



HAL
open science

Les rapports de genre au sein des associations d'anciens combattants de la guerre d'Algérie

Célie Huguet

► **To cite this version:**

Célie Huguet. Les rapports de genre au sein des associations d'anciens combattants de la guerre d'Algérie. Histoire. 2023. dumas-04106632

HAL Id: dumas-04106632

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04106632>

Submitted on 7 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Université Rennes 2

Arènes UMR 6051

Master Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Relations internationales, mondialisations et interculturalités (RIMI)

Les rapports de genre au sein des associations d'anciens combattants de la guerre d'Algérie

HUGUET Célie

Sous la direction de Luc Capdevila

2022-2023

REMERCIEMENTS

Je tiens, tout d'abord, à remercier mon directeur de mémoire, Luc Capdevila, pour sa disponibilité et ses conseils.

Mes remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui ont acceptées de participer à ce travail en se confiant sur leurs vécus, leurs expériences ; merci pour le temps qu'ils m'ont accordé et pour leur confiance.

De même, je remercie tous les responsables associatifs qui ont accepté de répondre à mes questions, et en particulier, Gildas Burban, président de la FNACA de Questembert ainsi que Georges Ploteau, président de l'ARAC 35. Je tiens aussi à remercier le siège national de l'UNC et le service départemental de l'ONACVG d'Ille-et-Vilaine pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

Je voudrais aussi remercier mes parents, Maryse et Gwenaël, ma sœur, Madleen et mon frère, Malo, pour leurs encouragements et leur soutien.

Enfin, je remercie Charlène, Sandy et Bleuenn pour leur écoute, leur présence et leurs conseils.

TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

4ACG	Anciens appelés en Algérie et leurs ami.e.s contre la guerre
AAACG	Association des anciens appelés en Algérie contre la guerre
ACVG	Anciens combattants et victimes de guerre
ACPG-CATM	Association des anciens combattants prisonniers de guerre combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
AEVOG	Association et entr'aide des veuves et orphelins de guerre
AFN	Afrique du Nord
ANACR	Association nationale des anciens combattants et ami.e.s de la résistance
AG	Assemblée Générale
ARAC	Association républicaine des anciens combattants
CAN	Conseil d'administration national
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CHU	Centre hospitalier universitaire
FLN	Front de libération nationale
FNAA	Fédération nationale des anciens d'Algérie
FNACA	Fédération nationale des anciens combattants Algérie, Maroc et Tunisie
FNCPG	Fédération nationale des combattants et prisonniers de guerre

FNCPG-CATM	Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre-combats Algérie, Tunisie, Maroc
FNCR	Fédération nationale des combattants républicains
FNDIRP	Fédération nationale des déportés et internés résistants et Patriotes
GAJE	Guerre d'Algérie jeunesse enseignement
JOC	Jeunesse ouvrière chrétienne
ONACVG	Office nationale des anciens combattants et victimes de guerre
OPEX	Opérations militaires extérieures
PC	Poste de commandement
PMI	Pension militaire d'invalidité
SFJA	Service de formation des jeunes en Algérie
TRN	Titre de reconnaissance de la nation
UBFT	Union des blessés de la face et de la tête
UNC	Union nationale des combattants
UNC-AFN	Union nationale des combattants et des anciens d'Afrique du Nord

INTRODUCTION

Déposé en février 2022, un rapport du sénat déclare : « Le nombre d'anciens combattants est appelé à décroître de manière massive et rapide au cours des prochaines années à mesure que s'éteindra la génération des anciens combattants d'Algérie¹ ». Selon un rapport de l'assemblée nationale, « Les veuves de ces anciens combattants vont constituer une majorité relative pendant une quinzaine d'années, entre 2024 et 2039². » Ainsi, les associations d'anciens combattants qui s'adressent aujourd'hui majoritairement aux anciens combattants de la guerre d'Algérie³ et donc, par définition, aux hommes ; vont progressivement être composées de davantage de femmes que d'hommes. Le cœur de cette étude réside dans ce constat : les femmes sont présentes, et même, de plus en plus présentes dans les associations d'anciens combattants. Pourtant, ces dernières semblent être invisibilisées, ne serait-ce que par l'appellation de ces associations (Union Nationale des Combattants, La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) qui occulte la présence d'adhérentes. La présence des femmes dans les associations d'anciens combattants est, en effet, apparue comme un sujet à part entière. Étudier les rapports de genre dans les associations d'anciens combattants permet d'éclairer leur fonctionnement. Aussi, à travers cette étude, il est possible de s'interroger sur le rôle de ces associations et sur le rôle des femmes dans la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie.

D'après Claude Liauzu, les appelés sont le groupe « le plus mal connu de cette page de notre histoire⁴ ». L'expérience de guerre des appelés, leur silence au retour de la guerre, leur participation aux associations ont donc donné lieu à des ouvrages scientifiques afin d'approfondir les connaissances sur ce sujet. De même, des témoignages d'appelés ont émergé et ont pu être publiés. Par exemple, en 1998, Roger Bove, ancien appelé en Algérie, publie ses correspondances dans un ouvrage qu'il intitule *L'Algérie. Chroniques d'une guerre oubliée*,

¹ Rapport n° 491 (2021-2022), fait au nom de la commission des affaires sociales, déposé le 16 février 2022.

² Mission « Flash » - sur le monde associatif combattant, rapport de l'assemblée nationale.

³ Mission « Flash » - sur le monde associatif combattant, rapport de l'assemblée nationale.

⁴ LIAUZU Claude, « Le contingent : du silence au discours ancien combattant » dans GERVEREAU Laurent, RIOUX Jean-Pierre et Benjamin STORA, *La France en guerre d'Algérie*, Paris, BDIC, 1992, p.273.

mémoire d'une génération sacrifiée. En août 1962, dans une correspondance à sa fiancée, Roger Bove écrit « Être actuellement militaire appelé en Algérie et avoir en même temps 20 ans, c'est la pire des calamités. » Cette phrase d'un appelé, qui montre la détresse de ce dernier, est écrite à sa fiancée. Ainsi, des femmes ont aussi un vécu en lien avec cette guerre. Les femmes ont pu être des témoins ou des confidentes (en tant que fiancée, sœur ou mère), elles ont pu aussi être des actrices directes de la guerre d'Algérie (c'est par exemple le cas des monitrices du SFJA⁵) et enfin, elles ont pu être considérées comme des victimes de ce conflit (c'est, par exemple, le cas des veuves ou orphelines de guerre). Pourtant, ces dernières font peu l'objet d'études, leurs expériences, la mémoire qu'elles portent sont rarement abordées. Ainsi, on pourrait reprendre l'expression de Claude Liauzu⁶ et dire que les parentes d'appelés sont le groupe « le plus mal connu de cette page de notre histoire ». Certaines parentes d'appelés, qui sont souvent restées dans l'ombre et n'ont pas témoigné, sont toutefois actives dans les associations d'anciens combattants.

Travailler sur les associations d'anciens combattants avec une perspective genre

Nées au moment de la Première Guerre mondiale, et regroupant 1 million d'adhérents en 2020⁷, les associations d'anciens combattants se sont imposées dans la société française. On peut ainsi citer l'association républicaine des anciens combattants (ARAC) créée en 1917 ou l'union nationale des combattants (UNC) créée en 1918⁸. La guerre d'Algérie n'étant pas reconnue officiellement avant 1999, les anciens appelés n'étaient pas considérés comme des anciens combattants, ce qui a complexifié leur adhésion à ces associations. Pour intégrer ces nouveaux combattants et pour lutter pour la reconnaissance de cette guerre, une nouvelle association est née, la fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA). À la différence des associations précédemment citées, elle s'est formée pendant la guerre d'Algérie, en 1958, pour les combattants de ce conflit. En 2004, quatre agriculteurs du Tarn fondent l'AAAACG, « L'Association des Anciens Appelés en Algérie Contre la Guerre

⁵ Voir CAPDEVILA Luc, *Femmes, armée et éducation dans la guerre d'Algérie. L'expérience du service de formation des jeunes en Algérie*, Rennes, PUR, 2017.

⁶ LIAUZU Claude, 1992, *op.cit.*, p.273.

⁷ Mission « Flash » - sur le monde associatif combattant, rapport de l'assemblée nationale.

⁸ Ce monde associatif combattant de la première moitié du XXe siècle a été étudié par Antoine Prost dans *Les anciens combattants et la société française 1914-1939*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

» qui devient ensuite la 4ACG. De la même manière que la FNACA, cette association est destinée aux anciens appelés de la guerre d'Algérie. Toutefois, les autres associations d'anciens combattants, comme l'UNC et l'ARAC, se sont ouvertes aux combattants de la guerre d'Algérie et ces derniers ont progressivement pris une place importante dans ces associations. Ainsi, on peut actuellement considérer que les associations d'anciens combattants créées bien avant la guerre d'Algérie sont aujourd'hui principalement tournées vers ce conflit. On peut donc voir que ces associations sont majoritairement composées d'anciens combattants de la guerre d'Algérie⁹. Les missions des associations d'anciens combattants se centrent essentiellement autour d'actions pour la reconnaissance, la réparation et la mémoire de la guerre d'Algérie ; bien qu'elles aient beaucoup d'autres rôles, notamment concernant la sociabilité de leurs membres.

Ainsi, on pourrait s'interroger longuement sur la place de ces associations dans la société française postcoloniale, sur leurs rôles, leurs liens avec les autorités ou sur la lutte effectuée pour faire reconnaître la guerre d'Algérie ; on pourrait évoquer les points communs, mais aussi les conflits entre ces différentes associations. Néanmoins, il ne s'agit pas ici de faire une histoire des associations d'anciens combattants, de leur naissance, de leur influence, de leurs conflits (même si ces sujets seront aussi abordés). Il s'agit davantage de faire une « histoire par le bas » en se questionnant sur les vécus, les expériences ; en s'intéressant aux discours et aux pratiques des adhérent.e.s. De plus, en travaillant sur ce sujet, on peut souligner un élément : ces associations sont faites pour les anciens combattants, sont liées à l'armée qui serait (encore plus de 1954 à 1962), « un monde d'hommes¹⁰ ». En effet, comme nous le voyons dans les manuels scolaires ou dans la majorité des ouvrages scientifiques (on peut le voir avec les titres : « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* »¹¹ ; *Soldats en Algérie 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*¹²), la guerre d'Algérie aurait été faite par des hommes, des hommes qui sont au pouvoir et des hommes qui sont « au *bled* ». Qu'ils soient appelés ou engagés, paysans, ouvriers ou étudiants, les personnes parties « maintenir la paix » en Algérie sont des hommes. Ainsi, les associations d'anciens combattants devraient être constituées de ces hommes, anciens appelés, anciens combattants.

⁹ Mission « Flash » - sur le monde associatif combattant, rapport de l'assemblée nationale.

¹⁰ Expression utilisée par un président d'une association d'ancien combattant que j'ai rencontré.

¹¹ BRANCHE Raphaëlle, « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* ». *Enquête sur un silence familial*, Paris, folio, 2020.

¹² JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2000.

Et pourtant, dans ces associations, se trouvent aussi des femmes : des orphelines de guerre, des épouses, des veuves et des sœurs d'anciens combattants, mais aussi des anciennes combattantes. On peut alors se questionner sur la place des femmes dans ces associations. Qu'est-ce qui pousse des femmes, qui souvent n'ont pas ce statut d'anciennes combattantes, à participer ou à adhérer à ces associations ? Quels sont leurs rôles ? Quelles sont leurs places dans les associations et dans la transmission de la mémoire de cette guerre ? Peut-être que l'on peut aussi s'interroger sur ce qui les rend invisibles ; puisque les femmes ne semblent pas, à première vue, présentes dans le monde associatif combattant. Ces questions sont au cœur de ce travail de recherche.

Ce travail de recherche permet de s'intéresser aux associations d'anciens combattants d'une manière différente, avec le prisme du genre. Ce questionnement conduit à renverser les préjugés sur le fait que le monde associatif combattant soit seulement un « monde d'hommes ». Ainsi, ce travail permet de questionner les pratiques, de s'intéresser aux relations femmes-hommes, à leurs places et leurs rôles respectifs au sein de ces associations, mais aussi de s'interroger sur les responsabilités que les femmes ont ou peuvent avoir dans ces associations. Placer les rapports de genre au cœur de l'analyse apporte donc un nouveau regard sur ce sujet. La particularité de ce travail de recherche est peut-être d'aborder les acteur.rice.s direct.e.s de la guerre (avec les ancien.ne.s combattant.e.s) mais de placer au cœur de l'étude, les personnes n'ayant pas directement participé à cette guerre. En s'interrogeant sur la participation des femmes aux associations d'anciens combattants, cette recherche étudie les femmes en tant qu'actrices. Actrices dans leur volonté ou non d'adhérer aux associations ou de participer aux événements organisés par ces associations ; actrices dans la transmission de la mémoire de cette guerre, notamment au sein de la sphère familiale.

Faire l'histoire de pratiques

Pourquoi les femmes, en particulier celles qui n'ont pas le statut d'anciennes combattantes, participent-elles aux associations d'anciens combattants ? Le font-elles pour accompagner leurs époux ? Pourquoi décident-elles d'adhérer à ces associations ? Pour répondre à ces questions qui sont centrales dans ce travail de recherche, il faut s'intéresser aux pratiques. Ainsi, l'analyse ne se limite pas à une étude des acteurs, mais s'intéresse davantage

aux pratiques. D'après Andreas Reckwitz, « une pratique est un type de comportement routinisé qui consiste en plusieurs éléments interconnectés entre eux : des formes d'activités corporelles, des formes d'activités mentales, des « choses » et leur usage, des connaissances de base constituées de compréhension, savoir-faire, états émotionnels et motivations¹³ ». Comment est-il possible d'étudier ces pratiques ?

Tout d'abord, les pratiques au sein des associations d'anciens combattants ne font pas l'objet d'archives. La participation et la place des femmes et des hommes au sein des associations d'anciens combattants ne sont pas des sujets qui ont donné lieu à des écrits de la part des pouvoirs publics ou des associations. De même, il n'existe pas de témoignages écrits sur ce sujet. En effet, les appelés ont parfois mis en écrit leurs vécus en Algérie, raconté leurs expériences puisqu'ils avaient conscience, même sans reconnaissance officielle, d'avoir participé à une guerre, de ne pas avoir effectué un simple service militaire. Ainsi, pour écrire sur son quotidien et que ces écrits soient publiés, il faut peut-être des événements inédits qui poussent les acteurs et actrices à écrire sur leurs vécus parce qu'ils ont conscience du caractère original de leur expérience. Il est certainement plus rare pour les individus d'écrire sur des pratiques sociales, qui par définition sont des activités quotidiennes, qui paraissent banales, anodines. À l'inverse du vécu des anciens appelés qui a pu faire l'objet de témoignage écrit, il existe peu de témoignage publié sur le vécu d'épouse d'appelé ou sur l'expérience de femme dans les associations d'anciens combattants. En effet, ce sujet ne correspond pas à un événement historique, la plupart des épouses ou parentes d'appelés ne se sont pas rendues en Algérie, n'ont pas été confrontées aux combats. Ainsi, elles n'ont pas été considérées comme des actrices de cette guerre, comme particulièrement concernées par ce conflit. Elles n'ont donc pas été amenées à écrire sur leurs expériences de guerre, sur leurs vécus en tant que parentes d'appelés. De même, leurs activités au sein des associations d'anciens combattants, leur possible participation, correspondent à des comportements, des pratiques inscrites dans le quotidien. La participation des femmes aux associations d'anciens combattants ne constitue pas un événement, c'est une pratique sociale observable qui ne fait ainsi pas l'objet de témoignages écrits publiés ou d'archives.

¹³ RECKWITZ Andrea, « Toward a theory of social practices : A development in culturalist theorizing », *European Journal of Social Theory*, vol. 5, n° 2. Cité dans DUBUISSON-QUELLIER Sophie et Marie PLESSZ, « La théorie des pratiques », *Sociologie*, n°4, vol. 4 , 2013. p.451-469, mis en ligne le 28 janvier 2014, consulté le 02/04/2023. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/2030>.

En l'absence d'archives et de travaux scientifiques, comment est-il possible d'accéder à ces pratiques ? Comment faire l'histoire des pratiques sociales ? Pour analyser ces pratiques, il est possible de s'appuyer sur une enquête de terrain. De même, des archives sont analysées pour travailler sur les pratiques au sein des associations d'anciens combattants, ces archives sont principalement les archives associatives. Ces archives n'ont pas été produites pour questionner les rapports de genre mais fournissent des informations à ce sujet, à l'aide des photographies et des articles associés. Pour faire l'histoire des pratiques, il est aussi possible de réaliser des entretiens. Ces entretiens donnent accès aux discours des individus sur leurs pratiques. Croiser ces différentes sources peut donc permettre de s'intéresser à des pratiques sociales. À partir de ces sources, il est possible de se questionner sur la participation des femmes aux associations d'anciens combattants : qui sont-elles ? Quelle est leur place au sein des associations ? À quels événements participent-elles ?

Travailler sur les familles

De nombreux anciens combattants ont rejoint les associations bien après leur retour de la guerre d'Algérie. En effet, il y aurait eu une vague d'adhésion aux associations d'anciens combattants au moment de l'arrivée à la retraite des anciens appelés. Ainsi, d'après Jean-Charles Jauffret, c'est à ce moment que de nombreux anciens combattants auraient décidé de rejoindre les associations et les amicales régimentaires et « les épouses découvrent alors un passé qui ressurgit¹⁴ ». Selon plusieurs ouvrages et notamment « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* » de Raphaëlle Branche¹⁵, on peut voir que le passé concernant la guerre d'Algérie a déjà pu ressurgir un certain nombre de fois avant l'arrivée à la retraite et l'adhésion à des associations d'anciens combattants. On peut ainsi évoquer les cauchemars, les angoisses, parfois les actes de violence, mais aussi les anecdotes racontées qui viennent rappeler ce passé aux épouses et plus généralement aux familles des anciens appelés. Toutefois, ce qui nous intéresse davantage ici est l'idée selon laquelle l'adhésion aux associations permettrait aux femmes un accès différent à la mémoire de cette guerre, au récit de leurs proches. Les associations permettent-elles de lever le voile sur le silence qui existerait autour de la guerre d'Algérie ? Adhérer à une association permet-il d'ôter ce tabou ? L'adhésion facilite-t-elle la

¹⁴ JAUFFRET Jean-Charles, *La guerre d'Algérie. Les combattants français et leur mémoire*, Paris, Odile Jacob, 2016, p.225.

¹⁵ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*

compréhension que les épouses et les autres membres de la famille ont du vécu de leur proche en Algérie ? Les épouses participent-elles à la mise en récit et à la transmission de cette mémoire ?

Les familles sont au cœur de cette recherche. En effet, ce travail a pour but de comprendre comment un événement, parfois vécu directement par un seul membre de la famille, à savoir ici le père ou le mari, c'est-à-dire l'ancien appelé, a, ou peut avoir, une incidence sur la famille. Au-delà de subir le « surgissement du passé » de leurs époux ou parents, les proches des anciens appelés ont pu se questionner sur ce vécu, ont posé des questions et ont parfois accompagné l'ancien appelé dans les associations d'anciens combattants. De nombreuses épouses ont adhéré à ces associations, ou pris l'habitude de participer aux événements organisés, elles ont aussi noué des liens d'amitié avec d'autres adhérent.e.s. De même, certaines femmes, après le décès de leur époux, et alors que la guerre a pris fin depuis plus d'un demi-siècle, décident de continuer à adhérer aux associations d'anciens combattants.

Ce travail de recherche a pour but de questionner les rapports de genre au sein des associations d'anciens combattants, mais aussi de s'interroger sur la mémoire portée par les parentes d'appelés. Ces dernières, et notamment les épouses, ont, en effet, un rôle majeur dans la mise en récit ou dans le silence des anciens appelés, et donc dans la transmission de cette mémoire. Malgré le « silence familial » qui entourerait l'expérience de guerre des appelés, la famille de l'ancien combattant, fondée après son retour, serait pour Raphaëlle Branche « le lieu de transmission privilégié de l'expérience algérienne¹⁶ ». Les familles ont donc une place majeure dans l'expression et la transmission de cette mémoire.

Ce sujet de recherche permet de mettre en avant la diversité des vécus tant des appelés que de leurs épouses et de leurs familles. En effet, le vécu des appelés a beaucoup varié en fonction du moment de la guerre, du lieu, du régiment intégré, de la situation familiale. De même, le vécu des épouses d'anciens appelés a énormément différencié puisque certaines étaient adolescentes au moment de cette guerre et l'ont vécu à travers le départ de leurs frères, d'autres étaient déjà fiancées ou mariées. Certaines femmes étaient mères et ont dû élever seules leurs enfants pendant près de deux ans. Certaines se sont engagées dans des

¹⁶ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.17.

associations d'anciens combattants, sont devenues adhérentes, ont participé aux événements. D'autres épouses sont devenues adhérentes ou ont continué de participer aux événements organisés par ces associations après le décès de leur conjoint. Ainsi, de la même façon que l'expérience des appelés fut marquée par une très grande pluralité ; le vécu des parentes d'appelés, et notamment des épouses, fut également très varié. De la même manière, les familles et plus spécifiquement, les enfants d'anciens appelés ont connu des situations très diverses. Pour certains cette guerre n'a pas été un sujet abordé avec leurs parents et semble n'avoir eu aucune incidence ; pour d'autres cette guerre est associée à des anecdotes racontées en famille ou des « copains d'Algérie » rencontrés lors de vacances ; certains ont grandi sans leur père, tué en Algérie ; certains ont subi l'alcoolisme, la violence de leur père revenu avec de lourds traumatismes de guerre. À travers le prisme des associations d'anciens combattants, il est possible de questionner le vécu familial autour de cette guerre. Un entretien a ainsi révélé l'existence de blessures profondes liées à cette guerre et partagées par les membres de la famille. Soixante ans après le cessez-le-feu, la guerre d'Algérie pèse donc toujours sur certaines familles françaises.

En étudiant les rapports de genre dans les associations d'anciens combattants, on peut s'interroger sur la place des femmes dans ces associations, sont-elles vues comme des intruses, des femmes dans un milieu combattant qui serait par définition un milieu d'hommes, ou au contraire sont-elles incluses dans ce milieu, quelle est leur place, leurs statuts, leurs responsabilités dans les associations et quels sont leurs rôles dans la transmission de la mémoire de cette guerre ?

Un premier chapitre sera consacré à l'étude de la place et des rôles des associations d'anciens combattants dans la société française. Les associations ont, en effet, progressivement accueilli les anciens combattants d'Algérie, défendu leurs intérêts et lutté pour la reconnaissance de cette guerre. Toutefois, ce « monde combattant » est marqué par sa diversité. En 2020, le rapport de l'assemblée nationale recensait dans le monde associatif combattant 16 905 associations, fédérations et unions de toutes tailles¹⁷. Ce monde associatif

¹⁷ Mission « Flash » - sur le monde associatif combattant, rapport de l'assemblée nationale.

représentait, la même année, 1 million d'adhérent.e.s¹⁸. Ainsi, il existe un grand nombre d'associations d'anciens combattants en France avec des objectifs, une politisation, des publics différents. Des conflits ont ainsi pu naître entre les associations ; nous nous intéresserons surtout aux conflits entre les principales associations d'anciens combattants. De plus, afin de comprendre ce qui guide le choix d'adhésion à une association, nous nous pencherons sur les discours des adhérent.e.s et leurs profils pour définir des critères qui semblent à l'œuvre dans ce choix.

Dans un deuxième temps, l'étude se concentrera sur la place des femmes dans les associations. Ce chapitre est l'occasion de s'interroger sur la présence des femmes dans ces associations, sur les événements auxquels ces dernières participent. Pour étudier la présence des femmes, il est aussi important de se pencher sur les statuts qu'elles peuvent avoir dans les associations d'anciens combattants, sont-elles adhérentes ou non ? Quelle est leur place dans ce « monde d'hommes » ? Il convient aussi de distinguer deux profils différents : les épouses et les veuves d'anciens appelés. Les femmes dans les associations d'anciens combattants, étant majoritairement des épouses ou des veuves d'anciens appelés. Nous pouvons alors nous intéresser aux vécus de ces femmes et à leur place dans les associations. Ce chapitre permet aussi de mettre en avant les raisons qui conduisent ces femmes à adhérer ou non à ces associations et à participer aux événements.

Un troisième chapitre est consacré à l'évolution des rapports de genre dans ces associations. En effet, cette étude peut aussi mettre en avant certaines évolutions, par exemple, à l'aide des discours des adhérent.e.s, mais aussi à partir de l'analyse des bulletins associatifs. La lecture et la réalisation de recherche lexicale ont permis de constater certaines évolutions dans les discours que les associations d'anciens combattants délivrent à travers leurs bulletins, notamment, au sujet de la présence des femmes. La lecture de ces bulletins et l'enquête de terrain permettent aussi de s'intéresser aux stéréotypes, à la division sexuée du travail et de nous interroger sur le fait que ces associations puissent être des lieux de reproduction des normes de genre. Aussi, ce chapitre est l'occasion de se pencher sur la féminisation des associations et sur l'accès des adhérentes aux responsabilités. Il sera alors possible de se demander si les associations veulent se féminiser et si les adhérentes constituent « l'avenir de l'association » comme cela est parfois mis en avant.

¹⁸ Mission « Flash » - sur le monde associatif combattant, rapport de l'assemblée nationale.

Enfin, les associations d'anciens combattants, ont, parmi leurs objectifs, la volonté de transmettre la mémoire de la guerre d'Algérie. Ainsi, nous pouvons nous interroger sur le rapport des adhérent.e.s à cette mémoire. Tout d'abord, il est possible de se pencher sur le regard des adhérent.e.s sur l'Algérie et les Algérien.ne.s. De même, à travers les discours des adhérentes, il est intéressant d'évoquer le rapport de ces dernières au récit de guerre de leur proche. Enfin, nous travaillerons sur la mémoire portée par les adhérent.e.s et sur la place des femmes dans la transmission de cette mémoire au sein de la sphère familiale, mais aussi dans les associations.

Chapitre I

Le fonctionnement des associations d'anciens combattants

« Pour le soldat, l'apaisement fut long à venir,
car le désordre de son âme survécut à la guerre...¹ »

André Bridoux, *Souvenirs du temps des morts*, 1930.

À la fin de la Première Guerre mondiale, des écrits et des œuvres donnent à voir l'horreur de la guerre et les difficultés des anciens combattants après le retour de celle-ci. On peut, par exemple, citer, *Le Feu* d'Henri Barbusse qui décrit la vie au front. Pour défendre les droits des anciens combattants, et pour rassembler dans l'action contre la guerre, ce dernier fonde, en 1917, l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC). En 1918, est fondée l'Union nationale des combattants (UNC). Ces associations se maintiennent et accueillent ensuite les combattants de la Seconde Guerre mondiale puis, progressivement, les anciens combattants de la « guerre sans nom² ». Ces associations d'anciens combattants, nées pour défendre les droits de ces derniers, ont aussi pour vocation d'accueillir et de soutenir les anciens combattants face aux difficultés qu'ils rencontrent après leur retour de la guerre. Ces difficultés peuvent être notamment liées à des traumatismes, à la solitude, à un sentiment de « déphasage³ ».

Comment les associations d'anciens combattants parviennent-elles à aider ces hommes marqués par une expérience de guerre ? Pour tenter de répondre à cette question, il convient de s'intéresser à la place et aux rôles des diverses associations d'anciens combattants, après la guerre d'Algérie. Pourquoi adhérer à ces associations ? Qui sont ces adhérent.e.s ? Qu'est-ce qui guide le choix de l'association ? Il s'agit, ici, de s'intéresser au fonctionnement des associations d'anciens combattants, à la diversité de ce monde associatif et aux profils des adhérent.e.s.

¹ BRIDOUX André, *Souvenirs du temps des morts*, 1930, cité dans PROST Antoine, *Les Anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 1 : Histoire*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.135.

² Expression utilisée pour nommer la guerre d'Algérie.

³ BANTIGNY Ludivine, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007, p.375.

1. Défendre les anciens combattants de la guerre d'Algérie

1.1. Des associations qui accueillent progressivement les anciens combattants de la « guerre sans nom »

Des anciens combattants « déphasés »

Après leur retour, de nombreux appelés ont souffert de ce que Ludivine Bantigny nomme une impression de « déphasage⁴ ». En effet, les soldats sont souvent revenus de la guerre en ayant changé tant d'un point de vue moral que physique (ils reviennent souvent plus maigres, bronzés). Les appelés ont pu connaître des troubles du sommeil, des angoisses, de l'hypervigilance. Les appelés ont aussi pu souffrir de l'écart entre leur expérience en Algérie et l'image que leurs proches avaient de ce qu'il se passait de l'autre côté de la mer Méditerranée. Raphaëlle Branche évoque cet écart ressenti par les appelés : « Qu'ils retrouvent leur poste ou qu'ils reprennent des études, les anciens soldats peuvent expérimenter trois types de décalage accumulés : ils trouvent les plus jeunes immatures (et leur reprochent parfois aussi leur chance de ne pas devoir aller en Algérie), les plus âgés indifférents et leur activité elle-même leur est devenue étrangère. Ces trois sentiments peuvent alimenter un mal-être⁵. » De plus, cet écart ressenti par les anciens appelés avec la société et en particulier avec leurs proches a été accentué par le fait que leurs retours ne constituaient pas toujours un événement. Le retour perlé des soldats ajoute à cette banalisation puisqu'à l'inverse des conflits précédents, la démobilisation des appelés n'est pas un phénomène de masse, mais se fait à l'échelle des classes. Raphaëlle Branche, déclare au sujet de la démobilisation de la guerre d'Algérie « Tout a été vécu individuellement par les soldats et leurs familles⁶. »

De la même manière, les familles ont aussi pu ressentir un « sentiment d'étrangeté⁷ », face à un enfant ou parent revenu différent. Cette évolution brutale, ressentie par certains anciens appelés ou observée par leur entourage, est liée à cette expérience de guerre qui fait

⁴ BANTIGNY Ludivine, 2007, *op. cit.*, p.375.

⁵ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.270.

⁶ *Ibid.*, p.274.

⁷ BANTIGNY Ludivine, 2007, *op.cit.*, p.375.

vieillir parfois soudainement les appelés. Ainsi, Ludivine Bantigny cite cette formule qui illustre ce changement « A la guerre mourrait la jeunesse⁸ ». Cette impression de « déphasage » peut se doubler d'une situation de précarité. En effet, certains appelés ont perdu leur travail à leur retour de la guerre, d'autres n'ont pas souhaité reprendre l'emploi qu'ils avaient quitté avant leur départ en Algérie. Cette impression de déphasage et cette situation de précarité ont conduit bon nombre d'anciens appelés à se tourner vers les associations d'anciens combattants. Ces associations ont, en effet, un rôle important dans la sociabilité et la protection des droits des anciens combattants.

Les associations qui s'ouvrent aux anciens combattants de la guerre d'Algérie

Ces associations auprès desquelles les anciens appelés peuvent se tourner, sont, tout d'abord, les associations créées au moment de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale. Ces dernières accueillent progressivement les anciens combattants de la guerre d'Algérie. Dans « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* », Raphaëlle Branche aborde les réticences de certains anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale contre l'entrée dans l'association des anciens appelés : « Après vingt-huit mois en Algérie, Pierre Lercier a adhéré, dès 1967, à la FNCPG-CATM (Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre-combats Algérie, Tunisie, Maroc) de La Haye-de-Routot (Eure) grâce à son oncle, ancien prisonnier en Allemagne. L'association comptait alors onze adhérents et pourtant "quelques anciens combattants de 39-45 ont eu du mal à accepter"⁹. »

Malgré quelques réticences, les anciens combattants de la guerre d'Algérie intègrent ces associations. Raphaëlle Branche précise ainsi « La FNCPG (Fédération nationale des combattants et prisonniers de guerre), dont on se souvient qu'elle avait lutté pour la reconnaissance du statut de combattant aux prisonniers de guerre après la Seconde Guerre mondiale, s'est, elle aussi, ouverte aux combattants d'AFN dès 1963. Elle est devenue FNCPG-CATM (pour Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc) en octobre 1968, appelant en particulier les "jeunes combattants, fils d'anciens prisonniers de guerre" à les rejoindre dans

⁸ BANTIGNY Ludivine, 2007, *op.cit.*, p.379.

⁹ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.286.

"notre famille d'anciens combattants"¹⁰ ». Appelé en Algérie de 1955 à 1957, X1 a d'abord adhéré à l'UNC, où sont présents « les anciens combattants de toutes les guerres réunies¹¹ ». Lorsque l'on demande à X1, comment étaient les rapports avec les anciens combattants des autres guerres au sein de ces associations, il répond « Oui, ça se passait très bien. Il y avait encore des anciens de la Dernière guerre quoi, à l'époque il y en avait, maintenant, il n'y en a plus beaucoup, il n'y en a plus du tout d'ailleurs¹² ». Ainsi, les anciens appelés de la guerre d'Algérie ont pu intégrer les associations d'anciens combattants nées au moment de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale. L'UNC, qui est alors l'association la plus importante du milieu associatif combattant, accueille les appelés grâce à ses nombreux comités locaux. De même, d'après Raphaëlle Branche, au début des années 1970, l'ARAC s'ouvre aux anciens combattants de la guerre d'Algérie, « à l'époque, ils sont un peu plus de 10 000, à peine plus de 10% des effectifs de l'association¹³ ».

Les anciens appelés s'intègrent donc aux associations d'anciens combattants nées au moment de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale. Cette intégration constitue aussi une certaine reconnaissance de leur statut d'ancien combattant qui tarde à être reconnu, la guerre d'Algérie étant toujours considérée comme des « opérations de maintien de l'ordre ». L'adhésion à une association d'ancien combattant a, de ce fait, une valeur symbolique forte, elle permet de légitimer l'expérience de guerre des appelés, notamment aux yeux des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Raphaëlle Branche déclare ainsi « La dimension intergénérationnelle de ces associations issues du premier conflit mondial est fondamentale. Elle n'est d'ailleurs pas sans poser problème face aux événements d'Algérie ; et la revendication que certains anciens d'Algérie adressent à l'État d'être reconnus comme anciens combattants est aussi adressée, de manière plus intime, aux autres générations et, *in fine*, à leurs proches¹⁴. »

¹⁰ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.298.

¹¹ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

¹² Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

¹³ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.298.

¹⁴ *Ibid.*, p.296.

Les associations propres aux « anciens d'AFN »

Les anciens appelés peuvent trouver dans les associations d'anciens combattants, nées à l'issue de la Première Guerre mondiale, un lieu d'écoute, de partage, qui leur permet de légitimer leur expérience de guerre et où ils peuvent exprimer leurs revendications. Néanmoins, avant même la fin de la guerre d'Algérie, des associations se structurent dans le but d'accueillir et défendre les anciens combattants de cette guerre, qui n'est pas encore reconnue officiellement. Ainsi, en 1958, sont créées l'Union nationale des combattants et des anciens d'Afrique du Nord (l'UNC-AFN) ; ainsi que la Fédération nationale des anciens d'Algérie (FNAA) qui devient ensuite la FNACA. Raphaëlle Branche précise à ce sujet « de quelques milliers de membres par association pendant la guerre, les effectifs augmentent régulièrement dans les années 1960 pour atteindre autour de 100 000 pour la FNACA¹⁵ ». Aussi, l'historienne déclare que l'UNC-AFN « revendique plus de 160 000¹⁶ » hommes ayant combattu en Algérie à la fin de l'année 1973. Ces associations vont particulièrement s'investir dans la lutte pour la reconnaissance de cette guerre et pour défendre les droits et statuts des anciens combattants en Algérie. Un titre de reconnaissance de la nation (TRN), est d'abord créé en 1968 ; puis, par la loi 74-1044 du 9 décembre 1974, la qualité de combattant est reconnue aux personnes ayant participé aux opérations en Afrique du Nord, ce qui leur donne droit à une retraite d'ancien combattant¹⁷. Il faut attendre 1999, pour que la guerre d'Algérie soit officiellement reconnue et remplace l'expression « opération de maintien de l'ordre en Afrique du Nord ».

X1, ancien appelé en Algérie, a adhéré à la FNACA dans les années 1960. Il exprime une reconnaissance pour les responsables de l'association d'ancien combattant : « Il y avait des responsables de la FNACA qui ont fait le nécessaire pour obtenir la retraite du combattant, parce qu'on ne l'a pas obtenue comme ça ; ça a été dur pour être reconnu ancien combattant. Et c'est grâce à eux aussi que la guerre d'Algérie est reconnue. Parce que pour

¹⁵ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.298.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Question écrite n° 22398 de M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône - SOC) publiée dans le JO Sénat du 16/02/2012 - page 366. Réponse du Secrétariat d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants publiée dans le JO Sénat du 26/04/2012 - page 1018. Consulté le 03/01/2023 sur le site internet du sénat: <https://www.senat.fr>.

l'État, c'était le maintien de l'ordre, ce n'était pas une guerre. Ils ne voulaient pas en démordre parce qu'ils ne voulaient pas non plus verser des cotisations¹⁸. »

Les associations d'anciens combattants ont donc joué un rôle majeur dans la lutte pour la reconnaissance de la guerre d'Algérie permettant ainsi aux anciens combattants de se sentir moins isolés. Raphaëlle Branche résume ainsi le rôle qu'ont pu avoir les associations d'anciens combattants après la guerre d'Algérie « Les associations d'anciens combattants ont pu alors avoir cette fonction : donner un sens aux morts et aux sacrifices dont l'État pouvait sembler se détourner, proposer un récit qui permette de résoudre les frustrations nées du décalage entre l'expérience de la guerre et les images dominantes¹⁹. »

Aujourd'hui : la prédominance des anciens combattants de la guerre d'Algérie

Que ce soit au sein des associations d'anciens combattants nées au moment de la Première Guerre mondiale, ou dans des associations fondées pour les anciens combattants en Afrique du Nord, les appelés en Algérie sont nombreux à adhérer, à participer aux événements. Cette participation et adhésion ont pu prendre du temps. Pour Raphaëlle Branche, « Tous n'ont pas conscience d'appartenir à un même groupe, d'être des anciens d'Algérie. [...] Pour les quelque 1,5 millions de conscrits démobilisés n'émerge que lentement l'idée qu'ils sont des " anciens combattants"²⁰. » D'après Jean-Charles Jauffret, c'est « à l'âge de la retraite²¹ » que certains décident d'adhérer à ces associations « C'est le moment de rejoindre une association d'anciens combattants ou une amicale régimentaire²². »

Malgré le fait que cette adhésion ait pu prendre du temps, les anciens combattants de la guerre d'Algérie sont aujourd'hui majoritaires dans ces associations. Dans le bulletin de janvier 2021 de *La Voix du Combattant*, le journal de l'UNC, on peut ainsi lire un extrait de la déclaration de Geneviève Darrieussecq, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, prononcée à Paris le 5 décembre 2020 : « Les anciens d'Algérie sont aujourd'hui,

¹⁸ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

¹⁹ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.302.

²⁰ *Ibid.*, p.271.

²¹ JAUFFRET Jean-Charles, 2016, *op.cit.*, p.225.

²² *Ibid.*

les forces vives du monde combattant. Ils fédèrent les soutiens, ils rassemblent les mémoires, ils organisent des actions de solidarité et de transmission²³. » De même, Aurélie Bludszus déclare « Cette génération du feu (la troisième) représente actuellement le « gros » des effectifs des titulaires de la carte et de la retraite du combattant²⁴. » Cet accueil progressif des combattants de la guerre d'Algérie au sein des associations d'anciens combattants a donc laissé place aujourd'hui à la prédominance de ces derniers. Cette prépondérance est évidemment liée au vieillissement puis à la disparition des deux premières « générations du feu », à savoir les combattants de la Première et de la Seconde Guerre mondiale.

Ces associations œuvrent donc pour accueillir et défendre les anciens combattants de la guerre d'Algérie. Elles ont un rôle majeur pour lutter contre l'isolement et le sentiment de décalage que peuvent ressentir les appelés. On peut, par exemple, reprendre les paroles de Jean Delorme, un ancien appelé, qui déclare dans *Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance. Paroles d'humanité* « C'est un vrai bonheur de rencontrer, à la 4ACG²⁵, des copains qui partagent mes sentiments et de pouvoir en parler²⁶. » Les associations d'anciens combattants peuvent donc jouer un rôle central en aidant les anciens appelés à se retrouver, à échanger, et ainsi à briser ce sentiment d'exclusion, d'isolement. Les rôles de ces associations sont multiples et il convient de s'y intéresser.

1.2. Les divers rôles des associations d'anciens combattants

Un rôle politique

Un des rôles principaux des associations d'anciens combattants est le rôle politique. En effet, ces associations se forment, comme nous l'avons vu, pour obtenir une reconnaissance de l'État, pour défendre les droits des anciens combattants. À côté de cette lutte pour la

²³ Bulletin n°1861, *La voix du combattant*, janvier 2021, UNC.

²⁴ BLUDSZUS Aurélie, *Les associations d'anciens combattants de Moselle de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours : organisation, buts et influence*. Histoire. Université de Strasbourg, 2014. p.396.

²⁵ Association « Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s Contre la Guerre » (4ACG).

²⁶ Association des 4ACG, *Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance. Paroles d'humanité*, L'Harmattan, 2012, p.115.

reconnaissance, d'autres luttes politiques perdurent. Pour Antoine Prost, les associations d'anciens combattants jouent un « rôle important dans la diffusion de certaines préoccupations, voire de certaines positions politiques²⁷ ». Les revendications portées par les associations peuvent ainsi concerner la reconnaissance de la guerre et du statut d'ancien combattant, mais peuvent aussi concerner les dates de commémorations. De même, les responsables de ces associations défendent les droits des anciens combattants, notamment concernant la retraite du combattant.

Ce rôle politique est surtout le fait des responsables départementaux et nationaux. X1, ancien appelé, évoque cela en déclarant : « Nous, on était pour créer une association, pour se retrouver et qui nous défende aussi. On a des responsables départementaux et nationaux. Chaque année, il y a les responsables qui vont au ministère des anciens combattants et on demande à ce que le point augmente pour la retraite du combattant.²⁸ » Antoine Prost distingue les associations locales des associations nationales : « les associations départementales et nationales s'assignent une triple fonction : sociale, revendicative et civique. Ces trois aspects de leur rôle n'importent pas également aux sections locales : la fonction civique leur est relativement secondaire [...] La fonction sociale et la fonction revendicative sont au contraire essentielles pour les adhérents des associations, dispersés dans les villages, les bourgs et les cités ; c'est à leur succès en ces domaines que les associations doivent leur autorité ; il est le ciment de leur force²⁹. » Les sections nationales ou départementales assurent davantage ce rôle politique, civique, que les associations locales.

Une fonction sociale

À travers cette fonction politique des associations d'anciens combattants, les responsables défendent les droits des appelés et, notamment, la retraite du combattant et diverses autres aides financières. Cette fonction « sociale » est à la base des associations d'anciens combattants comme l'énonce Antoine Prost : « Les associations ont d'abord agi dans la société et sur elle. Leur action se caractérise par un domaine d'intervention : les œuvres

²⁷ PROST Antoine, *Les Anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 2 : Sociologie*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.207.

²⁸ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

²⁹ PROST Antoine, *Tome 2, 1977, op. cit.*, p.235.

sociales, au sens large, de la revendication spécifique aux retraites, des fonds de secours aux dispensaires³⁰. » Les associations d'anciens combattants ont, en effet, lutté pour que les anciens appelés puissent toucher la retraite du combattant, mais aussi pour que cette retraite soit revue à la hausse. X1, adhérent à la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) et ancien appelé, évoque cette retraite en ces termes, suite à une question concernant le retour après la guerre :

« C'était la fin pour moi, mais la fin n'était pas arrivée encore pour tout le monde. On était libéré au bout de 27 mois, parce que 27 mois, c'était quand même une bonne partie de notre jeunesse, qu'on consacrait à l'Algérie. Ça nous a permis d'avoir une petite retraite de combattu³¹, 700 € par an. Ce n'est pas grand-chose, mais bon, quand même. On a commencé à percevoir ça à 65 ans seulement. J'avais fait ma demande comme beaucoup d'autres, mais on n'était pas considéré encore comme unité combattante. Il a fallu attendre longtemps. À partir du moment où quelqu'un a fait trois mois, il était considéré comme ancien combattant. Alors moi, j'avais fait ma demande plusieurs fois à la cité administrative des anciens combattants. Et un beau jour, j'ai quand même reçu et la retraite a suivi. On perçoit 380 euros, tous les six mois. [...] Et puis bon, ils nous apportent ça tous les six mois. Oh ça couvre peut-être pour compenser ce que l'on a perdu comme temps. C'est notre jeunesse quand même ! 27 mois, c'est une jeunesse. C'est une jeunesse là-bas³² ».

Dans ce discours, on retrouve les différents enjeux de la retraite du combattant. Tout d'abord, l'obtention de cette retraite est conditionnée par le fait d'être reconnu en tant qu'ancien combattant. C'est ce que X1 exprime ici lorsqu'il évoque les différentes démarches, ces démarches sont celles qui visent à faire reconnaître auprès des administrations qu'il a été dans une unité combattante. Une fois que cela est acquis, il peut percevoir la retraite du combattant, il l'exprime en déclarant « Et un beau jour, j'ai quand même reçu et la retraite a suivi ». Il a donc réussi à être reconnu ancien combattant, ce qui lui a ensuite permis de recevoir la retraite. Mais ce qui transparaît surtout à travers ce discours, c'est l'importance symbolique que revêt cette retraite. Pour X1, ce qui importe avec la retraite du combattant n'est pas la somme, mais la reconnaissance qu'elle instaure pour le temps « perdu » en Algérie. Les

³⁰ PROST Antoine, *Tome 1*, 1977, *op. cit.*, p.5.

³¹ Jeu de mot de l'ancien appelé qui renomme la retraite du combattant en « retraite du combattu ».

³² Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

personnes qui perçoivent cet argent sont, en effet, reconnues comme anciens combattants, comme ayant participé à une guerre. Antoine Prost insiste sur l'importance symbolique de cette retraite : « L'important, de toute façon, n'était pas là : c'était la valeur symbolique du geste de l'Etat. [...] Du moins, ce qu'ils avaient fait méritait une sorte de « merci » officiel. La retraite est d'abord cela : « Le premier signe de reconnaissance effective de la nation³³. »

Au-delà de la retraite du combattant, les associations peuvent aider les adhérent.e.s pour obtenir d'autres aides financières, notamment auprès de l'ONACVG. L'office national des anciens combattants et victimes de guerre (l'ONACVG) est un organisme public sous tutelle du ministère des Armées, créé en 1916 pour accompagner les combattants et les victimes des conflits. Les principales missions sont la reconnaissance, la réparation et la mémoire. En effet, en tant que ressortissant.e de l'ONACVG, les anciens combattants, mais aussi les veuves d'anciens combattants, peuvent percevoir des aides. Les associations d'anciens combattants permettent d'informer les adhérent.e.s quant à leurs droits et de les aider dans leurs démarches auprès de ces organismes. Cette fonction « sociale » apparaît dans un bulletin d'information de l'ARAC Ille-et-Vilaine, où il est indiqué : « Comme beaucoup de citoyens aujourd'hui, des anciens combattants ou victimes de guerre connaissent des difficultés. N'hésitez pas à nous joindre. En toute discrétion, nous établirons un dossier d'Allocation différentielle [...] Michel Dubois présentera et soutiendra votre demande près de l'ONAC³⁴. » Cette fonction sociale est clairement revendiquée par certaines associations ou responsables. On peut, par exemple, le voir grâce à un reportage sur un comité de la FNACA en Corse, où le président, Jean Raffi, déclare : « Alors la FNACA [...] son rôle, c'est de défendre tous les anciens combattants, en particulier Algérie, Maroc, Tunisie, qui ont participé aux événements de 54 jusqu'à 62. Et d'apporter des aides aussi bien juridiques que financières. Par exemple, lorsque l'on a des inondations, la FNACA participe à aider des adhérents qui ont eu des problèmes. C'est du social ce que fait la FNACA³⁵. » Ainsi, les associations d'anciens combattants ont divers rôles, mais la fonction sociale apparaît comme primordiale.

³³ PROST Antoine, *Tome 1*, 1977, *op.cit.*, p.130.

³⁴ Bulletin d'information, Novembre 2010, ARAC Ille et Vilaine.

³⁵ « La FNACA remet ses diplômes d'honneur », ViaTéléPaese, 17 octobre 2018.

Un rôle funéraire

Les associations d'anciens combattants ont aussi d'autres fonctions, moins centrales. En effet, ces associations ont aussi un rôle funéraire. Antoine Prost déclare ainsi « Des rôles de la confrérie, l'association de combattants reprend notamment le rôle funéraire. [...] Pas de camarade qui meure sans que l'association, en corps, lui fasse cortège³⁶. » En effet, les associations d'anciens combattants sont présentes au moment du décès de leurs adhérent.e.s et des honneurs sont rendus pour les anciens combattants. Cette présence au moment du décès d'un adhérent est aussi mise en avant par X1, ancien appelé : « Il y a le porte-drapeau à l'enterrement pour celui qui faisait partie de la FNACA. Oui et puis ils ont fait une plaque "Anciens d'Algérie" que l'on retrouve au cimetière, c'est une marque de respect aussi³⁷. » Ce rôle funéraire dépasse aussi le cadre des funérailles. En effet, un article publié en 2009 et intitulé « Fnaca. Les anciens combattants font le point sur leurs doléances » évoque la minute de silence observée chaque année au moment de l'assemblée générale, ici dans le comité de la FNACA de Questembert. On peut lire « Une minute de silence a été observée à la mémoire des cinq adhérents disparus depuis la dernière assemblée générale, ainsi qu'à celle des victimes de tous les conflits³⁸ ». Lors de l'observation participante menée au sein des assemblées générales de la FNACA, en 2021 et en 2022, des minutes de silence ont été observées chaque année³⁹. Les décès des adhérent.e.s sont aussi signalés dans les journaux des associations d'anciens combattants. On peut, par exemple, citer le bulletin d'octobre 2020 du *Réveil du Combattant*, le journal de l'ARAC, où on peut lire « Gilbert Lucazeau, adhérent à l'ARAC du Morvan vient de nous quitter. [...] Gilbert et sa compagne Josette séjournaient chaque année quelques mois à Nice et participaient à nos déplacements, portant fièrement le drapeau de l'ARAC local avec fierté. Ses amis des Alpes-Maritimes sont très tristes et présentent leurs bien sincères condoléances à sa famille et à Josette... vous êtes tous deux gravés à jamais dans nos cœurs⁴⁰. » On peut lire ces mêmes annonces de décès, par exemple dans le bulletin de novembre/ décembre 1968 de *L'Ancien d'Algérie*, le journal de la FNACA, qui déclare « Nous apprenons le décès de Mme Ariette Fischer, épouse de notre camarade R.

³⁶ PROST Antoine, *Tome 2*, 1977, *op. cit.*, p.183.

³⁷ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

³⁸ « Fnaca. Les anciens combattants font le point sur leurs doléances », Le Télégramme, publié le 17 novembre 2009. Consulté sur le site internet : <https://www.letelegramme.fr> le 12/01/2023.

³⁹ Observation participante lors des assemblées générales de la FNACA de Questembert 56230, le 23/10/2021 et le 19/11/2022.

⁴⁰ Bulletin n°865, *Le réveil des combattants*, octobre 2020, ARAC.

Fischer, président du jeune comité de Rouffach⁴¹. » Les associations d'anciens combattants sont donc présentes à la mort de leurs adhérent.e.s, notamment à travers des condoléances adressées aux familles et aussi à travers leur présence au moment des funérailles.

Un rôle important dans la sociabilité des adhérent.e.s.

Les associations d'anciens combattants jouent également un rôle important dans la sociabilité de leurs adhérent.e.s. Ces associations permettent, en effet, de faire des rencontres, de tisser des liens amicaux. Monique Sellier, adhérente à la 4ACG déclare ainsi au sujet de leur adhésion à l'association : « ça nous a permis de rencontrer plein d'autres gens, d'entendre des témoignages, de se faire des amis aussi, c'est vrai, on se fait beaucoup d'amis⁴² ». Ces rencontres permettent aussi une certaine forme de libération de la parole pour les anciens appelés. Les associations peuvent, en effet, servir de lieu privilégié pour faire part de son expérience de guerre. X1, ancien appelé et adhérent à la FNACA déclare par exemple « Quand on est arrivé d'Algérie, moi, je n'ai pas parlé beaucoup. C'est quand on est rentré dans l'association, dans la FNACA, là, on avait plus de contact avec des gens qui avaient vécu la même chose que nous⁴³. » De même, un adhérent de la 4ACG écrit dans un recueil de témoignage : « Il y a 4 ou 5 ans, j'ai rejoint la 4ACG parce que ses objectifs correspondaient à mes convictions. Elle m'a permis de m'exprimer. Aujourd'hui, je suis heureux et soulagé de pouvoir dire ce que j'ai vu, vécu et ce que je pense de la guerre d'Algérie⁴⁴. »

Pour Antoine Prost, la sociabilité créée au sein de ces associations explique leur pérennité : « L'une des raisons fondamentales du succès des associations de combattants fut ainsi d'avoir épousé les formes traditionnelles de sociabilité, de leur avoir fourni une occasion de s'épanouir, en même temps qu'une structure d'accueil, d'organisation et de légitimation [...] Ce qui vit en elle, c'est une forme de sociabilité populaire⁴⁵ ». Cette sociabilité est si importante dans ces associations, qu'Antoine Prost en vient à déclarer « on finit par ne plus savoir en elles si le plus important est ce qu'elles font ou leur existence même, qui répond à

⁴¹ Bulletin n°54-55, *L'Ancien d'Algérie*, novembre/ décembre 1968, FNACA.

⁴² Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

⁴³ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

⁴⁴ Membres 4ACG, *Turner la page de la guerre d'Algérie. Paroles d'appelés*. 2017, p.30.

⁴⁵ PROST Antoine, *Tome 2*, 1977, *op. cit.*, p.198.

un besoin de sociabilité⁴⁶. » En effet, si ce « besoin de sociabilité » n'est généralement pas à l'origine de l'adhésion, les liens tissés dans ces associations finissent par expliquer, en grande partie, le fait que les membres continuent d'être présent.e.s aux événements et continuent d'adhérer. Antoine Prost évoque, ce qui est pour lui, « l'origine de l'adhésion » : « Si les combattants se réunissent, ce n'est pas d'abord pour retrouver une solidarité et une fraternité qu'ils n'ont généralement pas partagée avec les camarades mêmes de leurs associations. C'est parce qu'il leur paraît naturel d'affirmer ensemble cette chose toute simple, mais pour eux fondamentale : la guerre a eu lieu, ils l'ont faite, et il ne faut pas qu'elle soit oubliée⁴⁷ ». Ainsi, l'adhésion aux associations est premièrement une adhésion pour des raisons mémorielles, pour se souvenir que cette guerre a eu lieu. Pour les anciens appelés, cette adhésion a souvent pour but de faire reconnaître la guerre d'Algérie et leur statut d'ancien combattant. Le « besoin de sociabilité » n'est majoritairement pas ce qui pousse à adhérer, mais est fréquemment ce qui pousse à rester, à continuer à adhérer à ces associations d'anciens combattants, que ce soit pour les adhérents et pour les adhérentes comme nous le verrons dans le chapitre II.

Une fonction mémorielle

Une des fonctions principales de ces associations est leur fonction mémorielle. Les associations sont souvent très investies dans les actions mémorielles, pour la guerre d'Algérie, mais aussi pour la mémoire des autres conflits. Les actions des associations pour la mémoire se font à l'échelle locale, mais peuvent aussi être plus formelles et construites à l'échelle nationale. La FNACA s'est par exemple dotée d'une commission interne, la commission Guerre d'Algérie Jeunesse Enseignement (GAJE). Les rôles de cette commission sont d'encourager la diffusion de connaissances sur la guerre d'Algérie, de veiller à ce qu'elle soit enseignée, mais aussi de soutenir divers projets de recherche ou des projets artistiques. La 4ACG met aussi en place des actions concrètes pour transmettre la mémoire de cette guerre en se rendant dans des écoles : « Nous allons dans les écoles pour présenter ce qu'était la guerre d'Algérie, pour que justement, on sache ce qu'a été aussi le colonialisme, ce qu'a été l'armée

⁴⁶ PROST Antoine, *Tome 2*, 1977, *op. cit.*, p.212.

⁴⁷ PROST Antoine, *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 3*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, p.225-226.

française⁴⁸ ». Cette fonction mémorielle, qui se retrouve aussi à travers la présence de la plupart des associations d'anciens combattants aux commémorations, est donc centrale pour les associations d'anciens combattants.

Les associations d'anciens combattants ont, par conséquent, divers rôles, pour Aurélie Bludszus « Les associations sont polyvalentes. Elles rendent à la fois les services d'une société de secours mutuel, d'un comité des fêtes et d'un club littéraire, tout en étant à la fois des groupes de pression, des mouvements civiques et des amicales chaleureuses⁴⁹. » Antoine Prost évoque aussi ces différents rôles et déclare « On concevrait mal qu'elles aient connu un tel succès, et si durable, sans avoir servi à rien⁵⁰ ». Ces associations ont notamment un rôle majeur dans l'aide apportée aux anciens combattants, qui s'inscrit dans une logique de réinsertion dans la société. Aurélie Bludszus évoque le rôle de ces associations auprès des anciens combattants qui ont subi divers traumatismes, cette fois, il est question des combattants de la Première Guerre mondiale : « Ce sont ces diverses blessures et souffrances (invalides, mutilés, deuils...) qui vont être prises en charge par un grand nombre d'associations⁵¹. » Ce « grand nombre d'associations », dont il est question dès la sortie de la Première Guerre mondiale, va être évoqué dans un second temps.

2. Un monde associatif dispersé

2.1. Diversité des associations

Le mouvement associatif combattant en France se caractérise par une grande diversité d'associations. Antoine Prost montre que les associations d'anciens combattants sont, dès la période de l'entre-deux-guerres, marquées par leur diversité. Il décrit ainsi le mouvement

⁴⁸ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.446.

⁴⁹ BLUDSZUS Aurélie, 2014, *op.cit.*, p.76.

⁵⁰ PROST Antoine, *Tome 2*, 1977, *op.cit.*, p.181.

⁵¹ BLUDSZUS Aurélie, 2014, *op.cit.*, p.82.

combattant de cette époque : « Sa caractéristique majeure est la pluralité des associations. Cette diversité s'explique par les conditions dans lesquelles ces associations sont nées. Elle mérite pourtant d'être soulignée. Avoir fait la guerre est une définition simple, qui aurait pu fonder un mouvement unitaire. Les combattants insistent d'ailleurs sur leur communauté profonde. Et pourtant, ils fondent une multitude d'associations différentes⁵². » Antoine Prost met en avant le paradoxe de ce mouvement combattant qui se veut unit, mais éclate en de nombreuses associations. Ainsi, les associations, bien loin d'être identiques ou uniformisées, défendent des opinions politiques parfois opposées, peuvent avoir des objectifs divers et sont nées lors de différents conflits.

Divergences politiques

Une des principales divergences entre les associations d'anciens combattants concernent leurs orientations politiques. Ces associations sont, effectivement, plus ou moins politisées. Au moment même de la guerre d'Algérie, les associations d'anciens combattants pré-existantes et celles qui se créent, sont divisées en ce qui concerne leurs positions sur la guerre. Raphaëlle Branche présente ainsi ces divergences « la fédération [FNACA] prend position en faveur d'une solution pacifique du conflit et soutient l'idée de négociations. Cette position est partagée par l'une des plus anciennes associations d'anciens combattants, l'ARAC. Dès le début de la guerre, luttant pour le "droit à réparation", elle ouvre certaines de ses sections (dans le Midi et en région parisienne) aux hommes de retour d'Algérie puis leur propose de rejoindre la FNAA. L'association d'anciens combattants qui domine alors est l'union nationale des combattants (UNC). [...] Au début du conflit, l'UNC inscrit très explicitement son action dans la lignée des conflits précédents, Première et Seconde Guerres mondiales. Elle défend l'Algérie française et la patrie menacée, comparant l'Algérie à l'Alsace-Lorraine dans l'éditorial de son journal *La Voix du combattant* au printemps 1955⁵³. » En effet, l'UNC est une association d'ancien combattant proche de l'armée. Cette proximité, visible à travers sa revue *La voix du combattant*, apparaît aussi avec le fait que cette association s'ouvre aux militaires des conflits contemporains. L'UNC est considérée comme une association de droite, à l'inverse de la FNACA qui se situerait plus à gauche mais qui est,

⁵² PROST Antoine, *Tome 1*, 1977, *op. cit.*, p.83.

⁵³ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.296.

aujourd'hui moins marquée par une tendance politique. L'ARAC, est, quant à elle, de tendance communiste. Ainsi, on constate des divergences politiques entre les associations, depuis la guerre d'Algérie jusqu'à aujourd'hui, ces associations ne défendent pas les points de vue, les mêmes opinions politiques, on peut synthétiser ces tendances dans le tableau ci-dessous.

Associations	FNACA	UNC	ARAC	4ACG
Tendances politiques	Gauche	Droite	Communiste	Gauche

TABLEAU 1 : TENDANCES POLITIQUES DES ASSOCIATIONS

Les associations d'anciens combattants peuvent, en raison de leur tendance politique, avoir des objectifs différents. Ainsi, l'UNC se tourne, par exemple, vers l'accueil des combattants de toutes les guerres, y compris les militaires actuels. De son côté, une association comme la 4ACG, a voulu mettre l'accent sur les liens avec l'Algérie et les Algérien.ne.s. Cet objectif de la 4ACG a notamment conduit à la réalisation de diverses actions, comme des voyages en Algérie, mais aussi, ce qui est à la base de leur association, à savoir, la réversion de leurs pensions dans des œuvres caritatives, particulièrement en Algérie. La 4ACG déclare ainsi : « nous avons décidé de refuser pour nous-mêmes la pension liée à la retraite du combattant et de la reverser à des populations qui souffrent de la guerre ou à des organismes qui œuvrent pour la paix⁵⁴. »

Des publics différents

De plus, les associations d'anciens combattants peuvent s'adresser à différents publics. C'est par exemple le cas de l'ARAC qui s'adresse plutôt aux militant.e.s communistes. De plus, à côté des associations plus « classiques » qui s'adressent, d'abord, aux anciens

⁵⁴ « Présentation de la 4ACG », disponible sur le site internet de la 4ACG : <http://www.4acg.org>, consulté le 15/12/2022.

combattants, existent d'autres associations, comme l'AEVOG. Fondée officiellement en 1944, l'association et entr'aide des veuves et orphelins de guerre (AEVOG) a pour objectif de défendre les droits des veuves et orphelin.e.s de « toutes les guerres du XXe siècle⁵⁵ ». En 1975, l'association s'est rapprochée de l'UNC puis les deux associations ont fusionné en 2009. L'AEVOG publie tous les quatre mois une rubrique intitulée « Flamme » qui paraît dans le journal de l'UNC, *La Voix du Combattant*. Ainsi l'existence de cette association, montre la diversité du milieu associatif combattant.

Le milieu associatif combattant est donc marqué par la variété de ces associations. Cette pluralité, évoquée par Antoine Prost : « Le mouvement combattant est divisé dans sa structure, puisqu'il se compose d'un grand nombre de groupements⁵⁶ », peut entraîner des conflits.

2.2. Les conflits entre associations

Un conflit mémoriel : la date de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Le milieu associatif combattant est ainsi marqué par un grand nombre d'associations. Cependant, des conflits émergent entre ces associations. Un des conflits majeurs concerne la date de commémoration et oppose les deux principales associations d'anciens combattants, à savoir, l'UNC et la FNACA. En effet, la FNACA défend la date du cessez-le-feu, le 19 mars, comme date de commémoration de la fin de la guerre ; tandis que l'UNC ne reconnaît pas cette date, estimant que des violences ont continué après le 19 mars 1962. Jean-Claude DUPONT, vice-président de l'UNC des Alpes-Maritimes, écrit : « L'année 2022 commémore le soixantième anniversaire "officiel" de la signature des accords d'Evian, le 19 mars 1962, accords censés mettre un terme au conflit en Algérie... En fait, il n'en fût rien et de nombreux Pieds-noirs et environ 75 000 Harkis furent massacrés par les terroristes du FLN algérien dans les semaines qui ont suivi, sans réaction de l'armée française, sur ordre du gouvernement

⁵⁵ « Veuves de guerre et d'anciens combattants », rubrique disponible sur le site internet de l'UNC : <https://www.unc.fr>, consulté le 15/12/2022.

⁵⁶ PROST Antoine, *Tome 1*, 1977, *op. cit.*, p.87-88.

français de l'époque... sans oublier les 750 militaires français tués après cette date qui, pour eux et pour leurs proches, n'a pas signifié la fin de la guerre. [...] C'est la raison pour laquelle depuis 1963, l'UNC refuse de commémorer le 19 mars et s'interdit toute participation aux cérémonies et en particulier la présence de porte-drapeaux. Depuis 60 ans, la position de l'UNC reste intangible⁵⁷. » Les adhérents à ces associations évoquent ces conflits, comme on peut le voir avec ces propos d'un responsable de l'UNC mais aussi avec le discours d'Anne-Marie Stevant, adhérente à la FNACA :

« Anne-Marie Stevant. Oui parce qu'il y a une autre équipe à Questembert. Oui oui, je ne sais plus comment elle s'appelle l'autre

Célie Huguet (C.H.). L'UNC ?

Anne-Marie Stevant. Oui oui, c'est ça. Ils n'ont pas la même date non plus. Moi, je n'ai jamais pu admettre ça. Nous, c'était toujours le 19 mars ; eux, je crois que c'était le 5 décembre. Ça aurait dû être tranché cette affaire-là, et puis c'est bien le 19 mars que la guerre d'Algérie a fini et non pas le 5 décembre. Ils fêtent ça toujours le 5 décembre. Moi, j'ai toujours été contre. Oui pourquoi les autres c'est le 5 décembre ? Je ne sais pas ce que l'on peut dire⁵⁸. »

En effet, en 2003, la date du 5 décembre est avancée comme « Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie ». Cette date est proposée en référence au 5 décembre 2002, date d'inauguration d'un mémorial à Paris dédié aux guerres de décolonisations par Jacques Chirac.

D'autres associations, comme l'ARAC, prennent part à ce débat et défendent la date du 19 mars pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. Cette idée est mise en avant dans le bulletin d'information de l'ARAC : « Avec plusieurs organisations amies d'anciens combattants, nous tenons à maintenir cette date unitaire et nous progressons. Choix de la date, querelle de boutique ? La date « officielle » du 5 décembre ne correspond qu'à une date où le Président de la République (Jacques Chirac) était libre. Plus grave, aux yeux de l'Arac, cette

⁵⁷ « L'UNC et le 19 mars », Jean Claude Dupont, 1er mars 2022, disponible sur le site internet de l'UNC 06 : <https://unc06.fr/lunc-et-le-19-mars-2/> consulté le 20/12/2022.

⁵⁸ Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente de la FNACA, veuve d'un ancien appelé, 28/01/2022, Questembert 56230.

date est incluse dans la Loi du 23.02.2005 vantant les « bienfaits du colonialisme ». Cette loi qui provoqua un tollé en Algérie, dans les anciennes colonies ou protectorats et dans nos départements d'outre-mer continue à être sévèrement critiquée en France. Le 19 mars, date historique du Cessez-le-feu, après les accords d'Évian et le référendum, permet au contraire de se rassembler dans l'unité pour rappeler la mémoire des victimes de cette guerre d'Algérie et nos droits à réparation. À notre avis, elle représente également un important symbole de paix de chaque côté de la Méditerranée⁵⁹ ».

Ce conflit, concernant la date de commémoration, est tranché en 2012 par une loi, comme l'énonce Jean-Charles Jauffret : « La loi du 6 décembre 2012 met un terme à une longue querelle de mémoire. Elle rend officielle, à la satisfaction de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie), principale association d'anciens combattants, la commémoration du 19 mars 1962, non pas comme fin de la guerre d'Algérie, mais en tant que "Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc". Le 19 mars 2013 voit le premier hommage officiel national rendu sur tout le territoire par le gouvernement, avec la participation des autorités civiles et militaires, aboutissement d'un processus commencé le 16 octobre 1977, lors de l'inhumation d'un soldat inconnu d'AFN à Notre-dame-de-Lorette⁶⁰ ». Toutefois, cette loi ne met pas fin aux rivalités entre les associations concernant la date de commémoration puisque l'UNC refuse toujours cette date.

Divers conflits entre associations et en leur sein

De ce fait, la date de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a divisé le milieu associatif combattant à l'aune de la mémoire divisée de la guerre d'Algérie. Ce débat constitue le principal point de divergence de ce milieu ; cependant, d'autres conflits ont pu voir le jour entre ces différentes associations. En effet, certain.e.s adhérent.e.s et certaines associations se distinguent, par exemple, par un refus de participer aux commémorations. On peut évoquer les propos de Bernard Pouliquen, adhérent à la FNACA : « Je fais partie de la FNACA. Je ne participe jamais à une cérémonie au monument aux morts. Je ne veux aucune médaille. Je ne

⁵⁹ Bulletin d'information, mars 2008, ARAC d'Ille et Vilaine, p.3.

⁶⁰ JAUFFRET Jean-Charles, 2016, *op. cit.*, p.215.

veux pas de drapeau autour de mon cercueil. Je n'aime pas l'armée en général, ni les uniformes, ni la musique militaire, ni la marche au pas. Lorsque j'étais soldat, je me considérais comme un civil habillé en militaire. J'ai fait mon devoir de citoyen et ne suis pas fier du résultat⁶¹. » Certain.e.s adhérent.e.s se présentent ainsi comme antimilitaristes et refusent donc ces cérémonies ou décorations. On peut évoquer les propos de Christine Cordonnier, adhérente à la 4ACG, fille d'un appelé tué en Algérie :

« Il y a quelques années, ma mère a reçu une lettre de l'UNC [...] disant qu'ils allaient mettre une plaque sur la tombe de mon père, une plaque de l'UNC. Alors là, j'étais quand même assez alertée. Ma mère me l'a transmise en disant : "Qu'est-ce que tu en penses ?" Moi, j'ai dit "je ne suis pas d'accord", donc j'ai rédigé une lettre. Alors, tout en étant très respectueuse, parce que c'est compliqué dans ces petites communes, il n'y a que l'UNC et pour eux, c'était une reconnaissance. Et donc je leur explique que, pour moi, la tombe était un lieu familial, et que je ne souhaitais pas un affichage, par contre, qu'ils veuillent mettre son nom dans le monument aux morts, alors là complètement d'accord. J'ai argumenté sur le fait que ça restait un lieu familial et qu'on n'avait pas tous les mêmes opinions⁶². »

La 4ACG se distingue au sein du milieu associatif combattant, notamment par son absence lors des principales commémorations. Cette particularité de la 4ACG est abordée par Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à cette association.

« Monique : J'ai du mal, moi, avec les commémorations, je ne sais pas comment voir ça. Tu vois pour les commémorations du 11 novembre. Parce que mon mari a un cousin qui a été tué en Algérie [...]. Des fois pour ce cousin, je me pose la question, je me dis, ne serait-ce que pour lui, je devrais y aller [au 11 novembre], ce sont des vies qui sont parties. Je comprends que c'est compliqué d'être dans la démarche de la 4ACG, ils sont anti-commémorations la plupart.

C.H. Oui, ils n'y participent pas du tout ?

⁶¹ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.153.

⁶² Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

Christine. Si au rassemblement du 8 mai, du 17 octobre...

Monique. Oui quand même, mais c'est une autre participation, ce n'est pas classique. Je me souviens d'une autre AG où il y avait dans ce département une toute autre signification sur les plaques, c'était pour la paix, voilà, c'était tourné vers la paix. Et ce n'est pas pareil⁶³. »

Il existe donc des divergences entre les associations d'anciens combattants, notamment au sujet de la participation aux commémorations. Certain.e.s adhérent.e.s émettent également des critiques à l'égard du milieu associatif combattant, montrant les désaccords qui peuvent exister. On peut, par exemple, citer Jean-Claude Doussin, adhérent à la 4ACG qui déclare : « Les associations d'anciens combattants, très vivantes dans notre région, ont sans doute bien défendu les intérêts des anciens d'Algérie, mais elles ont aussi contribué à replier sur eux-mêmes et parfois sur certaines nostalgies, sinon sur le déni, ceux qui y participaient⁶⁴ ». Certain.e.s émettent de vives critiques à l'égard du milieu associatif combattant, c'est par exemple le cas d'un ancien appelé qui dénonce notamment le racisme de certains anciens combattants : « Sur les 10 militaires de mon groupe, 8 se retrouvaient tous les 5 ans, mais malheureusement tous "bouffeurs de bougnoules", aucune évolution dans leur vie. Nous ne sommes plus que 4. Depuis 2 ans, on ne se téléphone que de temps à autre. Pendant quelques années, j'ai fait partie des AFN de ma commune, je crois par camaraderie. À deux reprises, j'ai voulu leur parler des missions de cueillettes d'olives en Palestine "mais on connaît l'histoire, on a vu à la télé, allez vient prendre un verre Fernand". L'important pour eux c'était de récupérer de l'argent pour faire des repas et la course aux médailles. La retraite dite de combattant que je reçois est reversée au niveau de la Palestine et de « Sud Soleil », une association qui milite et agit pour le développement de l'énergie solaire⁶⁵. » À travers cette citation, on peut voir les divergences qui existent au sein des associations d'anciens combattants. En effet, les appelés ont parfois des opinions opposées et des objectifs différents.

⁶³ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

⁶⁴ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.468.

⁶⁵ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.46.

Le milieu associatif combattant est donc marqué par une importante diversité, et des conflits entre associations et entre adhérent.e.s. Toutefois, le fait que ce milieu soit dispersé n'a pas altéré la force du monde associatif d'après Antoine Prost. Ce dernier déclare ainsi au sujet du milieu associatif combattant de l'entre-deux-guerres : « On a souvent jugé que le mouvement combattant avait été affaibli par le grand nombre de ses associations ; je pense au contraire que leur complémentarité fut plus forte que leur rivalité, et qu'en mobilisant un plus grand nombre de bonnes volontés pour constituer un réseau aux mailles plus serrées, la pluralité des associations a finalement permis au mouvement combattant de toucher un plus grand nombre de survivants⁶⁶. » En effet, cette variété des associations et leurs divergences peuvent conduire à des conflits, mais permettent aussi aux adhérent.e.s de trouver une association qui leur correspond davantage.

3. Le profil des adhérent.e.s des associations d'anciens combattants

3.1. Qu'est-ce qui guide le choix de l'association ?

Dans ce monde dispersé, où coexistent de nombreuses associations, comment les adhérent.e.s choisissent-ils d'adhérer à une association, quels sont les critères qui guident le choix d'adhésion aux associations d'anciens combattants ? Il existe de nombreuses associations d'anciens combattants et ces associations coexistent souvent dans une même ville ou commune. Par exemple, la FNACA et l'UNC sont présentes dans la commune de Questembert qui compte environ 7000 habitants. De même, plus de 80 associations « patriotiques et mémorielles » sont présentes en Ille-et-Vilaine⁶⁷. Qu'est-ce qui fait que les adhérent.e.s choisissent une association plutôt qu'une autre ? Antoine Prost s'interroge sur ces critères qui guident l'adhésion « Si l'on s'en tient au gros des adhérents, rien ne ressemble plus à une association d'anciens combattants qu'une autre association, même rivale. C'est à se demander si, pour la majeure partie des combattants, l'adhésion à une association n'est pas

⁶⁶ PROST Antoine, *Tome 2*, 1977, *op.cit.*, p.135.

⁶⁷ Sources ONACVG, ces associations ne sont pas que des associations d'anciens combattants de la guerre d'Algérie

proprement insignifiante et n'obéit pas au hasard⁶⁸. » L'adhésion aux associations d'anciens combattants répond-elle à des critères précis ou est-elle « le fruit du hasard » ? C'est ce questionnement qui va être mené ici, en étudiant, dans un premier temps, les critères qui semblent à l'œuvre dans le choix d'adhésion.

La proximité géographique

Le choix d'adhérer à une association n'obéit pas à un seul critère, il dépend de plusieurs facteurs et du parcours personnel de chaque adhérent.e. Cependant, on peut dégager quelques grandes tendances. Tout d'abord, on remarque que les adhérents choisissent des associations proches de leur domicile. Par exemple, X1, adhère, dès son retour, à la section de l'UNC de sa ville de naissance, Pontivy ; puis quand il déménage à Muzillac, il adhère à la FNACA de cette commune⁶⁹. Ainsi, le choix d'adhérer à une association dépend de la proximité géographique avec l'association et donc de considérations pratiques. Ce critère géographique est particulièrement important, en campagne. En effet, en milieu rural, il existe parfois une seule association d'ancien combattant, comme l'énonce Antoine Prost : « Dans les campagnes, et même les petites villes, voire dans la banlieue parisienne, on ne choisit pas d'adhérer à une association : on donne sa cotisation à l'association locale⁷⁰ ». À l'inverse, en ville, la diversité des associations conduit certain.e.s à adhérer en fonction d'autres critères, notamment politiques. Le critère géographique est pris en compte par la majorité des personnes rencontrées qui choisissent d'adhérer à l'association la plus proche de leur domicile. Toutefois, d'autres critères sont à l'œuvre lorsqu'il existe plusieurs associations au sein de la même ville ou commune et lorsqu'il s'agit d'associations telles que l'ARAC ou la 4ACG, puisque ces dernières ont moins de comités locaux et sont donc rarement les plus proches du domicile des adhérent.e.s. Le tableau ci-dessous permet, en reprenant le nombre de sections et d'adhérent.e.s par association, de s'intéresser à l'implantation de ces différentes associations dans les quatre départements bretons.

⁶⁸ PROST Antoine, *Tome 2*, 1977, *op.cit.*, p.132.

⁶⁹ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

⁷⁰ PROST Antoine, *Tome 2*, 1977, *op.cit.*, p.135.

	UNC		FNACA (2022)		4ACG ⁷¹		ARAC
	Sections	Adhérent. e.s	Sections	Adhérent. e.s ⁷²	Sections	Adhérent. e.s	Sections
Ille-et-Vilaine	220	1 100 ⁷³	15	850	1	44	X
Morbihan	75	2 942 ⁷⁴	98	4 133			X
Côtes-d'Armor	44	1 823 ⁷⁵	156	6 599			X
Finistère	91	3 990 ⁷⁶	92	5 101			X
Bretagne	430	19 755	361	16 640	1	44	X
France	Environ 3 000	Environ 300 000 ⁷⁷	Environ 3 000 ⁷⁸	238 471	Environ 20 ⁷⁹	Environ 450	Plus de 600 ⁸⁰

TABLEAU 2 : L'IMPLANTATION DES ASSOCIATIONS EN BRETAGNE

Les connaissances dans les associations

On peut voir que le choix de l'association obéit à plusieurs facteurs dont la proximité géographique, mais ce choix peut aussi être facilité par des connaissances, des proches qui adhèrent déjà à une association. En effet, le fait d'avoir des connaissances dans l'association,

⁷¹ Données transmises par le correspondant breton de la 4ACG

⁷² Données obtenues grâce au compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2022, à Locminé. Effectifs au 31/08/2022.

⁷³ Données obtenues sur le site internet de l'UNC 35, <https://unc-35.fr/> consulté le 29/03/2023. Effectifs de la fin d'année 2021.

⁷⁴ Données du compte rendu du conseil d'administration du 30 juin 2021 à Vannes. Effectifs du 17/05/2021.

⁷⁵ Données transmises par le président de l'UNC 22. Effectifs 2022.

⁷⁶ Données transmises par la secrétaire de l'UNC 29. Effectifs au 31/12/2021.

⁷⁷ Données obtenues sur le site internet : <http://www.ville-notre-dame-de-monts.fr/notre-dame-de-monts/union-nationale-des-combattants-unc>, consulté le 29/03/2023.

⁷⁸ Données obtenues sur le site internet de la FNACA, <https://www.fnaca.org/fr/> consulté le 29/03/2023.

⁷⁹ Données estimées à partir du site internet de la 4ACG, d'après la rubrique « Correspondants de régions », <http://www.4acg.org/Correspondants-de-regions> consultée le 29/03/2023.

⁸⁰ D'après un responsable de l'ARAC. L'ARAC ne communique pas sur le nombre de sections et d'adhérents

permet de la découvrir, d'en entendre parler. De plus, avoir des connaissances dans l'association aide aussi à adhérer en facilitant l'intégration. On constate l'importance de ces connaissances, à l'aide du dialogue entre deux adhérentes de la FNACA de Questembert :

« X2. Michel faisait aussi partie [d'une association d'ancien combattant] de Bouguenais, il avait des copains, des voisins sur Bouguenais. Mais je ne sais pas s'ils continuaient tellement, on n'avait pas des trucs comme on a là.

C.H. Et vous savez pourquoi vous avez décidé d'aller à la FNACA ? Il y avait une autre association que la FNACA à Questembert ?

X2. Oui mais, Michel bah, je pense qu'il était plus FNACA.

Monique. Oui et puis il connaissait plus de monde.

X2. Oui, il connaissait plus de monde qui y étaient, bah, il y avait déjà mes frères qui y étaient⁸¹. »

Le rôle des connaissances, des amis est donc important dans le choix d'adhésion, Raphaëlle Branche le souligne : « On peut adhérer à telle ou telle parce que c'est la seule présente localement ou parce qu'on y connaît quelqu'un. La sociabilité et le désir de se retrouver entre anciens priment sur l'engagement politique. Il n'est d'ailleurs pas rare d'appartenir à plusieurs associations, comme une amicale régimentaire et une association nationale⁸². » Cette appartenance à plusieurs associations ainsi que l'importance des amis dans le choix d'adhésion sont évoqués par Monique Sellier, adhérente à la 4ACG, et veuve d'un ancien appelé : « Mon mari était à l'association de la 4ACG, mais il était aussi à la FNACA. Il y a une commune à 5-6 km, il connaissait bien les gens. Je crois que c'est surtout par amitié qu'il a adhéré⁸³. » Cette influence des ami.e.s est aussi visible avec les propos de Marylise T., adhérente à la 4ACG qui écrit :

« Madeleine et Jean-Marie sont des amis de jeunesse et nous nous sommes connus dans la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne). C'est grâce à eux que j'ai eu

⁸¹ Entretien avec Monique Huguët, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

⁸² BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.298.

⁸³ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

connaissance de l'Association 4ACG, de sa détermination, de ses actions et de son livre « Guerre d'Algérie, Guerre d'indépendance ». Puis j'ai décidé d'adhérer à l'esprit qui guide ce livre et vos actions⁸⁴. »

De même, lorsque Michel Moriceau parle de son adhésion à l'ARAC, il évoque spontanément le fait que des amis l'aient invité à adhérer à l'association.

« Deux copains, un beau jour ; parce que moi je ne suis pas cocorico tous ces trucs là, ce n'est pas mon truc ; et un beau jour, ce n'est pas vieux, je suis peut-être adhérent depuis dix ans et encore, je ne sais même pas, et puis ils me disent "à l'ARAC, ça tu pourrais adhérer à l'ARAC, on cherche du monde, ce qui reste des anciens combattants", j'ai dit pas de problème. Et donc j'ai adhéré à l'ARAC⁸⁵ ».

Dans ce choix d'association, on retrouve l'importance des connaissances, des amis qui invitent à adhérer et font connaître l'association. On retrouve aussi, dans cette explication, une dimension politique avec le terme « cocorico » qui fait référence à un patriotisme dans lequel cet adhérent ne se retrouve pas et qui est plus prégnant dans certaines associations. De ce fait, des critères politiques sont aussi à l'œuvre dans le choix d'adhésion à l'association et en particulier pour l'ARAC et la 4ACG qui sont des associations qui se distinguent par la politisation de leurs adhérent.e.s, mais aussi probablement pour l'UNC par rapport à la FNACA.

Les convictions politiques

Le choix d'adhérer à une association dépend ainsi de la proximité géographique avec l'association et donc de considérations pratiques, mais aussi de l'influence de connaissances, d'ami.e.s, déjà adhérent.e.s aux associations. Toutefois, on peut voir que l'opinion politique peut aussi être un facteur majeur dans le choix de l'association d'anciens combattants. On retrouve ces différents critères avec les propos de Jean Le Duff, adhérent à l'ARAC :

⁸⁴ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.101.

⁸⁵ Entretien avec Michel et Jeanne Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

« Si bien que, après, sollicité par un copain qui était président de l'ARAC à l'époque, je dis "bah oui, l'ARAC c'est fondamentalement ce qui me convient" et donc, c'est la raison pour laquelle j'y suis. [...] ça correspondait plus à mes convictions⁸⁶. »

À travers ces propos, on retrouve le rôle des connaissances dans le choix d'adhérer à une association d'ancien combattant, mais cet adhérent évoque aussi le critère politique dans le choix de l'association. Ce critère politique est surtout évoqué par les adhérent.e.s de l'ARAC. En effet, cette association étant liée au parti communiste, ses adhérent.e.s sont politisés, et leur parcours est souvent marqué par un militantisme que l'on retrouve avec leur adhésion à des associations, au parti communiste, à des syndicats. En effet, Michel Moriceau indique que son adhésion à l'ARAC est liée à son adhésion au Parti Communiste « Bah en fait, nous, on a adhéré, parce que moi, j'ai adhéré au Parti Communiste⁸⁷ ». Ainsi, le choix de l'association d'ancien combattant peut dépendre de l'engagement politique de l'adhérent.

On peut retrouver ce critère politique dans les discours des adhérent.e.s de la 4ACG, notamment avec les propos de Christine Cordonnier : « Pour les idées, j'ai adhéré seulement pour les idées, la philosophie. Le "Contre la guerre" m'a fait tilt. Ce qui a rassemblé dans la 4ACG, c'était le choix de refuser la retraite de l'ancien appelé, de les reverser. Cette démarche, je l'ai trouvée très belle⁸⁸ ». En effet, cette association se démarque des autres associations d'anciens combattants, car elle a pour objectif de financer des projets associatifs à l'aide de la réversion de la retraite du combattant. De même, les membres de la 4ACG privilégient l'appellation « ancien appelé » et non « ancien combattant » afin d'insister sur le fait que ces derniers n'ont pas souhaité faire la guerre d'Algérie. Cette association originale attire donc des anciens appelés qui pouvaient ne pas se retrouver dans d'autres associations. On retrouve cette idée avec les propos de Gérard Martin « J'ai accepté ma pension jusqu'au jour où j'ai connu (grâce à la Confédération paysanne) les 4ACG, et j'ai adhéré. J'ai été quelques années à la FNACA; je ne m'y sentais pas à l'aise⁸⁹. » De même, Armand Fourage évoque ce sentiment d'inconfort. « Depuis une dizaine d'années, constatant une remise en question, un dénigrement systématique des accords d'Évian de mars 1962, j'ai essayé

⁸⁶ Entretien avec Jean et Andrée Le Duff, adhérent.e.s à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

⁸⁷ Entretien avec Michel et Jeanne Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

⁸⁸ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

⁸⁹ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.230.

d'alimenter la réflexion au sein de l'association d'anciens combattants à laquelle j'adhérais. Finalement, beaucoup de camarades préférant se ranger du côté des va-t-en-guerre, je leur ai notifié par écrit en 2007 mon intention de reprendre ma liberté. Par la suite, pour des raisons personnelles, j'ai choisi le statut d'ami des 4ACG, et je m'y sens beaucoup plus à l'aise⁹⁰. » À travers ces propos, on peut voir que la 4ACG accueille des adhérent.e.s attiré.e.s par les idées défendues par l'association, et permet à certain.e.s de se sentir plus à l'aise.

Avec ces discours, on peut aussi voir que certains anciens appelés décident de prendre le statut d'ami au lieu du statut d'ancien appelé au sein de l'association, traduisant ainsi le refus de certains d'être assimilés à ce statut. D'après Antoine Prost : « L'étiquette de « combattant » a probablement comporté, dans certains milieux ouvriers, des connotations militaires, voire militaristes, qui ont pu dissuader certains survivants de réclamer une carte à laquelle ils avaient droit⁹¹. » Ainsi, certains anciens appelés ont pu préférer ne pas adhérer aux associations d'anciens combattants dites classiques en raison de leurs « connotations militaires ou militaristes », ce qui a pu les amener à adhérer à la 4ACG. Le critère politique est donc à prendre en compte dans le choix d'adhésion aux associations.

Le besoin de sociabilité

Le choix de l'association d'anciens combattants dépend donc de plusieurs facteurs. Cependant, au-delà de savoir ce qui les conduit à choisir telle ou telle association, il est intéressant de se demander ce que ces derniers cherchent en devenant membre d'une association d'anciens combattants. Adhérer à une association permet de se réunir, et notamment de rencontrer d'autres anciens combattants, comme l'évoque X1.

« Au tout début, non je ne connaissais personne à la FNACA et puis j'avais entendu que ça existait, et puis je me suis dit "pourquoi je n'en ferai pas partie comme tout le monde". Et puis ça me mettait en contact avec les gens⁹². ».

⁹⁰ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.125.

⁹¹ PROST Antoine, *Tome 2. 1977, op.cit.*, p.115.

⁹² Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

Ainsi, à travers cet exemple, on peut voir, un certain conformisme avec le fait de faire « comme tout le monde » mais on peut aussi percevoir la volonté de faire des rencontres. X1 insiste sur les échanges dans les associations d'anciens combattants.

« J'ai adhéré ici à la FNACA quand je suis arrivé. J'étais déjà adhérent avant mais j'ai pris ici parce que c'était bien, surtout au début. Maintenant les gens s'intéressent moins, mais on avait des réunions, des repas chaque année et ça, ça permettait d'échanger avec les gens : "où tu étais toi ? qu'est-ce que tu as fait ?"⁹³ ».

On retrouve à travers cette phrase la volonté d'échanger sur son vécu en Algérie, de rencontrer d'autres anciens combattants. Ainsi, on peut voir l'importance de retrouver des pairs et des pairs qui ont vécu une expérience similaire, à savoir la guerre d'Algérie. En effet, les anciens appelés sont nombreux à avoir souffert du décalage entre leur expérience de guerre et la perception que leurs proches, et plus généralement, que la société avaient de la guerre d'Algérie. Nombreux sont les anciens combattants qui ont pu adhérer à ces associations pour retrouver ou rencontrer d'autres anciens appelés⁹⁴, d'autres personnes ayant vécu une expérience similaire afin de pouvoir échanger sur leur vécu ; ils ont aussi pu obtenir une certaine reconnaissance de leur expérience de guerre en adhérant à une association. On peut voir avec cette phrase de X1 que la sociabilité est un élément essentiel dans les associations puisque ce qui est vu comme positif dans les associations est le fait de se retrouver, d'organiser des repas, des réunions. Adhérer à une association peut donc avoir pour but de pouvoir échanger sur son expérience, de pouvoir rencontrer d'autres anciens combattants. En effet, les termes « on », « comme nous », montrent l'existence d'un groupe à part, celui des anciens combattants. Les membres de ce groupe seraient les seuls qui pourraient se comprendre puisqu'ils ont vécu des expériences similaires, comme on peut le voir avec les propos de X1:

« Non, c'est des gens qui n'ont pas vécu ce qu'on a vécu, non, ils ne peuvent pas comprendre. C'est comme la Dernière Guerre, ceux qui ont fait les camps d'extermination, ils en ont parlé, mais longtemps après, et puis ils n'en parlaient pas,

⁹³ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

⁹⁴ J'utilise parfois "anciens appelés" et "anciens combattants" comme synonymes pour éviter les répétitions. Toutefois, il convient de préciser que les anciens combattants, à la différence des anciens appelés, peuvent, par exemple, être des militaires de carrière. L'expression « ancien combattant » renvoie à une réalité plus large.

ou qu'avec ceux avec qui ils avaient été, bah oui bien sûr, on ne peut pas comprendre, c'est comme quelqu'un qui a une maladie, un cancer, on ne peut pas comprendre, il faut parler avec des gens qui ont vécu la même chose que toi, tu ne peux pas comprendre, on ne peut pas comprendre⁹⁵ ».

On voit, à travers ces phrases, un certain repli d'un ancien appelé sur son expérience. L'accumulation de l'expression « on ne peut pas comprendre » permet de mettre l'accent sur ce sentiment d'incompréhension ressenti par l'ancien combattant. Cet ancien appelé considère ainsi que seuls les anciens combattants peuvent comprendre son vécu. La volonté d'adhérer à une association d'anciens combattants peut être liée à une volonté d'être avec les seules personnes qui « peuvent comprendre ». Avec cette citation apparaissent aussi les difficultés concernant la transmission de la mémoire de cette guerre, sur laquelle nous reviendrons (chapitre IV). En effet, si les anciens combattants sont les seuls à pouvoir comprendre, alors il serait légitime de ne pas en parler aux « autres » et en particulier, aux enfants, petits-enfants, à l'épouse, à l'adelphie.

Les raisons financières

Un autre élément qui peut conduire à adhérer est le critère financier. En effet, les associations fournissent des aides financières et permettent généralement aux adhérent.e.s de connaître leurs droits, notamment de connaître les aides apportées par l'ONACVG, mais peuvent aussi proposer à leurs adhérent.e.s de souscrire à des retraites mutualistes. Michel Moriceau a ainsi adhéré à la FNACA pour des raisons financières, avant d'adhérer à l'ARAC.

« Oui, je suis adhérent à la FNACA parce qu'avant de quitter ma vie professionnelle, j'avais eu de la publicité, je ne sais pas par l'intermédiaire de qui. En tous les cas, il fallait faire des versements mutualistes [...] et puis après, il y a les retombées une fois à la retraite, enfin disons arrivé à l'âge de 60 ans. Tous les ans, on a donc une rente qui est versée tous les trimestres⁹⁶ ».

⁹⁵ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

⁹⁶ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

Interrogé sur sa participation aux événements de la FNACA, il répond « Je ne participe pas, à rien du tout, non, non, moi, juste, j'ai cotisé à la mutualiste, c'est tout et je ne suis pas allé chercher plus loin quoi⁹⁷ ». Ainsi, l'adhésion à une association peut avoir pour but d'accéder à des aides financières ou des informations concernant ses droits et ne pas être fait pour rencontrer des personnes ou échanger sur son expérience de guerre.

L'adhésion par solidarité

D'autres critères guidant le choix de l'association peuvent être évoqués et notamment celui de l'adhésion par solidarité. Ainsi, certains anciens appelés adhèrent, s'engagent dans les associations d'anciens combattants par solidarité envers leurs camarades blessés ou tués pendant la guerre. Raphaëlle Branche déclare à ce sujet : « Ainsi, malgré un antimilitarisme affiché et le fait qu'il dise ne pas se considérer "vraiment comme un ancien combattant", Raymond Pointu adhère à la FNACA dès 1968 et indique y rester "par solidarité avec mes camarades blessés dans leur chair ou dans leur esprit". La démarche est plus tardive pour Michel Weck, qui s'estime ancien combattant "même si je n'ai pas tiré un seul coup de fusil, [car] je suis rentré abîmé" : il adhère à la FNACA après la mort de son meilleur ami qui lui parlait souvent de l'association, "en mémoire de lui"⁹⁸. »

De même, cette solidarité, comme moteur de l'adhésion aux associations, est aussi exprimée par les veuves des anciens appelés. En effet, après la mort de leurs conjoints, des années, voire des décennies après la guerre, des veuves décident d'adhérer ou de continuer à participer aux associations. Deux raisons principales conduisent à cette adhésion : tout d'abord, les veuves peuvent adhérer en raison des liens de sociabilité, voire d'amitié avec les autres adhérent.e.s. Ensuite, la deuxième raison correspond à une volonté de rester fidèle aux actions entreprises par l'époux et pour continuer de côtoyer les personnes qui ont été proches, ou ont aidé son époux. On retrouve ces raisons avec Monique Huguet quand elle dit qu'elle a souhaité adhérer à la FNACA « par solidarité et puis pour tout ce que Pierrot a pu toucher ». Nous reviendrons sur l'adhésion des veuves d'anciens appelés dans le chapitre II.

⁹⁷ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

⁹⁸ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.295.

Le choix de l'association d'ancien combattant dépend donc de critères variés, qu'ils soient géographiques, politiques ou encore influencés par des amis. Toutefois, il convient de préciser que de nombreux anciens appelés font aussi le choix de n'adhérer à aucune association. De même, de nombreux.ses adhérent.e.s adhèrent à plusieurs associations.

3.2. Qui sont les adhérent.e.s ?

L'âge des adhérent.e.s

Pour étudier les profils des adhérent.e.s, il convient de s'intéresser aux classes d'âges représentées dans les associations d'anciens combattants. D'après le congrès national de l'ARAC de 2017, l'âge moyen des participant.e.s au congrès était de 62 ans. 56% des participants avaient entre 71 ans et 91 ans⁹⁹. De manière générale, on constate que les personnes qui participent aux événements organisés par les associations sont surtout des anciens combattants de la guerre d'Algérie et leurs épouses ou veuves. La majorité des appelés est née entre 1930 et 1942 et surtout entre 1936 et 1941, d'après Raphaëlle Branche¹⁰⁰. Selon ces chiffres, les anciens appelés ont majoritairement, en 2023, entre 81 et 93 ans. Il est plus difficile d'estimer l'âge moyen de leurs épouses, veuves, compagnes, qui sont nombreuses dans les associations d'anciens combattants. Toutefois, les épouses rencontrées avaient généralement le même âge que leurs maris ou étaient nées après la guerre entre 1945 et 1950. On peut donc estimer que la majorité des personnes actives dans les associations d'anciens combattants ont entre 70 et 90 ans. Christine Cordonnier, adhérente à la 4ACG, parle de son arrivée dans l'association en déclarant : « Quand tu arrives comme ça, tu as quand même l'impression d'une assemblée de vieux messieurs¹⁰¹. » Ainsi, malgré la présence de femmes, ce qui ressort ici, est le fait que les hommes soient majoritaires, et qu'ils soient, pour la plupart, âgés. De ce fait, le profil des adhérent.e.s des associations d'anciens combattants peut paraître relativement homogène ; ainsi, le chapitre II va permettre de

⁹⁹Commission mandats du 56ème Congrès national ARAC, Créteil : 17,18, 19 / nov. 2017. Synthèse du rapport présenté par Georges Ploteau 18/11.

¹⁰⁰BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op. cit.*, p.26.

¹⁰¹ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

s'interroger sur la composition de ces associations, et de se demander si elles sont aussi homogènes qu'elles le paraissent.

La politisation des adhérent.e.s

Les profils des adhérent.e.s des associations d'anciens combattants sont divers, notamment en termes de politisation. En effet, comme nous l'avons dit ci-dessus, les associations d'anciens combattants défendent des convictions politiques différentes. On retrouve, par exemple, l'ARAC qui est proche du parti communiste ou des associations qui se disent apolitiques. Ainsi, la politisation des adhérent.e.s varie beaucoup d'une association à l'autre. Les adhérent.e.s de la 4ACG se revendiquent contre la guerre et sont très majoritairement de gauche. Monique Sellier, adhérente à la 4ACG évoque par exemple son engagement au sein de la « confédération paysanne » ou de la « JOC » qui sont des associations généralement considérées comme de gauche. À la différence de la 4ACG, l'UNC revendique une proximité avec l'armée. On peut particulièrement le voir avec le journal de l'UNC, *La voix du combattant*, qui a une dimension militaire prononcée, visible à travers les actualités et des photographies des armées. La une de mai 2021 de *La voix du combattant* est par exemple intitulée « Rwanda, pour l'honneur de l'armée française¹⁰² ». À l'inverse, le bulletin de l'ARAC, *Le réveil des combattants*, accorde beaucoup de place aux actualités nationales ou internationales, de nombreux articles sont consacrés aux actualités politiques ou économiques.

Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, évoque son engagement politique. En effet, lorsque, Jean, son mari, est appelé en Algérie, elle est engagée contre la guerre d'Algérie : « Je faisais partie de l'union des jeunes filles de France à l'époque, qui était une association communiste, et donc on était très mobilisés, c'est évident. On avait des manifestations à Brest. Je suis venue aussi manifester à Rennes¹⁰³. » De même, Jeanne et Michel Moriceau parlent longuement de leur engagement politique, de leurs souvenirs de manifestations, de leur adhésion au parti communiste. On constate ainsi, que pour certain.e.s adhérent.e.s cet engagement dans les associations d'anciens combattants s'insère dans un ensemble plus vaste

¹⁰² Bulletin n°1865, *La voix du combattant*, mai 2021, UNC.

¹⁰³ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

d'engagement associatif, politique, syndical. Lors des entretiens avec les adhérent.e.s de la FNACA et de l'UNC, leur politisation, leurs convictions politiques n'ont pas été abordées, à la différence des adhérent.e.s de l'ARAC ou de la 4ACG. On peut ainsi dire que la politisation des adhérent.e.s varie beaucoup d'une association à l'autre, en conséquence, les profils des adhérent.e.s sont différents en fonction des associations.

Les classes sociales des adhérent.e.s

Pour faire un profil des adhérent.e.s, il est possible de s'interroger sur leur classe sociale. On peut voir que de nombreuses classes sociales sont représentées dans les associations d'anciens combattants. Les adhérent.e.s rencontré.e.s ont, en effet, des profils sociologiques différents, mais appartiennent principalement à une classe sociale moyenne ou populaire. Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, a par exemple grandi dans les quartiers de baraquement de Brest, son père était pensionné de guerre et sa mère était mère au foyer. « Employée de bureau », elle est licenciée alors que son mari est en Algérie, et qu'elle a un enfant en bas âge. Elle a alors connu une période de difficultés financières qui l'a conduit à retourner vivre chez ses parents.

« À partir du moment où je me suis retrouvée au chômage, je suis venue demeurer chez mes parents, donc j'ai essayé de trouver du travail, je n'en ai jamais retrouvé. Il faut dire que j'ai été licenciée. Ce qui s'est passé, c'est qu'ils m'ont licencié pour me remplacer par la nièce du directeur. Je travaillais depuis six ans dans cette maison et donc j'ai envoyé mon patron aux prud'hommes. J'ai gagné. Mais seulement un mois de salaire. Donc c'était un peu juste quoi. Le délégué syndical qui me défendait m'avait dit "si on va en appel à Rennes, on n'aura rien" donc je me suis résolue à en rester là, tout simplement. Donc c'est vrai que ça a été une période difficile, c'est évident¹⁰⁴. »

La guerre d'Algérie est ainsi, pour cette femme, associée à une période de souffrance, notamment liées aux difficultés financières causées par son licenciement et accentuées par le départ de son mari pour la guerre d'Algérie, il est sursitaire, et son service va durer vingt-huit

¹⁰⁴ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

mois. Ces vingt-huit mois sont donc marqués par des difficultés financières pour Andrée Le Duff mais aussi par l'absence, l'inquiétude. Après le retour de son mari de la guerre d'Algérie, les époux ont été amenés à déménager plusieurs fois puis ont emménagé à Domagné en périphérie rennaise. Andrée Le Duff est devenue bibliothécaire bénévole dans cette commune et Jean Le Duff, son époux, a poursuivi sa carrière de conseiller d'orientation.

Jeanne Moriceau¹⁰⁵ est l'épouse d'un ancien appelé qui adhère à l'ARAC, elle est, quant à elle, fille d'un garagiste. Au moment de la guerre d'Algérie, ses parents rencontrent des difficultés financières et décident alors de vendre leur garage et envisagent de partir vivre en Algérie.

« Mes parents avaient des difficultés financières, ils avaient vendu leur garage et, bon, mon père s'est retrouvé du travail, à l'époque, ce n'était pas comme maintenant, il a retrouvé du travail tout de suite. Mais il y avait, je ne sais plus qui, c'est dans ses connaissances qui disait "va donc en Algérie". Alors ça, c'était dans les années 56-57 et, moi, je m'en rappelle, on en parlait, mais je me disais "mais c'est pas vrai, c'est les Algériens qui vont travailler pour nous !" dans ma tête ça me... »

Nous reviendrons dans le chapitre IV sur le rapport des femmes d'anciens appelés à l'Algérie et aux Algérien.ne.s. Jeanne Moriceau travaille tout d'abord dans un garage puis, en tant que vendeuse, puis elle travaille pendant 22 ans « à la réception chez des notaires ». Son mari est « chargé de service et responsable des aides financières sur le département pour les allocations familiales ». Ce couple adhère à l'ARAC semble appartenir aux classes sociales moyennes supérieures.

Anne-Marie Stevant est, quant à elle, adhérente à la FNACA en tant que veuve d'ancien appelé. Fille d'exploitants agricoles, son père décède alors qu'elle a 17 ans. Ils sont quatre frères et sœurs âgés de 10 à 17 ans. Elle a notamment été assistante maternelle, puis a travaillé dans le restaurant de sa sœur. Son mari a fait toute sa carrière en tant qu'ouvrier dans une usine, « il a tout fait chez Michelin, 31 années, en 3x8, c'est dur »¹⁰⁶. X2 est aussi adhérente à la FNACA, avec son mari, ils ont vécu à Paris puis à Nantes.

¹⁰⁵ Entretien avec Michel et Jeanne Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

¹⁰⁶ Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente de la FNACA, veuve d'un ancien appelé, 28/01/2022, Questembert 56230.

« X2. À Nantes, avant, j'ai travaillé au poulailler, aux abattoirs de Bellevue, je me suis mariée, j'ai travaillé à Paris. Je travaillais dans une entreprise de travail temporaire, qui a été la première en France, dans les années 1970. Et j'y ai travaillé toute ma carrière. Michel, il était aide-soignant et après, on lui a proposé un service aux ambulances. Alors là, il était revenu aide-soignant à Nantes et puis, après, il est allé aux consultations au CHU¹⁰⁷ »

Adhérent à l'UNC, André Le Bras est chauffeur laitier pendant vingt-sept ans et travaille dans sa ferme « Oui, je faisais les deux. Oui, on avait les deux, on avait cinq six vaches, et puis des fermes, si tu peux appeler ça des fermes, c'étaient des bricoles¹⁰⁸. » Monique Sellier, adhérente à la 4ACG, évoque le fait d'être « paysans », « adhérents à la confédération paysanne ». En effet, pour Antoine Prost, dans les associations d'anciens combattants « les tendances sont identiques et jouent dans le même sens : les agriculteurs sont constamment sur-représentés¹⁰⁹ ».

Ainsi, différentes classes sociales sont représentées dans les associations d'anciens combattants, mais les personnes rencontrées sont principalement issues de classes moyennes, classes moyennes supérieures et classes populaires. Les classes sociales des adhérent.e.s sont donc variées. Toutefois, que ça soit pour l'ARAC, l'UNC, la FNACA, la 4ACG ou n'importe quelle autre association d'anciens combattants, on peut distinguer les comités situés en milieu urbain de ceux qui sont situés en milieu rural. Ainsi, les profils des adhérent.e.s varient en fonction du lieu de vie, par exemple, la présence d'agriculteurs ou d'enfants d'exploitants agricoles est évidemment beaucoup plus forte dans des comités comme celui de la FNACA de Questembert que dans le comité rennais de l'ARAC.

Les profils des adhérent.e.s sont, en conséquence, divers, tant d'un point de vue de la politisation que de leurs milieux sociaux. Les profils des adhérent.e.s peuvent varier d'une association à l'autre, même si les différences sont assez limitées. On retrouve, en effet, des adhérent.e.s de toutes classes sociales dans les associations et généralement les adhérent.e.s sont issu.e.s d'une même génération. Cependant, la politisation des adhérent.e.s peut quant à

¹⁰⁷ Entretien avec Monique Huguët, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

¹⁰⁸ Entretien avec André Le Bras, adhérent à l'UNC, 18/06/2021, Nivillac, 56130.

¹⁰⁹ PROST Antoine, *Tome 2*, 1977, *op. cit.*, p.129.

elle beaucoup varier d'une association à l'autre, en fonction de la ligne politique de chaque association. Ainsi, le critère politique fait partie des facteurs qui guident le choix d'adhésion à une association d'anciens combattants.

En définitive, les associations d'anciens combattants, sont des associations aux multiples rôles qui se sont ouvertes aux anciens appelés en Algérie, voire sont nées pour accueillir cette nouvelle « génération du feu ». Le milieu associatif combattant est marqué par une grande diversité, les associations sont nombreuses et très différentes les unes des autres. Elles ont, en effet, des objectifs différents, des convictions politiques qui sont parfois à l'opposé. Elles ont ainsi pu s'affronter sur certaines questions, dont une en particulier qui est le choix de la date de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Cette date du 19 mars a, effectivement, provoqué de nombreux débats. Les associations étant très diverses, les critères d'adhésion sont variés : critère politique, financier, géographique... Les profils des adhérent.e.s peuvent, comme nous venons de le voir, être différents d'une association à l'autre en termes de politisation ou de milieu social. Toutefois, ces différences entre associations d'anciens combattants peuvent être nuancées puisque l'on constate, à travers les entretiens, que certain.e.s adhérent.e.s ne font pas de distinction entre associations en utilisant fréquemment l'expression « avec les Anciens d'Algérie », comme s'ils dépassaient le cadre de leur association pour évoquer cette identité « d'ancien d'Algérie ». Les profils des adhérent.e.s aux associations d'anciens combattants peuvent aussi apparaître comme relativement homogènes, puisque la majorité appartient à une même classe d'âge, et que beaucoup sont des anciens appelés de la guerre d'Algérie. Néanmoins, d'autres adhérent.e.s sont actifs et actives dans les associations d'anciens combattants, comme les épouses ou les veuves d'anciens combattants, et aussi parfois les orphelin.e.s de guerre. Ainsi, ces profils sont plus variés qu'il n'y paraît et les femmes sont aussi actives dans ce milieu associatif combattant. Samuel André-Bercovici déclare : « Si lors de ces cérémonies [commémorations], de nombreux anciens combattants se rassemblent, tous n'ont pas combattu lors de ces batailles. En effet, ce groupe est constitué d'individus aux parcours et origines hétérogènes¹¹⁰. » C'est à ces « parcours et origines hétérogènes » que nous allons maintenant nous intéresser en étudiant le rôle et la place des adhérentes dans ces associations.

¹¹⁰ ANDRÉ-BERCOVICI Samuel, *Les anciens combattants dans l'Algérie coloniale : les associations d'anciens combattants et l'Algérie française (1942-1962)*. Histoire, 2014.

Chapitre II

Les femmes dans les associations d'anciens combattants

« Au théâtre de la mémoire, les femmes sont ombre légère¹. »

Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, 1930.

Dans l'ouvrage *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Michelle Perrot s'interroge sur le silence du récit historique concernant l'histoire des femmes. Cette dernière déclare « Certes, l'irruption d'une présence et d'une parole féminines en des lieux qui leur étaient jusque-là interdits, ou peu familiers, est une innovation du dernier demi-siècle qui change l'horizon sonore. Il subsiste pourtant bien des zones muettes et, en ce qui concerne le passé, un océan de silence, lié au partage inégal des traces, de la mémoire et, plus encore, de l'Histoire, ce récit qui, si longtemps, a "oublié" les femmes, comme si, vouées à l'obscurité de la reproduction, inénarrable, elles étaient hors du temps, du moins hors événement². » Il existe donc un silence de l'histoire pour ce qui est de l'histoire des femmes. Ce silence est aussi présent dans l'histoire du milieu associatif combattant. En effet, bien que présentes dans ce milieu, les femmes semblent être invisibilisées.

Les associations d'anciens combattants correspondent-elles à un « monde d'hommes » où la présence de femmes est rare ou au contraire, les femmes y sont-elles présentes et actives ? Quels sont les statuts que peuvent avoir les femmes dans ces associations ? Qui sont les femmes participant ou adhérant à ces associations ? Il s'agit, ici, de s'intéresser à la place des femmes dans le milieu associatif combattant, et notamment aux rôles et places des épouses, mais aussi des veuves d'anciens combattants.

¹ PERROT Michelle. *Les femmes ou les silences de l'histoire*. Paris, Nouvelle édition. Flammarion, 2020, p.47.

² *Ibid.*, p.17.

1. La place des femmes dans les associations d'anciens combattants

1.1. Les associations d'anciens combattants : un « monde d'hommes » ?

En 2010, dans *Cahiers du genre*, Emmanuelle Prévot écrit « Si "la guerre est, en fait, l'activité la plus rigoureusement "sexuée" que connaisse l'humanité en raison de l'interdépendance entre la guerre, la virilité et l'homme " (Ehrenreich 1999, p. 142), le militaire est un homme dans la mesure où chaque homme est potentiellement un guerrier. En ce sens, la féminisation des armées et plus tard la "féminisation de la guerre" déstabilisent l'identité masculine dans ce qu'elle a de plus ancré d'un point de vue social, historique et intime³ ». Cette citation résume le lien entre l'homme et l'armée. Malgré la féminisation des armées, la participation de femmes militaires aux guerres reste perçue comme un fait marginal, « brouillant l'ordre de la différence entre les sexes⁴ » d'après Luc Capdevila. De la même manière que la figure du militaire, la figure de l'ancien combattant est associée au masculin. Le monde associatif combattant serait donc « un monde d'hommes ». Pourtant, des femmes sont aussi présentes dans les associations d'anciens combattants. Nous pouvons alors nous questionner sur la proportion d'adhérente et adhérent dans les associations.

Les chiffres sur la participation des femmes aux associations d'anciens combattants peuvent être difficiles à obtenir. En effet, les associations ne communiquent pas nécessairement sur ces données. De plus, les femmes ont rarement des responsabilités et n'ont pas toujours le statut d'adhérentes ; de ce fait, elles ne sont pas toujours comptabilisées, prises en compte dans les archives associatives. Pour obtenir des résultats quant à la proportion des femmes dans les associations, il est possible, premièrement, de se rendre aux événements et de constater si les femmes sont présentes. On peut ainsi voir que des femmes sont présentes lors des différents événements. Par exemple, à l'occasion du centenaire de Célestin Perrigault, résistant de la Seconde Guerre mondiale, l'ARAC avait organisé un événement où se

³ PRÉVOT Emmanuelle, « Féminisation de l'armée de terre et virilité du métier des armes », *Cahiers du Genre*, 2010/1, n° 48, p. 81-101.

⁴ CAPDEVILA Luc, 2017, *op.cit.*, p.9.

trouvaient cinq femmes et onze hommes⁵. Ainsi, on constate bien la présence de femmes et notamment d'adhérentes.

Il est également possible d'interroger les responsables d'associations afin de connaître le nombre d'adhérent.e.s. Une discussion avec le trésorier et le président de la FNACA de Questembert ont permis d'obtenir des chiffres quant au nombre d'adhérent.e.s. D'après ces chiffres, ce comité comptait, en 2020, 78 adhérents (anciens combattants et sympathisants) et 25 adhérentes (veuves d'anciens combattants)⁶, puis en 2022, cette section comptait 64 adhérents et 32 adhérentes⁷. De même, une discussion avec le président de l'ARAC 35, a permis de savoir que ce comité est composé de 120 membres, dont 34 adhérentes. Les adhérentes représentent donc plus de 28% des membres de ce comité. À l'échelle nationale, les adhérentes représentent, d'après le président, 30 % des membres⁸. Le président de l'ARAC 35 a aussi déclaré que ce n'était pas assez, car les « femmes ont aussi été impliquées dans les guerres ».

On peut aussi constater la présence de femmes grâce à la lecture d'articles de presse sur les événements organisés par ces associations. Par exemple, un article sur l'assemblée générale de l'UNC de Missillac en janvier 2016, évoque la présence de femmes lors de cette assemblée générale. En effet, l'article relate les propos du président « Le président a déclaré l'assemblée ouverte. Après avoir présenté les vœux pour l'année 2016. Cette année, il y a cinq nouveaux adhérents : Mme Gougeon et Mme Gicquiaud, M. Adnet, M. Charpentier et M. Tendron. Nous avons également une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés cette année 2015⁹. » Cet article permet ainsi de mentionner la présence, mais aussi l'adhésion de femmes à ce comité. De plus, la photographie qui illustre ce texte, donne à voir la présence de femmes dans cette section locale¹⁰.

⁵ Observation participante lors du centenaire de Célestin Perrigault, le 30/11/2021 à Rennes 35000, invitation de l'ARAC 35.

⁶ Observation participante lors de l'Assemblée générale de la FNACA de Questembert 56230, 23/10/2021.

⁷ Participation à l'assemblée générale de la FNACA de Questembert, 56230, 19/11/2022.

⁸ Échange avec Georges Ploteau, président ARAC 35, Rennes, 35000, 18/11/2022.

⁹ Blog Info locale, Ouest France, sur l'assemblée générale de l'UNC, le 14 janvier 2016, à Missillac.

<https://infocale.ouest-france.fr/associations/unc-union-nationale-des-combattants-276758/article-missillac-assemblee-generale-unc-21299> consulté le 06/01/2023.

¹⁰ Voir <https://infocale.ouest-france.fr/associations/unc-union-nationale-des-combattants-276758/article-missillac-assemblee-generale-unc-21299>.

De même, les articles, bulletins ou autres archives associatives insistent parfois sur la présence de femmes. Ainsi, un rapport de l'ARAC datant de novembre 2017, permet d'obtenir des chiffres concernant les délégué.e.s présent.e.s. D'après ces chiffres, les « déléguées femmes » étaient 55 contre 149 « délégués hommes ». Les femmes représentaient donc 27% des délégué.e.s présent.e.s. Le rapport précise ensuite, « Nous sommes encore loin de la parité numérique hommes/femmes, cependant compte tenu du caractère de nos associations, la participation féminine à l'ARAC s'accroît. Il faut continuer à ce que la place des femmes augmente dans notre Association¹¹. » De même, le bulletin de *L'Ancien d'Algérie* de mai 2011 évoque la présence d'adhérentes et l'existence d'un comité de la FNACA destiné aux femmes « Aussi, afin de n'oublier personne dans nos remerciements, un grand merci à tous les participants de tous les comités FNACA du Val-de-Marne, merci à toutes les femmes, compagnes et aussi veuves, et un merci spécial aux adhérentes de l'association Femmes FNACA 94¹² » L'association Femmes FNACA 94 est une association créée en 1999 et dissoute en 2014 regroupant les femmes de la FNACA du Val-de-Marne et œuvrant pour « la cause des épouses veuves ou compagnes des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie 1952 - 1962¹³ ». Ainsi, on peut voir que les femmes sont présentes dans ce milieu associatif et cette présence a pu donner lieu à la formation de sections destinées aux femmes. Les sections sont « des établissements secondaires de l'association. Elles ne disposent pas de la personnalité juridique et n'ont aucune autonomie par rapport au "siège" ; les antennes fonctionnent donc sous l'entière responsabilité de l'association et de ses dirigeants¹⁴. » FNACA 94 est donc une antenne de la FNACA, créée pour accueillir les compagnes ou veuves d'anciens combattants.

Les femmes sont aussi évoquées dans les bulletins des associations. Par exemple, sur les 68 bulletins de *L'Ancien d'Algérie* publiés entre 2010 et 2016, le terme « femme » a été cité 442 fois, le terme « adhérente » est revenu 60 fois, « épouse » a été cité 255 fois et il y a 620 occurrences du mot « veuve ». Néanmoins, il convient de rappeler que la fréquence de ces termes dans les bulletins ne signifie pas que les femmes sont présentes dans les associations. De plus, le mot « adhérente » peut être cité pour parler « d'association adhérente

¹¹ Commission mandats du 56^e Congrès national ARAC, Créteil : 17,18, 19 / nov. 2017.

¹² Bulletin n°497 de *L'Ancien d'Algérie*, mai 2011, FNACA.

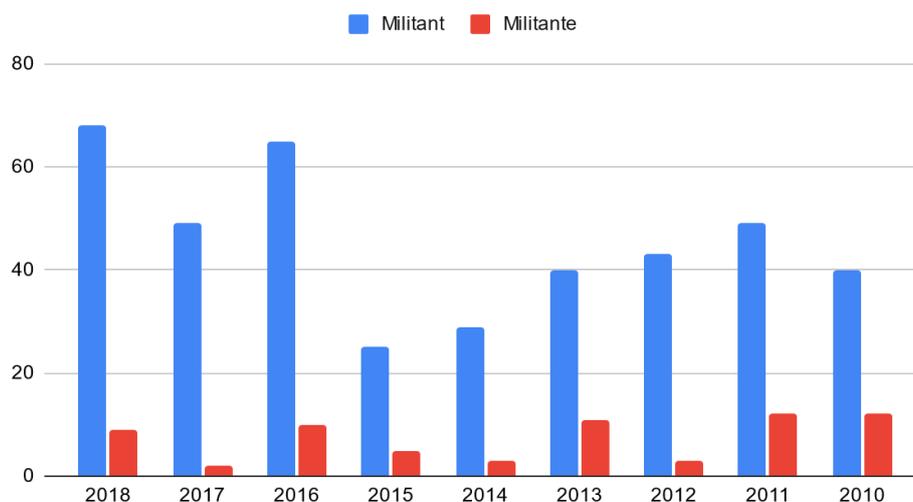
¹³ « Femmes de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie du Val de Marne, "Femmes FNACA 94" » disponible sur le site internet de assoce : <https://assoce.fr>, consulté le 20/01/2023.

¹⁴ « L'association loi 1901, outil idéal pour la mise en réseau », publié le 22/04/2019, consulté sur <https://association1901.fr> le 09/02/2023.

» par exemple. Ainsi, cela ne fait pas toujours référence à des femmes adhérant aux associations. En outre, la fréquence de ces termes est à mettre en parallèle avec ce qui pourrait être leur équivalent masculin. Par exemple, en 2010, « adhérente » a été cité 8 fois contre 269 occurrences pour « adhérent ». Dans son journal, l'ARAC privilégie l'usage de « militant » ou « militante » et non « adhérent » ou « adhérente ». En 2018, « militante » a été cité neuf fois dans les bulletins *Le réveil des combattants* contre 68 occurrences du terme « militant » sur cette même année¹⁵. Ainsi, on peut voir que les mots « adhérent » « adhérente » ou « militant » « militante » qui permettent d'évoquer les membres des associations sont rarement féminisés, le masculin est utilisé pour englober les adhérent.e.s. Ce graphique reprend les récurrences des termes « militant » et « militante » dans les bulletins de l'ARAC entre 2010 et 2018. Sur cette période, « militant » a été cité de 3 à 24 fois plus que « militante ». En moyenne, le terme « militant » est cité 8 fois plus que « militante ». Cette absence de féminisation des termes que l'on retrouve dans les bulletins des différentes associations participent à l'invisibilisation de la participation des femmes à ces associations.

¹⁵ Ces données sont obtenues à partir de recherches lexicales effectuées sur l'ensemble des bulletins publiés du journal de l'ARAC *Le réveil des combattants*, soit de 2010 à 2021. Disponibles en ligne sur <http://www.le-reveil-des-combattants.fr/numero.html>.

Récurrence "Militant" et "Militante" (ARAC)



1. Analyse de l'apparition des termes « militant » et « militante » entre 2010 et 2018, *Le Réveil des combattants*

GRAPHIQUE 1 : FÉMINISATION DES TERMES DANS LES BULLETINS ASSOCIATIFS¹⁶

À l'inverse, les associations soulignent parfois la présence des femmes en féminisant les termes et en s'adressant aussi aux femmes. Par exemple, le bulletin du 5 octobre 2017 de l'ARAC Ille-et-Vilaine indique « Madame, Monsieur, Chers camarades et amis, Il nous faut, à présent, nous réunir [...] Vous êtes invité(e)s à participer et donner votre point de vue, vos suggestions : à notre Réunion ARAC d'Ille-et-Vilaine¹⁷. » On constate donc une certaine prise en compte de la participation des femmes dans les associations.

Les échanges avec les adhérent.e.s permettent aussi de connaître leurs avis sur la présence et la participation des femmes dans le milieu associatif combattant. Lors de cet

¹⁶ Graphique réalisé à partir des fréquences d'apparition (par année) des termes « militant » et « militante » pour l'ensemble des bulletins *Le réveil des combattants* de 2010 à 2018. Lire : Dans les bulletins *Le réveil des combattants*, le terme « militant » apparaît plus de 60 fois en 2016 contre 10 occurrences pour « militante » la même année.

¹⁷ Bulletin N° 17, 5 octobre 2017, ARAC Ille-et-Vilaine

échange, Andrée Le Duff et son époux, Jean, ancien appelé en Algérie, se questionnent sur la place des femmes dans les associations d'anciens combattants.

« Jean. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de femmes dans les autres associations d'anciens combattants

Andrée. Bah déjà nous, on n'est pas nombreuses

Jean. Oui et puis il y a quelques manifestations auxquelles on a participé chacun à notre manière, mais je ne pense pas que les femmes... c'est une affaire d'hommes les associations d'anciens combattants. Même ma grand-mère n'a jamais été dans une association

Andrée. Bah ma mère non plus, mon père était à la FNCR mais ma mère, elle participait aux voyages, aux repas, elle l'accompagnait. [...] C'est ce que je disais, quand on se retrouve après l'assemblée générale, en fait, on ne parle pas de la guerre

Jean. Non bah, oui, bah l'assemblée suffit. Il y a aussi les effets des représentations sociales, les femmes c'est fait pour s'occuper des gosses, pas pour faire la guerre

Andrée. Ce sont les hommes qui mènent la barque, c'est toujours le cas en grande partie¹⁸. »

Ainsi, ces propos montrent la présence de femmes dans ces associations, mais ces femmes sont toutefois minoritaires et au-delà de leur nombre, ce couple précise le fait que ce milieu associatif est un toujours perçu comme un « monde d'hommes » puisque lié à la guerre.

1.2. À quels événements les femmes participent-elles ?

La participation des femmes lors des assemblées générales

¹⁸ Entretien avec Jean et Andrée Le Duff, adhérent.e.s à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

Les femmes sont présentes dans la majorité des événements d'après les résultats de l'enquête de terrain. En effet, les femmes et notamment les épouses et veuves d'anciens combattants sont présentes lors des assemblées générales, des commémorations. Par exemple, la FNACA de la ville de Questembert organise une assemblée générale tous les ans où sont convié.e.s tous les adhérent.e.s. Une observation participante réalisée en octobre 2021 lors de cette assemblée générale¹⁹, a permis de constater la présence de nombreuses femmes. En effet, la plupart des hommes (très majoritairement des anciens appelés) sont accompagnés de leurs épouses et des veuves d'anciens combattants sont aussi présentes. La présence des femmes lors des différents événements organisés par les associations d'anciens combattants est également rendue visible dans les articles de presse, par exemple, à l'aide de photographies.

Néanmoins, des photographies, comme lors de l'assemblée générale de l'UNC de Caussade²⁰, montrent, à l'inverse, que les femmes sont absentes ou très minoritaires dans cette assemblée. Cette absence peut être liée au fait que ce comité ne compte pas d'adhérentes ou compte moins d'adhérents et par conséquent moins d'adhérentes. Les femmes peuvent aussi être absentes de la photographie, mais présentes lors des événements. Aussi, on peut se demander si les femmes sont moins présentes, car il s'agit d'un comité de l'UNC. En effet, contrairement à l'ARAC ou la 4ACG, l'UNC est marquée par sa proximité avec l'armée, le monde combattant, ce qui pourrait restreindre l'accès des femmes à l'association qui pourraient ne pas se sentir légitimes ou concernées. De plus, les valeurs de l'UNC sont marquées par un certain conservatisme, ce qui peut conduire à la mise à l'écart des femmes dans cette association d'ancien combattant qui serait, par définition, un « monde d'hommes ».

La participation des femmes aux commémorations

Les femmes sont ainsi présentes lors de nombreux événements. On peut citer les commémorations, (notamment celles du 11 novembre, du 19 mars) puisque ces événements rassemblent de nombreux adhérent.e.s et sympathisant.e.s. Ces commémorations étant

¹⁹ Observation participante lors de l'Assemblée générale de la FNACA de Questembert 56230, 23/10/2021.

²⁰ Voir « Caussade. Assemblée générale de l'UNC », ladepeche.fr, publié le 16/12/2019, consulté le 23/02/2023 sur <https://www.ladepeche.fr/2019/12/16/assemblee-generale-de-lunc.8607358.php>.

ouvertes au public, elles ne concernent pas seulement les adhérent.e.s aux associations d'anciens combattants. On retrouve de nombreuses femmes, de nombreuses épouses d'appelés lors de ces événements, mais aussi d'autres proches qui ne prennent généralement pas part aux autres événements organisés par les associations. En effet, lors des assemblées générales, les personnes présentes sont les adhérent.e.s, et donc principalement des anciens appelés, des épouses et des veuves d'anciens combattants. On constate donc une certaine homogénéité du public présent. Au contraire, lors des commémorations, par exemple lors du 19 mars à Questembert²¹, le public est beaucoup plus hétérogène. On constate la présence d'élus, de journalistes, mais aussi la présence d'enfants d'anciens appelés. En effet, lors de cette commémoration, la fille d'un ancien appelé était présente, notamment pour accompagner son père qui recevait une décoration militaire. Cette dernière, a déclaré avoir été émue par la cérémonie. Les commémorations permettent donc d'inclure et de toucher un public plus large, elles sont marquées par la présence de personnes qui ne connaissent pas les associations d'anciens combattants et n'ont pas l'habitude de participer aux événements organisés par ces associations. On peut aussi citer l'exemple d'un ancien appelé venu à la commémoration. Ce dernier a été accompagné jusqu'au cimetière par sa petite fille et a déclaré ensuite « ma petite fille, elle n'y connaît rien à ça. À la guerre d'Algérie. Je lui ai raconté des trucs là, mais elle n'y connaît rien²² ». Ainsi, le fait de se rendre à cette commémoration, a peut-être permis à l'ancien appelé de transmettre à sa petite fille certaines anecdotes à propos de son expérience de guerre en Algérie. Toutefois, ces propos mettent l'accent sur une idée qui revient souvent. Les anciens appelés expriment, en effet, fréquemment leur impression de ne pas être compris, que leur expérience de guerre ne soit pas écoutée, ou ne fasse pas l'objet d'un intérêt particulier de la part des jeunes générations et de leurs proches. Cette impression, qui traduit une certaine incompréhension et un conflit intergénérationnel, contribue certainement à un repli des anciens appelés, et à un manque de transmission de leur expérience de guerre en Algérie. Les commémorations peuvent, cependant, faciliter la transmission de l'expérience de guerre et inclure davantage les parentes d'anciens appelés que d'autres réunions plus fermées au public.

²¹ Observation participante lors des commémorations du 19/03/2022 à Questembert 56230, invitation de la FNACA.

²² Participation aux commémorations du 19/03/2022 à Questembert 56230, invitation de la FNACA.

La présence des femmes lors des voyages des associations

Ainsi, on peut voir que des femmes et notamment des parentes d'anciens appelés participent à la majorité des événements organisés par des associations d'anciens combattants. De même, les épouses et les veuves d'anciens appelés peuvent aussi participer aux voyages organisés par certaines associations. Les sections locales de la FNACA proposent par exemple à leurs adhérent.e.s des voyages²³.

Des femmes sont donc présentes lors des différents événements organisés par les associations d'anciens combattants, que ce soit des assemblées générales, des repas, des commémorations ou encore des voyages. Des femmes sont, de ce fait, présentes et actives dans les associations d'anciens combattants, mais il convient de s'interroger sur leurs profils, et les statuts qu'elles ont dans ces associations.

1.3. Quels statuts ont les femmes dans les associations d'anciens combattants ?

Les statuts au sein des diverses associations

Le statut des femmes dans les associations d'anciens combattants varie beaucoup d'une association à l'autre. D'après le site internet de la FNACA²⁴, les personnes pouvant adhérer sont « tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation ». Ces conditions permettent, de ce fait, aux femmes d'adhérer à cette association en tant que victimes de guerre, veuves d'anciens combattants ou anciennes combattantes. En effet, la fille ou l'épouse ne peut adhérer en sa qualité de fille ou d'épouse, mais elle le peut si elle est orpheline de guerre ou veuve d'anciens combattants. Interrogé sur la raison pour laquelle les femmes n'adhèrent pas

²³ Voir par exemple « Fnaca. Une journée de retrouvailles », *Le Télégramme*, publié le 15 septembre 2015, consulté le 25/02/2023 sur <https://www.letelegramme.fr/morbihan/questembert/fnaca-une-journee-de-retrouvailles-15-09-2015-10774632.php>.

²⁴ Site internet de la FNACA : <https://www.fnaca.org/fr/fnaca/la-fnaca>.

en tant qu'épouses, le président de la FNACA de Questembert a expliqué qu'il ne pouvait y avoir qu'un.e adhérent.e par foyer²⁵. Ainsi, l'adhérent est l'ancien appelé et après la mort de ce dernier, la veuve peut acquérir le statut d'adhérente.

De la même façon, l'UNC est une association à laquelle les femmes peuvent adhérer en tant que veuve de guerre ou veuve d'un ancien combattant. Les femmes peuvent aussi adhérer si elles sont orphelines de guerre ou pupilles de la nation ainsi que victimes civiles ou si elles sont comprises dans la catégorie « ascendants de militaires ou de civils morts pour la France²⁶ ». Les anciennes combattantes peuvent aussi adhérer à l'UNC. Sur le site internet de l'UNC, on peut voir une distinction entre deux catégories de membres : les « membres actifs » et les « membres associés ». Dans la première catégorie, on retrouve les ressortissants de l'ONACVG, mais aussi « Toute personne civile ou militaire engagée, appelée ou réserviste contribuant ou ayant contribué à la défense de la France, ou s'y étant préparée, sans avoir pour autant été engagée dans une opération militaire²⁷ » et « Toute personne participant ou ayant participé à la défense ou à la protection des vies et/ou des biens des Français²⁸ ». Ainsi, des femmes peuvent adhérer sous ces conditions, néanmoins, ces profils ne seront pas au cœur de cette étude. En effet, cette recherche porte principalement sur la relation que les femmes de l'entourage des anciens appelés, et particulièrement les épouses, entretiennent avec les associations d'anciens combattants et avec la mémoire de la guerre d'Algérie. La deuxième catégorie, « membres associés » est composée de « Toute personne qui, ne satisfaisant pas aux conditions ci-dessus décrites, partage les valeurs de l'UNC et qui, en raison de ses attaches familiales ou amicales, ou de ses compétences, souhaite contribuer à la réalisation des buts de l'UNC. Les membres associés ont les mêmes droits et devoirs que les membres actifs, excepté les droits relatifs à la qualité de ressortissant de l'ONACVG²⁹ ». Cette phrase traduit donc la volonté de cette association de s'ouvrir à d'autres profils. L'expression « ses attaches familiales » peut faire référence aux épouses, enfants, petits-enfants, frères et sœurs d'anciens appelés, qui peuvent ainsi adhérer à cette association en tant que membre associé et profiter des mêmes droits que les ancien.ne.s combattant.e.s. Il est intéressant de se questionner sur ces conditions d'adhésion et de savoir si ces conditions qui paraissent souples se traduisent par la présence d'un plus grand nombre de femmes adhérentes au sein de cette

²⁵ Participation à l'Assemblée générale de la FNACA de Questembert 56230, 23/10/2021.

²⁶ Site internet de l'UNC, Qui peut adhérer ? : <https://www.unc.fr/rejoignez-nous/qui-peut-adherer-a-l-unc>.

²⁷ Site internet de l'UNC, Qui peut adhérer ? : <https://www.unc.fr/rejoignez-nous/qui-peut-adherer-a-l-unc>.

²⁸ Site internet de l'UNC, Qui peut adhérer ? : <https://www.unc.fr/rejoignez-nous/qui-peut-adherer-a-l-unc>.

²⁹ Site internet de l'UNC, Qui peut adhérer ? : <https://www.unc.fr/rejoignez-nous/qui-peut-adherer-a-l-unc>.

association. En effet, la possibilité d'adhérer à une association est à distinguer de la présence réelle de femme dans ces associations et surtout de la présence d'adhérentes.

De la même manière que l'UNC, d'autres associations rendent possible l'adhésion des épouses d'anciens combattants. C'est le cas de l'ARAC. Ainsi, Andrée Le Duff, épouse d'un ancien appelé, est adhérente à l'ARAC, son mari est aussi adhérent à cette association ; il peut en conséquence y avoir plusieurs adhérent.e.s dans un même foyer. Les épouses peuvent adhérer, de même que les veuves. Il est aussi possible d'adhérer à cette association en tant que « descendants directs³⁰ » d'anciens combattants, de victimes militaires et victimes civiles de guerre ou en tant que sympathisant.e.

La 4ACG est aussi une association à laquelle les épouses des anciens combattants peuvent adhérer. Au sein de cette association, il existe deux statuts différents : les membres amis et les membres adhérents. Les conditions pour être membre adhérent sont décrites par l'association « Sont membres adhérents les anciens appelés, rappelés, ou engagés pendant la guerre d'Algérie, titulaires de la carte du combattant, qui adhèrent à la Charte des valeurs et objectifs de l'association, et reversent la totalité de leur retraite du combattant, constituant la cotisation annuelle, à l'association³¹ ». De même, la 4ACG précise que les membres amis sont des personnes « qui adhèrent à la Charte des valeurs et objectifs de l'association, et versent une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par l'assemblée générale³² ». Ainsi, dans cette association, les personnes avec le statut d'adhérent sont des anciens appelés ou engagés de la guerre d'Algérie, mais les personnes avec le statut d'ami.e.s n'ont pas nécessairement de lien avec le monde combattant, elles peuvent être veuves, épouses ou filles d'anciens appelés, mais ces personnes peuvent aussi être des sympathisant.e.s sans lien avec le milieu combattant. Avec ce statut d'ami.e, il est possible pour les épouses d'adhérer à la 4ACG, d'être adhérente à part entière. Toutefois, ces deux statuts : adhérents et ami.e.s n'ont pas toujours été à égalité. C'est ce que Christine Cordonnier explique après avoir été interrogée sur la possibilité pour les épouses d'adhérer à la 4ACG :

³⁰ Site internet de l'ARAC 51 : http://www.arac51.com/html_cible/statuts_marne1.html.

³¹ Statuts de la 4acg, article VI, disponibles sur [4acgweb](#), mis en ligne le mardi 23 mars 2010, consulté le 06/01/2023

³² Statuts de la 4acg, article VI, disponibles sur [4acgweb](#), mis en ligne le mardi 23 mars 2010, consulté le 06/01/2023

« En tant qu'amie oui [une épouse peut adhérer]. La 4ACG ce sont les anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre. Donc au départ, il y avait deux collèges : le collège des anciens appelés et le collège des amis, et les amis ne pouvaient pas avoir de fonctions dans le bureau. Et depuis quelques années, depuis 2 ou 3 ans, les amis ont la même place que les anciens appelés et pour la première fois dans l'histoire de la 4ACG le président qui a été élu en mars dernier, qui est un homme, n'est pas un ancien appelé, c'est un ami³³. »

Ce changement qui permet aux adhérents et aux ami.e.s d'avoir les mêmes droits dans l'association facilite aussi une égalité entre hommes et femmes puisque les adhérents sont uniquement des anciens appelés, rappelés ou engagés de la guerre d'Algérie et donc des hommes, alors que les ami.e.s peuvent être des épouses ou, par exemple, des veuves d'anciens appelés.

Il est ainsi possible de synthétiser ces différents critères d'adhésion à ces trois associations, pour permettre de répondre à la question « qui peut adhérer » ?

³³ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

ARAC	UNC	FNACA	4ACG
Ancien.ne.s combattant.e.s	Ancien.ne.s combattant.e.s : 39/45 ; Indochine ; AFN	Ancien.ne.s combattant.e.s : AFN	Ancien.ne.s combattant.e.s : AFN
Veuves et orphelin.e.s de guerre	Veuves et orphelin.e.s de guerre	Veuves de guerre, ascendants et orphelin.e.s	Ami.e.s =sympathisant.e.s (épouse, veuve, orphelin.e.s de guerre)
Veuves d'anciens combattants (1)	Veuves d'anciens combattants	Veuves d'anciens combattants	
Sympathisant.e.s	Sympathisant.e.s	Sympathisant.e.s	
Épouse d'appelés	Épouse d'appelés		
	Militaires de carrière : OPEX ; "Soldats de France (policiers, pompiers, appelés du contingent, militaires non titulaires du TRN)"		

(1) Ici « veuve d'ancien combattant » renvoie aux veuves d'anciens combattants dont le mari est décédé après la guerre, à la différence des veuves de guerre

TABLEAU 3 : QUI PEUT ADHÉRER AUX ASSOCIATIONS ?

	Les épouses d'anciens combattants peuvent adhérer (1)	Les veuves d'anciens combattants peuvent adhérer (2)
ARAC	OUI	OUI
FNACA	NON	OUI
UNC	OUI	OUI
4ACG	OUI	OUI

(1) ou plus généralement épouse de titulaire de la carte du combattant ou de bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

(2) De la même manière que les épouses, ici les veuves d'anciens combattants sont concernées, mais plus généralement les veuves de titulaire de la carte du combattant et les bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre

TABLEAU 4 : RÉCAPITULATIF DE LA POSSIBILITÉ D'ADHÉRER POUR LES VEUVES ET ÉPOUSES D'ANCIENS COMBATTANTS

Les profils des adhérentes

En étudiant les associations d'anciens combattants, il est possible de voir que des femmes participent ou adhèrent à ces associations. La majorité de ces femmes sont des épouses ou des veuves d'anciens combattants. D'après les statistiques effectuées par l'ONACVG, les veuves d'anciens combattants représentent 33% des deux millions de ressortissant.e.s de cet office en 2020. Cela ne veut pas dire qu'elles représentent un tiers des membres des associations, mais ces chiffres montrent qu'elles sont particulièrement nombreuses. Toutefois, les veuves et épouses d'appelés ne sont pas les seules femmes participant aux associations d'anciens combattants. En effet, des femmes adhèrent ou participent aussi en ayant d'autres liens avec le monde combattant. On peut ainsi citer les anciennes combattantes, les victimes de guerre dont notamment les pupilles de la nation. En effet, Christine Cordonnier, adhérente à la 4ACG, est la fille d'un appelé tué pendant la guerre d'Algérie. Ainsi, les femmes peuvent être présentes dans une association en tant qu'épouses, veuves, mais aussi filles d'ancien appelé. Une discussion avec le président de l'ARAC 35 a

permis de connaître les profils des adhérentes. D'après cet échange, les adhérentes de l'ARAC 35 sont « 12 veuves d'anciens combattants, 3 orphelines de guerre, 1 ascendante, 12 épouses d'anciens combattants ou victimes de guerre, 6 sympathisantes³⁴ ». On constate donc une importante diversité en termes de profils des adhérentes dans certaines associations.

Femmes rencontrées	Lien avec le monde combattant	Adhérente ?	Quelle association ?
Jeanne Moriceau	épouse d'ancien appelé	n'adhère pas mais participe	ARAC 35
Andrée Le Duff	épouse d'ancien appelé	adhérente	ARAC 35
Anne-Marie Stevant	veuve d'ancien appelé	adhérente depuis qu'elle est veuve	FNACA Questembert
Monique Huguet	veuve d'ancien appelé	adhérente depuis qu'elle est veuve	FNACA Questembert
X2	Épouse d'ancien appelé	n'adhère pas mais participe	FNACA Questembert
Monique Sellier	veuve d'ancien appelé	adhérente	4ACG
Christine Cordonnier	Fille d'un appelé mort pendant la guerre	Adhérente	4ACG

TABLEAU 5 : LIENS DES FEMMES RENCONTRÉES AVEC LE MILIEU COMBATTANT

Dans ce milieu associatif combattant, souvent décrit comme un « monde d'hommes », on constate la présence et la participation de nombreuses femmes. Ces femmes sont présentes lors des différents événements organisés par les associations. Les femmes présentes dans les associations d'anciens combattants sont majoritairement des épouses ou des veuves d'anciens combattants. Les statuts réservés aux épouses peuvent varier d'une association à l'autre, par exemple, les épouses d'anciens combattants n'adhèrent pas à la FNACA. À l'inverse, dans toutes les associations étudiées, les veuves d'anciens combattants peuvent adhérer. Le milieu

³⁴ Échange avec Georges Ploteau, président ARAC 35, Rennes, 35000, 18/11/2022.

associatif combattant est donc composé de femmes aux statuts et profils divers. Nous allons maintenant nous intéresser aux épouses puis aux veuves qui représentant la majorité des adhérentes.

2. Les épouses d'appelés dans les associations d'anciens combattants

2.1. Le vécu des épouses d'anciens combattants

Des épouses marquées par la guerre d'Algérie

En conséquence, on remarque que les femmes sont présentes dans les associations d'anciens combattants, et peuvent être adhérentes. Ces femmes sont majoritairement des épouses ou des veuves d'anciens appelés. Les épouses ont pu se sentir moins légitimes dans le milieu associatif combattant, comme le souligne Monique Sellier, adhérente à la 4ACG : « Mais j'ai l'impression que justement, c'est compliqué pour les femmes de se faire une place, de se trouver légitimes dans l'association, car c'est le vécu de leurs maris³⁵ ». Toutefois, les femmes ont aussi pu avoir un vécu marqué par la guerre d'Algérie. Ce vécu des femmes, marqué par la guerre, n'a souvent pas été pris en compte ; certaines revendiquent ainsi leurs rôles auprès des anciens combattants en tant qu'épouses, comme on peut le voir à travers le bulletin d'août septembre 2010 de *L'Ancien d'Algérie* : « Bien que, quelquefois, j'entends dire que la guerre ce n'est pas une "affaire de femme, mais d'anciens combattants", il ne faut pas oublier celles qui vous ont attendu pendant ces périodes douloureuses, celles qui ont contribué à vous permettre de réapprendre à vivre après votre retour, celles qui vous ont soignés, chéris, qu'elles aient été ou non votre épouse au moment de votre embarquement³⁶. »

Certaines épouses d'anciens appelés évoquent leurs souvenirs de la guerre d'Algérie. Jeanne Moriceau était fiancée à Michel lorsqu'il a été appelé en Algérie, elle évoque leur

³⁵ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

³⁶ Bulletin *L'Ancien d'Algérie*, n°489, août-septembre 2010, FNACA.

correspondance : « nous, on s'écrivait tous les jours », « Ah bah oui, on comptait les jours, on arrivait toujours à parler du temps qui passait là-bas. » Jeanne aborde aussi la peur qu'elle a ressentie « Oui, mais l'indépendance, c'est vrai qu'on a eu peur quand même³⁷. » Elle évoque aussi le départ de son fiancé pour l'Algérie.

« Jeanne. Alors là, c'est dur quand ils partent, je peux vous dire. Il y avait Charles avec sa fiancée, on était toutes les deux, sur le quai de la gare. Oh là là... Le train part et c'est l'époque où Richard Anthony chantait "J'entends siffler le train"...

Jeanne et Michel. "Que c'est triste un train qui siffle dans le noir" [*Paroles de la chanson*]

Jeanne. Il partait. Alors, j'étais avec la fiancée du militaire qui était avec Michel, on pleurait sur les quais, on voyait le train qui partait. On se disait "Est-ce qu'on va les revoir ?" Tant qu'il allait à Belfort, bon, c'était la France, il n'y avait pas... Mais quand il partait là, on savait qu'il partait en Algérie³⁸. »

La difficulté que représente cette séparation est aussi abordée par Michel Moriceau, lorsqu'il raconte être allé au cinéma en Algérie, pour voir le film *Cléo de 5 à 7*, « Il y a un passage du film où il y a les fiancés qui sont sur le quai de la gare et les voilà qui se mettent à parler de l'Algérie... Enfin bref, ça nous avait ... ». De même, dans un recueil de témoignage, un ancien appelé déclare « Avec les copains sur le pont supérieur du bateau, nous avons vu Notre Dame de la Garde s'éloigner et nous nous sommes dits "la reverrons-nous un jour ?" À ce moment précis, j'ai eu une pensée pour ma fiancée. Comment allait-elle supporter cette absence et cette inquiétude du lendemain³⁹. » Une épouse d'appelé témoigne aussi de cette difficulté au moment de la séparation « Le départ de Xavier a, malgré tout, été un déchirement. Je craignais de ne plus le revoir. Ce sentiment fut renforcé par le fait qu'un de ses conscrits mourut en Algérie deux mois plus tôt. Nous entretenions une correspondance journalière. Il me racontait ses missions en tant qu'infirmier et ses relations conviviales avec le peuple algérien. Toutes ses lettres m'apaisent jusqu'au putsch où l'angoisse a repris. Plus de

³⁷ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

³⁸ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

³⁹ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.57.

courrier et peu d'informations. La maman de Xavier s'inquiétait, ce qui ne faisait qu'amplifier mes peurs. Puis ce fut le temps de la démobilisation. Il fallait oublier. Nous ne parlions pas ou peu de la guerre d'Algérie⁴⁰ ».

Renée Spillemaecker raconte, quant à elle, comment la séparation avec son fiancé, appelé lors de la guerre d'Algérie, l'a profondément marqué « La guerre d'Algérie a failli me détruire. Si je m'en suis sortie, ce n'est certainement pas indemne. Et mon cas n'est rien à côté de celui des filles qui n'ont pas vu revenir leur fiancé, leur mari et parfois le père de leur premier enfant. [...] J'étais enfin sortie de dix-huit mois de dépression, dix-huit mois de jeunesse et de bonheur gâchés par cette saleté de guerre d'Algérie. Bien entendu, je suis toujours restée fragile nerveusement, j'avais besoin de calme⁴¹ ». Elle raconte aussi les traces que la guerre d'Algérie a pu laisser dans leur couple « L'Algérie a certes laissé ce mauvais souvenir dans notre vie, mais elle y est restée toujours présente. Par les diapositives de Jacques, par cette grande couverture "chaouiate" aux rayures multicolores qui nous servait de dessus-de-lit, par les poteries et la gargoulette, le sac à galette de berger en tapisserie qui décoraient notre intérieur. Jusqu'à la première crèche de Noël qui fut d'abord une tente de nomade, puis, l'année suivante, une maison des Aurès en terre sèche avec son toit en terrasse... et un mur défoncé par un obus par lequel on voyait la Sainte Famille, le bœuf et "l'aghioul". L'Algérie était aussi présente par le couscous qui devint la spécialité culinaire de Jacques, réputée dans la famille et parmi les copains!⁴² »

De même, Andrée Le Duff était mariée à Jean lorsqu'il a été appelé en Algérie et leur fils avait alors un an. Andrée connaît de nombreuses épreuves. Elle est d'abord licenciée et connaît une période de difficultés financières qui l'a conduit à retourner vivre chez ses parents avec son enfant. De plus, ses frères sont aussi appelés en Algérie « Et en même temps que Jean était en Algérie, mon frère y était aussi et mon deuxième frère est parti aussi, donc ils étaient trois⁴³. » De plus, cette période est associée au traumatisme de la mort de son frère, cadet de la fratrie, tué en Algérie.

⁴⁰ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.105.

⁴¹ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.298.

⁴² *Ibid.*, p.299.

⁴³ Normalement, deux frères ne pouvaient pas être appelés en même temps en Algérie, le frère cadet était appelé après le retour de son frère aîné. Ici, les deux frères n'ont pas été appelés en même temps, mais se sont retrouvés un moment tous les deux en Algérie.

« Mon premier frère est rentré, et le deuxième a été tué pas très longtemps après. Et quand, il était venu une fois, pour le mariage de mon frère. Il était venu en permission et je me souviens que quand il est reparti... Il nous avait dit "je ne reviendrai peut-être pas"⁴⁴ ».

En conséquence, les épouses d'appelés ont pu avoir un vécu marqué par la guerre d'Algérie. Elles ont pu s'inquiéter pour leur proche, souffrir de leur absence, voire perdre un proche, mort en Algérie. Dans *La guerre d'Algérie*, Jean-Charles Jauffret prend en compte ce vécu des épouses d'appelés en déclarant : « Il faut aussi évoquer le drame vécu par les épouses, parfois mères de famille, qui voient leurs maris reprendre le chemin de l'Algérie, certitude d'un Noël, d'un anniversaire, d'une fête passée sans eux. Comme leurs aînés des deux précédentes guerres mondiales, elles vivent dans l'angoisse⁴⁵. »

Des femmes engagées dans la guerre d'Algérie

Des épouses d'appelés se sont aussi engagées dans la guerre d'Algérie. Monique Sellier évoque ainsi leurs actions pour les appelés au sein d'un mouvement de jeunesse « On avait un club de jeunes, et le rôle, c'était d'écrire un petit bulletin pour les mettre au courant de ce qu'il se passait dans la commune et d'envoyer des colis. Oui oui. Mais il n'y avait aucune parole politique⁴⁶. » Ainsi, cette action d'aide aux appelés n'est pas associée à un engagement politique. Andrée Le Duff, évoque, quant à elle, son engagement au moment de la guerre et sa participation à des manifestations :

« Andrée. Je faisais partie de l'union des jeunes filles de France à l'époque, qui était une association communiste, et donc oui on était très mobilisés, c'est évident. On avait des manifestations à Brest. Je suis venue aussi manifester à Rennes. Avec ma belle-mère. [...] Alors, les filles qui participaient à cette association envoyaient des colis aux jeunes qui étaient en Algérie. Jean n'y était pas encore. On faisait des colis pour les

⁴⁴ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

⁴⁵ JAUFFRET Jean-Charles, 2016, *op.cit.*, p.214.

⁴⁶ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

jeunes et surtout pour les jeunes qui étaient emprisonnés pour le fait de ne pas avoir accepté de partir⁴⁷. »

Les épouses ou fiancées ont aussi pu jouer un rôle important pour les réfractaires de la guerre d'Algérie. Dans son film, intitulé *Comme un seul homme*, François Chouquet transmet les témoignages de ces épouses engagées contre la guerre d'Algérie, c'est notamment le cas d'Anita Bernard.

« Anita. Dans l'action civique non violente, la place des femmes était entière, on n'a jamais senti de différence entre les femmes et les hommes. Évidemment, c'étaient les hommes, les plus mis en avant puisque c'étaient eux qui allaient en prison, mais dans l'organisation, dans tout ce qu'il se passait autour pour faire du bruit, faire des manifs et des actions autour de ça, les femmes avaient aussi parfaitement leur place. Et ce qui était bien, c'est qu'on ne leur disait pas qu'il fallait faire ceci ou cela ; on acceptait ce qu'elles pouvaient apporter.

André. Le problème ne se posait même pas, parce que les femmes avaient leur place comme les hommes, ça, c'est vraiment important à dire.

Anita. Moi, dans cette affaire, j'étais là à la fois pour soutenir André qui était en prison et pour faire la liaison avec l'extérieur etc., pour aider à fabriquer et distribuer les tracts lors des procès, prendre des contacts et avoir des témoins, des témoignages pour les procès. Mais en même temps, j'étais moi-même très bien soutenue⁴⁸. »

De ce fait, des épouses se sont engagées, à différents niveaux, au moment de la guerre d'Algérie, notamment pour aider les appelés, pour dénoncer cette guerre, pour aider les réfractaires.

⁴⁷ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

⁴⁸ CHOUQUET François, *Comme un seul homme*, par l'association « Réfractaires non-violents à la guerre d'Algérie », 2005.

2.2. Pourquoi adhérer en tant qu'épouse d'anciens appelés ?

Pourquoi les épouses adhèrent-elles ou participent-elles à ces associations ? Cette adhésion peut être liée au vécu des épouses qui est parfois marqué par la guerre d'Algérie. En effet, ayant été marquée par la guerre d'Algérie, ces dernières peuvent faire le choix de s'engager au sein d'une association. Toutefois, pour s'interroger sur les critères d'adhésion à une association, il est intéressant de se pencher sur les discours des épouses.

Quand on lui demande pourquoi elle a choisi la FNACA, Anne-Marie Stevant répond « Ah non, moi, j'ai suivi Alexis [son époux], c'était ça »⁴⁹. Avec cet exemple, on voit que le choix de l'association revient ici à l'époux, c'est le mari, ancien combattant, qui a choisi l'association et ce choix d'association semble ne jamais avoir été questionné. Le choix des associations semble fréquemment être un choix fait par l'époux. On peut alors distinguer deux situations différentes : les femmes qui étaient déjà mariées au moment de l'adhésion et qui n'ont pas pris part au choix d'association et celles qui se sont mariées alors que leur mari était déjà adhérent à une association. En effet, les anciens appelés ont parfois adhéré à une association dès leur retour (comme X1 par exemple) et n'étaient pas mariés à ce moment. Les femmes n'ont, alors, pas pris part au choix puisqu'elles n'étaient pas présentes. Toutefois, il est intéressant de voir que ce choix semble ne pas être discuté, ne pas être remis en question. Néanmoins, on peut voir que certains anciens combattants ont fait le choix d'adhérer à une association d'anciens combattants alors qu'ils étaient déjà mariés. D'après les entretiens, cela ne change pas nécessairement le fait que les femmes ne prennent pas part à ce choix. On peut aussi prendre l'exemple d'Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC qui était mariée au moment où son mari a décidé d'adhérer à cette association.

« Jean a adhéré à l'ARAC assez rapidement, je crois et puis moi étant la conjointe, il m'a demandé si je voulais bien, bah, j'ai dit oui. Mais bon voilà, c'était plus pour l'accompagner en fait, je ne connaissais pas l'ARAC⁵⁰. ».

On peut voir que l'épouse a accepté d'adhérer pour « accompagner son mari », mais que, d'après ses propos, elle ne connaissait pas particulièrement cette association. Ainsi, il est

⁴⁹ Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente de la FNACA, veuve d'un ancien appelé, 28/01/2022, Questembert 56230.

⁵⁰ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

intéressant de voir que les épouses semblent, majoritairement, ne pas prendre part à ce choix d'association, ne pas le remettre en question. Le fait que les femmes ne prennent, *a priori*, pas part au choix de l'association, semble correspondre à cette idée selon laquelle la guerre d'Algérie étant l'histoire du mari, son vécu, c'est à lui de choisir l'association, même si, ensuite, dans les faits, le couple est amené à se rendre ensemble aux événements, à y participer à deux. On retrouve, lors des entretiens avec les épouses d'appelés, cette idée que les anciens combattants sont légitimes pour parler de ces associations, ou de la guerre d'Algérie, et que les femmes n'ont quant à elles « rien à dire » à ce propos. Cette impression de ne pas être légitimes apparaît de façon plus récurrente de la part des épouses que des veuves. De plus, cette impression peut être accentuée dans certaines associations, par exemple, à la FNACA, où n'ayant pas le statut d'adhérentes, les épouses peuvent se sentir moins légitimes que leurs maris au sein de l'association et surtout pour prendre la parole sur les associations ou sur la guerre.

Toutefois, certaines épouses évoquent leur adhésion à une association d'anciens combattants en insistant sur le caractère personnel de cette décision. Adhérente à la 4ACG et veuve d'un ancien appelé, Monique Sellier, a fait le choix d'adhérer à cette association en même temps que son mari. En 2005, elle propose à son mari un voyage en Algérie organisé par *Témoignage chrétien*. Lors de ce voyage, des membres de la 4ACG qui étaient présents remettent un chèque à une association à Alger. Ce voyage conduit Monique et Pierre, son mari, à adhérer à la 4ACG.

« Monique. Il y a eu le témoignage aussi des fondateurs [de la 4ACG]. Donc tout ça, c'est ce qui a fait, que Pierre a dit, j'adhère tout de suite, j'adhère tout de suite oui.

Christine. Oui, et toi aussi ?

Monique. Oui moi aussi... Je ne serais pas dire pourquoi, mais ce que je savais c'est que je voulais le faire personnellement.

Célie Huguet (C.H.). Oui, ce n'était pas seulement pour suivre...

Monique. Ah non, non, non. Par contre, c'est vrai que c'est à partir de là, que ça nous a intéressé, que ça nous a permis de rencontrer plein d'autres gens, d'entendre des

témoignages... Se faire des amis aussi, j'allais dire, parce que c'est vrai, on se fait beaucoup d'amis⁵¹ ».

Ainsi, cette adhésion à la 4ACG est une décision prise à la suite d'un voyage où le couple a pu apprendre à connaître cette association et ses membres. Monique précise que cette adhésion est un choix personnel, elle prend part à ce choix d'association. Ainsi, les épouses adhèrent pour différentes raisons, souvent, ces dernières mettent en avant leur volonté d'accompagner leurs maris. Toutefois, certaines adhérentes précisent que ce choix est un choix personnel, indépendant du choix de leurs maris. On retrouve notamment l'évocation de ce critère dans le discours d'adhérentes de la 4ACG. En effet, cette association engagée contre la guerre est originale, particulièrement, en raison de sa démarche de réversion des pensions, ainsi, les adhérent.e.s sont généralement plus politisé.e.s. Le choix d'adhérer à cette association, en tant qu'épouse est certainement, davantage, un choix personnel, guidé par l'adhésion aux valeurs et aux engagements politiques défendus par l'association.

2.3. Places et rôles des épouses d'anciens combattants dans les associations

Des épouses prises en compte par les associations

Les épouses sont prises en compte par les associations, comme on peut le voir à travers les différentes références faites aux épouses dans les bulletins associatifs. Le bulletin d'août-septembre 1989 de *L'Ancien d'Algérie* évoque ainsi la présence des épouses au sein de la FNACA « Il nous faudra, dans un premier temps, faire le point de la situation des veuves et épouses au sein de la FNACA, susciter leur intérêt et envisager leur intégration dans les Instances locales départementales et pourquoi pas nationales ?⁵² » De même, on peut lire dans le bulletin de décembre 1972 de *L'Ancien d'Algérie* « Notre objectif, tout en restant modeste, est de rendre, l'ancien d'Algérie plus agréable, devenant non seulement le journal des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, mais aussi celui de la famille où, à sa lecture, nos

⁵¹ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

⁵² Bulletin n°279, *L'Ancien d'Algérie*, août-septembre 1989, FNACA.

épouses par exemple, prendraient davantage d'intérêt⁵³. » Ainsi, on peut voir, à travers cet exemple, que l'association souhaite davantage se tourner vers les épouses, notamment à travers le bulletin qui est le vecteur principal des associations pour s'adresser à leurs adhérent.e.s. De plus, le bulletin *La voix du combattant* de mars 1977 insiste sur la volonté d'accorder un rôle plus important aux épouses ou, plus généralement, aux femmes, au sein des commissions « Il serait souhaitable que toutes les sections soient représentées à cette commission par une dame, épouse ou fille, de l'un des membres de l'UNCAFN⁵⁴. »

Ainsi, à travers les différents bulletins associatifs, il est possible de voir que les associations prennent en compte, dans une certaine mesure, les épouses des anciens combattants qui ne sont pas toujours des adhérentes. Il convient donc de s'intéresser à la place qu'ont les épouses dans ces associations.

Des épouses qui accompagnent leurs maris

Quels sont les rôles des épouses d'anciens appelés au sein des associations d'anciens combattants ? En étudiant ces associations, on constate que l'on attribue fréquemment aux épouses un rôle d'accompagnatrices, ces dernières participeraient aux événements organisés pour accompagner leurs maris. Ce rôle d'accompagnatrice est mis en avant dans les bulletins associatifs. C'est par exemple le cas du bulletin d'avril 2000 de *L'Ancien d'Algérie* « La quasi-totalité des adhérents de ce nouveau comité, accompagnés de leurs épouses⁵⁵ ». De même, le bulletin de mai 1981 de *La voix du combattant* déclare « Sous la bienveillance de M. André, président de l'UNCAFN en ce samedi 7 mars, une centaine de convives : adhérents accompagnés de leurs épouses ont, dans un même élan, participé comme chaque année, au banquet des anciens d'Algérie⁵⁶ ».

Pourquoi les épouses ont-elles souvent ce rôle d'accompagnatrices ? Tout d'abord, les épouses n'ont pas toujours accès au statut d'adhérentes, c'est par exemple le cas de la FNACA où elles n'adhèrent pas en leur nom, mais sont présentes et participent en tant qu'épouses.

⁵³ Bulletin n°100, *L'Ancien d'Algérie*, décembre 1972, FNACA.

⁵⁴ Bulletin mars 1977, *La voix du combattant*, UNC.

⁵⁵ Bulletin n°386, *L'Ancien d'Algérie*, avril 2000, FNACA.

⁵⁶ Bulletin mai 1981 *La voix du combattant*, UNC.

Cependant, on constate que même si elles peuvent adhérer, les épouses adhèrent moins aux associations d'anciens combattants que les veuves et gardent davantage une fonction « d'accompagnatrices » lors des événements, sans avoir de statut particulier au sein de l'association. On peut prendre l'exemple de Jeanne Moriceau qui participe à certains événements de l'ARAC mais a fait le choix de ne pas adhérer. Ainsi, elle participe aux événements pour « accompagner Michel⁵⁷ », son mari. En effet, une épouse peut participer aux événements organisés par l'association d'anciens combattants, sans être adhérente. En tant qu'épouse d'un adhérent, elle peut participer aux voyages, ou par exemple aux assemblées générales. Au contraire, une veuve qui n'est pas adhérente à l'association ne peut (en théorie) plus participer aux événements, il devient alors nécessaire d'adhérer si cette dernière souhaite être présente lors des différents événements. Néanmoins, certaines épouses adhèrent à l'association, mais présentent, tout de même, leur participation à cette association en mettant en avant le fait qu'elles accompagnent leurs maris. C'est le cas d'Andrée Le Duff qui déclare « Je l'ai accompagné plusieurs années⁵⁸ ».

De nombreuses épouses parlent ainsi de leur participation au sein des associations d'anciens combattants en disant qu'elles participent pour accompagner leurs maris. Ce rôle d'accompagnatrices qu'auraient les épouses est aussi mis en avant par les associations à travers les bulletins.

Les épouses dans un rôle de care

En étudiant la place des femmes au sein des associations d'anciens combattants, il est possible de remarquer que ces dernières assurent fréquemment des fonctions de *care*. D'après Sandra Laugier, le *care* est un « terme anglais laissé non traduit, car impossible à rendre en français par un seul mot, tant il engage de notions variées : celles du soin, du souci, de la proximité, du fait de se sentir concerné, donc d'attitudes ou de dispositions morales (*care about, for*), mais aussi celles de l'activité et du travail de *care*⁵⁹ ». Ici, c'est le travail du *care*

⁵⁷ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

⁵⁸ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

⁵⁹ Sandra LAUGIER, « CARE, *philosophie* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 11 janvier 2023. URL : <http://www.universalis-edu.com>

qui va principalement nous intéresser. Pour définir le travail du *care*, il est possible de reprendre la définition que Thomas Le Guennic fait en se basant sur l'ouvrage *Le travail du care* de Pascale Molinier « Le travail du *care* englobe des pratiques matérielles (passer le balai, laver les chaussettes) et d'autres plus "émotionnelles" (entrer en empathie afin d'adopter le comportement adéquat et adapté au sujet concerné). Sur le plan de la théorie du travail, étudier le *care* revient à s'intéresser aux pratiques marginalisées, considérées comme ingrates ("le sale boulot") ou insignifiantes ; il s'agit du travail gériatrique, domestique ou de la garde d'enfants par exemple. Selon Pascale Molinier, le tour de force de la théorie du *care* consiste à montrer en quoi ces pratiques reléguées à l'arrière-plan, placées en bas de l'échelle des valeurs, sont indispensables aux tâches et travaux jugés légitimes⁶⁰. »

On peut voir, à travers cette étude, que les femmes et plus particulièrement, les épouses, ont dans les associations d'anciens combattants, ce rôle de *care*. On peut le voir, dans un premier temps, à l'aide de l'observation participante. En effet, au cours des événements organisés par les associations, il est possible de constater que les femmes sont, plus souvent, à l'initiative de l'aide, du rangement, de l'organisation. De même, les femmes rencontrées évoquent ce rôle. X2 est l'épouse d'un ancien appelé qui adhère à la FNACA, ce dernier a eu, pendant plusieurs années, la responsabilité de l'organisation des voyages. X2 et Monique Huguet, adhérente à la FNACA en tant que veuve d'ancien appelé, échangent sur leur participation à l'association :

« Monique. Toi, tu participais beaucoup

X2. Bah, je l'aidais [son mari]

Monique. Oui tu l'aidais

C.H. Oui, vous l'aidiez pour l'organisation des voyages, c'est ça ?

X2. Oui pour faire les listes et tout ça »

[...]

C.H. C'étaient les épouses qui faisaient le service pour les repas ?

Monique. Oui et puis les hommes, Pierrot, Michel, ils servaient à boire à la galette⁶¹. »

⁶⁰ LE GUENNIC Thomas, « Pascale Molinier, *Le travail du care* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 28 mars 2012, consulté le 11 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/11078>

⁶¹ Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

Enfin, les bulletins publiés par les associations donnent, également, à voir cette fonction de *care* qu'ont les femmes au sein des associations d'anciens combattants. Par exemple, un bulletin de décembre 1981 de *La voix du combattant* précise « Les familles et bien des amis s'étaient joints à eux et c'est dans une fraternelle ambiance qu'a été présenté le couscous figurant au menu. Les épouses et les filles des anciens d'AFN assuraient le service à la satisfaction générale⁶². » On peut aussi évoquer cette citation du bulletin *La voix du combattant* d'avril 1981 « N'oublions pas non plus les dames et les jeunes gens qui ont prêté leurs concours pour la confection des lots, la vente des billets de tombola, la tenue du buffet, ainsi que la distribution de la galette des rois offerte par la section⁶³ ». De la même manière, le bulletin de *L'Ancien d'Algérie* de septembre 1968 précise « Mme COMBES, épouse de notre dévoué Secrétaire, trancha 120 parts⁶⁴ ». Ce travail du *care* est donc particulièrement assuré, dans ces associations, par les femmes et plus spécifiquement, par les épouses d'anciens appelés.

Le cas particulier des épouses de présidents d'association

Les épouses sont souvent prises en compte par les associations d'anciens combattants et ont, fréquemment, un rôle d'accompagnatrice ou de *care* au sein des associations. Parmi, ces épouses, les épouses des présidents de section ont une place et des rôles particuliers. Ce statut à part est évidemment lié à la place de leur époux au sein de leur section. Le président d'une section locale a un statut spécifique, en effet, il est l'interlocuteur privilégié des adhérent.e.s qui peuvent facilement s'adresser à lui. En tant que responsable, le président occupe une place centrale dans l'association, comme on peut le voir à travers les articles publiés sur les associations d'anciens combattants qui reprennent souvent les propos du président de la section et illustrent ces propos avec une photographie des adhérent.e.s ou plus généralement des responsables, du président⁶⁵.

⁶² Bulletin décembre 1981 *La voix du combattant*, UNC.

⁶³ Bulletin *La voix du combattant*, avril 1981, UNC.

⁶⁴ Bulletin *L'Ancien d'Algérie*, septembre 1968, FNACA.

⁶⁵ Voir « Fnaca. Les anciens combattants font le point sur leurs doléances », *Le télégramme*, 17/11/2009, consulté le 24/03/2023.

<https://www.letelegramme.fr/local/morbihan/vannes-auray/questembert/questembert/fnaca-les-anciens-combattants-font-le-point-sur-leurs-doleances-17-11-2009-658494.php>.

Le courage, le dévouement du président est fréquemment mis en valeur par les adhérent.e.s rencontré.e.s, on peut par exemple citer cet échange entre Michel et Jeanne Moriceau :

« Michel. Il [président de l'ARAC 35] fait des présentations lors de manifestations, donc il est présent sur le terrain quoi, non il est méritant Georges Ploteau.

Jeanne. Il est méritant oui.

Michel. Très très très, très dévoué oui⁶⁶ ».

Les présidents de section ont donc une place particulière au sein des associations. Mais qu'en est-il de leurs épouses ? Les épouses de président sont évoquées par les adhérentes rencontrées, on peut, par exemple, citer Andrée Le Duff qui déclare « Je n'ai pas participé à beaucoup de choses finalement. Moins que Gaëtane [*épouse du président de l'ARAC*] sans doute, encore que, Gaëtane on ne la voit pas beaucoup, si on la voit à l'assemblée générale, et elle doit aider Georges, je pense, dans tout ce qu'il fait⁶⁷. » De même, le rôle particulier des épouses de président est évoqué lors d'un échange entre X2 et Monique Huguet :

« Monique. Annick [épouse du président] elle préparait tout et nous, on aidait. C'était la...

Monique et X2. La cheffe.

C.H. Donc l'épouse du président à chaque fois, c'est elle qui organise ?

Monique. Oui, c'était elle qui prévoyait les récipients, les louches, les torchons... Oui, il fallait qu'ils achètent le vin, les gâteaux, mais ils étaient à deux, Denis allait aider,

⁶⁶ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

⁶⁷ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

prévoyait avec eux. Elle faisait le chocolat chez elle, pour la galette, elle faisait une grosse marmite de chocolat⁶⁸. »

Les épouses de présidents ont, en conséquence, un statut particulier, elles ont à charge d'aider à l'organisation, à la préparation des événements. Cette aide importante apportée par les épouses est évoquée aussi par Christine Cordonnier et Monique Sellier, adhérentes à la 4ACG.

« Christine. Et Marie-Françoise [épouse du président], elle est très, elle l'aide beaucoup, elle est très présente.

Monique. Ah oui, oui tout à fait.

C.H. Elle aide plutôt à quel niveau ?

Christine. Un peu de secrétariat, enfin tout, je dirais.

Monique. Et en parlant aussi, peut-être en disant "faut peut-être que tu..."

C.H. Dans les associations d'anciens combattants, les épouses de présidents, officiellement, elles n'ont pas de responsabilités, mais en fait ...

Christine. Mais ça dans tous les...

Monique. C'est ça tout le temps.

Christine. Dans plein de domaines, les femmes, elles sont là pour faire tourner la machine et les hommes, ils sont en position de ... Mais là, je pense qu'on est dans une association totalement différente, là c'est les anciens appelés, c'est eux qui étaient en première ligne⁶⁹ ».

À l'aide de cette citation, on peut voir le rôle important des épouses de président, l'aide qu'elles apportent à leurs maris dans ces associations. Ainsi, on peut dire que les épouses de présidents ont un rôle de *care* accru, elles ont, plus que les autres femmes, à

⁶⁸ Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

⁶⁹ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

charge d'organiser, de préparer, de ranger, d'aider, de mettre en place. Les épouses de président ont donc un rôle majeur, mais, contrairement à leurs maris, elles n'ont pas de responsabilités qui leur sont officiellement attribuées et ne sont pas au cœur des associations. En effet, au cours de l'observation participante, il a été possible de remarquer que les épouses de présidents rencontrées étaient assises avec les autres femmes de l'association, et non pas à la tribune ou proche de la tribune qui est uniquement constituée de personne ayant des responsabilités. De plus, on peut voir que ces dernières, sont sollicitées, durant les événements, par leurs maris pour aller mettre en place le vin d'honneur par exemple. Les épouses de président sont souvent évoquées dans des bulletins associatifs. C'est, par exemple, le cas d'un bulletin de *L'Ancien d'Algérie* datant de 1979 « Christian Grèzes, Président Départemental, son épouse - dévouée animatrice⁷⁰ » Aussi, un bulletin de *La voix du combattant* précise « les présidents des différentes sections des trois cantons de Cholet étaient venus avec leurs épouses⁷¹ ».

À travers l'échange entre Christine Cordonnier et Monique Sellier, il est aussi possible de préciser que cette fonction attribuée aux femmes dans ces associations ne diffère pas d'autres associations, d'autres milieux. Toutefois, s'intéresser à ce travail du *care* permet de mettre en avant ces différentes actions, aides apportées par les épouses qui peuvent paraître anodines, mais permettent à ces rencontres, ces réunions et, *in fine*, à ces associations de bien fonctionner. Néanmoins, on peut voir que des adhérentes mettent en avant le fait que cette association est tout de même différente puisque « c'est les anciens appelés c'est eux qui étaient en première ligne⁷² », ce qui semble montrer, qu'en particulier dans les associations d'anciens combattants, les femmes acceptent plus facilement d'être reléguées à une position plus secondaire, car ces associations sont censées s'adresser, dans un premier lieu, aux hommes, anciens combattants.

Les épouses d'anciens combattants sont présentes dans le milieu associatif combattant. Elles participent à la majorité des événements organisés, sont évoquées dans les bulletins associatifs et ont différents rôles. Les principales raisons mises en avant pour adhérer en tant qu'épouses sont « de suivre » ou « d'accompagner » leurs maris. Le fonctionnement des

⁷⁰ Bulletin *L'Ancien d'Algérie*, septembre 1979, FNACA.

⁷¹ Bulletin *La voix du combattant*, mars 1977, UNC.

⁷²Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

associations d'anciens combattants peut être vu comme assez paradoxal puisque les épouses sont présentes, peuvent souvent être adhérentes, sont actives dans ces associations ; néanmoins, elles apparaissent comme étant plus en retrait, assurant davantage des fonctions d'accompagnatrices ou de *care* et ayant plus rarement accès à des responsabilités. Cependant, le chapitre III permettra de questionner ces rapports de genre et l'accès des femmes aux responsabilités dans les associations.

3. Les veuves dans les associations d'anciens combattants

À travers cette étude, on peut voir que des femmes participent ou adhèrent aux associations d'anciens combattants. Ces femmes sont majoritairement des épouses ou des veuves d'anciens combattants. Pourquoi les veuves continuent-elles d'adhérer à ces associations après le décès de leur époux ? Quelle est leur place dans ces associations ?

3.1. Pourquoi adhérer en tant que veuve ?

Qui sont les veuves ?

Dans les associations d'anciens combattants étudiées, il est possible d'adhérer en tant que veuves de guerre ou veuves d'anciens combattants. En effet, le statut de veuve de guerre est un statut ancien que l'on retrouve, par exemple déjà, dans les associations d'anciens combattants à l'issue de la Première Guerre mondiale. Pour l'ONACVG, les veufs ou veuves de guerre sont « les hommes et les femmes dont le conjoint a péri au cours d'évènements de guerre ou d'un acte de terrorisme⁷³. » L'ONACVG comptabilise les veuves de guerre dans la catégorie « pension militaire d'invalidité et de victime civile⁷⁴ » (PMI). Cette catégorie représentait en 2020, 6% des ressortissants de l'ONACVG. En 2019, les PMI pour la guerre

⁷³ « Veuves, veufs et orphelins de guerre », ONACVG, <https://www.onac-vg.fr>

⁷⁴ Sources ONACVG

d'Algérie, étaient 29 518⁷⁵. Cette catégorie englobe donc les invalides de guerre, les « conjoints survivants » et les orphelins. Il est difficile de connaître le nombre exact de veuves de guerre de la guerre d'Algérie puisqu'elles sont comptabilisées avec les invalides de guerre, ou avec les veuves d'anciens combattants des divers conflits (Guerres mondiales, Indochine, OPEX). Toutefois, ces chiffres permettent de voir que les veuves de guerre représentent une minorité des ressortissant.e.s de l'ONACVG. De plus, les veuves de guerre peuvent être ressortissantes de l'ONACVG, mais faire le choix de ne pas adhérer aux associations d'anciens combattants. Ainsi, on peut estimer que le nombre de veuves de guerre adhérentes à une association d'ancien combattant est peu élevé.

À l'inverse, les veuves d'anciens combattants sont nombreuses dans ce milieu associatif combattant. Les veuves d'anciens combattants sont les épouses des anciens appelés morts depuis la fin de la guerre qui n'ont pas le statut de « mort pour la France ». Les veuves d'anciens combattants présentes dans les associations sont, majoritairement, des femmes qui ont accompagné leurs époux dans les associations et ont adhéré ou continué d'adhérer après le décès de leurs maris. Pourquoi ces dernières continuent-elles d'adhérer à ces associations ? C'est à cette interrogation que nous allons maintenant nous consacrer.

Adhérer par amitié

Les veuves peuvent faire le choix d'adhérer aux associations d'anciens combattants en raison des amitiés forgées dans ces associations. Interrogée sur ce qui l'a conduite à adhérer à la FNACA après le décès de son mari, il y a cinq ans, Anne-Marie Stevant répond « pour suivre quand même l'équipe⁷⁶ ». En effet, bien que les veuves rencontrées lors de ces entretiens, n'adhéraient pas à la FNACA en tant qu'épouses, elles participaient aux événements, aux assemblées générales, aux commémorations du 19 mars, aux repas et aux voyages organisés par l'association. Ainsi, ces femmes sont largement intégrées dans la vie de cette association, des liens d'amitié se sont créés, et les membres de l'association sont amenés à se côtoyer en dehors des événements organisés par l'association. Ces liens de sociabilité sont aussi accentués par le fait de vivre dans un milieu rural. En effet, la majorité des adhérent.e.s se connaissent bien, ils vivent depuis plusieurs années dans la même commune et se croisent

⁷⁵ Sources ONACVG

⁷⁶ Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

régulièrement. Anne-Marie Stevant en parle directement quand elle évoque des personnes avec qui elle s'entend bien.

« Oh bah oui et puis quand tu es connue, il y a des gens quand même qui viennent d'ailleurs, qu'on ne connaît pas, bon bah déjà ce n'est pas pareil, mais autrement moi, j'ai toujours été à Questembert, bon bah, on a toujours eu un peu de relations quand même⁷⁷ ».

Les adhérent.e.s peuvent donc bien se connaître, avoir des relations amicales entre eux. La sociabilité est un élément très important qui conduit les veuves à adhérer ou à continuer d'adhérer aux associations d'anciens combattants. Ainsi, Monique Huguet, adhérente à la FNACA, déclare « on est tout un groupe » et précise sur le déroulement du repas du 19 mars « on dansait dans le temps [...] c'était bien, on dansait, à ce moment-là les gens étaient jeunes encore⁷⁸ ». Ainsi, les événements organisés par les associations ne se limitent pas à des commémorations ou des réunions, mais ont aussi un caractère festif où se retrouvent « l'équipe », le « groupe ». Ces liens entre adhérent.e.s sont évoqués par les veuves d'anciens combattants et notamment par Anne-Marie Stevant quand elle parle de son adhésion à la FNACA.

« Une fois [un adhérent de la FNACA] et sa femme, ils me disaient "Mimi, tu continueras ?" ah bah, j'ai dit "oui oui, bah, j'étais contente de vous trouver" et puis Alexis aimait bien aussi, alors j'ai dit "oui oui, je continuerai"⁷⁹ ».

Ainsi, avec ces propos, on peut voir que les veuves sont invitées à adhérer, on retrouve cette idée avec un bulletin de la FNACA de 2014 « Aussi, lorsque cet ami nous quitte, nous espérons vivement que l'épouse reste à nos côtés⁸⁰ ». Avec les propos d'Anne-Marie Stevant, on peut aussi percevoir les deux raisons principales pour adhérer à l'association évoquées par les veuves d'anciens combattants rencontrées. Ces deux raisons sont, tout d'abord, les liens de sociabilité, voire d'amitié avec les autres adhérent.e.s. Ensuite, la deuxième raison correspond à une volonté de rester fidèle aux actions entreprises par l'époux et de continuer de côtoyer les personnes qui ont été proches, ou ont aidé son époux. On retrouve ces raisons avec Monique

⁷⁷ Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

⁷⁸ Entretien avec Monique Huguet, adhérente à la FNACA, 04/06/2021, Questembert 56230.

⁷⁹ Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

⁸⁰ Numéro 528, bulletin de juin-juillet 2014, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

Huguet quand elle dit qu'elle a souhaité adhérer à la FNACA « par solidarité et puis pour tout ce que Pierrot a pu toucher⁸¹ ». Ainsi, on retrouve ces deux niveaux, ces deux principaux motifs. Ces liens entre adhérent.e.s sont évoqués dans le bulletin *L'Ancien d'Algérie* de juin juillet 2014 « Au-delà d'une adhésion, elle [la veuve d'ancien combattant] pourra y trouver, y retrouver la fraternité liant les adhérents et à présent les adhérentes. Restons unis, ensemble⁸² ».

Une précision est importante à faire, on peut voir à travers leurs discours que les veuves ne conçoivent pas leur adhésion à l'association d'ancien combattant comme une nouveauté, mais plutôt comme une continuité comme on peut le voir quand Anne-Marie Stevant déclare « je continuerai ». En effet, bien que ces dernières n'avaient pas le statut d'adhérente, leur présence à tous les événements organisés par l'association a fait d'elles des adhérentes sans le statut. Les épouses d'appelés sont souvent dans ces associations des membres tout aussi actives que les adhérent.e.s, la différence étant juste le titre ; elles ne sont parfois pas adhérentes, mais épouses d'un ancien combattant qui lui a le statut d'adhérent. Cette continuité de l'adhésion est d'autant plus importante pour les veuves qui adhéraient déjà avant le décès de leur époux. C'est le cas de Monique Sellier qui était adhérente à la 4ACG avec son époux et a continué d'adhérer après la mort de ce dernier, elle met en avant cette notion de continuité, mais aussi l'importance des liens d'amitié « Il y a plus de veuves, au fur et à mesure, ça leur a paru important de revenir peut-être par rapport aux amitiés⁸³ ». Dans un échange avec Christine Cordonnier, Monique Sellier explique sa décision de continuer à adhérer à cette association. Dans ces propos, on retrouve cette notion de continuité et de fidélité à l'époux.

« Christine. Les gens t'ont posé la question ou pas, "pourquoi tu continues ?" »

Monique. Mais ça ne m'a même pas posé de question, enfin, je veux dire, je suis de la vieille école, c'est une espèce de fidélité à Pierre aussi.

Christine. Mais avec un engagement qui vient de toi

⁸¹ Entretien avec Monique Huguet, adhérente à la FNACA, 04/06/2021, Questembert 56230.

⁸² Numéro 528, bulletin de juin-juillet 2014, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

⁸³ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

Monique. Ah bah oui aussi. Et puis, j'aurais eu du mal à ne plus faire partie de l'association. Parce que c'est toujours une partie de soi quand il y en a un qui part, alors oui, je l'ai ressenti ça, je me suis dit, je ne suis peut-être pas obligée de partir quand même, de quitter l'association, mais c'était très mélangé dans ma tête⁸⁴ ».

Toutefois, il convient de préciser que cette adhésion se fait aussi, car ces femmes sont en adéquation avec les valeurs et opinions défendues par les associations. Monique Sellier a par exemple adhéré à la 4ACG puisqu'elle partageait les valeurs de cette association, elle déclare : « Moi, j'ai adhéré parce que mon mari a adhéré quoi. Mais j'ai adhéré personnellement. Souvent, j'entendais, voilà l'adhésion homme/femme, moi, je dis non, c'est moi qui décide quand même⁸⁵. »

Les femmes s'intéressent parfois plus à l'association après le décès de leur époux. Anne-Marie Stévant déclare, par exemple, s'intéresser davantage à la lecture des bulletins associatifs depuis le décès de son mari « Un jour, Gildas [*président de la section locale*] dit comme ça, "qui parmi vous lit ce petit journal d'Algérie", ah bah moi, j'ai dit oui, oui. Je m'y suis toujours intéressée, peut-être même plus depuis qu'Alexis n'est plus là, je pense. Parce que c'était lui qui lisait toujours⁸⁶. » De même, dans *En guerre(s) pour l'Algérie*, Anne-Marie Mozer, adhérente à la FNACA et veuve d'un ancien combattant déclare :

« Mon mari [...] a été sollicité pour faire partie de la FNACA. Donc il a été adhérent, et non seulement adhérent, mais cotisant, et puis il faisait partie du conseil d'administration, c'est lui qui tenait les comptes. Mais curieusement, tant qu'il y a été, moi, je n'y suis pas allée, et il ne m'a jamais dit "tu viendras avec moi aux réunions" non. Par contre, à la suite de son décès, j'ai proposé d'adhérer à la FNACA. C'est eux qui m'ont demandé de faire partie du conseil d'administration. Mais je l'ai fait, c'était pour remplacer si vous voulez mon mari. Mais je dois dire qu'avant, je ne m'intéressais pas, mais mon mari ne me parlait pas de quoi que ce soit. Je crois qu'il n'avait quand

⁸⁴ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

⁸⁵ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

⁸⁶ Entretien avec Anne-Marie Stévant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

même pas que des très bons souvenirs, alors il n'avait peut-être pas envie d'y penser, mais par contre, il a toujours été à la FNACA et vraiment... Si bien que moi, je me suis dit "il est mort, il faut que j'aille à la FNACA". Voilà. Parce que là aussi, les postes diminuent parce qu'il y a des décès⁸⁷. »

Ainsi, les raisons qui poussent les veuves d'anciens appelés à adhérer ou à continuer d'adhérer varient, mais on peut dégager trois raisons principales : la volonté de maintenir les liens d'amitié tissés dans ces associations, le souhait d'être fidèle aux décisions et aux actions du mari, et la volonté de continuer à participer à cette association. De plus, en raison de l'augmentation des décès des anciens combattants, les veuves sont plus nombreuses et on constate ainsi une certaine féminisation des associations d'anciens combattants, sur laquelle nous reviendrons (chapitre III). De ce fait, les veuves d'anciens combattants peuvent aussi continuer à adhérer en raison d'une certaine sociabilité féminine qui se met en place. On remarque, par exemple, que les femmes, et plus particulièrement les veuves, se regroupent souvent entre elles lors des événements organisés par les associations, c'est notamment le cas pendant les assemblées générales⁸⁸.

3.2. La place des veuves d'anciens appelés dans les associations

La proportion des veuves dans le milieu associatif combattant

Afin de s'interroger sur la place des veuves d'anciens combattants dans ces associations, il est possible de s'interroger sur leur nombre. L'ONACVG permet de fournir des données quant aux nombres de veuves ayant la carte de ressortissante de l'office. Néanmoins, cela ne comprend pas les femmes qui ne font pas cette démarche, de même, toutes les veuves d'anciens combattants ressortissantes de cet office n'adhèrent pas à des associations d'anciens combattants. Ainsi, les veuves d'anciens combattants et veuves de guerre ressortissantes de l'ONACVG étaient 680 000 en 2021, représentant ainsi 33% des ressortissant.e.s de

⁸⁷ Anne-Marie Mozer dans *En guerre(s) pour l'Algérie*, « Grands entretiens », par arte France et l'INA, disponible sur <https://entretiens.ina.fr/guerres-algerie>, consulté le 18/03/2023.

⁸⁸ Observations participantes lors des assemblées générales de la FNACA de Questembert 56230, le 23/10/2021 et le 19/11/2022.

l'ONACVG⁸⁹. Ces chiffres ne permettent pas de distinguer si ces veuves sont des veuves d'anciens combattants ayant participé à la guerre d'Algérie ou à d'autres conflits. Cependant, d'après les services de l'ONACVG, les veuves d'anciens combattants de la guerre d'Algérie représentent la majorité des ressortissantes. En effet, il est considéré que l'âge moyen de la veuve d'un combattant de la 2^e génération (en y incluant les anciens combattants d'Indochine) était de 93 ans en 2013 et de 68 ans pour les veuves d'un combattant de la 3^e génération⁹⁰. Ainsi, en 2018 ou 2021, les veuves d'anciens combattants de la 2^e génération sont pour la plupart décédées, les veuves d'anciens combattants de la guerre d'Algérie sont donc très majoritaires. Toutefois, ces chiffres correspondent au nombre de ressortissantes de l'ONACVG et non pas au nombre d'adhérentes à des associations d'anciens combattants. Néanmoins, il est possible de constater que les veuves d'anciens appelés sont nombreuses à adhérer et constituent parfois la majorité des adhérentes. Le bulletin *L'Ancien d'Algérie* d'août septembre 2010, confirme cette présence majoritaire des veuves d'anciens combattants parmi les adhérentes « Dans la grande majorité, les adhérentes FNACA, sont des veuves d'anciens combattants⁹¹ ». La place importante des veuves dans ces associations est aussi évoquée dans un bulletin de *L'Ancien d'Algérie* de 2008 où leur nombre est abordé « nous devons porter une attention toute particulière envers les veuves de nos amis disparus prématurément. Elles ont un rôle important à jouer au sein de la Fédération par leur nombre (23034 adhérentes au 31 août 2007, soit 6,24% des effectifs)⁹² ». Pour l'ONACVG, les veuves d'anciens combattants vont progressivement devenir majoritaires au sein de ces associations et dépasser progressivement le nombre d'anciens combattants⁹³. En 2020, les veuves d'anciens combattants représentaient 33% des ressortissant.e.s de l'ONACVG⁹⁴.

Des associations qui aident les veuves d'anciens combattants

Les associations d'anciens combattants évoquent leurs actions d'aide envers les veuves d'anciens appelés. Cette aide est d'abord de l'ordre d'une aide morale. Le bulletin *La voix du combattant* d'août septembre 2020 évoque cette aide : « surtout soyons là pour les blessés, les

⁸⁹ Sources ONACVG

⁹⁰ Sources ONACVG

⁹¹ Bulletin *L'Ancien d'Algérie*, août septembre 2010, FNACA.

⁹² Bulletin de *L'Ancien d'Algérie*, mars 2008, FNACA.

⁹³ Sources ONACVG

⁹⁴ Sources ONACVG

veuves et les orphelins quand ils en ont besoin⁹⁵ ». De même, en 2010, un bulletin de *L'Ancien d'Algérie* donne la parole à une adhérente de la FNACA, veuve d'ancien appelé qui met en avant le rôle des adhérent.e.s dans l'aide apportée aux veuves « Nous ne devons pas être adhérentes responsables uniquement pour nous “occuper des veuves”, même si le premier contact au décès est plus facile entre nous. Il est vrai que l'accompagnement moral peut durer des semaines, voire des années, au travers d'appels téléphoniques, de courriers, de visites, mais je sais par expérience que, vous aussi, Messieurs, vous savez être là dans les mauvais moments⁹⁶. »

L'aide apportée aux veuves d'anciens combattants par ces associations est aussi une aide financière. En effet, les associations ont aussi comme vocation d'aider les veuves d'anciens combattants à connaître leurs droits et à obtenir des aides financières de la part de divers organismes, dont l'ONACVG. Lors d'une assemblée générale de l'ARAC de Corrèze en 2014, la directrice du service départemental de l'ONACVG, Marie Sébert, a été invitée, notamment, pour que les veuves connaissent leurs droits. Un article publié sur cette assemblée générale précise « Marie Sébert est enfin revenue sur les aides que peut apporter l'ONAC à ses ressortissants qui ont des difficultés matérielles et financières, et en particulier les veuves. "Ces dernières ne connaissent pas leurs droits", regrette la directrice⁹⁷. » De même, sur l'invitation à une assemblée générale de la FNACA, on peut lire « Pour beaucoup de veuves, il y a du changement depuis le 1er janvier 2021. Des explications complémentaires vous seront apportées. Malheureusement, quelque unes sont encore écartées de cette avancée⁹⁸. » Ainsi, on peut voir que l'association cherche à informer les veuves de leurs droits.

De plus, les associations d'anciens combattants défendent les droits des veuves d'anciens appelés. Par exemple, le bulletin *Le réveil des combattants* de septembre 2017 évoque cette lutte pour les droits des veuves, « les principales revendications du Mouvement ACVG - mémoire comprise - furent évoquées tour à tour, précisées par les uns et les autres, notamment les rattrapages de retard du point PMI, les veuves⁹⁹ ». De même, l'invitation à l'assemblée générale de la FNACA de Questembert en 2021 précise « La FNACA Nationale est en train de travailler pour que toutes les veuves bénéficient de mêmes avantages. » On

⁹⁵ Bulletin *La voix du combattant*, août septembre 2020, UNC.

⁹⁶ Bulletin *L'Ancien d'Algérie*, août septembre 2010, FNACA.

⁹⁷ « Assemblée générale de l'ARAC 19: Assurer la relève de la mémoire. », *L'Echo*, publié le 10 avril 2014, consulté le 22/02/2023.

⁹⁸ Invitation de l'assemblée générale de la FNACA de Questembert de 2021.

⁹⁹ Bulletin, *Le réveil des combattants*, septembre 2017, UNC.

voit, à travers ces exemples, une volonté affichée par les associations de défendre les droits des veuves en termes d'aides financières. Les présidents de section locale affirment parfois leur engagement dans cette volonté de défendre les droits des veuves. C'est le cas du président de la FNACA de Questembert qui présente les réformes concernant l'octroi de la demi-part fiscale aux veuves d'anciens appelés et critique le fait que cette réforme ne concerne pas toutes les veuves d'anciens combattants « notre combat va continuer pour que toutes les veuves aient la demi-part » puis « avant la fin de l'année, je vais écrire à notre député en disant : "vous dites que toutes les veuves ont la demi-part, mais c'est faux"¹⁰⁰ ». Ainsi, on peut constater que les responsables et, plus généralement, les associations s'engagent auprès des veuves pour défendre leurs droits, pour leur apporter une aide financière ou morale.

La place particulière des veuves d'anciens combattants

Les veuves d'anciens combattants ont une place particulière au sein de ces associations. Cette place particulière est, premièrement, liée au nombre de veuves d'anciens appelés. En effet, les veuves sont nombreuses dans ces associations, on peut, par exemple, citer le fait que le comité de la FNACA de Questembert soit composé de 64 adhérents (principalement des anciens combattants) et 32 adhérentes (veuves d'anciens combattants)¹⁰¹. Cette place particulière est aussi liée à leur statut, peu importe l'association, les veuves d'anciens combattants peuvent être adhérentes. En raison de leur nombre et de leur statut, les veuves peuvent plus facilement proposer des initiatives. Par exemple, lors de l'assemblée générale de la FNACA de Questembert, le président déclare qu'une adhérente a « émis le souhait de faire une réunion suivi d'un repas avec les veuves. ». Il propose ainsi « On pourra peut-être faire un jour, une réunion de veuve » et ajoute « Moi, je transmets, s'il y en a qui sont d'accord, à voir comment ça pourrait se mettre en place, ça permettrait aussi aux veuves de parler de leurs soucis personnels¹⁰² ». Cette proposition d'une adhérente, transmise par le président, permet de montrer que les veuves d'anciens appelés ont une place particulière dans l'association ; elles se distinguent, par exemple, des épouses puisque cette proposition de réunion concerne uniquement les veuves et non pas toutes les femmes de l'association. Ce statut particulier des veuves est renforcé au sein de la FNACA, car les veuves ont le statut d'adhérente, contrairement aux épouses. Ce statut particulier est évoqué dans le bulletin de la

¹⁰⁰ Participation à l'Assemblée générale de la FNACA de Questembert 56230, 23/10/2021.

¹⁰¹ Participation à l'assemblée générale de la FNACA de Questembert, 56230, 19/11/2022.

¹⁰² Participation à l'assemblée générale de la FNACA de Questembert, 56230, 19/11/2022.

FNACA d'août/ septembre 2010 où une veuve d'ancien appelé déclare « J'en suis donc membre à part entière, comme les 25 000 autres femmes adhérentes. Toutes sont des veuves et rien que dans notre département, nous sommes 250 veuves alors qu'au début, notre commission n'en comportait qu'une trentaine¹⁰³. » Toutefois, dans les autres associations, comme l'ARAC ou l'UNC, les veuves d'anciens combattants sont fréquemment évoquées dans les bulletins. On peut, par exemple, citer le bulletin *La voix du combattant* d'août septembre 2021 qui consacre une page au témoignage d'une veuve, Annick Auger.

De ce fait, les veuves d'anciens combattants ont une place particulière au sein de ces associations en raison de leur nombre, mais aussi en raison de la volonté des associations de les aider moralement et financièrement et plus généralement de les prendre en compte. Aussi, cette place particulière accordée aux veuves d'anciens combattants est liée au fait que, souvent, ces dernières « prennent le relais » après la mort de leur époux au sein de ces associations. Cette notion de veuve qui prend le relais dans l'association est mise en avant dans un bulletin de *L'Ancien d'Algérie* d'août septembre 2010 « À l'heure où la maladie, l'âge, les décès, ne permettent plus à certains adhérents responsables de continuer leur mission, elles [les veuves] sont les bienvenues, avec leur bonne volonté, leur savoir, leur disponibilité, non pas pour prendre votre place, mais aider à la continuité de tout ce qui a été fait, pour qu'enfin, vous ayez pu bénéficier comme vos aînés, de vos droits d'anciens combattants¹⁰⁴ ».

En conclusion, on peut se demander si les femmes dans les associations d'anciens combattants sont des adhérentes « ordinaires », au même titre que les adhérents. En effet, comme nous l'avons vu, les femmes sont présentes dans ces associations, elles participent aux différents événements organisés que ce soit des réunions, des voyages, des repas, ou des commémorations. Les femmes peuvent avoir le statut d'adhérente en tant que veuve de guerre ou d'anciens combattants, mais aussi, en tant que victimes de guerre ou parfois en tant qu'épouses d'anciens combattants. Alors, peut-on dire que les femmes sont des adhérentes à part entière dans ces associations ?

¹⁰³ Bulletin *L'Ancien d'Algérie*, août/ septembre 2010, FNACA.

¹⁰⁴ Bulletin n°489 de *L'Ancien d'Algérie*, août-septembre 2010, FNACA

La lecture de bulletins associatifs peut être enrichissante pour répondre à cette question. La présence des femmes, et plus précisément des épouses, est évoquée dans les bulletins. Par exemple, on retrouve dans le bulletin de *L'Ancien d'Algérie* de mars 1973¹⁰⁵, une invitation au congrès notamment destinée aux épouses des adhérents « Tous les adhérents de l'Yonne ainsi que les épouses et les enfants sont cordialement invités à notre 5e Congrès départemental ». On retrouve une citation similaire dans le bulletin *La voix du combattant* d'avril 1981¹⁰⁶ « ce repas réunissait plus de 70 convives membres et épouses. » On peut voir que les épouses ont ainsi leur place dans des événements organisés par les associations. Toutefois, on voit aussi, à travers ces citations, qu'une distinction est opérée entre « les adhérents » ou « les convives membres » et les « épouses ». L'utilisation de la préposition « et » qui sépare les deux termes met en valeur le fait que les épouses ne sont pas des adhérentes ou des membres à part entière dans certaines associations. On peut aussi le voir avec le fait qu'elles ne puissent pas toujours avoir le statut d'adhérente en tant qu'épouses. Ainsi, les femmes peuvent être des adhérentes à part entière dans les associations d'anciens combattants, mais la place des épouses dans ces associations est parfois plus complexe.

Les veuves sont, quant à elles, considérées comme des adhérentes à part entière, comme le souligne le bulletin de la FNACA d'août-septembre 2010 « Les amies veuves sont, comme le disait Maurice Sicart, des adhérentes à part entière ; tel que prévu dans nos statuts »¹⁰⁷. Ce statut d'adhérente est aussi évoqué dans le bulletin *L'Ancien d'Algérie* d'août septembre 1989 « La veuve est considérée à part entière comme membre de la FNACA (Art. 4 des statuts). Elle peut donc adhérer et participer activement à la vie du comité de la FNACA, il est également souhaité que dans chaque comité local ou départemental des places de responsables soient réservées à des "veuves"¹⁰⁸ ». Cette citation met en avant l'adhésion des veuves et leur participation à la vie du comité, mais elle souligne aussi la volonté que ces veuves aient accès aux responsabilités. Ainsi, d'une association à une autre, les femmes peuvent être des adhérentes à part entière en tant que veuve, mais aussi en tant qu'épouse.

Néanmoins, il convient de préciser que certaines adhérentes aux associations d'anciens combattants ne sont ni des veuves ni des épouses d'anciens appelés. On peut, par exemple,

¹⁰⁵ Bulletin n°103, *L'Ancien d'Algérie*, mars 1973, journal de la FNACA.

¹⁰⁶ Bulletin n°1464, avril 1981, *La voix du combattant*, journal de l'UNC.

¹⁰⁷ Bulletin n°489, août-septembre 2010, *L'Ancien d'Algérie* FNACA.

¹⁰⁸ Bulletin *L'Ancien d'Algérie*, août septembre 1989, FNACA.

évoquer le témoignage de Christine Cordonnier, adhérente de la 4ACG et fille d'un appelé mort pendant la guerre d'Algérie, qui évoque les raisons l'ayant conduite à adhérer à cette association « D'abord, il y a une question de valeur, j'adhérais en profondeur à ces valeurs, et puis après, ça m'a permis de creuser mon histoire et maintenant, j'en suis là.¹⁰⁹ ».

Les profils des adhérent.e.s des associations d'anciens combattants sont divers et les places ou rôles des adhérente.e.s peuvent varier. Toutefois, les femmes sont bien présentes, actives dans ce milieu associatif. En s'intéressant aux femmes dans les associations d'anciens combattants, on peut, tout d'abord, se heurter au silence des femmes, au silence de leur histoire au sein de ce milieu, à leur absence, puis on découvre leur présence, leurs écrits, leurs témoignages. Le milieu associatif combattant qui serait un « monde d'hommes » est marqué par la présence de femmes. On peut alors s'interroger sur la nature des rapports de genre au sein de ces associations.

¹⁰⁹ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

Chapitre III

L'évolution des rapports de genre dans les associations d'anciens combattants

« Mais j'ai l'impression que justement, c'est compliqué pour les femmes de se faire une place, de se trouver légitimes dans l'association, car c'est le vécu de leurs maris¹. »

Monique Sellier, adhérente de la 4ACG.

Cette citation recueillie lors d'un entretien avec des adhérentes de la 4ACG révèle un certain paradoxe sur la place des femmes dans les associations d'anciens combattants. En effet, les femmes sont présentes dans ce milieu associatif combattant, toutefois, ces associations semblent parfois être un « monde d'hommes » notamment en raison de l'absence de visibilité que les femmes peuvent avoir. De plus, ces associations sont nées pour accueillir et défendre les anciens combattants. À l'origine, ces associations ne sont, en conséquence, pas destinées aux femmes, ces dernières peuvent y participer, mais il est plus difficile d'avoir des responsabilités, de se sentir légitimes. Ainsi, les femmes sont souvent plus effacées dans les associations d'anciens combattants, elles prennent moins la parole, sont peu nombreuses à avoir des responsabilités. On peut alors se questionner sur les rapports de genre dans le milieu associatif combattant et sur leur évolution au fil du temps. En effet, même si ces associations sont initialement destinées aux anciens combattants, les femmes, et particulièrement les épouses et veuves, semblent avoir une place importante, avoir accès à des responsabilités et sont parfois présentées comme étant l'avenir de ces associations. Ainsi, nous nous interrogerons sur l'accès des femmes à ces responsabilités et à la féminisation des associations d'anciens combattants.

¹Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

1. Les associations d'anciens combattants : lieu de reproduction des normes de genre ?

1.1. Des activités séparées en fonction du genre ?

Pour se questionner sur les rapports de genre dans les associations d'anciens combattants, on peut, par exemple, se demander si on attribue les mêmes tâches aux hommes et aux femmes dans ces associations ou encore s'il existe des activités séparées en fonction du genre. On s'interrogera aussi sur la place accordée aux familles dans les associations d'anciens combattants et à la manière dont les associations évoquent la présence et la participation des femmes.

Une division sexuée du travail ?

Pour Irène Berthonnet et Clémence Clos « Le terme de division sexuelle du travail peut être défini à la suite de Hirata et Kergoat (1998) et Kergoat (2000) comme le fait que les hommes et les femmes n'exercent pas les mêmes activités. Cette différence implique à la fois un principe de séparation et un principe de hiérarchie². » Pour Paola Tabet, la division sexuelle ou sexuée du travail ne résulte pas d'une « complémentarité des tâches féminines et masculines, mais est au fondement de la domination des hommes sur les femmes³. » Cette domination serait permise par un « hiatus technologique⁴ » qui sépare les tâches en fonction du sexe et limite l'accès des femmes aux outils technologiques les plus performants. Ainsi, nous pouvons nous demander si, dans les associations d'anciens combattants, on constate cette division sexuée du travail.

² BERTHONNET Irène, CLOS Clémence, « Intégrer la division sexuelle du travail au rapport social de travail. Pistes pour l'analyse régulationniste », *Revue de la régulation* [En ligne], 25, 2019, mis en ligne le 03 juillet 2019, consulté le 24 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/14506>.

³ HANDMAN Marie-Élisabeth, « L'œuvre de Paola Tabet ou l'art de renverser le sens commun », *Cahiers du Genre*, 2017/2 (n° 63), p. 189. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2017-2-page-187.htm>

⁴ *Ibid.*

Lors d'un rapport sur une assemblée générale de l'UNC en 2021, on peut lire « Nous fîmes quelques photos en extérieur avec tous les membres présents, trop contents de se retrouver après des mois de confinement vécus plus ou moins bien. Puis le verre de l'amitié fut apprécié accompagné de gâteaux et tartes confectionnés par nos membres féminins⁵. » Les tâches ont, pour cette assemblée générale, été séparées en fonction du sexe, puisque ce sont les femmes qui cuisinent pour l'ensemble des membres de l'association. On constate, à travers ces propos, une division sexuelle du travail lors de cette assemblée générale de l'UNC, car les tâches sont séparées en fonction du sexe et on attribue aux femmes, des tâches domestiques, un travail de *care*. De la même manière, lors de l'assemblée générale de la FNACA, le président a, pendant son discours à la tribune, demandé à son épouse de commencer à préparer le vin d'honneur. Ainsi, c'est à l'épouse de préparer, d'aider pendant que son mari préside l'assemblée générale. À travers cet exemple, on peut voir que l'épouse du président a, à sa charge, un travail de *care*, alors que son mari effectue les tâches les plus valorisées. Interrogées sur le fait que ce soient les épouses qui fassent le service lors des repas, deux adhérentes de la FNACA répondent :

« Monique. Oui et puis les hommes servaient à boire à la galette

X2. Non ! Ils jouaient aux cartes. Ils discutaient⁶. »

Ainsi, d'après cette adhérente, les femmes effectuent le service pendant que les hommes jouent aux cartes, ce qui traduit à nouveau une certaine division sexuée du travail avec une séparation des tâches en fonction du sexe. Cependant, Monique Hugué insiste quant à elle sur le fait que les hommes « servaient à boire », elle déclare « Pierrot, il servait à boire, il aimait bien ». Dans les associations d'anciens combattants, les hommes et les femmes peuvent effectuer les mêmes tâches, mais on constate généralement une division sexuée du travail, avec des tâches d'aide, de préparation, de rangement, qui reviennent fréquemment aux femmes et des tâches plus valorisées, comme le fait d'avoir des responsabilités en tant que trésorier ou organisateur de voyages, qui sont davantage attribuées aux hommes. Il y a donc séparation des tâches et hiérarchisation. De même, le bulletin *La voix du combattant*, publié en mars 1977, énonce « Il s'agit, en fait, et pour être plus simple, de la section féminine qui

⁵ Assemblée générale de l'UNC soldats de France, Le Champ-saint-Père, Assemblée générale du 19 juin 2021. Disponible sur <https://www.intramuros.org/le-champ-saint-pere/actualites/52578>, consulté le 08/02/2023.

⁶ Entretien avec Monique Hugué, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

s'occupe plus spécialement des questions sociales⁷. » Cette citation met en avant une certaine division sexuée du travail où les femmes ont à leur charge les « questions sociales », on retrouve de ce fait une séparation des tâches en fonction du sexe. Cette division sexuée du travail semble s'atténuer avec le temps. En effet, Anne-Marie Stévant, adhérente à la FNACA, met en avant le fait que les femmes aidaient plus lors des repas, « mais maintenant tout le monde vieillit donc, ils ne voulaient plus faire ça, c'est plutôt au restaurant et puis c'est tout. C'étaient toujours les mêmes aussi, c'est vrai⁸ ». Ainsi, cette division sexuée du travail peut évoluer.

Des activités séparées

On constate en conséquence une certaine division sexuée du travail, qui s'accompagne aussi parfois d'activités séparées en fonction du sexe. En effet, en 2012, on peut lire dans un bulletin de *L'Ancien d'Algérie* « Pas de quoi décourager les femmes des congressistes qui arrivaient peu à peu pour la traditionnelle sortie des épouses. Quelque 180 dames embarquaient à bord de quatre autobus en direction de la plaine orientale de la Corse⁹. » Ainsi, ce bulletin permet de faire référence à une « sortie des épouses », une activité qui est, de ce fait, dédiée aux épouses des adhérents de la FNACA. De la même manière, en 1968, on peut déjà lire une référence aux activités dédiées aux épouses des adhérents « Les travaux reprirent dans l'après-midi. par les interventions des délégations, les rapports des commissions. Pendant ce temps, les épouses de nos amis délégués, accompagnées des femmes de nos camarades de la région parisienne, se rendaient à Paris visiter le salon de l'enfance ... ou faire du "shopping" dans les grands magasins¹⁰ ». À travers cette citation, on constate que des activités sont prévues pour les épouses des adhérents pendant que leurs maris assistent à un congrès de la FNACA. On constate donc une séparation des activités en fonction du sexe et une vision stéréotypée puisque les hommes reprennent les « travaux » pendant que les femmes vont faire du « shopping ». De même, un bulletin de 1977 de *L'Ancien d'Algérie* énonce « S'il me fallait mettre une note aux heures de distraction consacrées aux épouses à Valence, je mettrais sans hésiter 10 sur 10 et dirais un grand merci à Madame Miribel et à sa

⁷ Bulletin *La voix du combattant*, mars 1977, UNC.

⁸ Entretien avec Anne-Marie Stévant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

⁹ Bulletin de novembre 2012, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

¹⁰ Bulletin de novembre/ décembre 1968, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

compagne qui, dès le départ du car ont pris l'excellente initiative de "dégeler" l'assistance en faisant parler l'une de son voyage, l'autre des spécialités de sa région, et grâce à cela, la glace fut rompue et croyez qu'elles en ont beaucoup de mérite, quand on connaît la réserve de ces dames qui n'ont rien de commun avec le contact rapide et familial de leurs crapahuteurs de maris¹¹ ». Cette citation permet, une nouvelle fois, de mettre l'accent sur l'organisation d'activités séparées en fonction du sexe, d'activités dédiées aux femmes, ici aux épouses des adhérents. De plus, ce bulletin transmet des stéréotypes de genre en mettant en avant la « réserve de ces dames » par rapport au « contact rapide et familial de leurs crapahuteurs de maris ». En outre, les associations d'anciens combattants peuvent aussi organiser des activités séparées en fonction du sexe, afin de recruter de nouvelles adhérentes ou de permettre à ces dernières de s'exprimer. On peut le voir avec le bulletin *L'Ancien d'Algérie* publié en 1989 « Recrutement. Veuves, et épouses. Dans le cadre de ces réunions, les responsables de la région Aquitaine ont organisé une rencontre entre veuves et épouses à laquelle participaient les membres du comité national et les responsables sociaux¹² ». De même, lors de l'assemblée générale de la FNACA de 2022, l'organisation de réunion entre veuves avait été évoquée par le président suite à une proposition d'une adhérente, notamment pour permettre « aux veuves de parler de leurs soucis personnels¹³ ». Ces activités séparées en fonction du sexe peuvent ainsi prendre la forme de réunions pour faciliter l'adhésion ou la prise de parole des épouses ou veuves d'anciens appelés. Ces activités peuvent aussi prendre la forme d'activités touristiques, on retrouve cette idée avec le bulletin de 1984 « Nous sommes heureux de recevoir les charmantes et souvent très actives militantes que sont vos épouses. Elles sont nombreuses, très nombreuses, pour ce Congrès. Qu'elles soient les bienvenues au Pays Basque. Nous avons préparé pour elles un circuit qui, nous l'espérons, leur plaira beaucoup. Elles visiteront la côte et le Pays Basque, avec une réception au Centre Errota-Berria¹⁴ ». Ces activités touristiques se tiennent pendant les congrès, il est donc intéressant de voir que les épouses sont décrites comme de « très actives militantes » mais qu'elles sont invitées à visiter la région plutôt que d'assister au congrès.

Ces activités séparées en fonction du sexe ont ainsi pu être organisées par les associations d'anciens combattants. Toutefois, on constate que l'évocation de ce type

¹¹ Bulletin de novembre 1977, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

¹² Bulletin d'août/ septembre 1989, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

¹³ Participation à l'assemblée générale de la FNACA de Questembert, 56230, 19/11/2022.

¹⁴ Bulletin de novembre 1984, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

d'activités est relativement peu fréquente, on ne retrouve, par exemple, pas ces activités dans les bulletins de l'ARAC. En effet, les bulletins de l'ARAC publiés avant 2010 ne sont pas disponibles alors même que ces activités genrées ont été principalement évoquées dans les bulletins de la FNACA jusque dans les années 1980. De plus, l'ARAC, qui est une association plus politisée, semble favoriser l'égalité entre les membres de l'association, entre adhérente et adhérent, les épouses peuvent adhérer au même titre que les anciens combattants, les bulletins associatifs utilisent parfois l'écriture inclusive ; cela pourrait donc expliquer l'absence d'activités genrées.

1.2. Comment les associations évoquent-elles la présence et la participation des femmes ?

Les adjectifs associés aux femmes

Un des principaux moyens des associations pour s'adresser aux adhérent.e.s est le bulletin associatif. En effet, ce dernier est lu par la plupart des adhérent.e.s et permet ainsi aux associations de parler de l'actualité du monde associatif combattant, des avancées, de leurs difficultés, des prochains rendez-vous. À travers ces bulletins, il est possible de s'interroger sur les rapports de genre, et en particulier sur la manière avec laquelle les associations parlent de la présence des femmes. Dans les bulletins, on constate que les termes « épouses » « femmes » « adhérentes » sont souvent associés aux mêmes adjectifs. Il est donc intéressant de se pencher sur l'analyse des cooccurrences de certains termes, dont « épouse ». On peut par exemple lire dans différents bulletins de *L'Ancien d'Algérie* « son épouse, dévouée animatrice¹⁵ », « aidés de leurs charmantes épouses¹⁶ », « épouses toujours dévouées¹⁷ », ou encore « charmante épouse¹⁸ ». Ainsi, le terme épouse est fréquemment associé aux adjectifs « charmante » et « dévouée ». Le mot « époux » est, contrairement à « épouse », peu cité dans les bulletins associatifs, par exemple, sur l'ensemble des bulletins de la FNACA publiés en

¹⁵ Bulletin de septembre 1979, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

¹⁶ Bulletin d'octobre 1968, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

¹⁷ Bulletin de décembre 1969, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

¹⁸ Bulletin d'octobre 1985, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

2015, le terme « époux » est cité neuf fois contre 32 fois pour « épouse ». En moyenne, entre 1965 et 2016, le terme « épouse » était cité dix fois plus que son équivalent masculin dans les bulletins *L'Ancien d'Algérie*¹⁹. Les cooccurrences étudiées ont permis de constater que le terme « époux » était toujours précédé par « leur » ou « son » et permettait généralement d'évoquer l'adhésion des veuves après le décès de « leur époux », c'est par exemple le cas dans le bulletin de 2010 « d'abord, elles perpétuent la Mémoire, en lieu et place de leur époux », « par respect et en mémoire de leur époux²⁰ ». Ainsi, le terme « épouse » est souvent associé à des adjectifs qui renvoient au dévouement de ces dernières, à leur gentillesse ; alors que le terme « époux » est plus fréquemment utilisé pour parler de la participation des veuves ou des épouses aux associations d'anciens combattants. Les cooccurrences du terme épouse se distinguent aussi des cooccurrences de termes « adhérent » qui sont plus rarement associés à des adjectifs, on peut le voir par exemple avec cet extrait d'un bulletin de 1969 « tous les adhérents étaient présents²¹ ». De même, on peut se pencher sur cette citation de *L'Ancien d'Algérie* « Élargir aussi notre action de façon à faire participer plus activement les épouses de nos adhérents, qui, grâce à leur gentillesse, à leurs idées, nous sont souvent d'un grand secours ». À travers cette citation, on retrouve un élément récurrent, à savoir que les termes « adhérent » ou « camarade » sont peu associés à des adjectifs, alors que le terme « épouse » est quant à lui fréquemment suivi d'adjectifs comme « gentilles » ou « charmantes ».

De la même manière, on retrouve ces cooccurrences dans les bulletins de l'UNC. Par exemple, dans *La voix du combattant*, on peut lire « Nous tenons également à souhaiter une excellente retraite au colonel Dupeyrot et à sa si charmante épouse²² », « la gracieuse présence de quelques-unes de nos charmantes épouses²³ » ou encore « Mme Danièle Humber, la toujours dévouée et compétente trésorière de la section lut le rapport financier²⁴ ». Ainsi, le terme « épouse » est associé aux adjectifs « charmante », « dévouée » mais aussi « gracieuse ». Le terme « compétente » qui apparaît pour décrire une adhérente se distingue des autres adjectifs utilisés, car il permet de mettre l'accent sur les aptitudes, le savoir-faire de cette femme et non le fait d'être « charmante » ou « gentille ». Quant à lui, le terme « dévoué » est parfois utilisé pour parler d'adhérent, comme on peut le voir avec ce bulletin de *L'Ancien*

¹⁹ Bulletins étudiés sont l'ensemble des bulletins *L'Ancien d'Algérie* pour les années : 2016, 2015, 2010, 2005, 2000, 1995, 1990, 1985, 1980, 1975, 1970, 1965

²⁰ Bulletin d'août-septembre 2010, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

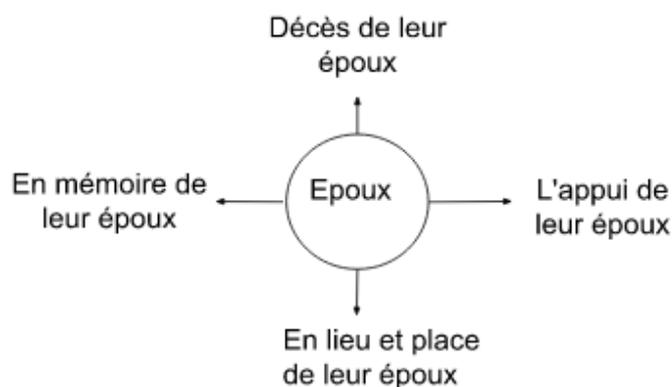
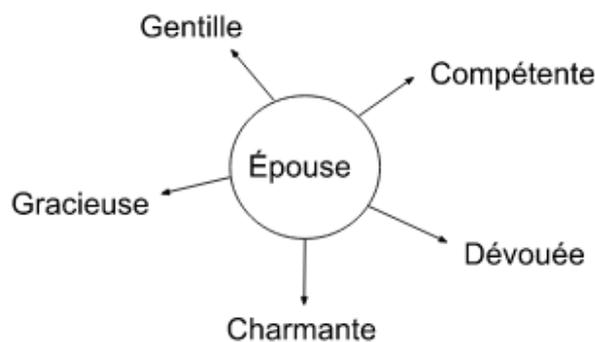
²¹ Bulletin d'août-septembre 1969, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

²² Bulletin de juin 1981, *La voix du combattant*, UNC.

²³ Bulletin de novembre 1981, *La voix du combattant*, UNC.

²⁴ Bulletin de décembre 1987, *La voix du combattant*, UNC.

d'Algérie, « le dévouement du responsable local²⁵ » mais il revient plus fréquemment pour qualifier l'action des épouses, comme par exemple dans *L'Ancien d'Algérie*, où on peut lire « D'ailleurs, dans ce genre de préparation, il ne faut pas mésestimer le rôle important et trop souvent méconnu des épouses qui mettent tout leur dévouement à la réussite d'une telle rencontre²⁶. » Le dictionnaire *Le Robert* définit le terme « dévoué » comme « Qui consacre ses efforts à servir quelqu'un, à lui être agréable²⁷ », à travers cet adjectif qui est fréquemment associé aux épouses, les associations insistent sur le rôle, les actions des épouses, mais ce terme peut aussi avoir une connotation qui renvoie à nouveau à l'aide, au service, au *care*. On peut synthétiser les cooccurrences des termes « époux » et « épouse » à l'aide de l'organigramme ci-dessous.



ORGANIGRAMMES : COOCCURRENCES DES TERMES « ÉPOUSE » ET « ÉPOUX »

²⁵ Bulletin d'août-septembre 1989, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

²⁶ Bulletin de novembre 1989, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

²⁷ « Dévoué », définition sur <https://dictionnaire.lerobert.com>

Les adjectifs associés au terme « épouse » sont souvent les mêmes, et mettent en valeur le dévouement, la gentillesse des épouses. Néanmoins, ces adjectifs n'apparaissent pas seulement pour parler des épouses, mais plus généralement quand il s'agit d'évoquer les femmes. Dans *Le réveil des combattants*, on peut ainsi lire « pour la première fois depuis sa création, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre compte, depuis le 14 janvier dernier, une femme à sa direction. Une jeune et jolie femme, même, Rose-Marie Antoine²⁸ ». Ainsi, pour parler de la nouvelle directrice de l'ONACVG, les premiers adjectifs utilisés sont « jeune et jolie ». À travers une analyse des adjectifs associés aux épouses ou plus généralement aux femmes dans les bulletins associatifs, il est possible de constater que ces adjectifs sont souvent les mêmes, peu importe l'association, et sont empreints d'une vision stéréotypée. Les termes « adhérent » ou « camarade » sont plus rarement associés à un adjectif ; à l'inverse, les termes pour désigner les femmes sont associés à des adjectifs pour qualifier leur physique, leur âge, leur gentillesse.

Des stéréotypes de genre

Les adjectifs utilisés dans les bulletins associatifs sont donc parfois empreints d'une vision stéréotypée. Ainsi, nous allons nous intéresser à ces stéréotypes de genre qui apparaissent notamment à travers la lecture des bulletins associatifs. Dans le bulletin *L'Ancien d'Algérie* de juillet 1974, on peut lire « Tout est en place du point de vue matériel, à vous les cuistots : un conseil, écarter femmes et enfants. Le méchoui est une affaire d'hommes²⁹ ». À la suite de ce passage, une recette de méchoui a été notée, on peut lire « Recoudre la bête (confiez cela à une femme)³⁰ ». Avec ces citations, on remarque l'évocation d'une division sexuée du travail puisque le « méchoui est une affaire d'hommes », mais que l'on attribue aux femmes le fait de « recoudre la bête ». Cette recette préconise ainsi une séparation des tâches en fonction du sexe, et véhicule des stéréotypes de genre. De même, dans un bulletin *L'Ancien d'Algérie* publié en 1978, on lit « sans avoir fait de shopping, au grand regret de certaines³¹ ». Cet extrait met donc en avant un stéréotype de genre, associant les femmes au « shopping ». En outre, le bulletin *La voix du combattant* publié en mars 1977 déclare « Il appartient aux

²⁸ Bulletin de mars 2013, *Le réveil des combattants*, ARAC.

²⁹ Bulletin de juillet 1974, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

³⁰ Bulletin de juillet 1974, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

³¹ Bulletin de décembre 1978, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

femmes de corriger ce que les logiques masculines ont de trop brutales et de chercher ce qui se cache de justes détresses sous tant de révoltes et de revendications incohérentes³² ». À travers cette citation, on constate une vision stéréotypée des rapports de genre où les comportements masculins sont associés à la brutalité. De plus, le rôle des femmes serait, d'après cette citation, de tempérer ces « logiques masculines ». Les bulletins associatifs donnent parfois à voir des stéréotypes de genre, toutefois, il convient de préciser que ces visions stéréotypées semblent plus rares dans les bulletins associatifs publiés ces dernières années. Ainsi, on remarque une évolution des rapports de genre dans les associations d'anciens combattants avec une certaine atténuation des stéréotypes de genre véhiculés dans les bulletins associatifs.

1.3. Les familles d'anciens appelés dans les associations d'anciens combattants

Des associations qui aident les familles ?

Pour s'interroger sur les rapports de genre dans les associations d'anciens combattants, il convient de se pencher sur la place des familles dans ce milieu associatif. En effet, dans cette étude, nous évoquons les épouses, veuves d'anciens appelés et leur participation aux associations d'anciens combattants, mais qu'en est-il des enfants, des familles des anciens combattants ? Quelle est la place attribuée aux familles dans ces associations ? Tout d'abord, les associations mettent en avant l'aide qu'elles apportent aux familles des anciens combattants.

Cette aide des associations d'anciens combattants pour les familles est évoquée dans un bulletin de l'ARAC Ille-et-Vilaine « Jean Le Chanu intervient pour citer les nombreux points concernant les droits des anciens combattants et leur famille, ainsi que des victimes des guerres qui seront en débat au congrès National³³ ». Ainsi, des membres ou responsables des associations d'anciens combattants mettent en avant leur volonté de défendre les droits des

³² Bulletin de mars 1977. Rubrique *Flamme, La voix du combattant*, UNC.

³³ Bulletin d'information ARAC Ille et Vilaine, mars 2008.

familles des anciens combattants. Cette aide pour les familles des anciens combattants peut être d'ordre financière, on peut par exemple citer un extrait de *L'Ancien d'Algérie* qui énonce « à l'occasion du 8e congrès national de la F.N.A.C.A. la question a été posée de savoir si notre organisation n'avait pas intérêt à constituer une caisse mutuelle à l'usage de ses adhérents et de leurs familles³⁴ ».

La place des familles dans les associations d'anciens combattants

Le milieu associatif combattant peut offrir de l'aide aux familles des anciens combattants. Toutefois, il est intéressant de se pencher sur la place des familles dans les associations. Les enfants ou petits-enfants des anciens combattants participent-ils aux associations ? Le bulletin *L'Ancien d'Algérie* d'avril 1969, évoque la présence des enfants des adhérent.e.s « Gageons que tous les adhérents, leurs épouses et leurs enfants seront heureux de passer une soirée ensemble³⁵. » En effet, en 1969, la FNACA est créée depuis dix ans, les anciens appelés ont environ une trentaine d'années et ont donc souvent des enfants en bas âge. Ces derniers peuvent ainsi accompagner leurs parents lors des événements organisés par les associations d'anciens combattants. Les familles sont, de ce fait, invitées à participer à ces divers événements. Les bulletins associatifs insistent également sur le caractère « familial » de ces événements : « fête familiale³⁶ », « une soirée familiale³⁷ », et « le traditionnel souper familial³⁸ ». Lors des événements organisés par les associations d'anciens combattants, des activités sont prévues pour les enfants, un bulletin *La voix du combattant* énonce par exemple : « De nombreuses attractions, des comiques, des chanteurs, des clowns satisferont les jeunes comme les moins jeunes³⁹ » puis « Une distribution de brioche est prévue pour les enfants de moins de 12 ans à condition que le bulletin réponse ci-joint soit retourné à la permanence⁴⁰ ».

De même, les bulletins associatifs mettent parfois en avant la présence des familles aux événements, on peut ainsi lire dans *La voix du combattant* « Les quelque 200 convives,

³⁴ Bulletin d'avril 1969, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

³⁵ Bulletin d'avril 1969, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

³⁶ Bulletin de novembre 1981, *La voix du combattant*, UNC.

³⁷ Bulletin de février 1981, *La voix du combattant*, UNC.

³⁸ Bulletin de février 1981, *La voix du combattant*, UNC.

³⁹ Bulletin de novembre 1981, *La voix du combattant*, UNC.

⁴⁰ Bulletin de novembre 1981, *La voix du combattant*, UNC.

nos adhérents et leur famille ont bien savouré merguez, brochettes et moutons cuits à point⁴¹ » mais aussi « les Anciens d'Algérie de Courcelles-la-Forêt et leur famille se sont retrouvés dimanche dernier⁴² ». D'après les bulletins associatifs, les familles semblent présentes aux événements organisés par les associations d'anciens combattants, elles sont invitées à venir, et les bulletins peuvent insister sur leur présence. Cette présence des familles est aussi visible à travers l'usage de l'expression « toute famille adhérente » que l'on peut lire dans *La voix du combattant* « aide également de la part de l'Office départemental des Anciens Combattants et du bureau national à toute famille adhérente dont un membre devrait subir une intervention chirurgicale à cœur ouvert⁴³ ». Les familles auraient ainsi les mêmes droits et aides que les anciens combattants puisqu'elles seraient considérées comme « adhérentes ». Néanmoins, on peut nuancer cette idée avec la récurrence des expressions telles que « les adhérents et leur famille⁴⁴ », « les Anciens d'Algérie de Courcelles-la-Forêt et leur famille⁴⁵ ». Ces expressions insistent ainsi sur la distinction entre les adhérent.e.s et leurs familles et induit, de ce fait, une distinction en termes de statut dans l'association. La présence des familles au sein du milieu associatif combattant évolue toutefois puisque d'après l'enquête de terrain, les enfants sont peu présents aux événements organisés par les associations d'anciens combattants et les bulletins associatifs des dernières années évoquent rarement cette présence des enfants. En effet, lors des assemblées générales de la FNACA de Questembert de 2021 et 2022, aucun enfant d'appelé n'était présent⁴⁶. Les enfants peuvent néanmoins être présents lors d'autres événements et notamment lors des commémorations. Une fille d'un ancien appelé s'est par exemple rendue à la commémoration du 19 mas 2022 à Questembert. Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC déclare quant à elle « Mon fils sait qu'on est à l'ARAC, il a participé à une conférence qui avait été faite, je crois que c'était sur la Palestine, et comme il est souvent allé en Palestine. Oui, il sait qu'on est à l'ARAC mais voilà, sans plus⁴⁷. » Ainsi, les enfants des adhérent.e.s aux associations d'anciens combattants peuvent connaître l'association, participer à certains événements. De même, les filles ou les fils d'appelés morts pendant la guerre d'Algérie peuvent être présent.e.s et actif.ve.s dans les associations d'anciens combattants. C'est, par exemple, le cas de Christine Cordonnier ou Véronique Chapelle,

⁴¹ Bulletin de novembre 1981, *La voix du combattant*, UNC.

⁴² Bulletin de mars 1981, *La voix du combattant*, UNC.

⁴³ Bulletin d'avril 1981, *La voix du combattant*, UNC.

⁴⁴ Bulletin d'avril 1981, *La voix du combattant*, UNC.

⁴⁵ Bulletin de mars 1981, *La voix du combattant*, UNC.

⁴⁶ Observations participantes lors des assemblées générales de la FNACA de Questembert 56230, le 23/10/2021 et le 19/11/2022.

⁴⁷ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

adhérentes de la 4ACG et filles d'appelés morts durant la guerre d'Algérie. Toutefois, cette présence des enfants d'appelés reste occasionnelle.

Dans les bulletins associatifs, les familles apparaissent le plus souvent pour les naissances et les décès des adhérent.e.s. Les bulletins *La voix du combattant* ont, par exemple, été constitués d'une rubrique « carnet rose », annonçant les naissances et les mariages des adhérent.e.s. On peut ainsi lire dans un bulletin de mars 1977 « nos joies : Une petite Agnès est née au foyer de notre camarade Boutin Fernand. Tous nos vœux au bébé et nos félicitations aux heureux parents⁴⁸ » ou encore « Notre ami Jean-Pierre Bertin vient d'épouser la charmante Monique Piquer. Toutes nos félicitations⁴⁹. » De même, on peut lire dans *L'Ancien d'Algérie* « Naissance [...] Nous adressons nos plus vives félicitations à Francis et à son épouse⁵⁰ ». Les décès des adhérent.e.s sont aussi l'occasion d'évoquer les familles, on peut le voir dans *Le réveil des combattants*, qui déclare « Ses amis des Alpes-Maritimes sont très tristes et présentent leurs bien sincères condoléances à sa famille et à Josette⁵¹ ». De la même manière, la rubrique « nos disparus » des bulletins *La voix du combattant* permettent d'évoquer et de s'adresser aux familles des adhérent.e.s, on peut le voir avec cet extrait : « à sa femme, à son fils, à toute sa famille et l'UNC-60, l'UNC présente ses très sincères condoléances⁵² ». Ces messages de condoléances pour les familles interviennent au moment du décès d'un adhérent.e, mais aussi à l'occasion des décès des proches des adhérent.e.s, c'est par exemple le cas dans cet extrait de *La voix du combattant* « Nous présentons à notre ami André VAXELAIRE, ainsi que sa famille, nos plus sincères condoléances, à l'occasion du décès de son père⁵³. » Les familles sont ainsi évoquées à l'occasion des décès et des naissances ou des mariages des adhérent.e.s ou de leurs proches.

La place des familles évolue donc dans les associations d'anciens combattants, puisque l'on constate par exemple que, jusque dans les années 1980, les bulletins associatifs ont fréquemment fait référence au caractère familial des événements organisés, à la participation des familles aux associations, puis ces références aux familles des adhérent.e.s se sont faites plus rares. Cette évolution nous renseigne aussi sur l'évolution des rapports de genre dans les

⁴⁸ Bulletin de mars 1977, *La voix du combattant*, UNC.

⁴⁹ Bulletin de mars 1977, *La voix du combattant*, UNC.

⁵⁰ Bulletin d'octobre 1968, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

⁵¹ Bulletin d'octobre 2020, *Le réveil des combattants*, ARAC.

⁵² Bulletin de novembre 2020, *La voix du combattant*, UNC.

⁵³ Bulletin de janvier 1987, *La voix du combattant*, UNC.

associations d'anciens combattants. En effet, la participation des épouses dans les associations d'anciens combattants était souvent exprimée à travers les références aux familles, ainsi les citations comme « ses adhérents et leur famille⁵⁴ », « les Anciens d'Algérie de Courcelles-la-Forêt et leur famille⁵⁵ » distinguent les adhérents, qui sont ici les anciens combattants, de leur famille qui n'a pas le statut d'adhérent. De ce fait, tout comme « les adhérents et leurs épouses », les citations les « adhérents et leur famille » traduisent le fait que les épouses ne sont pas des adhérentes à part entière. De plus, à travers cette assimilation à la famille, la participation des épouses dans les associations d'anciens combattants est mise au même niveau que la participation des enfants. On constate que le caractère familial des événements apparaît moins dans les bulletins associatifs depuis la fin des années 1980, puisque les enfants participent moins aux événements organisés par les associations. Cet effacement de la participation familiale a peut-être permis aux femmes de participer davantage aux événements organisés par les associations d'anciens combattants, de prendre plus de place dans ces associations et parfois de prendre le statut d'adhérente. Ainsi, on peut voir que le terme « adhérente » a été cité 40 fois entre 1958 et 1999 dans *L'Ancien d'Algérie*, soit 40 occurrences sur 41 ans de publication de la revue, alors que ce même terme a été cité 111 fois entre 2000 et 2016. En 16 ans, le terme « adhérente » a donc été cité 2,7 fois plus qu'en 41 ans. L'arrivée à la retraite et la participation des femmes, comme membres à part entière et non comme mères qui participent aux activités familiales des associations, ont pu permettre un accroissement du nombre d'adhérentes et une plus grande visibilité pour ces dernières dans les bulletins associatifs.

Au sein des associations d'anciens combattants, on constate, en conséquence, une évolution des rapports de genre. Après la fin de la guerre d'Algérie, on remarque l'existence d'activités séparées en fonction du genre, où les hommes vont par exemple à des congrès, pendant que les femmes sont invitées à visiter la ville ou à faire du shopping. De même, les femmes sont fréquemment invitées à participer aux événements organisés par les associations d'anciens combattants, mais elles semblent parfois être plus considérées comme les familles des adhérents, que comme des adhérentes à part entière. De plus, les bulletins associatifs ont pu évoquer la présence et la participation des femmes aux associations d'anciens combattants avec des visions stéréotypées. Ainsi, on peut dire que les associations d'anciens combattants ont pu être un lieu de reproduction des normes de genre. Néanmoins, on constate que ces

⁵⁴ Bulletin d'avril 1981, *La voix du combattant*, UNC.

⁵⁵ Bulletin de mars 1981, *La voix du combattant*, UNC.

visions stéréotypées, ces normes de genre s'estompent. En effet, si ces stéréotypes de genre apparaissent souvent jusque dans les années 1990, ils sont plus rarement présents dans les bulletins associatifs depuis cette date. En effet, l'arrivée des adhérent.e.s à la retraite a pu permettre aux femmes de participer davantage aux associations d'anciens combattants, voire d'être adhérente. Les femmes ont ainsi pu participer aux événements, ne plus être considérées comme les familles des adhérents, mais comme des adhérentes à part entière. Les rapports de genre évoluent donc dans les associations d'anciens combattants. Aujourd'hui, des femmes ont des responsabilités dans les associations et on constate parfois une volonté de féminiser ce milieu associatif.

2. Les adhérentes : l'avenir des associations d'anciens combattants ?

2.1. L'accès des adhérentes aux responsabilités

Les statuts des associations permettent-ils aux femmes d'avoir des responsabilités ?

Les femmes sont, comme nous l'avons vu, présentes dans les associations d'anciens combattants. Cependant, il convient de s'interroger sur l'accès de ces dernières aux responsabilités au sein des associations d'anciens combattants. Les femmes et notamment les veuves et épouses d'appelés peuvent, par exemple, adhérer à l'UNC, mais peuvent-elles avoir des responsabilités au sein de l'association ? En effet, sur le site internet de l'UNC 44⁵⁶, on peut lire un extrait du bulletin de la *Voix du Combattant* de mai 2021, rédigé par Gisèle PASQUIER, Présidente des Veuves de Guerre et Veuves d'Anciens Combattants. Dans ce passage, il est question de la place des veuves dans l'association « Si elle le souhaite, elle peut devenir adhérente à l'UNC et également rejoindre le conseil d'administration local, voire départemental⁵⁷ ». La possibilité d'accéder à des responsabilités est donc évoquée, néanmoins,

⁵⁶ Site internet de l'UNC 44 : <https://unc44.fr/federation-44/editorial/>

⁵⁷ Bulletin de mai 2021, *La Voix du Combattant*, UNC.

ces responsabilités se limitent ici au conseil local ou départemental. Dans ses statuts, l'UNC décrit la composition du conseil d'administration national (C.A.N.) et évoque ainsi l'accès aux responsabilités à l'échelle nationale. Le C.A.N. est composé de deux collèges, le premier est composé de six membres qui doivent permettre une « Une représentation optimale de toutes les catégories des personnes physiques, membres des associations locales, des fédérations départementales, membres de l'U.N.C. telles qu'elles sont décrites dans l'article trois des présents statuts⁵⁸ ». Le deuxième collège est composé de vingt-et-un membres élus « parmi des candidats proposés par les conseils d'administration des fédérations départementales membres de l'U.N.C. parmi les personnes physiques des associations locales de leur ressort⁵⁹ ». Ainsi, d'après les statuts de cette association, on constate que le conseil d'administration national est constitué d'un premier collège qui a pour but de représenter « toutes les catégories de personnes » membres de l'UNC, en accord avec « l'article 3 ». L'article 3 précise les conditions pour devenir membres de l'UNC, ces conditions sont d'être ressortissant.e de l'ONACVG ou de contribuer ou d'avoir contribué « à la défense de la France » ou « à la protection des vies et/ou des biens des Français » ou alors de « partager les valeurs de l'UNC » en tant que « membre associé⁶⁰ ». Préciser que le premier collège du conseil d'administration national doit être représentatif des membres de l'UNC selon l'article 3 revient donc à déclarer que les membres de ce collège doivent être aussi bien des ressortissant.e.s de l'ONACVG, par exemple des anciens appelés ou des veuves d'anciens combattants, que des sympathisant.e.s. Cette disposition montre que le bureau national est ouvert aux femmes puisqu'elles peuvent être au conseil d'administration national, par exemple, en tant que ressortissante de l'ONACVG ou en tant que sympathisante. Toutefois, ce collège est minoritaire parce qu'il ne compte que six membres contre vingt-et-un pour le deuxième collège. Ainsi, cette volonté d'être représentatif des membres de l'UNC n'est évoquée que pour le premier collège. Dans les faits, sur vingt-sept personnes siégeant au conseil d'administration, deux sont des femmes, une membre associée et une veuve d'ancien combattant⁶¹. Cette faible présence de femmes au conseil d'administration nationale peut être questionnée. En effet, on peut se demander si certaines spécificités de l'UNC, à savoir, sa proximité avec l'armée, son caractère militariste, peuvent participer au fait que les femmes aient moins accès aux responsabilités.

⁵⁸ Article 7, statuts de l'UNC, <https://www.unc.fr>, consulté le 06/02/2023.

⁵⁹ Article 7, statuts de l'UNC, <https://www.unc.fr>, consulté le 06/02/2023.

⁶⁰ Article 3, statuts de l'UNC, <https://www.unc.fr>, consulté le 06/02/2023.

⁶¹ « Les membres du C.A. », disponible sur <https://www.unc.fr/>, consulté le 06/02/2023.

Concernant l'accès des adhérent.e.s de l'ARAC aux responsabilités, le site internet ARAC 51 précise que « Tout membre de l'association - Anciens Combattants, victimes militaires et civiles de guerre, hors-guerre ou ayants-causes, descendants directs, ainsi qu'à toutes personnes désireuses de s'associer aux orientations telles que définies par les présents statuts - peut accéder à tous les postes de responsabilités prévus par les présents statuts et le règlement intérieur⁶² ». Ainsi, les responsabilités peuvent être assumées par n'importe quel adhérent ou n'importe quelle adhérente de l'ARAC d'après le règlement de l'association. De même, les statuts de la FNACA ne semblent pas restreindre l'accès aux responsabilités. En effet, l'article 13 des statuts du comité de l'Eure de la FNACA précise « L'élection des candidats au comité départemental se fait, avec l'accord de l'assemblée présente, à main levée et à la majorité simple des présents, lors de l'assemblée générale du comité départemental⁶³. » Ainsi, aucune précision n'est faite quant au profil des candidats pour l'élection du comité départemental. On peut ainsi penser, que les adhérentes peuvent accéder à ces responsabilités au même titre que les adhérents, mais on peut aussi supposer qu'il s'agit d'un impensé où le masculin est considéré comme universel, ainsi aucune précision n'aurait été faite, car il paraissait évident que cela s'adressait aux hommes. Toutefois, on peut estimer que cette absence de précision facilite l'accès des femmes aux responsabilités.

L'association 4ACG, a quant à elle modifié ses statuts et l'accès des adhérent.e.s aux responsabilités. En effet, les statuts de l'association publiés en 2010 précisent « L'association est administrée par un Conseil d'administration de 16 membres ainsi répartis : 3 membres fondateurs [...] 10 membres élus par l'Assemblée générale ordinaire parmi les membres adhérents, pour un mandat de 3 ans, soumis à réélection à l'issue de cette même durée, avec voix délibérative. 3 membres élus par l'assemblée générale ordinaire parmi les membres amis, pour un mandat de 3 ans, soumis à réélection à l'issue de cette même durée, avec voix consultative⁶⁴. » Parmi les seize membres du conseil d'administration, trois peuvent être des membres amis, c'est-à-dire des membres de l'association qui n'ont pas adhéré en tant qu'ancien appelé. Ces derniers, à l'inverse des membres fondateurs et des membres adhérents ont une voix consultative et non délibérative. Ainsi, les adhérent.e.s de la 4ACG qui n'ont pas adhéré en tant qu'ancien appelé, sont minoritaires dans le conseil d'administration et ont moins de

⁶² Site internet de l'ARAC 51, article 14 : http://www.arac51.com/html_cible/statuts_marne1.html, consulté le 06/02/2023.

⁶³ « Statuts du comité », article 13, FNACA Eure, disponible sur <https://fnaca27.fr/statuts-du-comite> consulté le 06/02/2023.

⁶⁴ Statuts de la 4ACG, article XI.1., publié le 23 mars 2010, <http://www.4acg.org>, consulté le 06/02/2023.

pouvoir que les membres adhérents. Néanmoins, ces statuts ont été modifiés, l'article XI.1. publié en 2021 déclare « L'association est administrée par un conseil d'administration de 15 membres, ayant tous voix délibérative, élus pour 3 ans par l'assemblée générale, renouvelés par tiers⁶⁵. » Ainsi, tous les membres du conseil d'administration ont, depuis 2021, une voix délibérative. De plus, on constate qu'il n'y a plus de précision quant au statut des membres du conseil, les amis peuvent donc être plus que trois, et sont considérés au même titre que les adhérents. Cette évolution des statuts facilite l'accès des femmes aux responsabilités. En effet, les femmes étaient des membres amies et non adhérentes, l'effacement de différences entre ces deux catégories de membres permet, de ce fait, une certaine égalité entre hommes et femmes dans l'association et notamment pour ce qui est de l'accès aux responsabilités. Cependant, il est intéressant de se demander si cette récente modification des statuts a permis, dans les faits, à plus de femmes d'avoir accès aux responsabilités. Il semblerait que ce changement ait, en effet, permis aux femmes d'accéder aux responsabilités puisque sur les 15 postes prévus au conseil d'administration, 4 femmes ont été élues le 13 mars 2022 à l'assemblée générale de Vichy⁶⁶. Ainsi, on ne peut pas parler d'une égalité entre hommes et femmes dans l'accès aux responsabilités, néanmoins, les femmes semblent avoir de plus en plus accès aux responsabilités dans les associations d'anciens combattants.

Les femmes porte-drapeaux

Afin de s'interroger sur l'accès des femmes aux responsabilités dans les associations d'anciens combattants, on peut aussi s'intéresser à la photographie ci-dessous et au texte qui l'accompagne, extraits du bulletin *L'Ancien d'Algérie*, de décembre 2016⁶⁷. Avec cet article, il est possible de voir que des femmes peuvent, par exemple, être porte-drapeaux au sein des associations d'anciens combattants. L'article du bulletin de la FNACA précise aussi « Depuis quelques années, les femmes prennent une place de plus en plus importante au sein des instances de la Fédération⁶⁸ ». Ainsi, la FNACA connaîtrait un processus de féminisation de l'association, où de plus en plus de femmes participent à la vie associative et prennent des

⁶⁵ Statuts de la 4ACG, article XI.1., publié le 5 mai 2021 sur le site internet de la 4ACG <http://www.4acg.org>, consulté le 06/02/2023.

⁶⁶ « Conseil d'administration de la 4ACG », publié le 15 mars 2022, <http://www.4acg.org>, consulté le 06/02/2023.

⁶⁷ Bulletin n°552, *L'Ancien d'Algérie*, décembre 2016, FNACA

⁶⁸ Bulletin n°552, *L'Ancien d'Algérie*, décembre 2016, FNACA

responsabilités. Le fait de préciser que ce processus a lieu « depuis quelques années » montre que ce phénomène d'accès aux responsabilités pour les femmes est nouveau, et semble traduire une certaine lenteur dans l'ouverture de la majorité des associations d'anciens combattants aux femmes.

La présence de femmes porte-drapeaux a aussi été remarquée grâce à l'observation participante menée lors des commémorations des 11 novembre 2021⁶⁹ et 2022⁷⁰. Par exemple, à l'issue de la cérémonie du 11 novembre 2022, Bernard Bohuon, porte-drapeau de l'UNC a été décoré de la croix de chevalier dans l'Ordre national du Mérite. Le président de l'UNC 35 a, lors de son discours, évoqué l'épouse de Bernard Bohuon, Annick Bohuon, qui était aussi porte-drapeau. Un article publié en 2021 permet de présenter ce couple. Cet article intitulé « PORTRAIT. 11-Novembre : à Rennes, Bernard est porte-drapeau depuis 40 ans⁷¹ » est centré sur l'engagement de l'époux. L'engagement d'Annick Bohuon est présenté comme une façon d'épauler, d'aider son mari. En effet, on peut lire « À ses côtés pour l'épauler, son épouse, Annick, qui œuvre aussi pour la cause en hissant le drapeau tricolore et en fleurissant les tombes du cimetière de l'Est⁷² ».

Toutefois, les propos d'Annick Bohuon sont relatés dans l'article et permettent de connaître les raisons de l'engagement de cette dernière « Elle n'a pas été appelée pendant la guerre, mais elle a eu, elle aussi, envie de s'engager dans cette voie. "Ce sont les présidents des associations qui m'ont demandée, il y a 4 ans, si je voulais participer, raconte-t-elle. Ils ne trouvaient plus personne, c'est triste... Alors, j'ai accepté, car ça me permet de passer du temps avec Bernard, de voir du monde. Mais la hampe devient trop lourde, je commence à peiner." », « "Et je le fais parce que ça me plaît", renchérit Annick. En plus de l'UNC de Rennes, elle a d'ailleurs tenu à être membre de l'UNC de Betton, sa ville de naissance, "pour garder contact avec ses connaissances⁷³" ». On constate aussi une certaine mise en valeur de l'engagement d'Annick Bohuon à travers les propos de son mari « Annick a toujours été là,

⁶⁹ Observation participante lors des commémorations du 11/11/2021 à Rennes 35000

⁷⁰ Observation participante lors des commémorations du 11/11/2022 à Rennes 35000

⁷¹ « PORTRAIT. 11-Novembre : à Rennes, Bernard est porte-drapeau depuis 40 ans », *actu.fr*, Par Clémence Demay, Publié le 11/11/2021 à 12:18, consulté le 06/02/2023, https://actu.fr/bretagne/rennes_35238/portrait-11-novembre-a-rennes-bernard-est-porte-drapeau-depuis-40-ans_46314378.html.

⁷² « PORTRAIT. 11-Novembre : à Rennes, Bernard est porte-drapeau depuis 40 ans », *actu.fr*, Par Clémence Demay, Publié le 11/11/2021 à 12:18, consulté le 06/02/2023, https://actu.fr/bretagne/rennes_35238/portrait-11-novembre-a-rennes-bernard-est-porte-drapeau-depuis-40-ans_46314378.html.

⁷³ « PORTRAIT. 11-Novembre : à Rennes, Bernard est porte-drapeau depuis 40 ans », *actu.fr*, Par Clémence Demay, Publié le 11/11/2021 à 12:18.

elle m'a toujours suivie dans mes activités. Aujourd'hui, tout le monde la connaît, tout le monde la tutoie... Elle est vraiment appréciée⁷⁴. »

De même, lors de la cérémonie du 11 novembre 2022, il a été possible de rencontrer Elise Courcoul porte-drapeaux dans l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, l'ANACR. Elise Courcoul dit avoir adhéré à l'association, car elle connaissait des résistants et anciens déportés et que la présidente lui avait proposé de venir en tant qu'amie de la résistance. Elise Courcoul est devenue porte-drapeau à la suite du décès de l'ancien porte-drapeau, « j'avais le temps, car j'étais à la retraite et je pouvais me déplacer, j'ai ma voiture⁷⁵ ». Les porte-drapeaux sont présent.e.s lors des cérémonies comme celles du 11 novembre, mais aussi lors des enterrements des adhérent.e.s de l'association.

La présence de femmes porte-drapeaux a aussi pu être constatée lors de l'assemblée générale de la FNACA de Questembert. En effet, Marie-Thérèse Le Ménélec a été nommée porte-drapeau lors de l'assemblée générale du 19 novembre 2022⁷⁶.

Lors de cette nomination, le président de la FNACA de Questembert a déclaré « En plus, un élément féminin et jeune » puis a ajouté « Un élément féminin, ce n'est pas la seule dans le département⁷⁷ ». Ainsi, ces propos montrent que les porte-drapeaux sont rarement des femmes, mais que certaines femmes assurent tout de même cette fonction au sein des associations d'anciens combattants. Une discussion avec Marie-Thérèse Le Ménélec a permis de savoir qu'elle avait adhéré avec son mari.

« Célie Huguet (C.H.). Vous êtes adhérentes depuis combien de temps ?

Marie-Thérèse. C'est avec mon mari que je suis adhérente.

C.H. D'accord, et vous avez décidé d'être porte-drapeau pour...

Marie-Thérèse. C'était marqué qu'il fallait remplacer Monsieur donc je me suis proposée. Je me suis dit "quand même faut bien que je participe un peu".

⁷⁴ « PORTRAIT. 11-Novembre : à Rennes, Bernard est porte-drapeau depuis 40 ans », *actu.fr*, Par Clémence Demay, Publié le 11/11/2021 à 12:18.

⁷⁵ Discussion avec Elise Courcoul, le 11/11/2022, Rennes 35000.

⁷⁶ Observation participante lors de l'Assemblée générale de la FNACA de Questembert 56230, 19/11/2022.

⁷⁷ Observation participante lors de l'Assemblée générale de la FNACA de Questembert 56230, 19/11/2022.

C.H. Vous avez toujours adhéré tous les deux ?

Marie-Thérèse. Oui, oui, l'adhérent, c'est lui, mais comme je suis avec lui, je participe

C.H. Ça fait longtemps ?

Marie-Thérèse. 30 ans, je pense

C.H. Vous allez être toute seule en porte-drapeau ?

Marie-Thérèse. Oui pour l'instant, mais comme il m'a dit [*ancien porte-drapeau*], il pourra m'aider si c'est trop lourd⁷⁸ ».

L'accès des adhérentes aux diverses responsabilités

Ainsi, on s'aperçoit que des femmes ont accès à des responsabilités au sein des associations d'anciens combattants et notamment, au rôle de porte-drapeau. Toutefois, les femmes ont aussi accès à d'autres responsabilités. Les bulletins associatifs nous renseignent sur les responsabilités que les adhérentes peuvent avoir. Dans *Le réveil des combattants*, on peut par exemple constater que les adhérentes occupent diverses responsabilités « Mme Raymonde Partarrieu, 89 ans, veuve. Elle fut la trésorière du comité départemental pendant plus de 20 ans⁷⁹ », « Annick Chevalier, administratrice de l'ARAC⁸⁰ », « Chantal Pipart, présidente du comité des Alpes-Maritimes de l'ARAC⁸¹ », « notre secrétaire nationale Liliane Rehby⁸² », ou encore « Sandrine Minerva, membre du conseil d'administration⁸³ ». Les adhérentes peuvent donc avoir différentes responsabilités au sein de l'ARAC comme celles de trésorière, de secrétaire ou de présidente de comité.

De la même manière, on peut retrouver dans les bulletins *La voix du combattant*, le journal de l'UNC, des références aux femmes ayant des responsabilités dans l'association. On peut ainsi lire « Mme Danièle Humber, la toujours dévouée et compétente trésorière de la

⁷⁸ Discussion avec Marie-Thérèse Le Ménélec, observation participante lors de l'Assemblée générale de la FNACA de Questembert 56230, 19/11/2022.

⁷⁹ Bulletin de février 2010, *Le réveil des combattants*, ARAC.

⁸⁰ Bulletin de janvier-février 2011, *Le réveil des combattants*, ARAC.

⁸¹ Bulletin de septembre 2016, *Le réveil des combattants*, ARAC.

⁸² Bulletin de mars 2018, *Le réveil des combattants*, ARAC.

⁸³ Bulletin d'avril 2022, *Le réveil des combattants*, ARAC.

section⁸⁴ ». Toutefois, les femmes avec des responsabilités apparaissent, le plus souvent, dans la rubrique *Flamme* publiée par l'AEVOG, l'association et entr'aide des veuves et orphelins de guerre qui a fusionné avec l'UNC en 2009. Ainsi les références aux femmes ayant des responsabilités sont plus nombreuses dans la rubrique *Flamme* ou quand il s'agit d'évoquer l'AEVOG. On peut ainsi lire dans *La voix du combattant* « C'est ensuite Mme DUPAS, documentaliste depuis cinq ans à l'AEVOG et rédactrice de "Flamme" qui, avec compétence et précision, porte à la connaissance de l'assemblée les modifications décidées pour 1987⁸⁵ » ou encore « M. Jean Gallet et de Madame Hebert, présidente de l'A.E.V.O.G⁸⁶ ».

De même, les bulletins de la FNACA nous renseignent sur la présence d'adhérentes à des postes à responsabilité. On peut ainsi lire dans *L'Ancien d'Algérie* « quatre autres veuves sont élues au comité départemental Nicole Bleton. Caroline Fabre, Josette Henri et Emilienne Pic portant à sept le nombre de femmes au sein de la direction de la FNACA de Haute-Garonne⁸⁷. », « Pour la première fois, une femme rapporteur de commission au congrès national : Marie-Antoinette Sirven (31), adhérente au titre de veuves⁸⁸ » ou encore « Si nous sommes actuellement près de 25 000 veuves adhérentes à avoir rejoint la grande famille FNACA, c'est à mon sens en grande partie grâce au travail de veuves responsables dans chaque département⁸⁹. » On retrouve également, à travers la lecture de *L'Ancien d'Algérie*, des références à des femmes ayant des responsabilités dans d'autres associations que la FNACA. On peut ainsi lire « Mme Sauthier et M. Franceschini, respectivement présidente et trésorier du Souvenir Français d'Allauch ainsi que de nombreux amis des comités voisins⁹⁰ », « Mme Goueytes, présidente des fils tués⁹¹ » et enfin « Mme Mercier Présidente de la F.N.D.I.R.P, Mme Germain des Veuves de Guerre [...] Mme Pouget présidente des veuves de l'UNC⁹². » Les bulletins de la FNACA permettent donc de constater la présence de femmes avec des responsabilités dans cette association et dans d'autres associations d'anciens combattants ou associations mémorielles. À travers la lecture de *L'Ancien d'Algérie*, on remarque une certaine volonté d'accorder des responsabilités aux femmes. Cette volonté est clairement exprimée dans le bulletin d'août-septembre 1989 avec des citations telles que « Il nous faudra, dans un

⁸⁴ Bulletin de décembre 1987, *La voix du combattant*, UNC.

⁸⁵ Bulletin de janvier 1987, *La voix du combattant*, UNC.

⁸⁶ Bulletin de juillet-août 1981, *La voix du combattant*, UNC.

⁸⁷ Bulletin de novembre 1993, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

⁸⁸ Bulletin de novembre 1998, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

⁸⁹ Bulletin de février 2009, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

⁹⁰ Bulletin de février 2001, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

⁹¹ Bulletin d'octobre 1972, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

⁹² Bulletin de mai 1980, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

premier temps, faire le point de la situation des veuves et épouses au sein de la FNACA, susciter leur intérêt et envisager leur intégration dans les Instances locales départementales et pourquoi pas nationales ?⁹³ », ou « La commission fait des propositions : Elle demande qu'à l'occasion du conseil national de Châteauroux (les 21 et 22 octobre 1989) une épouse ou une veuve fasse partie de chaque délégation départementale et qu'elle participe effectivement à une commission⁹⁴. » On peut aussi lire dans ce même bulletin « sensibiliser l'épouse ou la veuve : la FNACA est là pour les aider (service juridique, aides, secours social). La FNACA leur est ouverte ; elles peuvent et doivent y prendre des responsabilités⁹⁵ ». L'accès aux responsabilités pour les femmes apparaît donc dans les divers bulletins associatifs.

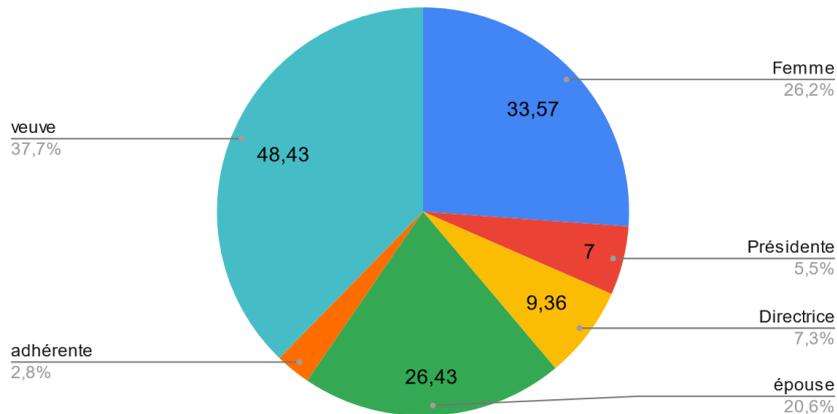
De même, on peut, à l'aide de recherches lexicales, s'intéresser à l'accès des femmes aux responsabilités. En effet, il est intéressant de se demander si les bulletins associatifs semblent fréquemment ou non évoquer la présence de femmes avec des responsabilités dans les associations. Tout d'abord, on peut s'intéresser aux mots qui reviennent le plus souvent concernant les femmes dans les associations d'anciens combattants. En effet, des recherches lexicales ont été menées, à partir des bulletins associatifs, pour s'intéresser à la proportion d'usage de certains termes. Par exemple, on peut comparer la fréquence de certains termes au féminin et à leur équivalent au masculin dans les bulletins de *L'Ancien d'Algérie*, publiés en 1958 et 2016.

⁹³ Bulletin d'août-septembre 1989, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

⁹⁴ Bulletin d'août-septembre 1989, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

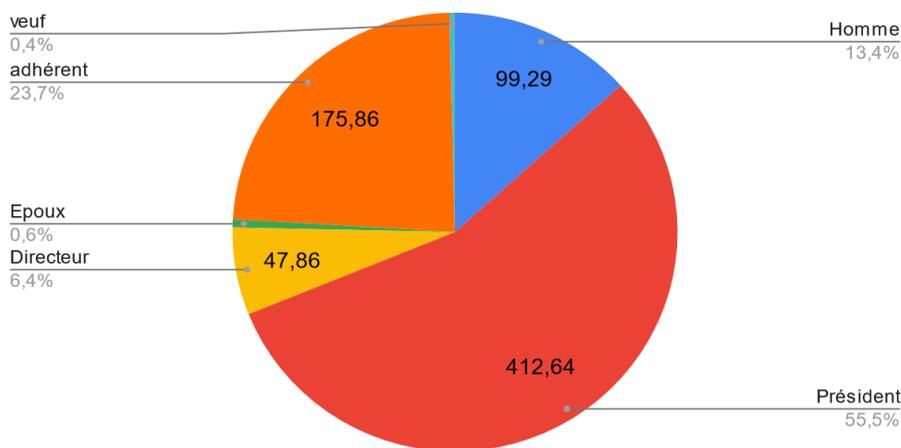
⁹⁵ Bulletin d'août-septembre 1989, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

Moyenne des termes concernant les femmes
L'Ancien d'Algérie (1958-2016)



GRAPHIQUE 2 : TERMES LES PLUS UTILISÉS CONCERNANT LES FEMMES,
*L'ANCIEN D'ALGÉRIE*⁹⁶

Moyenne des termes concernant les hommes,
L'Ancien d'Algérie (1958-2016)



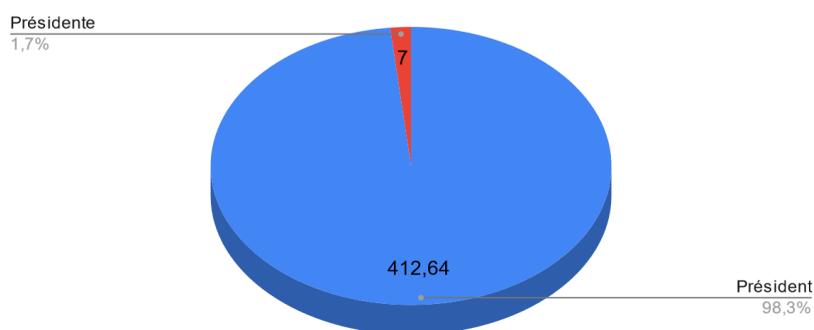
GRAPHIQUE 3 : TERMES LES PLUS UTILISÉS CONCERNANT LES HOMMES,
*L'ANCIEN D'ALGÉRIE*⁹⁷

⁹⁶ Graphique réalisé à partir des moyennes d'apparition (par année) des termes les plus récurrents concernant les femmes, à partir des bulletins *L'Ancien d'Algérie* publiés tous les cinq ans de 1960 à 2015 en ajoutant les bulletins des années 1958 et 2016. Lire : Entre 1958 et 2016 dans les bulletins *L'Ancien Algérie*, le terme « femme » apparaît en moyenne chaque année 33 fois contre 5 fois pour « présidente ».

⁹⁷ Graphique effectué à partir de la même sélection de bulletin *L'Ancien d'Algérie* que pour le Graphique 2, à lire de la même façon, mais ici il reprend les termes concernant les hommes.

Ces graphiques permettent de constater que les mots majoritairement utilisés pour les femmes sont « veuves » et « femmes » puis « épouse ». À l'inverse, le terme « présidente » est cité, en moyenne, sept fois par an, contre 48 fois, en moyenne pour « veuve ». Ainsi, on remarque que les termes permettant de désigner des femmes avec des responsabilités apparaissent plus rarement. À l'inverse, le terme « président » est le mot le plus utilisé pour les hommes, avec une moyenne de 412 occurrences par an, contre environ sept occurrences par an pour « présidente ». De même, « adhérent » est cité approximativement 172 fois par an contre 3 fois par an pour « adhérente ».

Moyenne d'apparition des termes "président" et "présidente" par an, L'Ancien d'Algérie (1958-2016)

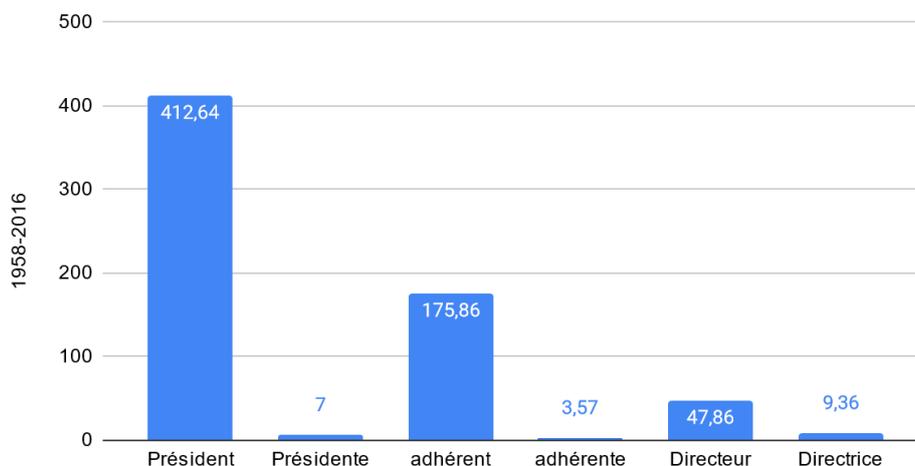


GRAPHIQUE 4 : DES FEMMES PRÉSIDENTES D'ASSOCIATIONS ?⁹⁸

Ce graphique permet de comparer les moyennes d'apparition des termes « président » et « présidente » et renforce donc l'idée que les femmes ont peu accès aux responsabilités puisque le terme « présidente » permettrait notamment d'évoquer la présence de femmes présidentes de comités, de sections par exemple. Le terme « présidente » est, cité, en moyenne chaque année, 7 fois contre plus de 412 fois pour « président », ce qui semble montrer que cette fonction est principalement assurée par des hommes.

⁹⁸ Graphique réalisé à partir des moyennes d'apparition (par année) des termes « président » et « présidente », à partir des bulletins *L'Ancien d'Algérie* publiés tous les cinq ans de 1960 à 2015 en ajoutant les bulletins des années 1958 et 2016. Lire : Entre 1958 et 2016 dans les bulletins *L'Ancien Algérie*, le terme « présidente » est, cité, en moyenne chaque année, sept fois.

Comparaison des moyennes entre les termes féminins et masculins, L'Ancien d'Algérie (1958-2016)

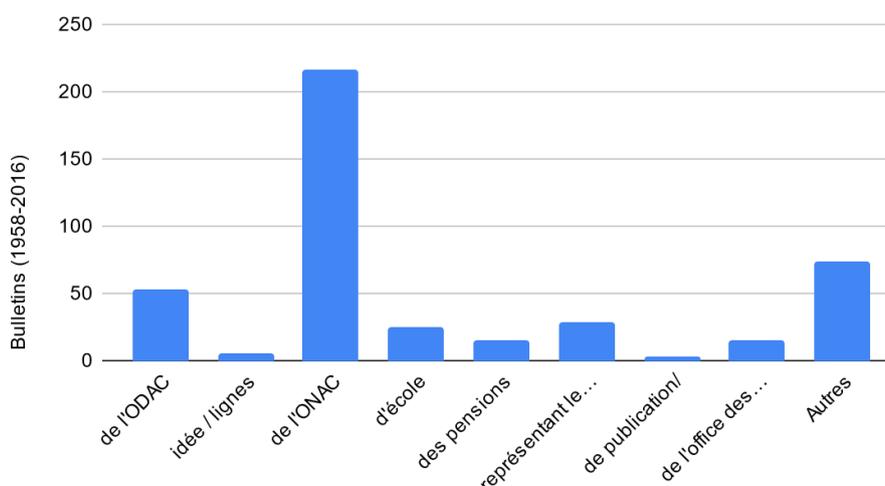


GRAPHIQUE 5 : COMPARAISON DES TERMES DÉSIGNANT LES RESPONSABILITÉS⁹⁹

De la même manière, ce graphique permet de constater que les termes désignant des hommes avec des responsabilités comme « président » ou « directeur » sont beaucoup plus cités que leur équivalent au féminin. Évidemment, l'apparition de ces termes n'est pas synonyme de présence réelle, par exemple, le terme « adhérent » est cité en moyenne 49 fois plus par an, que « adhérente » mais cela ne signifie pas qu'il y a 49 fois plus d'adhérent que d'adhérente. De même, les occurrences des termes « présidente » ou « directrice » ne désignent pas toujours des femmes ayant des responsabilités dans les associations. En effet, le terme directrice est rarement utilisé pour parler des associations d'anciens combattants et est plus fréquemment cité pour parler des directrices de l'ONACVG. On peut le voir à l'aide de ce graphique représentant les cooccurrences les plus nombreuses pour « directrice ».

⁹⁹ Graphique réalisé à partir des moyennes d'apparition (par année) des termes désignant les responsabilités, à partir des bulletins *L'Ancien d'Algérie* publiés tous les cinq ans de 1960 à 2015 en ajoutant les bulletins des années 1958 et 2016. Lire : Entre 1958 et 2016 dans les bulletins *L'Ancien Algérie*, le terme « adhérent » est, en moyenne chaque année, cité 175 fois contre trois fois pour « adhérente ».

Cooccurrences du terme "directrice" (1958-2016, FNACA)



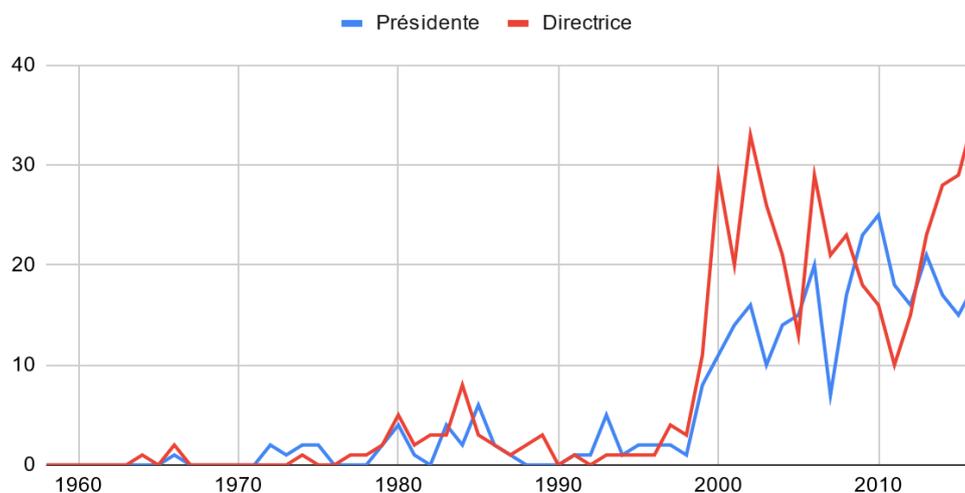
GRAPHIQUE 6 : COOCCURRENCES DE « DIRECTRICE » DANS *L'ANCIEN D'ALGÉRIE*¹⁰⁰

Ainsi, la cooccurrence la plus fréquente pour le terme « directrice » est « de l'ONAC » puisque cette cooccurrence est apparue plus de 200 fois de 1958 à 2016 dans les bulletins de *L'Ancien d'Algérie*. Les cooccurrences de « présidente » ont aussi été étudiées. Les cooccurrences de « présidente » sont très nombreuses, mais celles qui sont les plus récurrentes sont « du conseil général » ou du « conseil régional » et n'ont donc pas de rapport direct avec les associations d'anciens combattants. Toutefois, 9,5 % des cooccurrences concernent des présidentes d'associations d'anciens combattants et 17,8 % des cooccurrences concernent des présidentes d'associations dites « patriotiques ou mémorielles ».

Ainsi, les termes « présidente » ou « directrice » qui sont cités dans les bulletins associatifs ne renvoient pas toujours à des femmes ayant des responsabilités dans le milieu associatif combattant. Toutefois, on remarque que ces termes désignant des femmes avec des responsabilités apparaissent beaucoup plus rarement que leurs équivalents masculins, dans les bulletins de la FNACA entre 1958 et 2016, même si on constate une évolution importante, que l'on peut retrouver sur le graphique ci-dessous.

¹⁰⁰ Graphique réalisé à partir de l'analyse des cooccurrences du terme « directrice » sur l'ensemble des bulletins *L'Ancien d'Algérie* de 1958 à 2016. Lire : Entre 1958 et 2016 dans les bulletins *L'Ancien Algérie*, le terme « directrice » est suivi plus de 200 fois par le terme « de l'ONAC ».

Nombre d'occurrences pour "Présidente" et "Directrice" de 1958 à 2016, *L'Ancien d'Algérie*



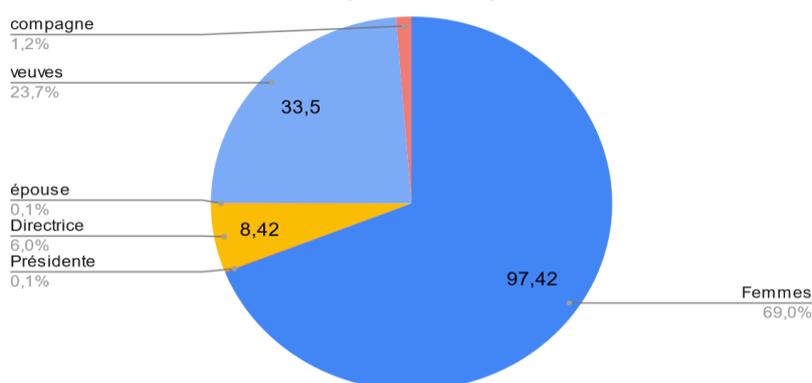
GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION DES OCCURRENCES DE « DIRECTRICE » ET « PRÉSIDENTE »¹⁰¹

À travers ce graphique, on peut donc remarquer que les termes « présidente » et « directrice » ne sont pas cités dans les bulletins *L'Ancien d'Algérie* au début des années 1960, mais ces termes apparaissent plus fréquemment à partir de la fin des années 1990. Le terme « directrice » est, par exemple, cité une trentaine de fois en 2000. Comme nous l'avons dit dans la première partie de ce chapitre, on peut voir, à travers, les bulletins associatifs, une certaine évolution des rapports de genre depuis les années 1990 dans les associations d'anciens combattants. Ce graphique confirme cette évolution en illustrant l'augmentation d'apparition des termes désignant des femmes avec des responsabilités depuis le début des années 2000.

L'analyse des bulletins associatifs des autres associations d'anciens combattants est rendue difficile par un manque de bulletins publiés. Toutefois, on peut par exemple obtenir des graphiques proches de ceux réalisés à partir des bulletins de *L'ancien d'Algérie*.

¹⁰¹ Graphique réalisé à partir de l'ensemble des bulletins *L'Ancien d'Algérie* de 1958 à 2016, qui met en évidence l'évolution des fréquences d'apparition des termes « présidente » et « directrice ». *A lire* : En 1958, « présidentes » et « directrice » ne sont pas cités dans les bulletins *L'Ancien d'Algérie*.

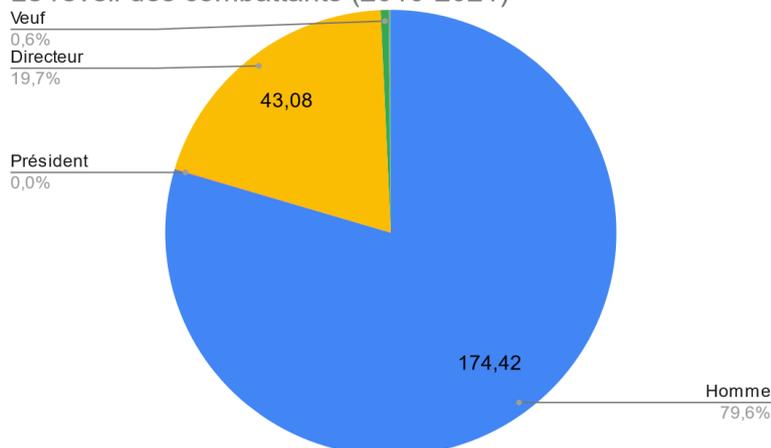
Moyenne des termes concernant les femmes,
Le réveil des combattants (2010-2021)



GRAPHIQUE 8 : TERMES LES PLUS CITÉS CONCERNANT LES FEMMES, *LE RÉVEIL DES COMBATTANTS*¹⁰²

En effet, les recherches lexicales effectuées à partir des bulletins *Le réveil des combattants* mettent en valeur la prépondérance des termes « femme » et « veuve ». Toutefois, « épouse » apparaît beaucoup moins que dans *L'Ancien d'Algérie*.

Moyenne des termes concernant les hommes
Le réveil des combattants (2010-2021)



GRAPHIQUE 9 : TERMES LES PLUS CITÉS CONCERNANT LES HOMMES, *LE RÉVEIL DES COMBATTANTS*¹⁰³

¹⁰² Graphique réalisé avec les moyennes d'apparition (par année) des termes les plus récurrents concernant les femmes, à partir de l'ensemble des bulletins *Le réveil des combattants* de 2010 à 2021. Lire : Entre 2010 et 2021 dans les bulletins *Le réveil des combattants*, le terme « femme » apparaît en moyenne chaque année 97 fois contre 8 fois pour « directrice ».

À l'inverse du graphique 8, ce graphique sur les moyennes des termes concernant les hommes dans *Le réveil des combattants* (Graphique 9) se distingue de celui obtenu à partir de *L'Ancien d'Algérie* (Graphique 3). En effet, le terme qui est le plus cité est « homme » puis « directeur » et le terme « président » n'est pas cité alors que ce dernier représentait plus de 55 % des occurrences des termes concernant les hommes pour *L'Ancien d'Algérie*. Ainsi, on ne parvient pas aux mêmes résultats, cela s'explique par les différences entre les associations : différences de vocabulaires, de politisation, mais aussi par les bornes chronologiques utilisées pour cette recherche lexicale. En effet, on ne dispose que des bulletins de 2010 à 2021 pour la revue de l'ARAC contre les bulletins de 1958 à 2016 pour *L'Ancien d'Algérie*.

Par ailleurs, on peut s'intéresser à l'accès aux responsabilités pour les femmes en se penchant sur la composition des bureaux nationaux ou des comités de rédaction. Le comité de rédaction de *La voix du combattant* est composé de dix hommes et d'aucune femme, mais Béatrice Gendron est rédactrice en chef¹⁰⁴. Toutefois, cette dernière ne semble pas être une adhérente de l'UNC qui a accédé des responsabilités, mais est une journaliste travaillant pour l'UNC. Concernant le conseil d'administration, deux femmes siègent au conseil, une membre associée et une veuve d'ancien combattant, contre 25 hommes¹⁰⁵. Le bureau national de l'ARAC est quant à lui composé de vingt-huit personnes dont sept femmes¹⁰⁶. Interrogée sur la présence de femmes au conseil d'administration de la 4ACG, Christine Cordonnier répond « Oui, aujourd'hui, le président de l'association est un homme, le secrétaire est un homme, ce sont deux nouvelles personnes, et la secrétaire depuis très longtemps était une femme, elle a vécu en Algérie, elle a toujours un rôle dans l'association. Dans le bureau, il y a Véronique Chapelle, celle qui a la même histoire que moi. Donc c'est assez mixte. La grande nouveauté aussi, c'est que dans le conseil d'administration, il y a des gens d'origine algérienne, et ça, c'est aussi une des tendances de l'association, de s'ouvrir¹⁰⁷ ». En outre, d'après l'ONACVG, parmi les 81 président.e.s des associations patriotiques et mémorielles d'Ille-et-Vilaine, sept sont des

¹⁰³ Graphique réalisé à l'aide des moyennes d'apparition (par année) des termes les plus récurrents concernant les hommes, à partir de l'ensemble des bulletins *Le réveil des combattants* de 2010 à 2021. Lire : Entre 2010 et 2021 dans les bulletins *Le réveil des combattants*, le terme « homme » apparaît en moyenne 174 fois chaque année fois contre 43 fois pour « directeur ».

¹⁰⁴ *La voix du combattant* disponible sur <https://www.unc.fr>, consulté le 06/02/2023.

¹⁰⁵ « Les membres du C.A. », disponible sur <https://www.unc.fr/>, consulté le 06/02/2023.

¹⁰⁶ D'après les informations données par un responsable local, le 16/11/2022. Ces chiffres correspondent au nombre de personnes du bureau présentes à ce moment (les absent.e.s n'ont pas été comptabilisé.e.s)

¹⁰⁷ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

présidentes¹⁰⁸. On remarque de ce fait une très grande majorité d'hommes assurant la fonction de présidents d'associations d'anciens combattants ou d'association mémorielle en Ile-et-Vilaine. Ainsi, les femmes sont parfois trésorière ou porte-drapeau, mais plus rarement présidente d'association.

Certaines femmes peuvent avoir des responsabilités et une place particulières dans les associations d'anciens combattants. Par exemple, au sein de la 4ACG, Simone de Bollardière, veuve du général de Bollardière, a, dès la création de cette association, eu une place singulière et un rôle prépondérant. On peut l'apercevoir à travers ces propos des fondateurs de l'association « Nous, les quatre fondateurs, voulons rendre un chaleureux hommage à Mme de Bollardière. Dès la première Assemblée générale de l'association, elle était présente pour nous encourager et nous réconforter. Nous lui avons proposé d'être notre présidente d'honneur. Elle a accepté avec son enthousiasme habituel. Dans le sillage de son mari, elle continue à nous faire partager ses valeurs de paix et de solidarité¹⁰⁹. » Cette place singulière est aussi évoquée par Christine Cordonnier et Monique Sellier à travers cet échange.

« Christine. C'est très chouette aussi dans le rapport intergénérationnel, moi d'entendre toutes ces paroles d'hommes, c'étaient des paroles d'hommes. Sauf, la présidente d'honneur, qui m'a beaucoup beaucoup marqué, la femme du général de Bollardière, et là, pour l'avoir écouté dans les rangs, etc, c'est une personne magnifique. Donc là, il y a cette parole de femme dans une association d'hommes qui avait quelque chose de très très fort, très touchant. Elle poussait ces hommes à s'ouvrir.

Monique. Oui, oui, tout le monde la respectait, c'était une parole de courage, convaincue, tout le temps plus, plus, malgré l'âge.

Ch. Toi, tu l'as rencontrée en direct ?

M. Oui, oui, plusieurs fois, aux assemblées générales, elle venait tout le temps¹¹⁰ »

Ainsi, à travers cet exemple, on peut voir que certaines femmes ont pu ou peuvent avoir accès à des responsabilités dans les associations d'anciens combattants et y jouer un rôle majeur.

¹⁰⁸ Sources ONACVG

¹⁰⁹ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.5-6.

¹¹⁰ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

Pourquoi les femmes ont-elles moins souvent des responsabilités ?

Les femmes peuvent ainsi avoir des responsabilités dans les associations d'anciens combattants, par exemple, en tant que trésorière, porte-drapeau, secrétaire, présidente. Toutefois, si on constate la présence de femmes, d'adhérentes au sein de ces associations, notamment, à l'aide de l'observation participante, on remarque plus rarement la présence de femmes avec des responsabilités, à l'exception des femmes porte-drapeaux. Par exemple, lors des événements auxquels il a été possible d'assister, les femmes ne prenaient pas ou peu la parole devant l'assemblée générale ou la réunion et n'étaient, par exemple, pas présentes à la tribune. Ce relatif effacement des femmes lors de ces événements peut être lié à ce que Monique Sellier a mis en avant, à savoir un sentiment de manque de légitimité « Mais j'ai l'impression que justement, c'est compliqué pour les femmes de se faire une place, de se trouver légitime dans l'association, car c'est le vécu de leurs maris¹¹¹ ». Ainsi, les femmes sont présentes et peuvent avoir accès à des responsabilités, mais y accèdent, dans les faits, peu souvent, peut-être en raison de ce manque de légitimité ressenti par certaines d'entre elles.

De même, certaines adhérentes évoquent d'autres raisons qui les poussent à ne pas prendre de responsabilités. C'est par exemple le cas de Christine Cordonnier dans cet échange avec Monique Sellier, toutes deux adhérentes à la 4ACG :

« Monique. Tu es active depuis que tu as le temps

Christine. Je ne suis pas non plus... je n'ai pas voulu prendre, je n'ai pas voulu me présenter...

C.H. Prendre des responsabilités particulières ?

Christine. Non parce que je m'interroge trop sur la suite. Parce qu'il y a quand même un truc qui me ... Dans les associations d'anciens appelés... C'est important de regarder derrière, mais c'est tellement important de regarder devant, donc j'aurais du

¹¹¹Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

mal à être complètement engagée dans quelque chose qui soit un regard historique. J'ai besoin d'être projeté devant.¹¹²»

Les difficultés d'accès aux responsabilités pour les femmes peuvent aussi s'expliquer par une certaine invisibilisation de leur travail ou actions. Dans *Féminins/ Masculins*, Erik Neveu et Christine Guionnet déclarent au sujet de l'invisibilité « L'invisibilité semble constituer une forme peu connue et pourtant largement partagée par nombre de femmes dans de multiples sphères sociales et dimensions : invisibilité de la domination symbolique dont sont victimes certaines femmes (par exemple lors du choix d'orientations scolaires); invisibilité du travail féminin à la fois en ce qui concerne les tâches domestiques et parentales dans la sphère privée, mais également parfois dans la sphère économique même [...] invisibilité et invisibilisation de la présence féminine dans les activités militantes mixtes, moindre visibilité du rôle des femmes dans l'histoire (femmes dans l'ombre), invisibilité, enfin, de certaines caractéristiques implicites permettant l'accès aux postes de responsabilités dans le monde professionnel, syndical, associatif ou politique [...] ».¹¹³

2.2. Une volonté de féminiser les associations ?

Des associations en déclin ?

L'interrogation de Christine Cordonnier sur l'avenir de la 4ACG reflète une certaine préoccupation des associations d'anciens combattants. En effet, ces dernières évoquent fréquemment le fait qu'elles connaissent un certain déclin. Une baisse des effectifs est, effectivement, constatée dans les associations d'anciens combattants en raison de la disparition des membres. D'après un rapport du sénat « Le nombre d'anciens combattants est appelé à décroître de manière massive et rapide au cours des prochaines années à mesure que

¹¹²Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

¹¹³GUIONNET Christine et Érik NEVEU, *Féminins / Masculins. Sociologie du genre*. Armand Colin, « U », 2021, p.357.

s'éteindra la génération des anciens combattants d'Algérie¹¹⁴ ». On peut retrouver cette crainte quant à l'avenir des associations d'anciens combattants dans un article sur l'assemblée générale de l'UNC de Caussade, où on peut lire « L'assemblée générale annuelle, anticipée d'un mois par le président départemental Patrice Bernard, avait pour motif principal, ni plus ni moins, la survie de la section¹¹⁵. » On peut également constater cette préoccupation pour l'avenir des associations d'anciens combattants dans un article publié dès 2019 « L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (Onacvg), l'institution chargée de les enregistrer et de délivrer les cartes, comptabilise 2,4 millions de ressortissants, contre 3 en 2013. "Cela inclut les victimes de guerre, les anciens combattants pour moitié, et leurs veuves et les pupilles, mais aussi ceux des victimes du terrorisme", précise Frédéric Charlet, directeur adjoint de l'organisme. Selon l'évolution prospective du nombre de ressortissants de l'ONACVG, élaborée en 2014 par le Contrôleur général des armées, les anciens combattants auront perdu plus du tiers de leur effectif entre 2013 et 2023, passant de 1,5 million à 986 000. "Le gros du bataillon est constitué des anciens du Deuxième conflit mondial et de la Guerre d'Algérie, alors évidemment, ça baisse", reprend Frédéric Charlet¹¹⁶. »

De même, cette question de l'avenir de l'association face à ce déclin est évoqué par les adhérent.e.s. Christine Cordonnier déclare ainsi « Il y a moins d'anciens appelés. Ils ont 80-90 ans, beaucoup meurent. C'est donc la grande question : l'avenir de l'association. C'est une question beaucoup discutée aux AG¹¹⁷ ». De la même manière, X1, ancien appelé adhérent à la FNACA, énonce « Enfin, maintenant, on est de plus en plus à s'en aller, il en reste plus beaucoup et ceux qui restent, ils ne sont pas très jeunes, alors bon, ça disparaîtra. La FNACA n'existera plus, parce qu'il n'y aura plus d'adhérents¹¹⁸ ». Un échange entre Monique Sellier et Christine Cordonnier permet de s'interroger sur l'avenir de la 4ACG.

« Christine. Moi, au fond de moi, je pense que c'est une association qui est amenée à disparaître, et que ces membres vont aller s'engager dans des associations militantes pour la paix, ce sont des militants, donc ils vont repartir. Mais moi, je ne veux pas

¹¹⁴Rapport n° 491 (2021-2022) de Mme Jocelyne GUIDEZ, fait au nom de la commission des affaires sociales, déposé le 16 février 2022, consulté le 07/02/2023, <https://www.senat.fr/rap/121-491/121-491.html>.

¹¹⁵ « Caussade. Assemblée générale de l'UNC », La Dépêche, Publié le 16/12/2019 à 10:59, <https://www.ladepeche.fr/2019/12/16/assemblee-generale-de-lunc.8607358.php> consulté le 03/02/2023.

¹¹⁶ Par Aurélie Foulon, « Ile-de-France : l'inexorable déclin des anciens combattants ». leparisien.fr, 18 mars 2019, consulté le 05/02/2023.

¹¹⁷ Entretien téléphonique avec Christine Cordonnier, le 03/10/2022.

¹¹⁸ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

porter à bout de bras une association parce que quand même le sens de départ, il y a quand même eu deux axes. D'abord, ça a été un lieu de départ pour ces gens-là, ils ont déclenché plein de choses très positives, mais les gens disparaissent, donc cet objectif de l'association, il va ...

Monique. Oui, c'était thérapeutique aussi

Christine. Oui, c'était plus que bouleversant. Et puis l'engagement financier, si l'argent n'est plus là...

Monique. Tu vois ça, ça meurt avec l'adhérent ça aussi

Christine. Oui, ces deux choses meurent avec l'adhérent¹¹⁹. »

Comme le montre cet échange, l'avenir des associations d'anciens combattants est questionné, on peut ainsi se demander si ces associations peuvent survivre, mais aussi si elles doivent survivre. En effet, comme on peut le voir avec cet échange, les associations ont, pour la plupart, été formées pour accueillir les anciens combattants, pour défendre leurs droits ou pour permettre à ces derniers de s'exprimer sur leur expérience de guerre. Ainsi, on peut se demander quelle serait la fonction de ces associations après la mort des anciens combattants. Nous pouvons donc nous intéresser aux solutions avancées face à ce déclin des associations et, de ce fait, aux rôles ou fonctions que les associations peuvent se donner pour se pérenniser.

Les solutions avancées contre ce déclin

Face à ce déclin des associations d'anciens combattants, plusieurs solutions ou perspectives sont envisagées. Toutefois, on remarque que ces solutions sont très différentes d'une association à l'autre. Par exemple, l'UNC fait le choix de se tourner vers « toutes les

¹¹⁹Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

générations du monde combattant¹²⁰ ». On peut, par exemple, lire « Militaires à part entière, en activité ou en retraite, les gendarmes ont tous leur place au sein de l'UNC pour partager les mêmes valeurs¹²¹. » L'UNC présente cette solution comme la seule permettant à l'association de se maintenir, comme on peut le voir avec des citations telles que « Le monde combattant est en pleine mutation dans une période transitoire où le flambeau doit être repris par les jeunes OPEX afin de pérenniser le devoir de mémoire de toutes les générations du feu. Il ne faut pas se voiler la face, sans cette relève, le monde combattant est appelé à disparaître¹²² ». Cette question apparaît aussi dans *La voix du combattant* « il est temps de mesurer l'importance du challenge auquel fait face notre UNC : mourir faute de combattants, ou surmonter cet obstacle du renouvellement des générations afin d'assurer notre propre survie¹²³ ». Cette volonté de se tourner vers les combattants des nouvelles générations est caractéristique de l'UNC qui est marquée par sa proximité avec l'armée. En s'appuyant sur ce lien avec l'armée, avec le monde combattant, l'UNC pourrait se maintenir. Les objectifs que se donne cette association, sont ainsi clairement exprimés.

- « Rassembler les hommes et les femmes qui portent ou ont porté l'uniforme pour la défense de la France pendant les conflits ou au titre du service national, militaires d'active, appelés du contingent, réservistes, des trois armées et de la gendarmerie, du simple soldat à l'officier général, les veuves d'anciens combattants et les veuves et orphelins de guerre.
- Maintenir et développer les liens de camaraderie, d'amitié et de solidarité qui existent entre tous ceux qui ont participé à la défense de la patrie,
- Agir pour la défense des intérêts du monde combattant,
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France,
- Contribuer au travail de mémoire et à la formation civique des jeunes générations,
- Participer à l'esprit de défense par son témoignage et ses réflexions¹²⁴ »

À travers ces objectifs, on peut voir que l'association veut se maintenir en affirmant sa proximité avec l'armée, et en défendant le « monde combattant » qui ne désigne pas les

¹²⁰ « Les buts et objectifs », disponible sur <https://www.unc.fr/presentation/l-unc/buts-et-objectifs>, consulté le 08/02/2023.

¹²¹ « Gendarmes » disponible sur le site internet l'Union Nationale des Combattants des Pyrénées-Orientales, <https://www.unc66.fr/rejoignez-nous/gendarmes/>, consulté le 08/02/2023.

¹²² « Présentation des OPEX », disponible sur <https://www.unc29.fr/opex/>, consulté le 06/02/2023.

¹²³ Bulletin de décembre 2021, *La voix du combattant*, UNC.

¹²⁴ « Les buts et objectifs », disponible sur <https://www.unc.fr/presentation/l-unc/buts-et-objectifs>, consulté le 08/02/2023.

anciens combattants et principalement les anciens appelés pour la guerre d'Algérie, comme c'est souvent le cas des autres associations d'anciens combattants, mais qui désigne ici l'ensemble des personnes qui « portent ou ont porté l'uniforme¹²⁵ ». L'UNC semble donc vouloir se maintenir en ayant un rôle de défense du militarisme conformément à la culture politique de cette association.

Une des autres solutions face à ce déclin des associations est de se regrouper entre associations d'anciens combattants. Cette perspective est, par exemple, évoquée dans un article de l'Écho « "Assurer la relève n'est pas facile", commente la présidente, Marie-Josée Cappoen. "Les candidats bénévoles ne se bousculent pas". Dans l'assistance, la question d'un éventuel regroupement des sections a été évoquée afin de maintenir l'association¹²⁶. » Cette volonté de se regrouper entre associations d'anciens combattants pour pérenniser est aussi exprimée par Christine Cordonnier « C'est donc la grande question : l'avenir de l'association. C'est une question beaucoup discutée aux AG, est-ce qu'on doit se relier avec une autre association ...? [...] Oui, ce qui pose la question de l'avenir, parce que les gens meurent, donc il y a de moins en moins de pensions. Donc les questions, c'est : est-ce qu'il faut trouver des moyens pour continuer à alimenter ces projets ou est-ce que ça va s'arrêter peu à peu. Et moi, j'avoue que je sois engagée dans une association, où il faut chercher à tout prix des sous pour faire ça, je trouve que ça n'a pas trop de sens, et je trouve qu'il y a des associations qui existent déjà et je pense qu'on n'a pas les reins assez solides pour... Un des thèmes de la dernière assemblée générale, il y avait des ateliers et c'était "nos liens avec les autres associations¹²⁷" ». Certaines associations, et en particulier, des associations plus petites comme la 4ACG, envisagent, de ce fait, de se regrouper entre elles pour se pérenniser. Cette solution de rapprochement entre associations pour maintenir des comités malgré la diminution du nombre d'adhérent.e.s est évoqué dans plusieurs articles, et notamment dans un article de mars 2019. On peut ainsi lire « Résultat, il arrive "un moment où il n'y a plus assez de monde dans les sections et de candidat pour être président", constate Pierre Bellet, avant de citer en exemple Mandres-les-Roses (Val-de-Marne), qui accueille le prochain congrès de l'ACPG-CATM, "mais ne compte plus que 7 adhérents". "Comment voulez-vous qu'une section, avec toutes

¹²⁵ « Les buts et objectifs », disponible sur <https://www.unc.fr/presentation/1-unc/buts-et-objectifs>, consulté le 08/02/2023.

¹²⁶ « Assemblée générale de l'ARAC 19: Assurer la relève de la mémoire.» Publié le 10 avril 2014, *l'Echo*, disponible sur <http://alain-vacher.over-blog.com> consulté le 06/02/2023.

¹²⁷ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

les fêtes, cérémonies et commémorations, ait les moyens de payer les gerbes avec les cotisations de 7 adhérents ? Dans ce cas, on demande à des voisins de prendre la section sous son aile pour ces événements", explique-t-il. [...] À Trappes, deux autres associations ont fusionné pour subsister¹²⁸. » De même, un article de novembre 2022 met en avant cette solution de regroupement entre associations : « Les associations doivent s'unir "Les effectifs diminuent, c'est de plus en plus dur de trouver des remplaçants", explique son président Marcel Brulport. Sur les 53 associations départementales de l'UNC, elles sont de plus en plus nombreuses à ne compter qu'une dizaine de personnes dans leurs effectifs. "Le président départemental a demandé à ces adhérents de rejoindre d'autres sections plus importantes", ajoute-t-il. Il s'agit d'ailleurs d'une des recommandations de la « mission flash » du Sénat : "le rapprochement souhaitable de certains acteurs fragiles" sous une grande fondation. Pour Patrick Remmes, président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT), qui compte 5 000 adhérents : "Le tri va se faire et seules les grandes associations puissantes pourront survivre¹²⁹". » En conséquence, certains comités ou certaines associations se regroupent afin de se maintenir.

Une autre perspective envisagée par les associations d'anciens combattants est de se tourner vers les nouvelles générations et un travail de mémoire. Par exemple, dans un courrier de l'ARAC d'Ille-et-Vilaine, on peut lire « Comme nous l'avons décidé et pratiqué depuis plusieurs années, il faut continuer à ouvrir l'ARAC aux nouvelles générations. Raviver la mémoire, contribuer à la solidarité, rechercher la Paix ce ne sont pas des questions d'hier, l'actualité nous le montre à nouveau dramatiquement, c'est l'affaire de tous aujourd'hui¹³⁰. » De même, un article publié en 2022 énonce « Mais pour continuer à exister, ces associations devront se transformer, passant d'une mission de réparation – des anciens combattants – à celle de transmission de la mémoire vers les jeunes générations. Pour renforcer leur rôle mémoriel auprès des jeunes, certaines organisent, par exemple, des concours scolaires comme le concours national de la Résistance et de la Déportation qui touche, chaque année, entre 35 000 et 60 000 élèves ou encore concours "petits artistes de la mémoire" proposé à plusieurs milliers d'élèves de CM1-CM2. Il existe également de plus en plus de partenariats entre les

¹²⁸ « Ile-de-France : l'inexorable déclin des anciens combattants », par Aurélie Foulon, *leparisien.fr*, 18 mars 2019, consulté le 06/02/2023, disponible sur <https://www.leparisien.fr/yvelines-78/ile-de-france-l-inexorable-declin-des-anciens-combattants-18-03-2019-8034741.php>

¹²⁹ « Les associations d'anciens combattants sont-elles vouées à disparaître ? » Par Carenews INFO, publié le 11 novembre 2022 - 12:00, Écrit par Lisa Domergue, disponible sur <https://www.carenews.com>, consulté le 08/02/2023.

¹³⁰ Courrier d'information, ARAC Ille et Vilaine, 03/2022.

associations du monde combattant et les établissements scolaires pour mettre en place des ateliers. Si les associations d'anciens combattants veulent survivre, il faut qu'elles se transforment et se tournent vers le mémoriel. C'est là qu'elles pourront trouver un second souffle¹³¹. » Ainsi, des actions sont réalisées, notamment des actions mémorielles. De ce fait, certaines associations souhaitent se maintenir en mettant l'accent sur leur rôle mémoriel, et en se tournant vers les jeunes générations.

La féminisation des associations : l'avenir des associations d'anciens combattants ?

Enfin, une des solutions envisagée contre le déclin des associations, est de se tourner vers les femmes, de féminiser les associations. Cette volonté de féminiser les associations apparaît dans les bulletins associatifs et particulièrement dans *L'Ancien d'Algérie*. Dans le bulletin d'août-septembre 1989, on peut lire « Cette réunion de travail, bien qu'en grande partie informelle, a permis de faire prendre conscience aux participants de la nécessité et de l'urgence qu'il y a à intégrer les veuves, mais aussi les épouses. Notre fédération doit se tourner vers l'avenir de la vie active, nous allons très vite passer à la retraite ! Les épouses joueront un rôle de plus en plus important. Il nous faut donc prévoir cette échéance et, dès à présent, savoir leur ouvrir les portes de notre association¹³². » Cette féminisation des associations est vue comme une solution face au déclin des associations, la féminisation représenterait ainsi l'avenir de l'association. On peut le voir à travers la lecture de *L'Ancien d'Algérie* avec des citations comme « À l'heure où la maladie, l'âge, les décès, ne permettent plus à certains adhérents responsables de continuer leur mission, elles sont les bienvenues, avec leur bonne volonté, leur savoir, leur disponibilité, non pas pour prendre votre place, mais aider à la continuité de tout ce qui a été fait, pour qu'enfin, vous ayez pu bénéficier comme vos aînés, de vos droits d'anciens combattants¹³³ » et aussi « Et puis aujourd'hui la mission de tous et de toutes s'oriente surtout vers l'accompagnement de la vie courante, qui hélas, est jalonnée de difficultés (maladie, finances). Il nous faut, Mesdames et Messieurs, nous rapprocher pour permettre à la FNACA d'exister. Nous ne sommes pas seulement l'avenir de

¹³¹ « Les associations d'anciens combattants sont-elles vouées à disparaître ? » Par Carenews INFO, publié le 11 novembre 2022 - 12:00, Écrit par Lisa Domergue, disponible sur <https://www.carenews.com>, consulté le 08/02/2023.

¹³² Bulletin d'août-septembre 1989, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

¹³³ Bulletin d'août-septembre 2010, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

la FNACA, mais sa continuité auprès et avec vous. Cela permettrait aussi de ne plus entendre qu'il n'y a personne pour remplacer celui qui, avec regret, ne peut plus assumer ses fonctions¹³⁴ ». En conséquence, la féminisation des associations d'anciens combattants peut être perçue par certaines associations comme une solution pour l'avenir de l'association.

Cette volonté de féminiser les associations a pu être évoquée lors de rencontres avec des responsables d'associations d'anciens combattants. En effet, un responsable rencontré au siège national de l'UNC a par exemple déclaré qu'il souhaiterait que davantage de femmes siègent au conseil d'administration de l'association, étant donné que ce conseil était alors composé de vingt-six hommes et d'une femme¹³⁵. De même, le président de l'ARAC 35 a aussi déclaré que les femmes n'étaient pas assez nombreuses dans le comité et qu'il souhaitait qu'elles soient plus nombreuses, car les « femmes ont aussi été impliquées dans les guerres¹³⁶ ». On constate donc, d'après les propos de responsables, une certaine volonté de féminiser les associations. Il sera intéressant de voir ce qui motive ce souhait, puisque le responsable de l'UNC n'a, par exemple, pas précisé pourquoi il lui paraissait important de féminiser le conseil d'administration national. En effet, la féminisation de l'association peut notamment être encouragée pour intégrer plus de personnes et lutter contre la diminution du nombre d'adhérents. Féminiser les associations est-il un enjeu que se donnent ces associations ou cela correspond-il plutôt à un discours pour justifier un certain décalage entre le nombre d'adhérents et le nombre d'adhérentes ? De même, il peut être enrichissant de questionner mon impact sur ces discours : le fait d'être une femme qui s'intéresse aux rapports de genre dans ces associations peut conduire davantage à la formulation de discours autour d'un souhait de voir intégrer plus d'adhérentes et que les femmes aient davantage accès aux responsabilités.

Certaines adhérentes ont constaté et évoquent la plus grande participation des femmes aux associations d'anciens combattants. C'est, par exemple, ce que souligne cet échange entre Christine Cordonnier et Monique Sellier, adhérentes de la 4ACG.

« Monique. Je vois ici, il y a l'UNC, et maintenant, comme ils n'avaient plus beaucoup d'adhérents, comme les gens disparaissent aussi, maintenant c'est les citoyens de la

¹³⁴ Bulletin d'août-septembre 2010, *L'Ancien d'Algérie*, FNACA.

¹³⁵ Discussion avec des responsables de l'UNC, siège national de l'UNC, 18 rue de Vézelay 75008 Paris, le 1er février 2022.

¹³⁶ Échange avec Georges Ploteau, président ARAC 35, Rennes, 35000, 18/11/2022.

paix, quel que soit leur âge. Donc, il y a des femmes, des veuves. Maintenant, c'est comme ça que... ça fait plus d'adhérents ducoup.

Christine. De toute façon, comme toutes les associations, tu vois bien à la 4ACG, ça va être quoi la suite ? L'association se féminise, on est de plus en plus, par les amies, les veuves.

Monique. Oui parce que souvent les anciens, les hommes partent plus vite.

Christine. Moi, je suis en grand questionnement par rapport à ça, par rapport à la 4ACG. On en parle souvent avec Monique...

Monique. Oui, qu'est-ce que ça va devenir. Et puis on a affaire, à une population âgée, les hommes sont âgés, enfin comme moi quoi. Les rapports entre les hommes et les femmes, ce n'est pas, ça n'a pas été dans la vie comme c'est maintenant, je veux dire ça évolue. Donc aussi quelle importance, même à la 4ACG, quelle importance donnent-ils aux femmes ?

Christine [...] Pour en revenir au genre, lors de la dernière assemblée générale, il y avait plus de femmes que d'habitude, et il y avait Véronique et moi qui étions des filles d'appelés morts, et il y avait aussi des jeunes filles beaucoup plus jeunes, Algériennes. Qui, elles, ont vécu cette guerre dans leur famille, mais du point de vue des moudjahidines ¹³⁷ ».

Ainsi, cet échange permet, tout d'abord, de souligner que certaines associations s'ouvrent davantage aux femmes, notamment en raison de la disparition des adhérent.e.s. De plus, ce dialogue met en avant la féminisation de la 4ACG, la plus grande participation des femmes, particulièrement en raison de l'augmentation du nombre de veuves. Ces propos soulignent le fait que les associations peuvent se tourner vers les femmes et aussi vers les nouvelles générations. En effet, Christine Cordonnier parle de la présence de Véronique Chapelle, qui est, elle aussi, une fille d'un appelé mort pendant la guerre ; elles représentent donc une nouvelle génération, celle des enfants d'appelés. Christine Cordonnier évoque aussi la

¹³⁷ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

présence de « jeunes filles » ce qui montre à nouveau que les associations peuvent s'ouvrir à d'autres générations. Enfin, la présence de jeunes filles algériennes illustre une autre voie pour l'avenir des associations d'anciens combattants, qui est celle d'un rapprochement entre Français.e.s et Algérien.ne.s. Cette voie est prépondérante pour la 4ACG, qui a, en créant cette association, cherché à travailler « à la réconciliation de nos deux peuples¹³⁸ », mais cette volonté de se rapprocher des Algérien.ne.s apparaît aussi au sein de l'ARAC ou encore de la FNACA, comme on peut le voir avec les voyages organisés en Algérie par cette dernière association.

À l'inverse, de ce discours sur la féminisation de l'association, sur la plus grande participation des femmes aux associations d'anciens combattants ; Monique Huguet et X2 évoquent la disparition et le vieillissement des adhérentes ainsi que la recrudescence de la participation des femmes à certains événements organisés par leur section de la FNACA.

« Monique. Avant, il y avait plein de veuves

C.H. Ah oui les veuves, elles ne viennent plus faire les voyages ?

Monique. Non, non

X2. Elles vieillissent aussi¹³⁹ »

La féminisation des associations est ainsi souvent évoquée dans les bulletins associatifs ou par les responsables. Pour certaines associations, les femmes peuvent représenter l'avenir de l'association. En effet, pour l'ONACVG, les veuves d'anciens combattants vont « constituer une majorité relative pendant une quinzaine d'années, entre 2024 et 2039¹⁴⁰ ». Les veuves d'anciens combattants représentent 33 % des ressortissant.e.s de l'ONACVG contre 39 % pour les bénéficiaires de la retraite du combattant. En 2032, les veuves d'anciens combattants devraient représenter 36 % des ressortissant.e.s de l'office, et les bénéficiaires de la retraite du combattant ne devraient représenter que 25 % des effectifs¹⁴¹.

¹³⁸ « Charte des valeurs et objectifs », lundi 26 mai 2008, <http://www.4acg.org>, consulté le 06/02/2023.

¹³⁹ Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

¹⁴⁰ Sources ONACVG

¹⁴¹ Sources ONACVG

Ainsi, face au déclin que connaissent les associations d'anciens combattants, ces dernières choisissent différentes voix correspondant à leurs objectifs et vision politique. L'UNC souhaite davantage se rapprocher du monde combattant, de l'armée et intégrer des militaires, notamment des militaires encore en activité ; la 4ACG s'engage dans des actions mémorielles, par exemple, dans des écoles et souhaitent s'ouvrir aux jeunes générations et aux Algérien.ne.s. À travers certains bulletins de la FNACA, on constate une volonté de féminiser l'association. Cette féminisation comme solution pour l'avenir des associations d'anciens combattants est évoquée à plusieurs reprises. La place des femmes dans les associations d'anciens combattants évolue donc, notamment en raison du vieillissement des membres des associations. On peut le voir avec l'exemple de Marie-Thérèse Le Ménélec qui a été nommée porte-drapeau en 2022. Cette dernière est plus jeune que la majorité des membres de l'association. En effet, comme le souligne un rapport du sénat « La population des anciens combattants est aujourd'hui, pour l'essentiel, composée d'anciens de la guerre d'Algérie, dont les plus jeunes approchent de l'âge de 80 ans¹⁴². » À l'inverse, ils ont pu se marier avec une femme plus jeune. Cet écart d'âge et aussi la différence d'espérance de vie moyenne entre les hommes et les femmes permettent d'expliquer les prévisions de l'ONACVG, d'après lesquelles les veuves d'anciens combattants vont représenter une majorité relative par rapport aux ressortissant.e.s de l'office. De ce fait, la féminisation des associations peut être vue comme une solution, à court terme, pour l'avenir des associations d'anciens combattants.

En conséquence, les rapports de genre ont évolué dans le milieu associatif combattant. En effet, les associations d'anciens combattants ont pu être des lieux de reproduction des normes de genre, notamment en raison de la diffusion de certains stéréotypes de genre, que l'on retrouve par exemple dans les bulletins associatifs. Toutefois, on constate que ces normes de genre laissent de plus en plus place à une vision plus égalitaire des rapports de genre dans ces associations. Les femmes sont ainsi plus nombreuses à prendre des responsabilités et les statuts des associations sont parfois modifiés pour faciliter l'accès des femmes à ces responsabilités. De même, les associations d'anciens combattants évoquent fréquemment leur volonté de se féminiser. Cette volonté de féminisation des associations peut être considérée comme une solution face à la diminution du nombre d'adhérent.e.s. Face à cette baisse des effectifs, la disparition des associations est souvent évoquée, notamment par les adhérent.e.s.

¹⁴² Rapport n° 491 (2021-2022) de Mme Jocelyne GUIDÉZ, fait au nom de la commission des affaires sociales, déposé le 16 février 2022.

Cette disparition n'est néanmoins pas nécessairement synonyme d'une absence de transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie. Pour Raphaëlle Branche : « la disparition progressive des groupes porteurs de l'expérience de cette guerre ne signifie pas l'extinction de leurs mémoires : celles-ci peuvent être transmises, mais aussi réinventées, voire fantasmées par les générations ultérieures¹⁴³. » C'est à cette transmission de la mémoire que nous allons nous intéresser dans le chapitre IV.

¹⁴³BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie. Une histoire apaisée ?* Paris, Éd. Du Seuil, 2005, p.387.

Chapitre IV

Les femmes dans la mémoire de la guerre d'Algérie

« La première rencontre [*entre anciens du BPM de Tlemcen*¹] était placée sous le signe de l'émotion, certains se sont reconnus, d'autres pas (ils étaient 19). Grisonnants, bedonnants, elle était loin leur jeunesse ! Les bons moments les faisaient rire aux larmes, les mauvais étaient oubliés. Nous, les femmes, nous découvrons dans nos maris des gamins de 20 ans². »

Annick Cottin, dans *La guerre d'Algérie, Les combattants français et leur mémoire*,
Jean-Charles Jauffret.

D'après Jean-Charles Jauffret, « Il convient de distinguer la mémoire immédiate de ce qui est ressenti à l'âge de la retraite quand on fait le bilan de sa vie. C'est le moment de rejoindre une association d'anciens combattants ou une amicale régimentaire. Les épouses découvrent alors un passé qui ressurgit³ » comme on peut le voir à travers les propos d'Annick Cottin. D'après plusieurs ouvrages et notamment « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* » de Raphaëlle Branche, on peut voir que le passé concernant la guerre d'Algérie a déjà pu ressurgir un certain nombre de fois avant l'arrivée à la retraite et l'adhésion à des associations d'anciens combattants. On peut ainsi évoquer les cauchemars, les angoisses, parfois les actes de violence, mais aussi les anecdotes racontées qui viennent rappeler ce passé aux épouses et plus généralement aux familles des anciens appelés. Toutefois, ce qui nous intéresse davantage ici est l'idée selon laquelle l'adhésion aux associations permettrait aux femmes un accès différent à la mémoire de cette guerre, au récit de leur époux. Les associations permettent-elles de lever le voile sur le silence qui existerait autour de la guerre d'Algérie ? L'adhésion à une association d'anciens combattants facilite-t-elle la compréhension que les épouses ont du vécu de leurs maris en Algérie ? Ces dernières participent-elles à la mise en récit et à la transmission de cette mémoire ? C'est à ces questions que nous allons nous intéresser.

¹ « En septembre 1996, les anciens du BPM (bureau postal militaire) de Tlemcen, qui se sont connus entre 1957 et 1960, prennent l'habitude de se retrouver la dernière semaine de septembre » dans JAUFFRET Jean-Charles, 2016, *op.cit.*, p.225.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

1. Le rapport des adhérent.e.s à l'Algérie et à la guerre d'Algérie

1.1. Regards des adhérent.e.s sur l'Algérie

Le rapport des adhérent.e.s des associations d'anciens combattants à l'Algérie et aux Algérien.ne.s peut varier d'un.e adhérent.e à l'autre et d'une association à l'autre. On peut ainsi constater une volonté de découvrir l'Algérie, que l'on retrouve lorsque sont évoqués les voyages en Algérie, mais on peut aussi s'intéresser aux discours de rejet, de méfiance vis-à-vis de l'Algérie ou des Algérien.ne.s.

Une volonté de retourner en Algérie pour les anciens appelés

Le regard des adhérent.e.s sur l'Algérie et sur les Algérien.ne.s apparaît lorsque l'on évoque la possibilité de voyager en Algérie. Les anciens appelés parlent fréquemment de leur volonté de retourner en Algérie. On peut par exemple le voir à travers les propos de X1, qui, après avoir été interrogé sur sa volonté de retourner en Algérie, déclare « Je serai peut-être allé plus tôt, oui. Mais maintenant non, c'est trop tard maintenant pour moi. Mais j'aurais voulu voir les endroits où je suis passé. Qu'est-ce que c'est devenu ? Peut-être que l'on serait mieux vu, par les Algériens, parce que bon la génération a disparu, donc ce sont les petits-enfants⁴ ». À travers ces propos, on retrouve cette volonté de retourner en Algérie, et plus précisément de retourner dans certains lieux où l'ancien appelé est « passé ». Les anciens appelés évoquent souvent ce retour en Algérie comme un pèlerinage sur des lieux précis qui les ont marqués. Il ne s'agit pas tant de découvrir le pays en tant que touriste, de voyager, mais de revenir sur les traces de son expérience de guerre.

Cette volonté de retourner en Algérie pour les anciens appelés, comme un voyage sur les traces de leur passé, est abordé dans le recueil de témoignage de la 4ACG, *Tourner la page*. On peut ainsi lire « J'ai fait deux voyages en Algérie, le premier en 2007 avec un groupe

⁴ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

d'anciens combattants. Malgré nos divergences sur l'expérience de notre vécu en Algérie, l'ambiance fut bonne. Elle nous a permis de faire un voyage riche d'intérêts. En fonction de l'itinéraire défini, chacun pouvait s'arrêter plus longuement s'il voulait revoir un site qui l'avait marqué pendant son service militaire⁵ ». Avec cette citation, on retrouve cette volonté de certains anciens appelés de retourner sur les traces de leur expérience en Algérie, mais cette citation permet aussi de mettre en avant le fait que certaines associations d'anciens combattants organisent des voyages en Algérie.

Ces voyages en Algérie, organisés par des associations d'anciens combattants, peuvent jouer un rôle important pour les anciens appelés. On peut le voir avec cette citation extraite de *Tourner la page* : « En 2013, grâce à des militants de l'association 4 ACG, nous avons réalisé un voyage de 13 jours en Algérie : l'Oranais et ensuite le Constantinois et la Kabylie. Nous avons visité différentes villes de l'Oranais où je suis passé il y a 60 ans, la ville de Constantine, celle de Sétif [...] Un voyage de découverte et de souvenirs d'une grande intensité, avec beaucoup d'émotions, mais qui, je crois, m'a un peu aidé à une certaine réconciliation avec ce lourd passé⁶. » La participation à ce voyage en Algérie, organisé par la 4ACG, permet ainsi à cet ancien appelé de se réconcilier « avec ce lourd passé » et a donc un rôle primordial dans le rapport de l'adhérent à son expérience de guerre. De même, un ancien appelé, Armand Vernhette écrit, dans un recueil de témoignage de la 4ACG, sur ce qu'a pu lui apporter son voyage en Algérie avec cette association « Pour moi, ce voyage est l'apogée de ce qu'a pu m'apporter la 4ACG. Revenir là-bas dans une perspective de concorde a été un bonheur profond. Constaté la mise en pratique de l'aide matérielle grâce à l'efficacité de divers intervenants et à la façon dont ces gens collaborent et se prennent en main, nous rassure. Fraterniser avec les anciens résistants est très significatif⁷. » À travers ces citations, on constate l'importance que peut prendre la participation à ces voyages en Algérie, plus que des vacances ou découvertes touristiques, ces voyages constituent, pour un certain nombre d'anciens appelés, un retour sur les traces de leur passé. Ces citations mettent aussi en avant le rôle des associations d'anciens combattants dans l'organisation de ces voyages, et en particulier ici, l'investissement de la 4ACG dans la mise en place de voyages en Algérie.

⁵ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.130.

⁶ *Ibid.*, p.48-49.

⁷ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.* p.454.

De même, le regret de certains anciens appelés de ne pas être retourné en Algérie, apparaît souvent. On peut, par exemple, lire les témoignages de Léon qui déclare « je pense que je regretterai toute ma vie de ne pas avoir essayé d'y retourner⁸ » ou de Gabriel « J'ai encore la nostalgie de ce coin de petite Kabylie et de ses habitants. Mon plus grand regret, c'est de n'avoir pu saisir les occasions qui se sont présentées pour y retourner. Les propositions de Mohand Hamdis qui habite Les Ouadhias en grande Kabylie et avec lequel je correspond depuis plusieurs années ont été pressantes. Les problèmes de santé auxquels j'ai été confronté m'ont empêché de répondre à ses nombreuses sollicitations. Je regrette également de ne pas avoir pu me joindre à un groupe de camarades, d'anciens appelés du secteur Nord-Ouest de Loire-Atlantique, qui ont réalisé un voyage en 2013 dans plusieurs secteurs d'Algérie et notamment dans la vallée de la Soummam⁹ ». À travers ces citations, on remarque donc que le fait de ne pas être retourné en Algérie a pu constituer un regret important dans la vie de certains anciens appelés. On peut aussi voir que les anciens appelés ont parfois créé ou maintenu des liens avec des Algérien.ne.s, c'est le cas ici de Gabriel. Cette volonté de retourner en Algérie et de créer du lien avec les Algérien.ne.s est caractéristique de la 4ACG, il est de ce fait logique de lire ces propos dans un recueil de témoignage des membres de cette association. En effet, la 4ACG, est, plus que les autres associations d'anciens combattants étudiées, tournée vers l'Algérie et ses habitant.e.s.

Les épouses face à la volonté de leurs maris de retourner en Algérie

Certaines épouses d'anciens appelés évoquent aussi la volonté de leurs maris de retourner en Algérie. On peut le voir à travers ces propos d'Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC.

« Célié Huguet (C.H.) Et vous n'avez pas participé à des voyages...

⁸ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.80.

⁹ *Ibid.*, p.65-66.

Andrée. Alors l'ARAC n'organise pas de voyage, c'est Rennes-Sétif qui organise des voyages en Algérie. Mais je crois que je ne pourrais pas y aller... Je ne pourrais pas... Je crois que Jean aurait... il irait volontiers, je pense¹⁰. »

À travers cet échange, on peut voir qu'Andrée Le Duff pense que son mari aimerait retourner en Algérie, mais cela ne semble pas avoir fait l'objet de discussions. Toutefois, ici, c'est l'épouse d'un ancien appelé qui dit ne pas pouvoir s'y rendre. En effet, le frère d'Andrée Le Duff a été tué en Algérie. Cette dernière est donc marquée par ce traumatisme et ne peut ainsi envisager un voyage en Algérie. Cet exemple révèle la volonté que l'on retrouve fréquemment chez les anciens appelés de se rendre en Algérie et permet de présenter un exemple qui est quant à lui plus rare, à savoir que c'est l'épouse de l'ancien appelé qui ne peut se rendre en Algérie en raison de traumatismes. Si ce refus de se rendre en Algérie par les épouses d'anciens appelés en raison de traumatismes est un exemple plus rare, d'autres épouses d'anciens combattants ont pu refuser d'aller en Algérie pour d'autres raisons. C'est le cas de Jeanne Moriceau.

« Michel. Et pourtant ils n'ont pas été rancuniers avec nous parce que j'ai eu des collègues qui ont fait l'Algérie comme moi, et qui sont retournés en Algérie par les endroits où ils sont passés. Et ils ont retrouvé des personnes, ils ont été accueillis seulement quelques années après le conflit, comme quoi, ils ne sont pas rancuniers.

C.H. Et vous, vous n'avez jamais eu cette démarche-là, d'aller en Algérie ?

Jeanne. Mon mari voulait y aller, je n'ai pas voulu y aller.

Michel. Il y a eu Ben Bella qui est arrivé...

Jeanne. Non non mais après Michel, c'est vrai qu'à un moment, on disait qu'on irait peut-être faire un tour en Algérie...

Michel. Ouai, enfin bon, ça craignait quand même. Oui parce que c'était instable, et quand Ben Bella, il n'est pas resté longtemps, il est resté un an et demi au pouvoir, Boumédiène a pris le pouvoir, et puis c'était très fermé quoi, il n'y avait pas de touristes. Des copains y sont allés pourtant à cette période-là, mais ce n'était pas comme la Tunisie ou le Maroc.

¹⁰ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

Jeanne. Non mais t'aurais bien aimé.

Michel. Ah, j'aurais bien aimé ouai.

Jeanne. Plusieurs fois, tu serais bien allé.

Michel. Mais on n'a pas, de toute façon...

Jeanne. Puis là maintenant aller, ce n'est pas possible, vous avez vu ça, ils sont vraiment, c'est incertain là-bas, on ne sait pas trop, c'est ce qu'il disait le copain là, bah, ils ne manifestent plus, mais c'est depuis la covid aussi, ils ne peuvent plus, parce que eux c'était tous les vendredis, je crois.

C.H. Et vous [Jeanne] vous auriez aimé aller en Algérie ?

Jeanne. Bah oui, parce que quand tu me montrais les photos et tout et puis les Algériens, ils sont sympa hein, on en connaît un petit peu, ils sont gentils comme tout ces gens-là.

Michel. Bah sûrement¹¹. »

Cet échange traduit aussi cette volonté d'un ancien appelé, adhérent à l'ARAC, de se rendre en Algérie. Cette volonté ne semble pas partagée par son épouse qui n'aurait pas souhaité se rendre en Algérie, cette dernière n'explique pas pourquoi, mais Michel Moriceau insiste sur l'instabilité politique du pays qui expliquerait qu'ils n'aient pas fait ce voyage. On constate ainsi une certaine méfiance vis-à-vis de l'Algérie. À l'inverse, ces propos mettent l'accent sur la sympathie des Algérien.ne.s, leur accueil. On peut aussi voir, avec cet échange, un certain intérêt pour la situation politique et l'actualité algérienne. Cet intérêt pour la politique et pour les mouvements sociaux en Algérie (avec la référence au *hirak*) est révélateur de l'engagement politique de ce couple et est en adéquation avec leur adhésion à l'ARAC qui est une association d'ancien combattant de tendance communiste.

On retrouve aussi à travers l'exemple des collègues de Michel Moriceau « qui sont retournés en Algérie par les endroits où ils sont passés¹² » cette notion d'anciens appelés qui

¹¹ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

retournent sur les traces de leur expérience de guerre. Ce retour sur les traces du passé de l'ancien appelé est aussi évoqué lors d'un échange avec Monique Sellier, adhérente à la 4ACG qui a voyagé en Algérie avec son mari.

« C.H. Et votre mari voulait aller dans certains lieux ?

Monique. Non, on n'avait pas le choix, c'était un voyage organisé, c'est vite fait. Mais où il était content mon mari, c'est plus de revoir, parce qu'il a été dans le Constantinois la plupart du temps et il logeait dans une gendarmerie, au sous-sol de la gendarmerie. Il était radio, il avait appris le morse, enfin bref, il transmettait quand même. Comme il me dit "fuyard abattu", tu sais quand il y avait une arrestation, ils les faisaient causer, ils disaient "maintenant, vous êtes libres" et on les lâche et on leur tire dessus. Et ça, il devait dire "fuyard abattu", il dit "j'ai mis du temps à comprendre ce que c'était". Et donc la ville dans le Constantinois, c'était le village de ... comment ça s'appelle déjà... Et puis c'était une petite ville de 10 000 habitants, alors il a demandé au guide et au chauffeur, il a dit "on passe dans le coin où j'étais, est-ce que vous pourriez vous arrêter juste, et en fait, bon, ils étaient d'accord, mais pas pour beaucoup de temps. Et, il a juste vu, moi, j'ai vu aussi, j'étais à côté de lui, le sous-sol de la gendarmerie, mais cette ville, elle fait 100 000 habitants maintenant, c'est fou hein. Il était content parce que, je ne sais pas, ça lui rappelait des souvenirs. Mais ouai c'est tout, ce sont les petits événements de la vie. Il était heureux de ça aussi. Mais c'est plus le processus qui l'a fait adhérer, mais je pense que ça le travaillait déjà, ouai ça le travaillait déjà¹³. »

Avec ces propos, on constate donc à nouveau la volonté de certains anciens appelés de revenir sur certains lieux qui les ont marqués en Algérie. Aussi, on remarque que Monique Sellier semble s'être intéressée à ce que son mari voulait voir et aux souvenirs de ce dernier. Cet intérêt pour le vécu de guerre de son mari apparaît aussi à travers les connaissances de Monique Sellier sur les activités de son mari, son explication de l'expression « fuyard abattu » traduit ainsi cet intérêt, mais aussi le fait que son mari, Pierre Sellier, a partagé certains souvenirs sur son expérience de guerre. Face à cette volonté de certains anciens appelés de

¹² Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

¹³ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

retourner en Algérie, certaines épouses refusent par crainte ou en raison de traumatismes liés à la guerre, mais d'autres épouses acceptent de voyager avec leurs maris en Algérie. Ce voyage peut toutefois résonner différemment dans le couple, on peut le voir avec les propos de Monique Sellier.

« C.H. Vous, ce voyage, ça avait changé la perception que vous aviez ?

Monique. Surtout mon mari, moi, je ne l'ai pas pris comme quelque chose... Enfin si c'est la découverte, j'ai bien aimé toutes les découvertes qu'on a faites, puis il y a eu beaucoup, on n'avait qu'une semaine pour faire tout le haut de l'Algérie, avec des conférences tous les soirs, il y avait des fois, on était quand même vachement fatigués. Et puis les ruines, tout ça, on a visité. Et ce dont je me souviens aussi, c'est des amitiés qu'on a créées là-dedans. On s'est retrouvé un midi, à déjeuner avec un couple du Loir-et-Cher, un couple de Loire-Atlantique, et comme ça, par hasard, on s'est découvert tous paysans et tous adhérents à la confédération paysanne. Alors bah ça a laissé des traces, des bonnes traces. J'avais encore hier soir, une dame du Loir-et-Cher, on conserve des liens. Et puis ça permet de discuter aussi quand on se retrouve¹⁴ ».

Avec ces propos, on remarque que ce voyage n'a pas la même importance dans le couple, puisque quand on l'interroge sur l'impact de ce voyage, Monique Sellier répond « Surtout mon mari, moi, je ne l'ai pas pris comme quelque chose... ». De même, cette dernière insiste sur les découvertes, les activités touristiques et les rencontres faites lors de ce voyage, alors que pour son mari ce voyage fait remonter certains souvenirs. Ainsi, ce voyage n'a pas la même importance dans le couple, mais il semble avoir permis à l'ancien appelé d'évoquer certains souvenirs, de retourner sur des lieux précis et de les faire découvrir à son épouse.

¹⁴ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

Une méfiance vis-à-vis de l'Algérie

On constate aussi dans certains discours d'anciens appelés ou de leurs épouses, une certaine méfiance vis-à-vis de l'Algérie. Cette méfiance apparaît à travers cet échange avec Anne-Marie Stévant.

« C.H. Vous n'avez jamais été en Algérie ?

Anne-Marie. Non, par contre, pour les soixante ans d'Alexis, les enfants avaient payé le voyage, on est allé au Maroc. Non et Alexis il a dit, il ne serait jamais retourné en Algérie. Ce ne sont pas de bons souvenirs quand même.

C.H. Et vous ne savez pas pourquoi ? Il ne disait pas pourquoi ?

Anne-Marie. Non, mais ça voulait dire qu'il a quand même eu des moments durs quand même quoi. Il y en a qui y sont allés [en Algérie], ils sont toute une petite troupe, je sais qu'ils sont allés. Mais Alexis, non, il dit "je ne retournerai jamais en Algérie". On est allé au Maroc quand même, puis ça nous avait plu, il était trouillard, parce que le soir, il ne serait pas sorti. Il avait peur, "il faut se méfier" il disait tout le temps.

C.H. Il conservait un peu une méfiance ?

Anne-Marie. Ah oui oui, ce qu'il avait vécu sans doute, je pense, ah oui. Ah si on était content quand on est allé au Maroc, on a pris l'avion, arrivé là-bas, bah on nous disait "faut faire attention avec l'eau, faut acheter votre eau même pour laver vos dents".

C.H. Qui disait ça ?

Anne-Marie. D'autres qui nous disaient ça, mais ce n'était pas plus sale qu'ailleurs. Non, on n'avait pas regretté, il était même content de son voyage.

C.H. Oui donc pas en Algérie mais ...

Anne-Marie. Ah oui, il avait dit qu'il ne serait pas allé en Algérie. Pour moi, c'est qu'il devait y avoir un petit quelque chose qui était quand même resté¹⁵. »

Ces propos mettent ainsi l'accent sur une certaine méfiance vis-à-vis de l'Algérie ou plus généralement du Maghreb. Anne-Marie Stévant décrit ainsi la peur, les craintes de son mari au Maroc qui se traduisent notamment par une volonté de ne pas sortir le soir. Dans *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, Claire Mauss-Copeaux déclare au sujet de cette peur « L'idéologie colonialiste a diffusé la peur de l'autre dans l'opinion, la guerre coloniale l'a développée, la mémoire collective l'a entretenue. Les événements récents en Algérie la réactivent et la confirment¹⁶ ». La discussion avec Anne-Marie Stévant montre que certains anciens appelés refusent de se rendre en Algérie et nous renseigne sur ce que les épouses peuvent comprendre ou interpréter, de ce refus. En effet, on constate que le mari d'Anne-Marie Stévant semble fournir peu d'explications concernant son refus de se rendre en Algérie puisque les seuls propos que cette dernière cite sont « je ne retournerai jamais en Algérie ». Ce refus de se rendre en Algérie ne semble pas être questionné par l'épouse qui, d'après cet échange, n'a pas interrogé son mari sur ce sujet, mais a expliqué ce refus par le fait que « ce ne sont pas de bons souvenirs quand même » ou que « c'est qu'il devait y avoir un petit quelque chose qui était quand même resté ». Cette absence de discussion autour de l'Algérie apparaît lorsque Anne-Marie Stévant déclare « On ne parlait pas de l'Algérie¹⁷ ». Cette volonté de certains anciens appelés de ne pas retourner en Algérie est aussi évoquée lors de cet échange avec Monique Huguet et X2, adhérentes à la FNACA.

« C.H. Et vous avez déjà été en Algérie ?

X2. Non, non.

Monique. Pierrot, ça ne le tentait pas non plus.

C.H. Et en Tunisie ? Parce que vous [Monique et Pierre Huguet] vous avez fait la Tunisie.

X2. Je n'en ai jamais parlé à Michel

¹⁵ Entretien avec Anne-Marie Stévant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

¹⁶ MAUSS-COPEAUX Claire, *Les appelés en Algérie : la parole confisquée*, Paris, Hachette Littératures, 1998, p.260.

¹⁷ Entretien avec Anne-Marie Stévant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

Monique. Ah bon !

X2. Non.

Monique. Mais de l'Algérie, il ne t'en parlait pas, il ne t'en parle pas non plus ?

X2. Non¹⁸ ».

Ainsi, à travers cet échange entre X, épouse d'un ancien appelé, et Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, on constate que certains anciens appelés refusent de retourner en Algérie, ce refus ne semble pas faire l'objet d'explications ou de discussions, de la même manière que pour le mari d'Anne-Marie Stévant. Toutefois, on constate que Monique et Pierre Huguet, ont fait le choix de se rendre en Tunisie pour un voyage. Ainsi, certains anciens appelés, comme Pierre Huguet ou Alexis Stévant, refusent de retourner en Algérie, mais voyagent dans d'autres pays du Maghreb, en Tunisie ou au Maroc. C'est aussi le cas de X1 qui évoque un voyage en Tunisie « en Tunisie où on a fait un voyage un jour avec la FNACA aussi¹⁹ ». Ce voyage est ainsi organisé par une association d'ancien combattant, ici, la FNACA. Les anciens appelés peuvent ainsi mettre en avant leur volonté de se rendre en Algérie, ou à l'inverse, de ne pas y retourner. Dans les deux cas, ces volontés semblent très fortes, Alexis Stévant aurait, par exemple, déclaré à son épouse « je ne retournerai jamais en Algérie²⁰ » ou à l'inverse le fait de ne pas avoir pu retourner en Algérie est décrit par Gabriel, ancien appelé, comme son « plus grand regret²¹ ».

1.2. Les regards des adhérent.e.s sur les Algérien.ne.s

À travers les échanges avec les adhérent.e.s des associations d'anciens combattants, on remarque différents discours concernant les Algérien.ne.s. On peut citer, à nouveau, les propos de Jeanne Moriceau qui énonce « Et puis les Algériens, ils sont sympa hein, on en

¹⁸ Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

¹⁹ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

²⁰ Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

²¹ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.65-66.

connaît un petit peu, ils sont gentils comme tout, ces gens-là²² ». Avec cette citation, l'accent est mis sur la gentillesse, la sympathie des Algérien.ne.s, ces propos mettent en avant un regard positif, mélioratif, mais ces propos sont aussi révélateurs d'une certaine essentialisation des Algérien.ne.s. En s'intéressant aux discours des anciens appelés, on peut souvent remarquer une certaine essentialisation des Algérien.ne.s. Néanmoins, Michel Moriceau aborde, dans cet échange avec Jeanne Moriceau, l'évolution de son regard vis-à-vis des Algérien.ne.s.

« Michel. Les Algériens, on ne les voyait pas non plus très bien, on les traitait de tous les noms. Et lorsque je suis arrivé à mon premier poste à Hamma Plaisance, déjà avec les harkis qui étaient avec moi et la population autour, ça m'a réconcilié avec les Algériens. Je changeais du tout au tout, je ne les voyais pas de la façon qu'on les traitait en France, ah oui et après, je ne pouvais plus supporter que les copains les traitent de bougnoules et tout ça alors là, alors là ...

Jeanne. Ah non, tous les deux hein, même encore maintenant

Michel. Je ne supportais pas

Jeanne. Ah non non, on se fâche, je dis non, ce n'est pas possible

Michel. Parce qu'il y en a qui n'ont pas changé, mais enfin, bon ils ont peut-être vécu des trucs, bon, mais quand même quoi. Il faut évoluer ! Il faut évoluer, il faut faire l'analyse de tout ça²³. »

Ce refus des propos racistes est ainsi mis en avant à travers cet échange, mais aussi dans le témoignage de Renée Spillemaeker, épouse d'un ancien appelé qui déclare « Nous avons toujours marqué notre attention à l'égard des Algériens que nous côtoyons, commerçants, parents d'élèves, refusant le racisme au quotidien et participant à des manifestations telles que la Marche pour l'égalité²⁴. »

²² Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

²³ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

²⁴ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.299.

Les propos de Pierre Sellier dans *Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance*, insistent sur la solidarité avec des travailleurs algériens, ou d'origine algérienne : « Il y avait par exemple des Algériens qui creusaient un tunnel entre deux vallées afin de créer une réserve d'eau pour Rennes. Un jour, à cause des mauvaises conditions de travail et surtout de logement, ils se sont mis en grève avec l'aide du syndicat CFTC. En tant que « Paysans travailleurs », nous avons été solidaires d'eux, une amitié s'est créée, et surtout les revendications ont été en grande partie satisfaites. Cela s'est terminé ici par un méchoui, avec deux moutons grillés et douze kilos de beurre... Une centaine de personnes étaient présentes à ce grand repas en plein air²⁵. » Cet événement est aussi évoqué par Monique Sellier dans cet échange avec Christine Cordonnier.

« Monique. C'est drôle que tu dises ça, parce que, à Saint Thurial, à côté, il y a un barrage qui s'est fait dans les années 1970. À ce barrage, ne travaillaient que les Algériens, et à un moment donné, ils logeaient dans les cabanes de chantier, et à un moment, ils se sont rebellés. [...] Alors, nous voilà partis, et puis on a essayé de voir comment ça marchait tout ça. Et soutien, grande fête, pas loin, et puis vraiment un gros soutien et beaucoup de contacts avec eux, et ça s'est terminé par un méchoui ici, je m'en souviens en 1972.

Christine. Chez vous ?

Monique. Oui en haut dans les champs. Je me rappelle, il n'y avait je ne sais plus combien, je crois que Pierre en parle dans son témoignage dans le livre *Paroles d'humanité*. Alors ça me fait repenser, et on a eu longtemps des contacts avec un Algérien, et puis bon, il est reparti après. Mais c'est bizarre les rencontres, pendant ce voyage en Algérie, on a rencontré, je crois que c'est à Bougie, en fait, on a rencontré, il y avait eu un bref arrêt. Et un Algérien vient vers nous et nous demande "mais vous êtes qui ? Qu'est-ce qu'il se passe ?" Alors, on lui dit et il nous dit "mais vous auriez dû nous dire, on vous aurait accueilli". On a discuté un bon moment, on a été boire un coup ensemble, on a pris des photos, et il voulait qu'on aille manger un méchoui chez lui, le soir. Mais, nous, on est tributaire du car, on ne peut pas, et on s'est écrit

²⁵ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.170.

longtemps, parce qu'il travaillait à Paris et il était président de la ligue des droits de l'Homme dans son quartier. C'est rigolo les rencontres²⁶. »

Avec ces propos, on retrouve cette volonté, caractéristique de la 4ACG, de créer du lien avec les Algérien.ne.s. On peut aussi fréquemment lire dans les recueils de témoignages de la 4ACG, des dénonciations des diverses violences et tortures commises par l'armée française en Algérie. C'est par exemple le cas dans *Turner la page*, où Guillaume, un ancien appelé, déclare « C'est d'ailleurs au cours de l'une d'elle [opération] ou j'étais moi-même exempt de service que deux faits graves se sont produits, les seules du genre qui ont eu lieu à la compagnie. Au retour de l'opération, un gars, écœuré, me dit "en fouillant une mechta, il y a des gars qui ont violé une femme. Puis, nous avons arrêté un suspect. Il était embarrassant, le chef l'a liquidé²⁷ ! » ou encore « Mais j'ai vu la torture. Elle était méthodiquement organisée et généralisée. C'étaient les hommes du 2e bureau, le service du renseignement qui s'en chargeaient²⁸ ». De même, des extraits du journal de bord de Stanislas Hutin, adhérent de la 4ACG, ont été repris dans *Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance*. Le 28 janvier 1956, ce dernier écrit : « Les hurlements de cochon qu'on égorge entendus hier soir vers 9 heures venaient bien du gosse. [...] Hier soir, j'ai d'abord cru que c'étaient des chacals. Mais cela durait. Je suis donc sorti en pyjama et j'ai écouté. Des bruits de voix et des gémissements sortaient de la guitoune des lieutenants. Je me suis raisonné : "Il est impossible qu'ils osent passer le gosse à la magnéto ; c'est le vieux qu'ils veulent faire cracher". Je suis rentré une fois de plus brisé par l'écœurement et je pensais au gamin que j'imaginai terrorisé au fond de la remorque. Or c'était le gosse qu'on torturait. Ce matin, je suis complètement brisé... Impossible d'aller vers le gosse, de lui parler, de le consoler. Il ne me comprendra pas puisqu'il ne parle pas français. Il a fallu que je prenne sur moi pour aller le photographier : ce sera une photo à montrer en France, c'est pourquoi je l'ai faite²⁹ ». Ce texte est ainsi associé à la photographie de cet enfant torturé.

On constate aussi une dénonciation des violences commises par l'armée française sur la population algérienne, avec les propos d'adhérent.e.s d'autres associations que la 4ACG. Ainsi, un adhérent de l'UNC évoque, lors d'une discussion, le cas de viols de femmes

²⁶ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

²⁷ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.27.

²⁸ *Ibid.*, p.28.

²⁹ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.81.

algériennes par certains rappelés « C'est-à-dire que les rappelés, ils étaient un peu, pas trop catholiques non plus, ils faisaient des conneries, ils foutaient les femmes à poil, ils faisaient des conneries, ils violaient et tout³⁰. » Ces propos dénoncent ainsi les viols commis par des soldats français, toutefois, on relève une certaine euphémisation de ces actes avec l'expression « ils faisaient des conneries » qui ne permet pas d'insister sur la gravité des actes dénoncés. Cette euphémisation peut s'expliquer par un certain malaise de l'ancien appelé lorsqu'il évoque ces faits. En effet, ce dernier évoque brièvement ces violences sexuelles et semble mal à l'aise en les évoquant, peut-être, car il n'en n'a jamais parlé, ou peut-être pour ne pas gêner ou choquer. De même, Michel et Jeanne Moriceau, adhérent.e.s à l'ARAC, dénoncent des violences commises par l'armée française.

« Jeanne. Enfin, on leur en a fait subir beaucoup aux Algériens.

Michel. On a fait du mal, on a tué plusieurs centaines de milliers de gens. [...] Quand je faisais les patrouilles ou quelques opérations parce que je n'en ai pas fait beaucoup et dans les villages où on passait parfois, il n'y avait plus de village, c'était...

Jeanne. C'était rasé.

Michel. Il y avait plus que les pierres, tout était brûlé, tout avait disparu, ah ouai ouai parce qu'ils avaient regroupé les Algériens, la population, il y avait des grands rassemblements, ils avaient déplacé les populations dans les zones interdites.

Jeanne. Ils rasaient tout après.

Michel. Il y avait plusieurs villages comme ça, il n'y avait plus rien [...] Et quand on a commencé à quitter les postes, on a rasé, tout raser, ici, c'était le PC de la compagnie, donc les bâtiments, il n'y avait pas beaucoup de bâtiment, mais le peu qu'il y avait, dans tous les cas... Avant de quitter Hamma Plaisance où j'étais donc en poste là, on a tout rasé, on ne leur a pas laissé des bâtiments, on aurait pu les laisser quand même, on a tout rasé, on s'est conduit encore là ...comme des voyous. On aurait pu leur laisser...

Jeanne. Leur laisser, franchement oui.

³⁰ Entretien avec un adhérent de l'UNC, 06/2021, 56130.

Michel. Hein ! Ça servait à quoi de mettre les bâtiments par terre. Non, vraiment jusqu'au bout, on a été des salauds et tout !

Jeanne. Ah oui oui !

Michel. Jusqu'au bout, jusqu'au bout³¹. »

Avec ces propos, on remarque une dénonciation des actions commises par l'armée française et une certaine volonté de prendre en compte le point de vue, le vécu des Algérien.ne.s. À l'inverse, certains adhérents des associations d'anciens combattants ont un regard sur les Algérien.ne.s qui est empreint de stéréotypes et de racisme. On peut le voir avec ces propos d'un adhérent de la FNACA.

« X1. Parce que l'Algérien n'est pas courageux, il ne cherche pas de boulot, il fait travailler les femmes, c'est tout. Nous, on voyait bien ça. Un jour, on avait trouvé une femme marchant, trainant derrière le mari qui était assis sur un âne et elle, elle portait le colis. Alors ce que l'on a fait, c'est que l'on a descendu le bonhomme et on a mis la femme dessus. Ça veut tout dire, et puis on voyait les femmes travailler alors que les hommes étaient assis contre un talus à l'ombre. Et ça n'a pas changé, on n'a rien changé à ça, l'homme, l'arabe, il fait travailler les autres³². »

Ces propos permettent d'insister sur l'ethnocentrisme et le racisme que l'on peut retrouver dans certains discours d'anciens appelés. Ces discours présentant les Algérien.ne.s comme étant fainéants, sexistes, participent à une certaine légitimation de la colonisation. En effet, dans le discours ci-dessus, ce sont les appelés qui « rééquilibrent » la situation, en faisant asseoir la femme. Claire Mauss-Copeaux énonce à propos de ce type de discours « Ce discours sur l'immobilisme, la fainéantise et la saleté des Algériens possède une charge symbolique très importante, car la valeur morale accordée au progrès, au travail et à la propreté dans notre culture est essentielle. Discours sur le passé, il est souvent énoncé au présent et permet de rejeter "l'Arabe", "le ça de l'Algérie française", en dehors du monde civilisé³³. » On retrouve, en effet, l'usage du présent dans ce discours avec des phrases comme « Parce que l'Algérien n'est pas courageux, il ne cherche pas de boulot ». Pour Claire Mauss-Copeaux, « Ces

³¹ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

³² Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

³³ MAUSS-COPEAUX Claire, 1998, *op.cit.* p.254.

stéréotypes fatalistes pour l'indigène et valorisants pour le colon étaient largement diffusés. La misère n'était pas due aux conditions naturelles, aux aléas de l'histoire, au partage inégal ou à une mauvaise gestion de l'économie, mais à un phénomène culturel ; elle était une manifestation de l'exotisme des "Arabes"³⁴ ». De même, les colons permettraient de « faire marcher » le pays, alors qu'après la décolonisation, le pays serait « laissé à l'abandon », comme il l'énonce ensuite.

« X1. C'est un beau pays, mais c'était un pays qui était laissé à l'abandon quoi, à l'époque encore du temps des colons, ça marchait encore, il y avait des belles propriétés, des grandes caves à vin [...] c'était beau, mais le pays était dirigé par des colons qui avaient pris possession de toutes les terres, les indigènes qui avaient perdu tous les biens, parce qu'on ne les avait pas chassés de leur pays, mais vous serez le larbin de... C'est ça quoi, c'est pour ça qu'ils se sont révoltés aussi et c'est normal, nous, on aurait fait pareil quoi, tôt ou tard, ça a trainé quand même de 1830 à 54, ça fait quand même des années³⁵. »

On retrouve dans ces propos une certaine légitimation de la colonisation puisque les colons auraient permis de « faire marcher » le pays. Toutefois, on retrouve dans ce discours une certaine légitimation de la guerre d'indépendance, du soulèvement contre la colonisation. On perçoit ainsi, à travers le discours, de certains adhérent.e.s aux associations d'anciens combattants, des propos racistes, ethnocentristes ou essentialisants. En conséquence, le regard porté par les adhérent.e.s aux associations d'anciens combattants sur les Algérien.ne.s varie beaucoup d'une personne à l'autre et aussi d'une association à l'autre. En effet, il paraît peu probable que des discours racistes à l'égard des Algériens trouvent leur place dans une association comme la 4ACG dont un des objectifs est de « financer des opérations de développement dans un but de solidarité, de soutien, de réparation vis-à-vis du Peuple Algérien et en faveur des populations qui souffrent de la guerre, en reversant leur retraite du combattant à l'Association³⁶ ». À l'inverse, il est moins rare de retrouver ce type de discours dans des associations moins politisées, comme la FNACA, où le profil des adhérent.e.s peut être très varié, ou dans des associations comme l'UNC, proche de l'armée et des partis de droite.

³⁴ MAUSS-COPEAUX Claire, 1998, *op.cit.*, p.251.

³⁵ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

³⁶ « Charte des valeurs et objectifs », publié le 26/05/2008, consulté le 13/02/2023. <http://www.4acg.org/Charte-des-valeurs-et-objectifs>

1.3. Le rapport des adhérentes au récit de guerre de leur proche

Au-delà du regard des adhérent.e.s sur l'Algérie et sur les Algérien.ne.s, il est intéressant de se pencher sur le rapport des adhérentes, et en particulier des épouses, aux récits de guerre de leurs proches. Les épouses connaissent-elles le vécu de guerre de leurs maris ? Comment considèrent-elles cette expérience de guerre ? C'est à ces questions que nous allons tenter de répondre.

La connaissance du vécu de guerre du mari par les épouses

Pour s'intéresser au rapport des adhérentes au récit de guerre de leur proche, il convient, dans un premier temps, de se pencher sur leur connaissance de ce vécu. Pour les épouses d'anciens appelés, cette connaissance du vécu de guerre du mari peut être précise, notamment pour les femmes qui connaissaient déjà leurs maris au moment de son départ en Algérie, en particulier, les fiancées puisque la majorité de ces couples entretenaient une correspondance. Une épouse d'un ancien appelé évoque cette correspondance dans *La voix du combattant* : « Nous avons correspondu pendant ses 28 mois de service militaire en Algérie, où il a fait ses classes à Oran. J'étais un peu son réconfort, il me confiait beaucoup de choses, cela l'aidait sûrement à surmonter tous les obstacles qu'il a rencontrés, comme les embuscades et la perte de ses copains qu'il a vu se faire tuer. Il a souvent été lui-même en danger, mais il avait sûrement une bonne étoile qui a veillé sur lui. Il a parfois été malade ou démoralisé, mais il répondait toujours présent pour ses camarades, c'était quelqu'un de bienveillant. J'étais heureuse d'avoir de ses nouvelles, de l'aider avec quelques mots de réconfort. Le courrier était parfois très long à venir et j'étais souvent inquiète³⁷. » À travers cet exemple, on peut voir que ces correspondances ont pu être l'occasion pour les appelés de raconter leur quotidien et de parler de leurs difficultés. D'après, ces propos, l'appelé semble avoir fait part de ce qu'il vivait, sans omettre de parler de ses inquiétudes, des événements traumatiques ou des moments où il était « démoralisé ». Ainsi, cette correspondance, a pu faciliter, une plus grande compréhension et connaissance de ce vécu pour l'épouse de l'appelé.

³⁷ Bulletin *La voix du combattant*, août-septembre 2021, UNC.

Les épouses d'anciens appelés peuvent aussi avoir lu ou relu ces lettres, longtemps après la guerre d'Algérie, ce qui a pu leur permettre de mieux connaître le vécu de guerre de leurs maris. On peut, par exemple, le voir avec une épouse d'ancien appelé qui déclare « Après coup, j'ai appris beaucoup en lisant les lettres et les réflexions de mon mari³⁸. »

Cette connaissance du vécu de guerre du mari apparaît dans le discours des épouses d'anciens appelés, notamment, lorsqu'elles évoquent des anecdotes vécues par leurs maris pendant la guerre d'Algérie. On peut ainsi citer l'exemple de Monique Huguet qui raconte au sujet des classes de son mari, Pierre, en Allemagne « Il est parti en Allemagne quatre mois. Marcel [*frère de Monique Huguet*] était là et il leur [*à Pierre Huguet et son frère jumeau Jean*] a appris à faire le lit. Ils y ont été quatre mois, puis, après 24 mois en Algérie »³⁹. Avec cette citation, on peut voir que des épouses d'anciens appelés connaissent les différentes étapes du « service militaire » de leurs maris, et ce, même si ces derniers ne se connaissaient pas ou ne se fréquentaient pas au moment de la guerre d'Algérie. On remarque aussi que des anecdotes ont été transmises puisque Monique Huguet évoque le fait que son frère et son futur mari se sont croisés en Allemagne. Ces connaissances des anecdotes et du temps passé en Algérie sont aussi visibles avec cet échange avec Anne-Marie Stévant.

« Anne-Marie. Alexis, il avait eu peur une nuit, il nous avait raconté ça, il croyait qu'ils étaient attaqués, il entendait du bruit, il se disait ah, on est foutu et c'était un, je ne sais pas si à l'époque il y avait de la bière en carton, mais c'était ça et il avait roulé comme ça, ça lui avait fait peur. Ah, j'avais oublié ça oui...

C.H. Vous vous souvenez de quelle à quelle année il a été en Algérie ?

Anne-Marie. Ah oui, il disait toujours, 59, 60, 61, 62. Parce que 59, c'est la fin de l'année, 60 toute l'année, 61, toute l'année aussi et 62, il est revenu au mois de mars⁴⁰.»

Cette connaissance du vécu du mari, visible à travers la connaissance d'anecdotes, apparaît aussi avec cet échange entre Michel et Jeanne Moriceau.

³⁸ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.104.

³⁹ Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

⁴⁰ Entretien avec Anne-Marie Stévant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

« Michel. J'ai des copains de Rennes que j'ai retrouvé sur place en divers endroits. C'est quand même... L'Algérie, c'est vaste, alors vous vous retrouvez dans un petit coin là...

Jeanne. Même un cousin qu'il ne connaissait pas. Il était vagemestre là-bas, et mon mari ne le connaissait pas, mais comme lui, il était vagemestre, il voyait bien les lettres. Si bien qu'un jour, il l'a appelé, et il a dit, "c'est toi qui écris à ma cousine ?"

Michel. Il m'a dit comme ça, "c'est toi qui écris à ma cousine", bah, "j'écris à ta cousine moi ?", "bah oui Jeanine, c'est ma cousine", ah bah, je dis ça alors, on ne se connaissait pas avant et voilà quoi⁴¹. »

On retrouve également cette connaissance des anecdotes de son mari en Algérie avec Andrée Le Duff qui déclare « Et, ce qu'il raconte assez facilement, c'est le fait que, ils en avaient marre de manger du cassoulet, c'est un truc tout bête hein, ils en avaient marre de manger du cassoulet⁴². » Cette citation montre que l'ancien appelé a partagé des anecdotes et certains souvenirs à son épouse. Le fait que les épouses d'anciens appelés aient mémorisé ces anecdotes, traduit leur intérêt pour ce que leurs maris ont pu dire concernant leurs expériences en Algérie.

Les épouses d'anciens appelés peuvent aussi en apprendre davantage sur le vécu de leurs maris lors de voyages. C'est, par exemple, le cas de Jeanne Moriceau.

« Jeanne. On est retourné à Belfort, je ne sais plus en quelle année, enfin bref, on était partis passer des vacances dans l'est, on passait à côté de Belfort et j'ai dit bah écoute "on y va !" on va faire un petit tour, et c'est là, on est passé, enfin, je ne connaissais pas du tout la caserne, je ne savais pas où elle était, et on est allé devant la caserne. On est rentré dans la cour, c'est là que tu m'as dit que tu chantais, et tu as cherché le mur par où tu étais passé⁴³. »

Ainsi, on peut voir que des voyages peuvent être l'occasion pour les épouses d'ancien appelé d'en apprendre plus sur le vécu de leurs maris. Ici, Jeanne Moriceau découvre la caserne de

⁴¹ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

⁴² Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

⁴³ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

Belfort où son mari a passé ses classes. Ce voyage est donc l'occasion de passer par des lieux qui ont pu marquer l'ancien appelé et de les faire découvrir à son épouse, mais aussi d'évoquer des souvenirs, de raconter des anecdotes à son épouse.

Certaines épouses ou parentes d'anciens appelés décident de se renseigner, de lire des ouvrages ou de regarder des films ou documentaires sur la guerre d'Algérie, facilitant ainsi une meilleure compréhension et connaissance du vécu des appelés. C'est par exemple le cas de Monique Sellier et Christine Cordonnier, comme on peut le voir avec cet échange.

« Christine. Tu avais lu le bouquin de Laurent Mauvignier

C.H. *Des hommes* ?

Christine. Oui. C'est un des premiers qui a évoqué ça, comment ça peut bousiller

Monique. Pierre me disait qu'il a été six mois, au moins six mois, à ne plus trop savoir, il était renfermé quoi. Je pense que tout devait repasser dans sa tête, je ne sais pas

Christine. Je dis ça souvent, mais ça m'a beaucoup frappé en lisant le dernier bouquin de Raphaëlle Branche, « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* », le fait que, on ne mesure pas forcément aujourd'hui le fait qu'il n'y a pas eu une fin de la guerre d'Algérie, quand c'étaient des appelés, ils rentraient les uns après les autres, donc aucune manifestation d'accueil, aucun... Tu rentrais chez toi, tu avais fait ton temps et demain, tu reprenais le boulot parce que, quand même, tu étais attendu⁴⁴ ».

À travers cet échange, on remarque que Monique, épouse d'un ancien appelé, et Christine Cordonnier, fille d'un appelé mort pendant la guerre, se renseignent, lisent des ouvrages sur la guerre d'Algérie, traduisant leur volonté de mieux connaître et comprendre cette guerre. De plus, on constate que ces dernières s'intéressent particulièrement aux vécus des appelés, à ce qu'ils ont pu ressentir, par exemple, à leur retour de la guerre d'Algérie. Ainsi, les parentes d'appelés peuvent chercher à mieux connaître et comprendre le vécu des appelés.

⁴⁴ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

Les relations avec les anciens combattants

La connaissance, par les épouses d'appelés, du vécu de leur mari peut être facilitée par les relations avec les anciens « copains d'armée » de leur mari. En effet, les liens avec les camarades d'armée ont pu être rompus après le retour à la vie civile ou en raison de la distance géographique entre les différents lieux de vie, mais certaines amitiés ont perduré. Parmi les personnes rencontrées, plusieurs ont maintenu des liens avec des anciens camarades d'armée, souvent ces anciens camarades vivent relativement loin, ces amis se voient donc plus rarement. Néanmoins, ces retrouvailles, moins fréquentes, peuvent donner lieu à des discussions notamment autour des souvenirs en Algérie et ainsi permettre aux épouses de découvrir un passé ou des anecdotes qu'elles pourraient ignorer. On peut, par exemple, le voir lors de cet échange avec Monique Huguet et X2.

« Monique. Il faudrait parler avec Roger, c'était toujours lui qui lançait l'Algérie avec Pierrot

X2. Ah oui ils en parlaient ?

Monique. Ah beaucoup ! Parce qu'on se réunissait. Roger était avec lui [Pierre] en Algérie

X2. Ah bah oui ça c'est normal

C.H. Ils avaient des souvenirs ensemble

Monique. Ah bah oui. Heureusement que les femmes se mettaient à part parce que... On aurait écouté, ça aurait été bien aussi...

X2. Oui, oui, mais bon, ce n'est pas toujours des trucs très gais d'ailleurs qu'ils racontent

M. Oh, je ne sais pas ce qu'ils se racontaient, quelques fois là...

X2. Oui bah, ils ont dû passer des bons moments, enfin, j'espère pour eux. ⁴⁵»

⁴⁵ Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

À travers cette discussion, on peut voir que ces camarades d'armée ont pu faciliter les discussions autour des souvenirs de la guerre d'Algérie. Lors de ces retrouvailles avec cet ancien camarade, les épouses sont présentes, mais se mettent « à part ». Ainsi, on remarque que les femmes ont pu avoir tendance à laisser leurs maris parler entre eux. On peut ainsi se demander pourquoi elles se mettaient à l'écart de ces discussions, peut-être, car elles ne se sentaient pas concernées ; peut-être, pour que leurs maris puissent évoquer plus librement leurs souvenirs en Algérie, même si le fait qu'ils évoquent ces souvenirs en présence de leurs épouses montre qu'ils ne semblent pas être dérangés par cette présence. Néanmoins, la phrase de Monique Huguet « On aurait écouté, ça aurait été bien aussi⁴⁶ » montre que cette dernière se questionne sur cette mise à l'écart, on pourrait y percevoir un certain regret de ne pas avoir écouté ces discussions. Ce regret apparaît aussi dans la suite de cet échange, et n'est exprimé que par Monique Huguet, certainement, car étant veuve, à la différence de X2, elle n'a plus la possibilité de poser ces questions à son mari.

« Monique. Mais de l'Algérie, il ne t'en parlait pas, il ne t'en parle pas non plus ?

X2. Il parlait quand il y avait mes frères, il en parlait avec mes frères, non très peu. Avec les enfants des fois...

Monique. Ah, tu vois ! Avec les collègues, ils en parlaient, avec les hommes, entre eux.

X2. Oui bah oui entre eux, c'est normal.

Monique. Bah oui, mais comme nous, on était toujours ensemble à pipeletter...

X2. Les copains, avec les copains, entre eux, ils en parlaient.

Monique. Nous, avec les copains d'armées.

C.H. Et c'était plus pour dire quoi ? Pour raconter...

Monique. Des anecdotes.

X2. Les bons moments... Avec les enfants, les enfants, surtout Thierry, il posait des questions, mais il y a des trucs...

⁴⁶ Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

C.H. Il ne voulait pas dire ?

X2. Non, pas trop, il n'était pas trop.

C.H. Et vous, vous ne vouliez pas trop lui poser de questions parce que... ?

X2. Je voyais que ça le dérangeait.

Monique. Mais on n'a pas posé assez de questions, c'est vrai, avec le recul⁴⁷. »

On peut voir, à travers cet exemple, que les femmes sont présentes lors des repas ou moments passés avec les anciens camarades d'armée, et peuvent ou non prendre part aux discussions sur la guerre d'Algérie. On retrouve cette présence des épouses avec le témoignage de Pierre Rambaud dans *Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance*, « J'ai conservé des contacts avec plusieurs de mes copains d'Algérie. Chaque année, je leur envoie une carte de vœux. Pour le 40^e anniversaire de la « quille », j'ai organisé une rencontre chez moi ; nous étions dix camarades accompagnés des épouses. Plusieurs ne s'étaient jamais revus depuis la quille. Au début, c'était émouvant ; mais ensuite, ce fut la joie assurée, l'accordéon et les chansons⁴⁸. » Ainsi, les épouses sont témoins de ces moments de retrouvailles.

Certains anciens appelés n'ont pas maintenu de liens avec leurs anciens camarades, mais peuvent, plusieurs années, voire décennies après la guerre, tenter de retrouver et de reprendre contact avec ces anciens camarades d'armée. Anne-Marie Stévant aborde ces reprises de contacts avec d'anciens camarades d'armée en déclarant « Une fois, on est quand même allés, je me demande si c'était à Noirmoutier. Et Alexis dit "je vais aller voir mon copain", celui-là, il était content de le revoir, j'avais pris un café avec sa femme et puis ils avaient parlé de ça un peu⁴⁹. » Avec cette citation, on retrouve cette volonté de certains anciens appelés de reprendre contact avec d'anciens camarades d'Algérie, on remarque aussi, que les épouses sont présentes lors de ces retrouvailles et qu'à nouveau, ces dernières se mettent à l'écart pendant que leurs maris parlent « de ça un peu ».

Toutefois, de nombreux anciens appelés n'ont pas voulu ou n'ont pas pu maintenir ces liens avec les anciens camarades d'armée. En effet, d'après Jean-Charles Jauffret « À la

⁴⁷ Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

⁴⁸ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.159.

⁴⁹ Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

question : « Avez-vous conservé des relations amicales suivies avec vos camarades ? », 40% répondent par la négative (49 % de oui et 11 % de non- réponses) – estimation très supérieure à celles des deux guerres mondiales⁵⁰ ». Ainsi, ces liens ont été plus rarement maintenus que pour les deux guerres mondiales. Andrée Le Duff évoque ainsi l'absence de liens avec des camarades d'armées malgré certaines tentatives de son mari.

« C.H. Vous avez toujours des contacts avec des anciens camarades d'Algérie ?

Andrée. Non, non, et dans la mesure où on a quitté Brest, non. Et le fait que Jean soit sursitaire, c'est vrai que c'était différent quoi. On n'a jamais revu le seul qui était dans l'armée en même temps que lui en Algérie, on ne l'a jamais revu et bizarrement, je crois que c'est sur internet, il a vu un jour le nom, le nom de ce jeune qui habitait dans mon quartier. On habitait dans un quartier de baraque à l'époque, après la guerre, Brest avait été complètement détruit. Donc, on habitait dans un petit quartier. Et Jean avait retrouvé son nom sur internet, je crois que c'est ça, il a essayé de reprendre contact avec lui et ça ne s'est jamais fait, ça ne s'est jamais fait, il n'a jamais pu le joindre⁵¹. »

En effet, les liens avec les camarades d'armée ont pu être difficiles à maintenir, notamment pour les sursitaires qui étaient parfois en décalage avec les autres appelés, on peut ainsi rappeler que Jean Le Duff était marié et père au moment où il a été appelé en Algérie. Ces propos permettent aussi de mettre l'accent sur les difficultés à reprendre contact avec d'anciens camarades. Cette difficulté à reprendre contact peut être liée à un manque d'informations pour retrouver l'ancien camarade. De même, la reprise de contact est parfois trop tardive comme l'expriment Jeanne et Michel Moriceau.

« Michel. On a essayé de joindre le copain d'Algérie là qui m'a invité, et puis, on n'a pas pu l'avoir au téléphone et puis c'est au début de l'année dernière au moins si ce n'est pas avant

Jeanne. C'est avant la covid Michel

Michel. Un an, deux ans, enfin bref, c'était avant la covid, et je réussis à avoir sa femme au téléphone et c'était au mois de janvier, et puis bah, je lui demande "je

⁵⁰ JAUFFRET Jean-Charles, 2016, *op.cit.*, p.221.

⁵¹ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

recherche Pierre, qui était en Algérie", "Ah oui oui oui je m'en rappelle bien", on avait été invité chez eux, enfin bref,

Jeanne. Même au mariage, on avait été invité

Michel. Mais on ne s'est pas vu pendant 50 ans quoi, et puis je dis comment il va Pierre, "ah bah c'est un peu tard", c'était au mois de janvier, il était décédé le 4 décembre, un mois avant, ouai. Donc, je n'ai pas pu le voir vivant, c'est vraiment dommage quoi

Jeanne. Non mais celui qui compte le plus, c'est Marcel, parce qu'il est à Rennes⁵² »

Ainsi, à travers cet exemple et des citations comme « on n'a pas pu l'avoir au téléphone », on retrouve les difficultés rencontrées lors de la tentative de reprise de contact avec l'ancien camarade. Enfin, cet échange traduit aussi l'impossibilité de la reprise de contact avec le décès des anciens camarades. Toutefois, on peut voir que Jeanne Moriceau insiste sur les liens avec « Marcel », un ancien camarade d'armée de Michel Moriceau qui vit, comme le couple, à Rennes. Ainsi, les relations avec les anciens camarades ont pu être difficiles à maintenir, mais de nombreuses épouses d'anciens appelés ont pu connaître, rencontrer ces anciens camarades. Cependant, les épouses d'anciens appelés rencontrées lors de ce travail, semblent avoir plus rarement pris part aux discussions avec ces anciens camarades lorsqu'il s'agissait d'évoquer les souvenirs d'Algérie.

La hiérarchisation des vécus des appelés

On constate fréquemment une certaine hiérarchisation entre les différentes expériences de guerre. Cette hiérarchisation des vécus a, d'abord, été le fait des anciens combattants. Dans « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* », Raphaëlle Branche met en avant cette hiérarchisation du vécu des anciens combattants « les générations des pères et des grands-pères ont la particularité d'avoir combattu dans des conflits reconnus, qu'il s'agisse des deux conflits

⁵² Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

mondiaux ou de la Résistance. Ainsi, à ceux qui ont fait la Première Guerre mondiale, le service militaire peut sembler un camp de vacances - qu'il soit au soleil d'Algérie n'arrange rien à la dévalorisation de cette expérience comparée aux standards guerriers⁵³ ». Cette dévalorisation de l'expérience de guerre des anciens appelés peut aussi être le fait des anciens appelés eux-mêmes. On peut, par exemple, le voir avec cet échange entre Michel et Jeanne Moriceau.

« Michel. C'est magnifique Constantine, c'est très beau, toute l'Algérie d'ailleurs, enfin pas que l'Algérie, le Maroc, tout le Maghreb, quand on voit ici ... [*montre une photographie des appelés sur une plage en train de bronzer et se baigner*]. Voilà la carte postale, le décor qu'il y avait

Jeanne. Ah le décor !

Michel. Donc, on peut voir le décor de vacances⁵⁴ ».

Ainsi, l'usage des termes « décor de vacances », « carte postale » traduit une euphémisation de l'expérience de guerre. On constate aussi que les anciens appelés ont tendance à comparer leur vécu en Algérie, à hiérarchiser leur vécu par rapport aux autres appelés. On peut le voir à travers cette citation de Pierre Pavageau : « Avec du recul, je ne regrette pas mon séjour en Algérie. J'ai eu de la chance par rapport à d'autres. Le travail qu'on nous demandait de faire relevait davantage de la protection et de l'assistance aux populations. Nous n'étions pas de véritables guerriers⁵⁵. » On retrouve cette euphémisation et hiérarchisation des vécus des appelés dans l'ouvrage *N'ai-je été qu'un piou piou* « Ayant choisi l'arme du Génie, ce temps passé en Algérie a été un moindre mal pour moi⁵⁶. » Ainsi, certains anciens appelés hiérarchisent les vécus des appelés en estimant « avoir eu de la chance » par rapport à d'autres.

De la même manière, on remarque cette hiérarchisation des vécus des appelés par les parentes des appelés et, en particulier, par les épouses. Monique Huguet déclare, par exemple,

⁵³ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.281.

⁵⁴ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

⁵⁵ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.236.

⁵⁶ LAUNAY Gabriel, *N'ai-je été qu'un piou piou ?* Éditions Mille et une vies, 2019.

« Enfin, heureusement qu'ils n'étaient pas dans un régiment qui était dur quoi⁵⁷ ». De la même manière, Anne-Marie Stévant énonce « Il y en a qui disent oui, qu'ils étaient à tel endroit, il y en a qui ont fait plus, sans doute aussi sûrement⁵⁸. » Ces propos mettent l'accent sur une certaine euphémisation de l'expérience de guerre de leurs époux puisque ce vécu est considéré comme « moins dur ». Les propos d'Andrée Le Duff permettent aussi de révéler cette hiérarchisation des vécus entre appelés.

« Andrée. Il y en a qui ont assisté à des choses difficiles. Alors c'est vrai que si j'entends Jean, il a presque été privilégié, parce qu'il a, alors il a été beaucoup, c'est vrai, sur les routes, pour la circulation des convois. Enfin bon, il n'en parlait pas à l'époque, c'est seulement après qu'il m'a dit ça. Et puis il a été, à la fin, il a été nommé dans un centre d'orientation près de Constantine, je crois, donc là, pendant un certain temps, il a été un peu tranquille quoi. Mais c'est vrai qu'il a sûrement été, il a eu plus de chance que beaucoup. Parce que je me souviens d'un monsieur à Domagné, il a été très perturbé par ce qu'il a pu être amené à faire, il en était, il en était malade quoi. Ouai pour certains ça a dû être difficile. [...] Il a eu cette chance, je pense, de vivre les choses plus facilement et il était très combatif, il a toujours été très positif, donc pour lui finalement, c'était une expérience terrible, mais nécessaire. Alors par contre pour nous, c'était compliqué, on se demandait toujours s'il allait revenir ou pas⁵⁹. »

Ainsi, Andrée Le Duff insiste sur le fait que d'autres anciens appelés ont davantage souffert que son mari, puisqu'il aurait été moins exposé au danger et son caractère « combatif » et « positif » l'aurait aidé dans cette expérience de guerre. Cette croyance dans le fait que son mari a été « privilégié » semble venir aussi du discours de ce dernier parce qu'elle précise « si j'entends Jean, il a presque été privilégié ». On retrouve aussi, avec les propos de Jeanne Moriceau, cette hiérarchisation des vécus des appelés.

« Jeanne. Vous savez, les camarades que j'avais, parce que j'ai un an de plus que mon mari, donc les copains, ils ne nous en parlaient pas de l'Algérie, ils ne disaient pas un mot, ils nous envoyaient des petites cartes, mais ils ne disaient rien, et quand ils sont revenus, on essayait de savoir ce qu'ils ont vécu, ils ne parlaient pas. Ils avaient vécu

⁵⁷ Entretien avec Monique Hugué, adhérente à la FNACA, 04/06/2021, Questembert 56230.

⁵⁸ Entretien avec Anne-Marie Stévant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

⁵⁹ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

des choses quand même très dures, oui oui. Bon Michel, c'est différent, il est arrivé à la fin donc... [...] Mais, c'est-à-dire que Michel n'a pas vécu, comme notre ami là, il a un an de plus que toi, il a vécu des choses beaucoup plus terribles que toi⁶⁰. »

Avec ce discours, on remarque que l'épouse de l'ancien appelé relativise le vécu de son mari en le comparant à celui d'amis à elles, qui, d'après elle, ont vécu « des choses beaucoup plus terribles ». En effet, on constate souvent, dans le discours des épouses des anciens appelés, cette hiérarchisation des vécus des appelés où les femmes comparent les vécus de leurs maris à ceux de connaissances, et où l'expérience de guerre du mari est toujours perçue comme ayant été plus facile que celle des autres proches, et ce, même si les connaissances sur ce que le mari a vécu sont assez lacunaires. Cette euphémisation du vécu du mari peut, peut-être, relever d'une volonté de ces épouses de relativiser cette expérience, de se persuader que ce que leur mari a vécu n'est pas « si terrible ». Ainsi, même si le mari ne s'est peu ou pas confié à son épouse sur ses souvenirs et son vécu pendant la guerre d'Algérie, ces dernières estiment qu'il a eu un vécu moins dur, qu'il a moins souffert, comme si le contraire était inenvisageable. En conséquence, cela peut être lié à une volonté de se protéger en tant qu'épouse d'une réalité plus violente ou choquante, cela peut être aussi lié à une volonté de protéger son époux en ne cherchant pas davantage de détails sur son expérience. Cela peut aussi être lié aux discours de son mari qui insistent sur la chance qu'il a eu par rapport à d'autres, enfin, cela peut être lié à la connaissance précise que peuvent avoir certaines épouses du vécu de leurs maris et du vécu d'autres personnes et qui peuvent donc savoir que leur mari a été moins soumis au danger.

En conséquence, le regard des adhérent.e.s des associations d'anciens combattants sur l'Algérie et les Algérien.ne.s varient beaucoup d'une personne à l'autre, mais aussi, d'une association à l'autre puisqu'une association comme la 4ACG se caractérise par sa volonté de se rapprocher de l'Algérie. On constate que de nombreux anciens appelés ont exprimé leur volonté de retourner en Algérie, à l'inverse, certains ont dit ne jamais vouloir y retourner. Ces voyages en Algérie peuvent être l'occasion de modifier le regard des adhérent.e.s vis-à-vis de l'Algérie, et peut permettre aux anciens appelés de partager leurs souvenirs à leurs épouses. En outre, on remarque que les épouses d'anciens appelés connaissent, souvent, de nombreuses

⁶⁰ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

anecdotes racontées par leurs maris sur la guerre d'Algérie, montrant qu'elles s'intéressent à ce vécu. La connaissance du vécu du mari en Algérie par son épouse dépend de plusieurs facteurs, notamment s'ils se connaissaient au moment du départ de l'appelé en Algérie et s'ils s'envoyaient des lettres. De même, les rencontres ou les amitiés avec les anciens camarades d'armée, peuvent être l'occasion d'évoquer plus facilement ce vécu de guerre et donc de permettre aux épouses d'en apprendre plus sur ce vécu. On remarque également que les combattants des autres conflits, puis les épouses d'anciens appelés et les anciens appelés eux-mêmes, ont ou avaient tendance à hiérarchiser le vécu des appelés. Ainsi, les adhérent.e.s aux associations d'anciens combattants ont un rapport à l'Algérie qui peut beaucoup varier d'une personne ou association à l'autre. De même, la connaissance et la compréhension du vécu des anciens appelés par leurs proches, et en particulier leurs épouses, varient en fonction de différents facteurs, mais on constate généralement un intérêt des épouses pour le vécu de leurs maris en Algérie, mais aussi une certaine retenue, puisque certaines épouses d'anciens appelés semblent connaître ce que leur mari leur a raconté, mais ne semblent pas avoir posé de questions à leur mari sur ce vécu.

2. Les adhérentes et la mémoire de la guerre d'Algérie

Après s'être intéressé au rapport des adhérent.e.s à l'Algérie et au regard des adhérentes sur le vécu de leur proche en Algérie, nous allons nous intéresser à la mémoire portée par les adhérentes des associations d'anciens combattants puis au rôle et à la place des femmes dans la transmission de cette mémoire.

2.1. La mémoire portée par les adhérentes

Pour s'intéresser à la mémoire portée par les adhérentes des associations d'anciens combattants, il convient de se pencher sur le profil des adhérentes : qui sont ces adhérentes ? Ainsi, conformément aux données de l'ONACVG, à celles des responsables associatifs et aux observations réalisées dans les associations d'anciens combattants, il est possible d'affirmer

que les adhérentes sont très majoritairement des épouses ou des veuves d'anciens appelés. De ce fait, nous allons ici nous intéresser majoritairement à la mémoire portée par les épouses ou veuves d'anciens appelés.

Mémoire du mari, mémoire du père, mémoires des frères

La mémoire portée par ces épouses ou veuves d'anciens appelés ne se limite pas à la mémoire du mari. En effet, ces dernières peuvent connaître et transmettre le vécu de leurs maris en Algérie, mais elles peuvent aussi porter la mémoire d'autres proches. C'est, par exemple, le cas d'Antoinette qui déclare dans *Turner la page* « La guerre d'Algérie, c'est par mon frère qui avait fait 1 an en Allemagne, et qui est ensuite parti en novembre 1955 en Algérie, il a fait 17 mois et il est rentré un mois avant sa libération pour raison de santé. J'avais 15 ans et c'est moi qui assurais le courrier entre l'Algérie et la France. Lui, me parlant de ces moments difficiles, aller en opération, monter la garde de nuit et sa vie de soldat et moi, je racontais le quotidien de la ferme, vu mon jeune âge, je me demande bien ce que je pouvais lui raconter⁶¹. » De même, Andrée Le Duff évoque le départ de ses frères en Algérie « Et en même temps que Jean était en Algérie, mon frère était aussi et mon deuxième frère est parti aussi, donc ils étaient trois⁶² ». Ainsi, les souvenirs d'Andrée Le Duff de la guerre d'Algérie sont les souvenirs du départ de son mari, mais aussi du départ de ses frères. Ces souvenirs sont aussi directement associés au décès de son frère cadet en Algérie.

« Andrée. Eux étaient aussi très conscients de ce qu'il se passait. Encore que, mon plus jeune frère peut-être... C'était un gamin qui adorait écouter les chants, les chants algériens, oui, des chanteurs d'Algérie. C'est très bizarre. [...] Il était conscient de ce qu'il se passait, enfin conscient, je crois qu'on n'était pas conscient de vraiment ce qu'il se passait, on ne savait pas tout à l'époque... Et donc, c'est lui qui est mort là-bas. Mon, le premier frère, est rentré, et le deuxième a été tué pas très longtemps après. Et quand, il était venu une fois, pour le mariage de mon frère, il était venu en permission et je me souviens que quand il est reparti... il nous avait dit "je ne reviendrais peut-être pas"... Mais il en avait... Il ne parlait pas de ce qu'il se passait⁶³. »

⁶¹ Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.101.

⁶² Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

⁶³ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

Pour Andrée Le Duff, la guerre d'Algérie est, de ce fait, associée à la mort de son frère cadet. Ainsi, de nombreuses épouses d'anciens appelés ont connu la guerre d'Algérie à travers le vécu de leurs frères, leurs cousins ou leurs amis.

De plus, les adhérentes aux associations d'anciens combattants peuvent porter la mémoire d'autres guerres. En effet, de nombreuses épouses d'anciens appelés ont eu un père qui a fait la Seconde Guerre mondiale et un grand-père qui a fait la Première Guerre mondiale. Ainsi, quand on demande à Jeanne et Michel Moriceau s'ils parlent avec leurs enfants de la guerre d'Algérie, Jeanne fait le lien avec les guerres de son père et de son grand-père.

« C.H. Vous en parlez avec vos enfants, vos petits-enfants de la guerre d'Algérie ?

Michel. Non,

Jeanne. Non, non

Michel. Oh, il y a des anecdotes parfois, ça peut m'arriver comme ça mais, non

Jeanne. Non, non, c'est curieux. Bah remarque nos parents, je vois mon grand-père qui a fait la guerre 14-18, qui était à Verdun, il ne nous en a pratiquement jamais parlé, et mon père qui a fait la guerre 39-45, qui était même à Dunkerque, bah, on n'en a presque pas parlé. Et maintenant, c'est vrai qu'on se dit oh là là quel dommage. On regrette maintenant, vous savez, de ne pas...⁶⁴ »

Cet échange est révélateur de ces différentes mémoires portées par de nombreuses adhérentes des associations d'anciens combattants, ces épouses d'anciens appelés ont aussi pu être filles de combattants de la Seconde Guerre mondiale, et des petites filles de poilus. Cela est aussi évoqué par Monique Sellier.

« Monique. Je t'écoute et je me dis "comment le fait d'adhérer à un truc ou pas, comment ça change la vie ?" ça peut changer tellement de choses. [...] Et comment aussi, personnellement, cette histoire de paix et de guerre, comment ça peut faire

⁶⁴ Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

regarder les choses autrement. Moi, ça me fait partir en arrière. Mon grand-père maternel a été tué en 17, par contre là, j'ai tout le courrier, c'est instructif, c'est même plus que ça. Du coup, on grandit avec cette histoire-là, ma mère a grandi, elle n'avait que deux ans, après, il y a eu l'histoire de mon père... On grandit avec ces histoires de guerres et de dégâts collatéraux que ça peut faire. Déjà, il n'y a pas le père, la façon dont ça rejaillit sur toi, dans l'éducation et dans la tête aussi. On est, moi, j'ai le souvenir d'une famille très gaie, ma mère a été beaucoup aidée des deux côtés de sa famille. Mais il y avait aussi une tristesse, il y a toujours eu une espèce de peur, de mort, c'est incroyable, je ne serai même pas l'expliquer. Ce sont les dommages collatéraux. Et comme tu parles du genre, quand je vois comment les femmes ont pris leur place pendant les guerres, et comment elles l'ont redonné ensuite. Ma grand-mère était une personne, une grande femme costaute, quand elle a appris le décès de mon grand-père, elle a appris ça au village où elle habitait, et bien, elle a baissé la tête et elle a dit "allons-y". Et je me dis que c'est toute l'histoire de l'émancipation des femmes, et de celles que l'on n'a pas reconnues. Moi, je vois ça comme ça. Ma mère, je me dis, on était deux déjà de nés avant la guerre, comment a-t-elle fait, comment ont-elles fait avec cette absence de leur mari ? Enfin bref, ça me touche

Christine. Comment tu t'en sors ?

Monique. [...] Moi quand mon père est revenu de la guerre, j'avais sept ans et je me souviens de chaque instant, de chaque parole, de chaque pensée que j'ai eu. [...]

Christine. Tu as toujours dit que ton histoire était traversée par les guerres⁶⁵ ».

Ainsi, on constate que pour Monique Sellier, l'adhésion à la 4ACG et cette réflexion autour de la guerre lui rappelle ses souvenirs d'enfant, l'absence de son père mobilisé lors de la Seconde Guerre mondiale, le retour de ce dernier. Elle évoque aussi la mort de son grand-père pendant la Première Guerre mondiale et l'impact sur la vie familiale. En paraphrasant Christine Cordonnier, on peut dire que de nombreuses épouses d'anciens appelés ont eu une histoire « traversée par les guerres », par la Première et la Seconde Guerre mondiale puis par la guerre

⁶⁵Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

d'Algérie. C'est par exemple aussi le cas d'Andrée Le Duff « Moi, je n'ai pas connu mon grand-père maternel, il est mort après la Première Guerre mondiale » et « mon père a été prisonnier pendant cinq ans⁶⁶ ». De ce fait, la mémoire portée par les adhérentes est une mémoire plurielle, la mémoire de la guerre d'Algérie est associée aux mémoires de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. André Le Bras, ancien appelé, déclare aussi « Mon père, il a fait 39-45, son père avait fait la 14, et puis moi, j'ai fait la guerre d'Algérie et puis, après bah, ça s'est arrêté maintenant, il n'y a plus de guerre, heureusement parce que ce n'est pas⁶⁷ ... ». On constate donc que cet ancien appelé s'inscrit dans cette lignée, et a aussi eu un vécu « traversé par les guerres ».

Toutefois, il a pu être difficile pour les anciens appelés de se sentir légitime en tant qu'ancien combattant et de parler de leur expérience de guerre en raison de cette comparaison avec la Première et la Seconde Guerre mondiale. Raphaëlle Branche écrit à ce sujet « Chaque génération devait payer son tribut : chaque homme se devait de revêtir l'uniforme combattant. Or, si les "événements d'Algérie" offrirent à une génération l'occasion de s'inscrire dans une filiation masculine marquée du coin de la guerre, cette filiation était d'emblée gauchie, comme au rabais depuis le glorieux sacrifice des grands-pères. Après la "drôle de guerre" des pères en 1940, ces jeunes gens portaient pour une guerre qui n'en portait même pas le nom. Ils se voyaient ainsi refuser symboliquement un pied d'égalité avec leurs prédécesseurs ; l'idée d'une génération du feu algérienne était écornée par avance⁶⁸. » Cette comparaison avec les guerres précédentes a donc favorisé le silence des appelés, c'est ce que met en avant Jean-François Barennes, ancien appelé, dans un entretien réalisé par Raphaëlle Branche.

« R. Branche : Quand vous rentrez, est-ce que là, vous en parlez avec votre maman, votre frère, vous parlez de la réalité de ce que vous avez vécu ?

Jean-François : Un peu, un peu. C'était très difficile, je le disais tout à l'heure, moi, j'ai perdu mon père, mais la plupart avaient encore leur père, voire leur grand-père. Moi quand je suis rentré, j'avais un grand-père qui vivait toujours, en 62, qui vivait toujours et qui avait fait Verdun, le chemin des Dames et qui en est revenu indemne. Mes deux

⁶⁶ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

⁶⁷ Entretien avec André Le Bras, adhérent à l'UNC, 18/06/2021, Nivillac, 56130.

⁶⁸ BRANCHE Raphaëlle, « La masculinité à l'épreuve de la guerre sans nom », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 20, 2004, mis en ligne le 01 janvier 2007, consulté le 17 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/clio/1408> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.1408>

grands-pères en sont revenus indemnes. Alors c'est sûr que quand on a fait des opérations de maintien de l'ordre en Algérie, et que l'on parle à des gens qui ont fait quatre ans, voire 5 ans... On se sent tous petits par rapport à eux. D'abord on ne nous croyait pas, pas tellement et puis on nous disait "bon ta guerre, nous, on a fait la guerre, vous c'est des petites opérations de sécurité, de maintien de l'ordre" donc on se taisait. Parce que toute la génération de nos parents avait fait la guerre de 39-45, avaient été faits prisonnier ou avaient été dans la résistance. Et en plus, pour eux, c'était la "sale guerre", la guerre d'Algérie. Eux, avaient fait une guerre noble, contre le nazisme, contre l'abomination d'un régime, donc pour eux c'était une guerre salutaire⁶⁹. »

Certains anciens appelés insistent ainsi sur l'impossibilité de comparer les guerres mondiales à la guerre d'Algérie. C'est le cas dans *Turner la page*, où on peut lire « Les associations d'anciens combattants légitiment cette guerre, considérant qu'elles représentent la 3^e génération du feu et de ce fait ont les mêmes mérites et la même valeur que les poilus de 14-18 et les résistants de 39-45. Or ce n'est guère comparable, car eux se sont battus pour libérer leur pays occupé et ils ont gagné la guerre ! Nous, nous n'avons pas gagné la guerre, ni conservé l'Algérie. Nous avons été considérés par la majorité du peuple algérien, de la même façon que nous, Français, nous avons considéré les Allemands pendant la dernière guerre mondiale. En Algérie, nous étions les occupants, dans une armée coloniale. Il nous a fallu du temps pour le comprendre et l'accepter, car c'est difficile d'accepter d'être des soldats sans victoire, sans cause juste et d'avoir fait la guerre pour rien!⁷⁰ » De même, l'historien Antoine Prost qui est aussi un ancien appelé déclare « Et pourtant, même dans une unité opérationnelle, ce n'était là qu'une caricature de guerre. Il y manquait d'abord, au moins pour moi, le sérieux de la patrie menacée dans sa chair. Il y manquait surtout le sérieux d'une vraie guerre⁷¹ ».

Les appelés ont donc pu garder le silence quant à leur expérience en Algérie en raison de cette comparaison avec les vécus de leurs père et grand-père, ce qui a pu complexifier la transmission de leur mémoire, notamment au sein de leur famille. Anne-Marie Stévant met en

⁶⁹Entretien de Jean-François Barennes, dans *En guerre(s) pour l'Algérie : Grands entretiens patrimoniaux*, INA Arte, 2019-2021.

⁷⁰Membres 4ACG, 2017, *op.cit.*, p.123.

⁷¹PROST Antoine, *Tome 1*, 1977, *op.cit.*, p.3.

avant le fait que son beau-père parlait davantage de ses souvenirs de guerre que son mari, Alexis.

« C.H. Le père d'Alexis avait fait la Seconde Guerre mondiale ?

Anne-Marie. Ouai.

C.H. Et il en parlait ?

Anne-Marie. Oui à ses petits enfants plutôt, "pépé raconte donc encore". Ils n'étaient pas âgés non plus, il est décédé en 83, ça remonte déjà.

C.H. Quand il parlait de la guerre, Alexis, il ne parlait pas de sa guerre à lui ?

Anne-Marie. Pas trop, non, c'était même plutôt quand Alexis n'était pas là, parce qu'il a été au moins six mois chez nous [...]. Il [*le grand-père*] en parlait à ce moment-là aux enfants plus que leur père leur a parlé de l'Algérie⁷². »

Ainsi, les adhérentes des associations d'anciens combattants, et en particulier les épouses ou veuves d'anciens appelés, portent des mémoires plurielles, elles ont ainsi pu être marquées par la guerre de leur mari, de leurs frères, de leur père, voire de leur grand-père. De la même manière, les anciens appelés ont pu aussi être marqués par la guerre de leur père, ou de leurs grands-pères, et cette comparaison a parfois complexifié la mise en récit de leur expérience de guerre et la transmission de cette mémoire. Ces mémoires et identités plurielles des anciens appelés sont abordées par Claire Mauss-Copeaux « Les interviewés se reconnaissent ainsi des identités multiples et conflictuelles. Fils de résistants, jeunes soldats réticents à aller combattre en Algérie, ils ont aussi été occupants "comme les Allemands"⁷³ ».

⁷² Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

⁷³ MAUSS-COPEAUX Claire, 1998, *op.cit.*, p.277.

Les associations d'anciens combattants revendiquent fréquemment leur rôle dans le « devoir de mémoire ». Ce travail de mémoire, encouragé par les associations, passe par différentes actions ou événements. On peut ainsi évoquer l'organisation d'expositions, ou la collecte de témoignages, comme on peut le voir avec le bulletin de l'ARAC 35 « Mémoire Algérie, Afrique du Nord. L'Expo ARAC très bien accueillie va continuer à être présentée. N'hésitez pas à en parler dans votre quartier ou commune. La Collecte de témoignages continue. Nous recevons des témoignages très variés, sincères, parfois émouvants d'habitant(e)s du pays de Rennes et d'Ille-et-Vilaine sur leur enfance, leur jeunesse, leur service en Algérie. Des vidéos conservées d'amis qui nous ont quittés sont reprises. Notre projet de recueil et de frappe pour cette mémoire prend du temps, mais avance progressivement. Continuez à nous transmettre même un court texte, une photographie⁷⁴. » Ces collectes de témoignage mises en place par des associations d'anciens combattants, ici l'ARAC, peuvent inclure des femmes et notamment des adhérentes, comme on peut le voir avec ce bulletin « Collecte des mémoires en Ille-et-Vilaine. Des appelés surtout, mais aussi des militaires de carrière, des femmes, des enfants, des familles algériennes ou pieds noirs ont déjà décidé d'apporter leur témoignage, mémoire pour la paix, l'amitié⁷⁵. » Les femmes participent aussi à la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie en témoignant dans des établissements scolaires, c'est par exemple le cas de Christine Cordonnier et Monique Sellier, cette dernière déclare à ce sujet : « Les hommes nous ont demandé, "je n'ai pas grand-chose à dire" et en fait, c'est vrai que c'est au fur et à mesure, tu te dis oui si quand même... Ça m'a apporté quelque chose en plus, voilà.⁷⁶ ». À travers ces propos, on peut voir que des adhérentes de la 4ACG peuvent être invitées à témoigner dans les écoles par d'autres adhérents, on le retrouve avec les propos de Christine Cordonnier qui énonce « Je témoigne dans des lycées. Les anciens appelés trouvaient que c'était intéressant que je témoigne, ça apporte une autre vision de la guerre d'Algérie, du "dommage collatéral"⁷⁷. » Ainsi, le vécu des adhérentes peut être vu par les adhérents comme intéressant, car différent du vécu des

⁷⁴ Bulletin d'information ARAC Ille et Vilaine, 09/2022.

⁷⁵ Bulletin d'information ARAC Ille et Vilaine, 03/2022.

⁷⁶ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

⁷⁷ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

anciens appelés. Ces adhérentes ont donc un rôle dans ce travail de mémoire encouragé par les associations.

De la même manière, les commémorations sont des événements dans lesquels les associations d'anciens combattants sont présentes et où les adhérentes sont nombreuses. On peut constater cette présence des adhérentes avec ce bulletin *L'Ancien d'Algérie* « Le dimanche 19 mars prochain, les 3 600 comités de notre Fédération, rassemblant 371 121 adhérentes et adhérents, commémoreront le 44e anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie, le 19 mars 1962⁷⁸. » En effet, les commémorations sont des événements où les adhérentes sont présentes puisque ce sont des rendez-vous importants pour les associations d'anciens combattants. L'importance de ces dates est exprimée par Anne-Marie Stévant, qui, lorsqu'on lui demande à quels événements elle participe, répond « Le 19 mars, ça c'est sûr ». La présence des femmes lors des commémorations est évoquée par cet article « Puis le cortège est parti direction la stèle du 19-Mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie, pour un dépôt de gerbe. Les anciens combattants, leurs conjointes et les veuves ont ensuite partagé le vin d'honneur offert par la mairie⁷⁹. » Ainsi, par leur participation aux commémorations, les adhérentes sont aussi actives dans le travail de mémoire qui est organisé ou encouragé par les associations d'anciens combattants.

Les adhérentes aux associations d'anciens combattants portent donc différentes mémoires et participent, dans le cadre des événements organisés par les associations d'anciens combattants, au « devoir de mémoire ». Ce rôle des adhérentes pour la mémoire est abordé dans un bulletin de *L'Ancien d'Algérie*, où on peut lire « Il n'est pas toujours aisé d'aborder le problème des veuves, mais lorsqu'elles reprennent leur carte, d'abord, elles perpétuent la Mémoire, en lieu et place de leur époux, puis lorsqu'elles acceptent des fonctions, elles apportent une aide précieuse dans tous les domaines⁸⁰. »

⁷⁸ Bulletin n°279, *L'Ancien d'Algérie*, mars 2006, FNACA.

⁷⁹ « Questembert. Marie-Thérèse Le Ménélec nouvelle porte-drapeau de la FNACA » *Les infos du pays gallo*, Questembert communauté, Publié le 20 novembre 2022, consulté le 15/02/2023.

⁸⁰ Bulletin n°279, *L'Ancien d'Algérie*, août-septembre 2010, FNACA.

2.2. Le rôle des femmes dans la transmission de cette mémoire

Le silence des appelés

Le silence des appelés, et plus généralement le silence autour de la guerre d'Algérie, est évoqué par Benjamin Stora « On a beaucoup parlé, en France, à propos de la guerre d'Algérie, d'amnésie, de silence. Des hommes-mémoire de cette époque qui se taisent, poursuivant un travail de deuil solitaire ; des lieux de mémoire qui n'existent pas ; des temps-mémoire, jours décisifs de cette guerre (1er novembre 1954, 20 août 1955, 19 mai 1958, 19 mars 1962...) ne figurant pas dans les calendriers de la commémoration⁸¹. » Le silence des appelés est aussi abordé par Jean-Charles Jauffret « Ces hommes-silence ne savent pas encore, en rentrant d'Algérie, qu'ils sont des hommes-mémoire. [...] C'est bien cette volonté d'oubli, de repli sur soi qui souvent l'emporte dès le retour dans la vie civile⁸² ».

Ce silence, pendant qu'ils sont en Algérie et après leur retour, est évoqué par les appelés eux-mêmes, par exemple dans le recueil de témoignage de la 4ACG, *Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance*, on peut lire « Depuis le début de ma présence en Algérie, je n'avais personne à qui parler. Impossible d'écrire la réalité à mes parents, même si on ne nous avait pas parlé de la censure. Ils étaient déjà assez inquiets après l'annonce de la mort de mon copain de classe Jean-Charles ; je leur écrivais que mon coin était beaucoup plus tranquille. Au retour, ça n'intéressait personne, à part Jacqueline, mon épouse. Et puis, à quoi bon ressasser ce cauchemar, nous avons une vie à construire et déjà assez de problèmes⁸³. » Pour ne pas inquiéter ses proches, cet appelé ne raconte pas ce qu'il vit, rassure ses parents dans ses lettres. Ce silence s'instaure donc pour rassurer les proches et perdure ensuite après son retour, en raison de l'apparente indifférence de l'entourage et pour essayer d'avancer puisqu'il y a « une vie à construire ». Ainsi, évoquer cette expérience reviendrait à « ressasser ce cauchemar ». À travers cette citation, on repère néanmoins le rôle de l'épouse, cette dernière est perçue par l'ancien appelé comme la seule qui s'intéresse à son vécu en Algérie. De même, de nombreux anciens appelés avaient un frère cadet. Ainsi, ces derniers ont pu être contraints de

⁸¹ STORA Benjamin, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Nouvelle édition, Paris, La Découverte, 1998, p.318.

⁸² JAUFFRET Jean-Charles, 2016, *op.cit.*, p.220-221.

⁸³ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.120.

ne pas ou de peu raconter ce qu'ils avaient vécu pour ne pas inquiéter davantage leurs proches « Quand je suis rentré chez moi, j'ai commencé à raconter à mes parents ce que j'avais vécu. Mes parents se mettaient en colère contre le gouvernement et l'armée, en voyant ce que l'on vivait en Algérie. Là, j'ai commencé à moins parler, puis à ne plus rien dire, car mon frère Jean était parti en Algérie lui aussi dès mon retour⁸⁴ ». X1, ancien appelé et adhérent à la FNACA évoque ce silence des appelés en déclarant « Il y a 5-10 ans, les gens bavardaient davantage. Et puis, plus ça s'éloignait de ça, peut-être plus ils avaient envie d'en parler. Mais on ne parlait pas dans la famille. Moi, je ne parlais pas avec mes enfants, je n'en ai pas parlé beaucoup, non, non, je n'en parle pas. Ils ne cherchent pas non plus après tout. Par contre, avec des anciens que je retrouve qui ont vécu un peu ce que j'ai vécu ou plus que moi encore, ces gens-là, j'aime bien avoir le contact, c'est intéressant, c'est des souvenirs qui s'éloignent, mais des souvenirs quand même⁸⁵. » Ainsi, X1 dit ne pas parler de la guerre d'Algérie à ses enfants, mais peut parler de son expérience de guerre à d'autres « anciens d'Algérie ». Le silence autour de la guerre d'Algérie est évoqué par Jean Le Duff.

« Jean. La question du silence par exemple, d'abord quand des jeunes reviennent comme ça, souvent, ils ne sont pas encore mariés, ils n'ont pas fondé de foyer, donc à qui ils vont pouvoir en parler ? C'est essentiellement des jeunes qui avaient 20 ans, qui partaient là-bas, ces jeunes-là, d'abord, ils n'ont pas forcément voulu inquiéter leur famille quand ils y étaient, et puis le retour bah, on peut échanger, mais là, il y a le "est-ce que je vais faire peur en racontant ou pas", "est-ce que je me tais pour ne pas inquiéter", il y a ces choses-là qui font partie de la vie, et puis après ces jeunes, une fois qu'ils ont été coupés, ils sont passés à autre chose, c'est un oubli, volontaire, alors après, comment expliquer en même temps que voilà une guerre qui dure pendant huit ans après les événements, mais on ne met pas en lien les événements de 54 et les fusillades de 45, du 8 mai de 45. Mais moi, je ne savais pas, pour moi, je n'en avais pas entendu parler tellement, donc quand on est dans cette ignorance, assez répandue, comment parler, comment comprendre la guerre d'Algérie dans ce contexte-là. Nous, on avait déjà l'expérience, j'étais déjà militant politique⁸⁶. »

⁸⁴ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.112.

⁸⁵ Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, 06/07/2021, Muzillac, 56190.

⁸⁶ Entretien avec Jean et Andrée Le Duff, adhérent.e.s à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

Cette citation permet de synthétiser un certain nombre de facteurs qui expliquerait ce silence des appelés, à savoir la volonté de ne pas inquiéter ses proches, le fait de vouloir « passer à autre chose », le fait de ne pas avoir de « foyer », de ne pas avoir quelqu'un à qui en parler. Aussi, ce silence serait lié à une « ignorance assez répandue », le fait de ne pas comprendre l'origine, les enjeux, l'histoire de cette guerre, ce qui complexifierait la mise en récit de l'expérience de l'ancien appelé. Ces propos traduisent aussi une certaine distance vis-à-vis de ces « jeunes-là » alors que Jean Le Duff est aussi un ancien appelé, mais ce dernier étant un sursitaire, son expérience est différente de la majorité des appelés, comme le montre la dernière phrase « Nous, on avait déjà l'expérience, j'étais déjà militant politique⁸⁷. » Toutefois, il est intéressant de voir que même si Jean Le Duff est sursitaire et est de ce fait plus âgé, déjà marié, plus politisé, il ne semble pas parler davantage de la guerre, de son vécu après son retour que les autres anciens appelés. En effet, Andrée Le Duff déclare « Ah bah, on s'écrivait presque tous les jours. Mais c'est vrai qu'il ne nous racontait pas ce qu'il se passait, c'est seulement quand il est revenu qu'il a un peu parlé, mais à peine. C'est vrai qu'on n'abordait pas, non. Je crois que c'était trop, trop difficile, je pense. Je pense. Et moi, je faisais comme si c'était normal. On évitait de parler de ce qu'il se passait là-bas. Oui, c'était trop compliqué⁸⁸. » En conséquence, à l'exception de certaines anecdotes, Jean Le Duff paraît ne pas avoir raconté son vécu en Algérie. Face à ce silence, Andrée Le Duff dit avoir fait « comme si c'était normal », certainement, pour éviter de se pencher sur ce sujet « trop difficile ». Les difficultés des appelés à parler et la volonté des épouses de faire « comme si c'était normal » transparaissent ici et sont régulièrement constatées dans les couples. Cependant, à la différence, de nombreuses épouses qui ne posent pas de questions à leur mari pour ne pas le gêner, déranger ou attrister, ici, Andrée Le Duff ne le fait pas, car « c'était trop difficile » pour elle, cette guerre étant associée au décès de son frère.

D'autres épouses d'anciens appelés évoquent également ce silence des appelés. Monique Sellier déclare, par exemple, « C'est le propre de tous les gens qui vont à la guerre, moi, j'ai eu mon père comme ça, il n'en n'a jamais parlé non plus. Par contre, il avait écrit un journal, mais qu'il a détruit avant de revenir. C'est bête hein [...] mais il n'en parlait pas, il n'en parlait pas. C'est bête parce que tu ne sais rien en fait. Tu ne sais rien⁸⁹. » Le silence des

⁸⁷ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

⁸⁸ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

⁸⁹ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

appelés est ainsi comparé aux silences des combattants des autres guerres, et est présenté comme regrettable.

À l'inverse, certains anciens appelés affirment leur volonté de transmettre leur mémoire à leurs enfants et petits-enfants. C'est, par exemple, le cas d'Armand Fourage qui déclare dans *Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance* « C'est pour le 19 mars 2002, anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, que j'ai voulu associer à la photo ci-jointe un court texte de circonstance. J'envisage de le remettre à chacun de mes enfants et petits-enfants, lors du 50^e anniversaire, dans un an et demi, soit le 19 mars 2012⁹⁰. » De même, dans ce recueil de témoignage, Bernard Pouliquen écrit « Et puis j'ai décidé d'écrire pour laisser une trace à mes petits-enfants. Nous étions jeunes, insouciantes, nous posant peu de questions sur ce que nous vivions.⁹¹ » Ainsi, des anciens appelés décident de témoigner pour leurs enfants ou petits-enfants. Cette mise en récit du vécu en Algérie intervient donc longtemps après le retour d'Algérie et est motivée par cette transmission familiale.

Les adhérentes dans la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie

Raphaëlle Branche étudie ce silence des appelés et écrit « Plutôt que de se pencher exclusivement sur ce qui s'est passé en Algérie, l'analyse doit alors considérer ce qui a formé le premier espace pour dire (ou non) l'expérience : leurs familles. En effet, les silences des hommes ne sont pas solitaires : ce sont des silences familiaux, au sein d'une société française longtemps oublieuse de son passé algérien⁹². » Ainsi, les familles et, de ce fait, les épouses, ont pu jouer un rôle dans le silence ou la mise en récit du vécu de l'ancien appelé.

Quel est le rôle des femmes, et ici des adhérentes aux associations d'anciens combattants, dans la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie ? Tout d'abord, on constate une volonté de certaines adhérentes rencontrées de parler de la guerre, c'est le cas de Jeanne Moriceau.

⁹⁰ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.125.

⁹¹ *Ibid.*, p.152.

⁹² BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.263.

« Jeanne. Ouai, vous voyez, on a notre petit-fils qui a 18 ans passés maintenant, Michel ne lui a jamais raconté qu'il avait fait le mur pour venir me voir⁹³, le petit-fils n'est pas au courant.

Michel. À l'époque, il n'y en avait pas beaucoup qui faisaient le mur, ça, c'est sûr.

Jeanne. Non, ça, il ne le sait pas notre petit-fils, il va falloir qu'un jour, on parle [...] C'est curieux. Bah remarque nos parents, je vois mon grand-père qui a fait la guerre 14-18, qui était à Verdun, il ne nous en a pratiquement jamais parlé, et mon père qui a fait la guerre 39-45, qui était même à Dunkerque, bah, on n'en a presque pas parlé. Et maintenant, c'est vrai qu'on se dit oh là là quel dommage. On regrette maintenant, vous savez, de ne pas... C'est pour ça j'ai dit à Michel faut parler à Louis parce qu'il a 18 ans passés hein, je crois qu'il faut absolument qu'on lui en parle parce que, et il y a des anecdotes, il serait content de les entendre⁹⁴. »

À travers ces propos, on remarque que Jeanne Moriceau, épouse d'un ancien appelé, tient à ce que son mari et elle-même racontent leurs anecdotes, leurs souvenirs en lien avec la guerre d'Algérie, en particulier à un de leur petit-fils, Louis. Le fait d'utiliser le pronom « on » montre que l'épouse s'inclut dans cette transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie. Cette volonté de parler de la guerre d'Algérie, de transmettre apparaît lors de ces entretiens réalisés entre 2021 et 2022, mais les anciens combattants et leurs épouses n'ont pas toujours eu cette volonté de parler de la guerre, de transmettre cette mémoire. On note donc une évolution dans la volonté de transmettre cette mémoire.

Certaines épouses d'anciens appelés ont un rôle important dans la mise en récit, et la transmission de la mémoire de leurs maris. On peut ainsi citer Pierre Sellier qui écrit dans un recueil de la 4ACG « Dans les années 1966-1967, mon épouse m'a offert pour Noël la trilogie d'Yves Courrière sur la guerre d'Algérie. Là, j'ai découvert beaucoup de choses qui m'ont fait réfléchir. Par la suite, de fil en aiguille, j'ai lu tout ce qui me tombait sous les yeux en rapport avec la guerre d'Algérie. Les Algériens me devenaient sympathiques⁹⁵. » Pierre Sellier qui s'intéressait peu et parlait rarement de la guerre d'Algérie, s'est ainsi mis à se renseigner et à

⁹³ Michel Moriceau était parti de la caserne de Belfort où il faisait ses classes pour rejoindre Jeanne.

⁹⁴Entretien avec Michel et Jeanne Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

⁹⁵ Association des 4ACG, 2012, *op.cit.*, p.170.

témoigner, à la suite de cette initiative de son épouse. Ce rôle est évoqué dans un échange entre Christine Cordonnier et Monique Sellier.

« Christine. Mais tu as eu quand même un rôle important par rapport à la parole de Pierre et la guerre d'Algérie, c'est un petit peu toi qui l'as lancé sur le fait d'en parler.

Monique. Oui, mais le pire, c'est que je ne m'en souviens plus. Quand il me disait ça... Je lui avais acheté à Noël, paraît-il, c'est bizarre hein, tous les livres d'Yves Courrière à partir de 54... Et il dit que ça l'a remis dedans, je pense que ça coïncide aussi avec la retraite, le fait d'avoir du temps.

Christine. C'était à cette époque-là ?

Monique. Oui en 96 par là... Oui, comme il lisait déjà avant, mais là, il a eu plus de temps. Il dit que c'est comme ça, ceci dit, moi ce n'est pas parce que je lui ai offert ça que j'étais plus que ça là-dedans quoi. Je savais que ça allait lui plaire, parce que des fois, il en parlait quand même. C'est plus après, quand j'ai vu qu'il y avait des voyages là. Parce qu'il disait souvent, "j'aimerais bien retourner en Algérie", je vois un voyage en 2005 je crois, avec Témoignage Chrétien, donc je fais venir la documentation. Je me dis, ça va l'intéresser, et il me dit "non, je ne suis pas intéressé". Bah d'accord. "Non non, je ne suis pas intéressé", qu'est-ce qu'il se passait, je n'en sais rien. Et puis il y avait deux voyages. Et puis, un jour, il rentre et il me dit "je nous ai inscrit tous les deux". Ah bah d'accord. On était sur une liste d'attente. Mais il fallait qu'on y aille, parce qu'on a eu énormément de problèmes par rapport au délai avec le visa, et il y a eu une coïncidence de gens rencontrés, c'est curieux⁹⁶. »

Ainsi, ce rôle dans la mise en récit de son mari et dans la transmission ne passe pas par des questions à son mari, mais par des livres qu'elle lui achète sur la guerre d'Algérie et une documentation qu'elle apporte pour partir en voyage en Algérie. Cette démarche permet à Pierre Sellier de se saisir de ces livres ou documentation quand il le souhaite. En effet, concernant le voyage, il dit d'abord ne pas être intéressé, puis change d'avis et inscrit son

⁹⁶Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

épouse et lui-même. Christine Cordonnier et Monique Sellier abordent aussi la question de la transmission au sein de la famille.

« C.H. Parce que vous, comment ça s'est passé avec vos enfants et petits-enfants, est-ce que vous en parlez ? Est-ce qu'ils savent que vous êtes à la 4ACG ?

Monique. Oui. Moi, mes enfants étaient fiers de leur père, si bien qu'il y en a deux qui ont fait des objections de conscience, les deux garçons, poussés par leur père. Moi, ma fille me dit : "tu gardes les affaires de papa sur la guerre d'Algérie", ça l'a... Ma petite-fille, elle s'est beaucoup intéressée à ça quand il y a eu la sortie du livre, *Paroles d'humanité*, elle était en seconde, je crois, elle avait apporté le livre à son prof, je crois. Elle dit "oh non ce n'est pas comme ça", elle était intervenue. Je ne sais pas ce qu'avait dit le prof d'histoire-géo. "Ah non non, moi mon papi, il m'a dit que..." enfin bref, tu vois. Et un jour, j'étais à Mordelles, et sur la place de l'église, il y a le monument aux morts, et elle va voir tout de suite, elle sort de la voiture, elle va voir et elle me dit "oh là là, je ne comprends pas, mais je ne comprends pas, que papi est contre la guerre, et qu'il est quand même allé en Algérie". Donc là... à chaud, je lui ai dit "il n'avait pas le choix". Qu'est-ce qu'elle en a compris à l'époque parce qu'elle était toute jeune. Mais ça ne l'a pas laissée indifférente.

Christine. Moi, je suis très contente quand mes petits enfants, ils me disent "ah, mais c'est vrai, toi, tu n'aimes pas la guerre". Parce que je n'aime pas les pistolets.... C'est une forme de transmission⁹⁷. »

On peut d'abord voir l'impact du témoignage de Pierre Sellier dans le recueil de la 4ACG qui a été lu notamment par sa petite-fille. On peut aussi voir, à travers cet échange, que Monique Sellier et Christine Cordonnier étant adhérentes à la 4ACG, ce qui est transmis, c'est aussi le « contre la guerre » que les petits-enfants comprennent, mais qui les interrogent parfois.

Les adhérentes des associations d'anciens combattants ont donc un rôle dans la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie en participant à des collectes de témoignages ou en témoignant dans les écoles, ce que font Christine Cordonnier et Monique

⁹⁷ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

Sellier, mais elles ont aussi un rôle dans la transmission de cette mémoire au sein de leur famille. Généralement, cette transmission est le fait des épouses ou veuves d'anciens appelés et s'adresse à leurs enfants et petits-enfants. À l'inverse, Christine Cordonnier, fille d'un appelé tué pendant la guerre, a sollicité auprès de sa mère cette transmission après avoir pris la tête d'un projet pour les 50 ans des accords d'Évian dans le cadre de son travail.

« Christine. Un jour, à une réunion de direction, parce que j'étais cadre dans cette équipe, à la bibliothèque, notre directrice nous dit "on est en 2012, je souhaite qu'on fasse quelque chose sur les 50 ans des accords d'Évian, qui veut être chef de projet ?". Et là, je me suis dit, Christine, là, je pense que c'est pour toi, ça fait longtemps que c'est une question qui te titille, donc j'ai levé la main en disant "je veux bien être cheffe de projet". Et donc pour être cheffe de projet, il fallait que je travaille un peu quand même sur moi, parce que c'était rencontrer des gens, travailler avec des collègues... Donc, j'ai appelé ma maman, qui n'a pas la parole facile, qui a mis un mouchoir un peu là-dessus, tellement c'était trop dur pour elle, en lui disant "écoute, il faut qu'on se parle, parce que voilà ce qui m'arrive, moi, je ne peux pas faire ça, si jamais je ne suis pas un peu libérée avec". Donc, on s'est pris un petit rendez-vous. Voilà, je suis allée discuter avec elle. Donc, moi, c'est un processus qui date de ce moment-là⁹⁸. »

Ainsi, à l'aide de cette discussion avec sa mère, Christine Cordonnier veut se « libérer » de ce passé, en ayant l'opportunité d'en parler, de poser ses questions, facilitant ainsi la levée du silence et la transmission de cette mémoire. Lors de ce rendez-vous, Christine Cordonnier a aussi pu obtenir des documents, des lettres de son père, qu'elle cherche à transmettre à ses enfants et petits-enfants.

« Christine. Avec ma mère, on n'en n'avait pas parlé directement par rapport à l'Algérie, mais ils s'écrivaient bien sûr, et moi ces lettres-là, je ne les ai pas. C'est ma mère qui les a, elle me dit ça, c'est mon histoire, donc elle m'a donné tous les papiers et elle a noté dans les lettres que lui, il lui écrivait, ce qui était général, ce qui était sur les conditions là-bas, etc. Mais je pense qu'elle n'avait pas envie de transmettre ses lettres d'amour. Alors, j'ai une lettre à mon grand-père, au père de ma mère, et là, c'est

⁹⁸ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

assez intéressant parce qu'il raconte ses impressions, j'ai une carte postale de la traversée en bateau, mais pas beaucoup de chose, car autrement, c'est hyper court. Et puis j'ai tous les documents de l'armée là-bas, le télégramme envoyé à ma mère.

C.H. Et ça, vous les avez demandés plus récemment ou c'est ancien ?

Christine. Quand on a eu notre petit rendez-vous là, avant mon truc, il y a dix ans, on avait regardé un peu tout ça ensemble. Et puis il y a quelques années, 5 ou 6 ans, elle m'a dit "prends les boîtes parce que c'est mieux que ça soit toi qui les aies". Et donc ça m'a permis aussi de regarder un peu ça, de me plonger quoi, et de le mettre aussi à disposition de mes enfants, qui ne s'en sont pas complètement emparés, mais ils savent que c'est là, il y a un coin dans la maison où il y a un peu, il y a un coin avec les bouquins etc⁹⁹. »

Ainsi, on constate, avec ces propos, le rôle des femmes, ici des adhérentes, dans la transmission de la mémoire. En effet, Christine, s'est engagée au sein de la 4ACG, témoigne dans des écoles, et a cherché à discuter de son vécu avec sa mère et tente de faciliter la transmission de cette mémoire auprès de ses enfants et petits-enfants.

La difficulté des femmes à transmettre

Les épouses d'anciens appelés évoquent également leurs difficultés à transmettre cette mémoire. C'est, par exemple, le cas d'Andrée Le Duff.

« C.H. Avec vos enfants ou vos petits enfants, est-ce que vous en parlez aussi de la guerre d'Algérie ou pas forcément ?

Andrée. Non, non. C'est très bizarre, ils ne posent pas de questions. Alors le jour où, par contre, le jour où ma mère a appris le décès de mon frère, Dominique [*le fils d'Andrée et Jean*] était en vacances chez eux. Ça a dû, ça a dû être terrible pour lui, je pense. On n'en n'a jamais parlé. C'était trop dur, je pense aussi bien pour lui que pour

⁹⁹ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

mes parents que pour nous, c'est vrai que... Oui, non ils n'ont jamais posé de questions. [...] C'est vrai qu'ils ne posent aucune question, c'est très bizarre ça. Contrairement à nous qui posons des questions à nos parents, ça semble, c'est étonnant quoi. Ils n'ont pas cette curiosité-là. Alors, je crois que c'est loin d'eux aussi. Ils en ont bien entendu parler à l'école, sans doute de la guerre d'Algérie, mais c'est vrai, je crois, on en parle quand même très peu tout compte fait, ça reste encore un sujet un petit peu, un petit peu difficile pour les gens, je pense.

C.H. Parce que vous vous en parliez avec vos parents de la Seconde Guerre mondiale?

Andrée. Ouai. Mon père en parlait. [...] Mais c'est vrai qu'ils [*ses enfants*] n'ont jamais posé de questions sur l'Algérie. Alors peut-être que Dominique a été traumatisé aussi quand il était petit quand mon frère a été tué. Mais il était donc chez ma mère à l'époque. Peut-être aussi qu'il n'a pas envie de remuer tout ça, c'est possible. Je n'arriverai pas à en parler avec lui. Et puis je revois la situation, c'est surtout quand, quand je suis, quand je suis arrivée chez mes parents, oui, c'est plus ça qui m'a traumatisée que le fait que Jean soit en Algérie aussi longtemps, j'ai vécu les choses au jour le jour, il fallait tenir, il fallait tenir¹⁰⁰. »

De ce fait, face à un tel traumatisme, la transmission a été coupée dans cette famille, la guerre d'Algérie devenant un sujet trop difficile à aborder. À travers ces propos, on constate des interrogations sur l'absence de questions des enfants, pourquoi ces derniers ne posent-ils pas de questions sur la guerre d'Algérie ? Par manque de curiosité ou parce que c'est « loin d'eux » ? À l'inverse, on peut penser que cette absence de questions est liée à une trop grande proximité avec ce passé et ce traumatisme, qui ne semble pas avoir été verbalisé. En effet, les enfants peuvent, ne pas oser poser de questions par peur de réveiller ce traumatisme, par peur d'attrister leur mère. Ainsi, on remarque que les questions viennent souvent des petits-enfants qui ont donc plus de distance avec ce vécu, osent plus facilement s'intéresser et questionner ce vécu. D'après Raphaëlle Branche, les anciens appelés ont pu avoir plus de facilités à parler à leurs petits-enfants qu'à leurs enfants car « il ne souffre pas de la mise en tension que peuvent provoquer de nouvelles questions posées par les enfants : une mise en tension entre ce qui peut être dit aujourd'hui et ce qui a été livré sur ce passé, explicitement ou non, depuis

¹⁰⁰ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

l'enfance¹⁰¹ », avec les petits enfants, le récit « peut être neuf¹⁰² ». Les difficultés à transmettre apparaissent aussi quand Christine Cordonnier dit avoir mis à disposition de ses enfants et petits-enfants, une boîte avec divers documents sur le vécu de son père pendant la guerre d'Algérie, mais que ces-derniers « ne s'en sont pas complètement emparés ». Ainsi, même si les femmes cherchent à transmettre cette mémoire, il est nécessaire que leurs enfants ou petits-enfants soient réceptifs.

Le rôle des associations dans la transmission

On peut ainsi se demander si l'adhésion à une association d'ancien combattant facilite la transmission de la mémoire de la guerre au sein de la famille des adhérent.e.s. On constate, tout d'abord, que les adhérent.e.s ne parlent pas nécessairement de la guerre d'Algérie au sein de ces associations, comme le souligne cet échange avec Anne-Marie Stévant.

« C.H. Et ça vous arrive de parler de la guerre d'Algérie ?

Anne-Marie. Pas beaucoup, pas beaucoup.

C.H. Même dans la FNACA ?

Anne-Marie. Oui, non, pas beaucoup, pas beaucoup.

C.H. Et vos enfants savent que vous êtes à la FNACA ?

Anne-Marie. Ah oui, ah oui, ils m'ont dit "faut que tu y ailles maman, ça fait sortir toujours un peu, tu vois du monde".

C.H. Et vous parliez de la guerre aux enfants, petits enfants ?

Anne-Marie. Les petits-enfants déjà non. Pas beaucoup sans doute. Ils savaient bien qu'il l'avait fait, enfin les grands surtout. Non non pas trop. Il en parlait moins que son père avec ses petits enfants pour la guerre¹⁰³. »

¹⁰¹ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.*, p.409.

¹⁰² *Ibid.*, p.409.

¹⁰³ Entretien avec Anne-Marie Stévant, adhérente à la FNACA, 28/01/2022, Questembert 56230.

À travers ces propos, on remarque donc que les enfants sont au courant de l'adhésion à l'association d'ancien combattant. Pour autant, cette adhésion ne se traduit pas par davantage de discussion sur la guerre d'Algérie au sein de l'association ou au sein de la famille. De même, lorsqu'on demande à X2 et Monique Huguet si leurs maris parlent ou parlaient plus de la guerre au sein de la FNACA, X2 répond « je ne pense pas » et Monique Huguet « pas spécialement¹⁰⁴ ». De même, Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC déclare « quand on fait l'assemblée générale, on mange après, tous ensemble. Mais c'est vrai, je m'aperçois que les gens ne parlent pas facilement de la guerre d'Algérie, c'est étonnant, parce que tous ces gens-là y sont allés quoi. C'est comme s'ils n'avaient pas envie de se remémorer les choses, ce qui s'explique un peu parce que c'est compliqué. Il y en a qui ont assisté à des choses difficiles¹⁰⁵ ». Ainsi, on peut voir que les anciens appelés ne parlent pas beaucoup de leur expérience de guerre, y compris dans les associations, alors même que ces associations d'anciens combattants pourraient être le lieu d'expression de cette mémoire. Toutefois, on remarque des variations d'une association à l'autre. En effet, ces propos des adhérentes de la FNACA ou de l'ARAC peuvent être comparés à ceux des adhérentes de la 4ACG. Christine Cordonnier parle, en effet, de la libération de la parole au sein de la 4ACG.

« Christine. L'assemblée générale, c'était ça, c'est une richesse folle. Moi, j'avais un profond respect pour eux et voir qu'ils s'intéressaient aussi à mon histoire, à un petit morceau de mon histoire aussi.

C.H. Oui donc ce n'est pas compliqué, eux, ils en parlent librement ?

Christine. Oui, dans l'association, oui, j'ai envie de dire que c'est l'endroit oui. [...] J'étais frappée en février ou mars dernier à la rencontre 4ACG de Bretagne. Il y avait une personne qui était nouvelle, un monsieur, qui s'est présenté. C'était complètement bouleversant. Il nous a lu des textes qu'il avait écrits. Lui, il est traumatisé, traumatisé par ce qu'il a vu. Et là, l'association a vraiment pour rôle de libérer la parole, je pense que ce qu'il nous a dit là, il ne l'a pas dit ailleurs¹⁰⁶. »

¹⁰⁴ Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, 06/09/2022, Questembert 56230.

¹⁰⁵ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

¹⁰⁶ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

En effet, la 4ACG est une association qui s'est particulièrement distinguée par cet objectif de libération de la parole, de partage des expériences, de transmission de la mémoire. De même, Monique Sellier précise que cette adhésion a facilité des discussions autour de la guerre d'Algérie au sein de son couple avec Pierre Sellier, ancien appelé : « Je t'écoute et je me dis "comment le fait d'adhérer à un truc ou pas, comment ça, change la vie ?" ça peut changer tellement de choses. Moi, je sais qu'avec mon mari, ça nous a fait discuter, on aurait parlé d'autre chose, on aurait sûrement parlé d'autres choses, mais ça nous a fait discuter¹⁰⁷. » De ce fait, l'adhésion à une association d'ancien combattant, peut faciliter le dialogue autour de la guerre d'Algérie et participer à la levée du silence autour de l'expérience de guerre des anciens appelés. Toutefois, d'après l'enquête de terrain, les adhérent.e.s évoquent plus souvent le fait que cette adhésion n'ait pas eu d'impact particulier sur les discussions au sujet de la guerre d'Algérie au sein de leur couple ou famille, on peut le voir à nouveau avec Andrée Le Duff.

« C.H. Et vous pensez que le fait d'être à l'ARAC vous a permis de parler plus de l'Algérie avec votre mari ?

Andrée. Non, non. Non. C'est peut-être avec lui qu'il faudrait parler. Non, c'est vrai que même quand il est revenu, on en a très peu parlé, très peu parlé, c'est vrai qu'on s'écrivait tous les jours, mais on faisait un petit peu comme si... Comme si quoi ? On essayait de vivre, tout simplement... Ouai, c'était difficile¹⁰⁸. »

Ainsi, l'adhésion à une association d'ancien combattant n'est pas toujours synonyme d'une libération de la parole sur la guerre d'Algérie au sein de la famille, du couple. C'est aussi ce que décrivent Michel et Jeanne Moriceau.

« C.H. Le fait d'être adhérent dans une association, vous ne pensez pas que ça a pu jouer, sur le fait d'en parler plus ?

Jeanne. Je ne sais pas si on en parle beaucoup en fin de compte

¹⁰⁷ Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

¹⁰⁸ Entretien avec Andrée Le Duff, adhérente à l'ARAC, 18/11/2021, Domagné 35113.

Michel. Non parce que les copains de l'ARAC, on est encore quelques-uns comme ancien combattant, on ne l'évoque quasiment jamais.

Jeanne. Non¹⁰⁹ »

De ce fait, l'adhésion à une association d'ancien combattant peut permettre de libérer la parole sur la guerre d'Algérie au sein du couple, de la famille ou de l'association, c'est notamment le cas pour les adhérent.e.s de la 4ACG. Néanmoins, l'adhésion à une association d'ancien combattant ne permet pas toujours cette libération de la parole et semble parfois ne pas changer le rapport des adhérent.e.s au silence ou à la mise en récit de leur vécu en lien avec la guerre d'Algérie.

En conséquence, on peut voir que le rapport des adhérent.e.s des associations d'anciens combattants à l'Algérie varie d'un.e adhérent.e à l'autre, et d'une association à l'autre, mais que souvent, les anciens appelés et parfois aussi leurs épouses ont un avis tranché sur le fait de se rendre ou non en Algérie. On constate dans les discours des adhérent.e.s certains propos essentialisant, voire racistes à l'égard des Algérien.ne.s ou à l'inverse, une volonté de créer du lien avec des Algériens ou des Algériennes. De même, le rapport des adhérentes aux vécus de leurs maris ou de leurs proches en Algérie varie d'une personne à l'autre. De manière générale, on constate que les épouses connaissent des anecdotes que leur mari a vécues en Algérie. Toutefois, on remarque que les épouses ou veuves font beaucoup référence à l'absence de discussions concernant la guerre d'Algérie, elles déclarent ainsi souvent « on n'en parlait pas ». Néanmoins, ce silence a pu être levé grâce à l'adhésion aux associations d'anciens combattants ou grâce aux retrouvailles avec d'anciens camarades d'armées. Ces moments ont pu être des occasions pour les épouses de découvrir ce « passé qui ressurgit¹¹⁰ ». Cependant, on constate que les épouses déclarent fréquemment se tenir ou s'être tenues à l'écart lors des discussions sur la guerre d'Algérie qui ont fréquemment lieu entre anciens combattants, comme si elles n'y trouvaient pas leur place, ne se sentaient pas légitimes.

¹⁰⁹ Entretien avec Michel et Jeanne Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, 12/11/2021, Rennes 35000.

¹¹⁰ JAUFFRET Jean-Charles, 2016, *op.cit.*, p.225.

Les adhérentes des associations d'anciens combattants jouent un rôle dans la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie, à travers différents événements organisés comme les commémorations ou les témoignages dans les écoles. Toutefois, au sein des familles, leur place dans cette transmission semble assez complexe, certaines évoquent leur volonté de raconter des anecdotes à leurs enfants ou petits-enfants ou de leur transmettre des documents ; à l'inverse, d'autres ne parviennent pas à en parler. Le rôle des femmes dans cette transmission varie beaucoup, car il dépend notamment du vécu de chacune et aussi de ce que l'épouse sait du vécu de son mari. Ainsi, les épouses ou veuves d'anciens appelés peuvent ne pas parvenir ou ne pas vouloir transmettre cette mémoire et donc participer au silence autour de l'expérience de guerre de leur mari. Pour Raphaëlle Branche « Les épouses ont eu leur rôle à jouer, adoptant vis-à-vis des enfants une attitude en continuité avec ce qu'elles avaient pu souhaiter au retour : l'encouragement au silence, l'incitation à laisser le passé derrière, à "vite oublier tout ça" comme le dit en 1962-1963 sa future épouse à Bernard Gerland. Leur fille Marie-Laure, qui entendait les cris poussés par son père dans son sommeil, considère d'ailleurs en 2016 que "cette guerre est devenue leur secret à tous les deux"¹¹¹ ». Toutefois, il convient d'insister sur l'évolution de la transmission de cette mémoire. En effet, si le silence ou la volonté de « tourner la page » ont pu prédominer au sortir de la guerre ; la retraite a pu permettre aux anciens appelés et à leurs épouses de rejoindre des associations d'anciens combattants, d'échanger davantage sur le vécu de guerre de l'ancien appelé. Ainsi, on constate dans les entretiens réalisés pour ce travail de recherche, une certaine volonté des anciens combattants et de leurs parentes, de transmettre cette mémoire.

¹¹¹ BRANCHE Raphaëlle, 2020, *op.cit.* p.392.

CONCLUSION

Les femmes dans les associations d'anciens combattants sont-elles vues comme des intruses ou sont-elles, au contraire, incluses dans ce milieu ? Cette question se pose pour ces associations en raison de l'origine de ce milieu associatif. En effet, les associations d'anciens combattants sont nées pour accueillir et pour défendre les anciens combattants de la Première puis de la Seconde Guerre mondiale et se sont progressivement ouvertes aux anciens combattants de la guerre d'Algérie. Le milieu associatif combattant est ainsi composé d'associations nées au sortir de la Première Guerre mondiale, comme l'UNC ou l'ARAC, mais d'autres d'associations se sont ensuite formées pour accueillir les anciens combattants de la guerre d'Algérie, c'est le cas de la FNACA, qui a été créée pendant la guerre d'Algérie, en 1958, et plus tard, en 2004 de la 4ACG. Ce milieu associatif regroupe donc un ensemble d'associations nées à des moments différents. De même, ces associations défendent parfois des visions politiques opposées. Cette pluralité des associations d'anciens combattants a pu conduire à des conflits, mais a aussi permis aux anciens combattants d'adhérer à une association qui leur correspond. Ces dernières jouent différents rôles, elles défendent les droits des anciens combattants, elles œuvrent pour la mémoire des différentes guerres, et ont aussi un rôle majeur dans la sociabilité de leurs adhérent.e.s. Ces associations sont nées pour défendre et accueillir les anciens combattants, qui sont, pour les conflits dont il est question ici, des hommes¹. Ces associations seraient alors un « monde d'hommes » car liées à l'armée, au milieu combattant ; pourtant, les femmes sont présentes dans ce milieu associatif.

Qui sont ces femmes et quelle est leur place au sein de ce milieu associatif combattant ? Tout d'abord, ces femmes sont majoritairement des épouses ou des veuves d'anciens appelés, mais on retrouve aussi des filles d'appelés ou des sympathisantes. On peut s'interroger sur ce qui conduit ces épouses ou ces veuves d'anciens combattants à adhérer à ces associations. Souvent, les épouses expliquent participer aux événements de ces

¹ Il existe toutefois des femmes qui ont pu obtenir la carte du combattant suite à la guerre d'Algérie, c'est par exemple le cas pour les femmes du Service de formation de la jeunesse Algérienne (SFJA) mais elles restent très minoritaires. (Voir CAPDEVILA Luc, 2017, op.cit.)

associations, car elles souhaitent accompagner leurs maris. Cependant, certaines adhérentes précisent que ce choix est un choix personnel, indépendant du choix de leurs maris. Les statuts réservés aux femmes peuvent varier d'une association à l'autre, par exemple, les épouses n'adhèrent pas à la FNACA. À l'inverse, dans toutes les associations étudiées, les veuves d'anciens combattants pouvaient adhérer. Ces dernières adhèrent ou continuent d'adhérer aux associations d'anciens combattants pour trois raisons principales : pour maintenir les liens d'amitié tissés dans ces associations, par fidélité aux décisions et aux actions du mari, et enfin pour continuer de participer à des événements, assemblées générales ou voyages, auxquels elles participaient depuis plusieurs années. Le milieu associatif combattant est donc composé de femmes aux statuts et profils divers. Les femmes sont présentes à tous les événements organisés par les associations d'anciens combattants, que ce soit lors des voyages, des réunions, des assemblées générales ou encore des commémorations. Les femmes sont, de ce fait, bien présentes et actives dans ce milieu associatif.

Quelle est la nature des rapports de genre dans les associations d'anciens combattants ? On constate, d'après la lecture des bulletins associatifs, une évolution des rapports de genre au sein du milieu associatif combattant. En effet, après la fin de la guerre d'Algérie et jusque dans les années 1980, on constate l'existence d'activités séparées en fonction du genre et les bulletins associatifs véhiculent parfois des stéréotypes de genre. Ainsi, on peut dire que les associations d'anciens combattants ont pu être un lieu de reproduction des normes de genre. Néanmoins, on constate que ces visions stéréotypées, ces normes de genre s'estompent à partir des années 1990. L'arrivée des adhérent.e.s à la retraite a pu permettre aux femmes de participer davantage aux associations d'anciens combattants, voire d'être adhérentes ; elles ont alors pu être considérées comme des adhérentes à part entière. Ainsi, les rapports de genre évoluent dans les associations d'anciens combattants. Aujourd'hui, des femmes peuvent avoir des responsabilités dans les associations en tant que trésorière, porte-drapeau, secrétaire, présidente. De même, les associations d'anciens combattants évoquent fréquemment leur volonté de se féminiser, notamment, pour faire face à la diminution du nombre d'adhérent.e.s.

Quelle est la place de ces adhérentes dans la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie ? Quel regard les adhérentes aux associations d'anciens combattants portent-elles sur l'Algérie et sur le vécu de guerre de leur proche ? Tout d'abord, le regard des adhérent.e.s des associations d'anciens combattants sur l'Algérie et les Algérien.ne.s varie beaucoup d'une personne à l'autre, mais aussi, d'une association à l'autre. Néanmoins, les voyages organisés

par les associations d'anciens combattants peuvent être l'occasion de modifier le regard des adhérent.e.s vis-à-vis de l'Algérie, et peuvent permettre aux anciens appelés de partager leurs souvenirs à leur épouse. Souvent, les épouses d'anciens appelés connaissent de nombreuses anecdotes racontées par leurs maris sur la guerre d'Algérie et certaines évoquent leur volonté de les transmettre à leurs enfants ou petits-enfants. Ce rôle des épouses dans la transmission familiale varie également d'une personne à l'autre et dépend notamment du vécu de chacune et de ce qu'elle sait du vécu de son mari. En effet, les épouses ou veuves font souvent référence à l'absence de discussions concernant la guerre d'Algérie, elles déclarent ainsi fréquemment « on n'en parlait pas ». Néanmoins, ce silence a pu être levé grâce à l'adhésion aux associations d'anciens combattants. Au-delà de la sphère familiale, les adhérentes des associations d'anciens combattants jouent un rôle dans la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie, à travers différents événements organisés par les associations d'anciens combattants, comme les commémorations ou les témoignages dans les écoles.

En conséquent, les femmes sont présentes dans les associations d'anciens combattants, elles sont actives, présentes aux différents événements et ont parfois des responsabilités. Pourquoi ces femmes participent-elles et adhèrent-elles à ces associations, centrées aujourd'hui sur la guerre d'Algérie, alors même que ces femmes n'ont pas fait cette guerre, et que la guerre d'Algérie semble parfois avoir été assez lointaine pour elles ? Ce paradoxe peut d'abord s'expliquer par le fait que la guerre d'Algérie les a souvent concernées plus directement qu'il n'y paraît, à travers le départ en Algérie d'un ami, d'un cousin, d'un frère ou d'un fiancé. Aussi, les épouses plus jeunes, qui n'ont pas ou peu connu la guerre d'Algérie, ont toutefois pu être marquées par l'empreinte que cette guerre a pu laisser sur leurs maris. De même, l'adhésion des épouses à une association d'anciens combattants peut s'expliquer par le fait que ces dernières aient eu une vie « traversée par les guerres² » et aient connu, enfants, les associations d'anciens combattants à travers leur père ou grand-père. Cette adhésion des épouses s'explique aussi par la volonté des femmes d'accompagner leurs maris. De plus, les épouses et les veuves d'anciens combattants adhèrent généralement, car ces associations sont aussi des lieux de sociabilité où on se retrouve lors de repas, de réunions, de sorties ou voyages.

² Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

Ces associations ont accueilli tout au long du XX^e et au début du XXI^e siècle les anciens combattants des différents conflits, elles ont joué un rôle majeur dans l'obtention des droits des anciens combattants et pour la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie. Elles ont pu faciliter la formation d'une identité collective, celle d'ancien combattant et ont pu permettre une certaine libération de la parole, c'est par exemple le cas pour les anciens appelés au sein de la 4ACG. Néanmoins, leurs rôles et leur place au sein de la société sont remis en question depuis plusieurs années en raison de la baisse du nombre d'adhérent.e.s. Face à cette diminution, les associations ont pu se tourner vers les jeunes générations, vers les militaires en activité ou en retraite, ou vers les femmes. La féminisation des associations d'anciens combattants a pu être considérée comme une solution face à ce « déclin » des associations. Ainsi, la présence des femmes dans ces associations est une question particulièrement intéressante. Lorsque l'on se penche sur la participation des femmes aux associations d'anciens combattants, on peut, tout d'abord, se heurter au silence de ces dernières, au silence de leur histoire au sein de ce milieu, à leur absence. Pourtant, les femmes sont présentes, actives, participent aux différents événements et sont, depuis quelques années, considérées comme pouvant représenter l'avenir des associations d'anciens combattants. D'absentes à représentant l'avenir de ces associations, la place des femmes dans le milieu associatif combattant a connu d'importantes évolutions et cette évolution est toujours en action. En effet, d'après les estimations de l'ONACVG, les veuves d'anciens combattants vont « constituer une majorité relative pendant une quinzaine d'années, entre 2024 et 2039³ ». Si les veuves d'anciens combattants deviennent majoritaires au sein de ces associations, il pourra alors être intéressant de se pencher à nouveau sur les rapports de genre dans le milieu associatif combattant.

³ Sources ONACVG

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ-BERCOVICI Samuel, *Les anciens combattants dans l'Algérie coloniale : les associations d'anciens combattants et l'Algérie française (1942-1962)*, Histoire, 2014.

BANTIGNY Ludivine, *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trente Glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007.

BANTIGNY Ludivine, « Jeunes et soldats. Le contingent français en guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°83, juillet-septembre 2004, p. 97-107. Consulté le 12/02/2022, URL : <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2004-3-page-97.htm>.

BANTIGNY Ludivine, « Temps, âge et génération à l'épreuve de la guerre : la mémoire, l'histoire, l'oubli des appelés en Algérie », *La Revue historique*, n°641, janvier 2007, p. 165-179. Consulté le 13/03/2022, URL : <http://www.jstor.org/stable/40957894>.

BANTIGNY Ludivine, « Les désastres de la guerre : Souffrances physiques, souffrances psychiques des appelés en guerre d'Algérie », dans Frédéric CHAUVAUD (dir.), *Histoires de la souffrance sociale : XVIIIe-XXe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

BEAUD Stéphane et Florence WEBER, *Guide de l'enquête de terrain produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2010, [1^e éd. 1997].

BERTHONNET Irène et Clémence CLOS, « Intégrer la division sexuelle du travail au rapport social de travail. Pistes pour l'analyse régulationniste », *Revue de la régulation*, 25, 2019. Consulté le 24 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/14506>.

BLUDSZUS Aurélie, *Les associations d'anciens combattants de Moselle de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours : organisation, buts et influence*. Histoire. Université de Strasbourg, 2014.

BOURDIEU Pierre, « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 23, 1978, p.67-69. Consulté le 20 janvier 2022, URL : www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1978_num_23_1_2609.

BRANCHE Raphaëlle, « *Papa, qu'as-tu fait en Algérie ?* » *Enquête sur un silence familial*, Paris, folio, 2020.

BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, folio, 2001.

BRANCHE Raphaëlle, « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », *Histoire@Politique*, vol. 3, n°3, 2007. Consulté le 08/01/2022, URL : <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-histoire-politique-2007-3-page-6.htm>.

BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie. Une histoire apaisée ?* Paris, Éd. Du Seuil, 2005.

BRANCHE Raphaëlle et Sylvie THÉNAULT, *La France en guerre 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, 2008.

BRANCHE Raphaëlle, « Clémentines et bifteck ou le retour d'un appelé d'Algérie vu par ses frères et sœurs » dans Bruno CABANES et Guillaume PIKETTY (dir.), *Le retour à l'intime*, Paris, Tallandier, 2009.

BRANCHE Raphaëlle, « La masculinité à l'épreuve de la guerre sans nom », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 20, 2004, p.111-122. Consulté le 17 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cliol/1408>.

BRANCHE Raphaëlle et Danièle VOLDMAN, « Pour une histoire des genres », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, vol.75, n°3, 2002, p.3. Consulté le 13/06/2022, URL : <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-3.htm>.

CABANES Bruno et Guillaume PIKETTY (dir.), *Le retour à l'intime*, Paris, Tallandier, 2009.

CABANES Bruno, *La victoire endeillée : la sortie de guerre des soldats français, 1918-1920*, Paris, Éd. du Seuil, 2004.

CABANES Bruno, « Génération du feu : aux origines d'une notion », *Revue historique*, vol.641, n°1, 2007, p.139-150. Consulté le 12/08/2022, URL : <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-historique-2007-1-page-139.htm>.

CAPDEVILA Luc, *Femmes, armée et éducation dans la guerre d'Algérie. L'expérience du service de formation des jeunes en Algérie*, Rennes, PUR, 2017.

CAPDEVILA Luc et Dominique GODINEAU (dir.), *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°20. 2004. Consulté le 15/08/2022, URL : <https://doi.org/10.4000/cli0.1333>.

CAPDEVILA Luc, François ROUQUET, Fabrice VIRGILI et Danièle VOLDMAN, *Hommes et femmes dans la France en guerre, 1914-1945*, Paris, Payot, 2003.

CORBIN Alain et Michelle PERROT, « Des femmes, des hommes et des genres », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, n°75, 2002, p.167-176. Consulté le 28/08/2022, <https://doi.org/10.2307/3771867>.

CORBIN Alain et Françoise THÉBAUD, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, Ed ENS, 2007, [1^e éd. 2006].

DOSSE Florence, « Les héritiers du silence ou la constitution d'une mémoire seconde », *Le Télémaque*, vol. 42, n°2, 2012, p. 104-115. Consulté le 17/07/2022, URL : <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-le-telemaque-2012-2-page-104.htm>.

DUBUISSON-QUELLIER Sophie et Marie PLESSZ, « La théorie des pratiques », *Sociologie*, n°4, vol.4, 2013. Consulté le 02/04/2022. URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/2030>.

EINAUDI Jean-Luc, *La bataille de Paris, 17 octobre 1961*, Paris, Éd. Du Seuil, 1991.

FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions Points, 2015, [1^e éd. 1952].

FANON Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002, [1^e éd. 1961].

FISHMAN Sarah et Cécile VEYRINAUD, *Femmes de prisonniers de guerre, 1940-1945*, Paris, L'Harmattan, 1996.

FLEURY-VILATTE Béatrice, *La mémoire télévisuelle de la guerre d'Algérie (1962-1992)*, Bry-sur-Marne Paris Montréal, L'Harmattan, 2000.

FRÉMEAUX Jacques, *Les empires coloniaux. Une histoire-monde, 1830-1954*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

GERVEREAU Laurent, Jean-Pierre RIOUX et Benjamin STORA, *La France en guerre d'Algérie*, Paris, BDIC, 1992.

GUIONNET Christine et Érik NEVEU, *Féminins / Masculins. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 2021, [1^e éd. 2004].

HANDMAN Marie-Élisabeth, « L'œuvre de Paola Tabet ou l'art de renverser le sens commun », *Cahiers du Genre*, vol.63, n°2, 2017, p. 187-203. Consulté le 03/02/2022, URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2017-2-page-187.htm>.

HÉRITIER Françoise, *Masculin/ Féminin I. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 2007, [1^e éd. 1996].

JAUNEAU Élodie, « Les "mortes pour la France" et les "anciennes combattantes" : l'autre contingent de l'armée française en guerre (1940-1962) », *Histoire@Politique*, vol.18, n°3, 2012, p. 144-161. Consulté le 23/07/2022, URL : <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2012-3-page-144.htm>.

JAUFFRET Jean-Charles, *La guerre d'Algérie. Les combattants français et leur mémoire*, Paris, Odile Jacob, 2016, [1^e éd. 2004].

JAUFFRET Jean-Charles, *Soldats en Algérie 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011, [1^e éd. 2000].

JAUFFRET Jean-Charles, *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003.

LAUNAY Gabriel, *N'ai-je été qu'un piou piou ?* Éditions Mille et une vies, 2019.

LAUGIER Sandra, « CARE, philosophie », *Encyclopædia Universalis*, 2017. Consulté le 11/01/2023. URL : <http://www.universalis-edu.com>.

LE GUENNIC Thomas, « Pascale Molinier, *Le travail du care* », *Lectures*, Les comptes rendus, 2012. Consulté le 11/07/2022. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/11078>.

MANCERON Gilles, « Mémoire et guerre d'Algérie », *La revue des droits de l'homme*, n°2, 2012. Consulté le 18/08/2022, URL : <http://journals.openedition.org/distant.bu.univ-rennes2.fr/revdh/252>.

MAUSS-COPEAUX Claire, *Les appelés en Algérie : la parole confisquée*, Paris, Hachette Littératures, 1998.

MUEL-DREYFUS Francine, *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Paris, Éd. Du Seuil, 1996.

ORR Andrew, *Ceux d'Algérie. Le silence et la honte*, Paris, Payot, 1990.

PAUGAM Serge, *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, [1^e éd. 2010].

PERROT Michèle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*. Paris, Flammarion, 2020, [1^e éd. 1998].

PRÉVOT Emmanuelle, « Féminisation de l'armée de terre et virilité du métier des armes », *Cahiers du Genre*, vol.48, n°1, 2010, p.81-101. Consulté le 12/07/2022, URL : <https://www-cairn-info.distant.bu.univ-rennes2.fr/revue-cahiers-du-genre-2010-1-page-81.htm>.

PROST Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

PROST Antoine, *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 1 : Histoire*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 1977.

PROST Antoine, *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 2 : Sociologie*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 1977.

PROST Antoine, *Les anciens combattants et la société française 1914-1939. Tome 3 : Mentalités et idéologies*, Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 1977.

REMOND René, « Les anciens combattants et la politique », *Revue française de science politique*, vol.5, n°2, 1955, p. 267-290. Consulté le 03/08/2022, URL : <http://www.jstor.org/stable/43114044>.

RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2021.

RIVET Daniel, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002.

ROUSSEAU Frédéric, « Paroles de femmes de poilus : jours de guerre au féminin sur le front intérieur languedocien », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, Tome 112, n°232, 2000, p. 483-498. Consulté le 23/07/2022, URL : <https://doi.org/10.3406/anami.2000.2681>.

STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954*, Paris, La Découverte, 2004, [1^e éd. 1991].

STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, La Découverte, 2004, [1^e éd. 1993].

STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance, 1962-1988*, Paris, La Découverte, 1995, [1^e éd. 1994].

STORA Benjamin, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1998, [1^e éd. 1991].

TABET Paola, *La construction sociale de l'inégalité des sexes des outils et des corps*, Paris Montréal (Québec), L'Harmattan, 1998.

THEBAUD Françoise et Michelle ZANCARINI-FOURNEL, « CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés : naissance et histoire d'une revue », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°16, 2002, p. 9-22. Consulté le 14/08/2022, URL : <https://doi.org/10.4000/clio.42>.

THENAULT Sylvie, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale, camps, internements; assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012.

VIRGILI Fabrice, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », *Vingtième Siècle*, n°75, Paris, 2002, p.5-14. Consulté le 15/08/2022, URL : <https://www.jstor.org/stable/3771853>.

Membres 4ACG, *Tourner la page de la guerre d'Algérie. Paroles d'appelés*, 2017.

Association des 4ACG, *Guerre d'Algérie, guerre d'indépendance. Paroles d'humanité*, L'Harmattan, 2014.

SOURCES

I. Sources associatives

Analyse des bulletins :

BULLETINS DE LA FNACA

La collection du mensuel national édité par la FNACA, *l'Ancien d'Algérie*, de décembre 1958 à décembre 2016. Consulté en ligne sur le site internet de la FNACA : <https://www.fnaca.org/fr/le-journal-de-la-fnaca/archives-du-journal>.

BULLETINS DE L'ARAC

Bulletins de janvier 2010 à septembre 2021 du mensuel national édité par l'ARAC, *Le réveil des combattants*. Consulté en ligne sur le site internet de *Le réveil des combattants* : <http://www.le-reveil-des-combattants.fr/>.

BULLETINS DE L'UNC

Bulletins de juin-juillet 2020 à octobre 2021 du mensuel national édité par l'UNC, *La voix du combattant*. Consulté en ligne sur le site internet de l'UNC : <https://www.unc.fr/journal/la-voix-du-combattant>.

Lecture de bulletins du mensuel national édité par l'UNC, *La voix du combattant*. Consulté au siège national de l'UNC, 18 rue de Vézelay, 75 008 Paris.

- mars, avril 1977.
- Février, mars, avril, mai, juin, juillet-août, novembre, décembre 1981.
- Janvier, mai, juin, juillet-août, décembre 1987.

Lecture de bulletins du mensuel national édité par l'A.E.O.V.G., *Flamme*. Consulté au siège national de l'UNC, 18 rue de Vézelay, 75 008 Paris.

- Mars, avril 1977.
- Janvier, mars, avril juin, juillet-août, novembre, décembre 1987.

Analyse des sites internet des associations d'anciens combattants :

- Lecture du site internet de la FNACA : <https://www.fnaca.org/fr/>.
- Lecture du site internet de l'UNC : <https://www.unc.fr/>.
- Lecture du site internet de l'ARAC : <http://www.le-reveil-des-combattants.fr/>.
- Lecture du site internet de la 4ACG : <http://www.4acg.org/>.

II. Sources publiées

ROMAN

MAUVIGNIER Laurent, *Des Hommes*, Paris, Les Éditions De Minuit, 2009.

FILMOGRAPHIE

CHOUQUET François, *Comme un seul homme*, 2005.

DENIS Agnès et Mehdi LALLAOUI, *Le silence du fleuve*, 1991.

TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom*, 1992.

ARTICLES DE PRESSE

« Caussade. Assemblée générale de l'UNC », *ladepeche.fr*, publié le 16/12/2019. Consulté le 23/02/2023, <https://www.ladepeche.fr/2019/12/16/assemblee-generale-de-lunc,8607358.php>.

« Fnaca. Une journée de retrouvailles », *Le Télégramme*, publié le 15 septembre 2015. Consulté le 25/02/2023, <https://www.letelegramme.fr/morbihan/questembert/fnaca-une-journee-de-retrouvailles-15-09-2015-10774632.php>.

« Fnaca. Les anciens combattants font le point sur leurs doléances », *Le télégramme*, 17/11/2009. Consulté le 24/03/2023, <https://www.letelegramme.fr/local/morbihan/vannes-auray/questembert/questembert/fnaca-les-anciens-combattants-font-le-point-sur-leurs-doleances-17-11-2009-658494.php>.

« PORTRAIT. 11-Novembre : à Rennes, Bernard est porte-drapeau depuis 40 ans », *actu.fr*, par Clémence Demay, publié le 11/11/2021 à 12:18. Consulté le 06/02/2023, https://actu.fr/bretagne/rennes_35238/portrait-11-novembre-a-rennes-bernard-est-porte-drapeau-depuis-40-ans_46314378.html.

« Questembert. Marie-Thérèse Le Ménélec nouvelle porte drapeau de la FNACA », *Les infos du pays gallo*, Questembert communauté, publié le 20 novembre 2022. Consulté le 20/03/2023, <https://www.lesinfosdupaysgallo.com/2022/11/20/questembert-marie-therese-le-menelec-nouvelle-porte-drapeau-de-la-fnaca/>.

III. Sources orales

Entretiens réalisés avec des adhérent.e.s de différentes associations à leur domicile.

- Entretien avec X1, adhérent à la FNACA, le 06/07/2021 à Muzillac, 56190.
- Entretien avec André Le Bras, adhérent à l'UNC, le 18/06/2021 à Nivillac, 56130.
- Entretien avec Jeanne et Michel Moriceau, Michel Moriceau est adhérent à l'ARAC, le 12/11/2021 à Rennes 35000.
- Entretien avec Jean et Andrée Le Duff, adhérent.e.s à l'ARAC, le 18/11/2021 à Domagné 35113.
- Entretien avec Anne-Marie Stevant, adhérente à la FNACA, le 28/01/2022 à Questembert 56230.
- Entretien avec Monique Huguet, adhérente à la FNACA, le 04/06/2021 à Questembert 56230.
- Entretien avec Monique Huguet, veuve d'un ancien appelé, adhérente à la FNACA et X2, épouse d'un ancien appelé adhérent de la FNACA, le 06/09/2022 à Questembert 56230.
- Entretien téléphonique avec Christine Cordonnier, adhérente à la 4ACG, le 03/10/2022.
- Entretien avec Monique Sellier et Christine Cordonnier, adhérentes à la 4ACG, le 08/11/2022 à Bréal-sous-Montfort 35310.

Sources orales disponibles en ligne :

- Entretiens « En guerre(s) pour l'Algérie : Grands entretiens patrimoniaux », sous la direction du réalisateur Rafael Lewandowski et de l'historienne Raphaëlle Branche, réalisés entre 2019 et 2021, Arte, INA. <https://entretiens.ina.fr/guerres-algerie>
- « La guerre d'Algérie racontée par les femmes », podcast INA, publié le 10.03.2022, <https://www.ina.fr/actualites-ina/la-guerre-d-algerie-racontee-par-les-femmes>
- « Générations guerre d'Algérie », réalisé par Olivier Lambert, 2022, <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-022252/generations-guerre-d-algerie/>

IV. Observation participante

Observation participante au cours d'événements organisés par des associations d'anciens combattants.

- Participation aux commémorations du 17/20/2021 à Rennes 35000, invitation de l'ARAC.
- Participation à l'Assemblée générale de la FNACA de Questembert 56230, le 23/10/2021.
- Participation aux commémorations du 11/11/2021 à Rennes 35000, invitation de l'ARAC.
- Participation au centenaire de Célestin Perrigault, le 30/11/2021 à Rennes 35000, invitation de l'ARAC.
- Participation aux commémorations du 19/03/2022 à Questembert 56230, invitation de la FNACA.
- Participation aux commémorations du 11/11/2022 à Rennes 35000
- Participation à l'assemblée générale de la FNACA de Questembert, 56230, le 19/11/2022.

TABLE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : TENDANCES POLITIQUES DES ASSOCIATIONS	30
TABLEAU 2 : L'IMPLANTATION DES ASSOCIATIONS EN BRETAGNE	38
TABLEAU 3 : QUI PEUT ADHÉRER AUX ASSOCIATIONS ?	65
TABLEAU 4 : RÉCAPITULATIF DE LA POSSIBILITÉ D'ADHÉRER POUR LES VEUVES ET ÉPOUSES D'ANCIENS COMBATTANTS	66
TABLEAU 5 : LIENS DES FEMMES RENCONTRÉES AVEC LE MILIEU COMBATTANT	67

TABLE DES ORGANIGRAMMES

ORGANIGRAMMES : COOCCURRENCES DES TERMES « ÉPOUSE » ET « ÉPOUX »	102
---	-----

TABLE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 : FÉMINISATION DES TERMES DANS LES BULLETINS ASSOCIATIFS	57
GRAPHIQUE 2 : TERMES LES PLUS UTILISÉS CONCERNANT LES FEMMES, <i>L'ANCIEN D'ALGÉRIE</i>	118
GRAPHIQUE 3 : TERMES LES PLUS UTILISÉS CONCERNANT LES HOMMES, <i>L'ANCIEN D'ALGÉRIE</i>	118
GRAPHIQUE 4 : DES FEMMES PRÉSIDENTES D'ASSOCIATIONS ?.....	119
GRAPHIQUE 5 : COMPARAISON DES TERMES DÉSIGNANT LES RESPONSABILITÉS	120
GRAPHIQUE 6 : COOCCURRENCES DE « DIRECTRICE » DANS <i>L'ANCIEN D'ALGÉRIE</i>	121
GRAPHIQUE 7 : ÉVOLUTION DES OCCURRENCES DE « DIRECTRICE » ET « PRÉSIDENTE »	122
GRAPHIQUE 8 : TERMES LES PLUS CITÉS CONCERNANT LES FEMMES, <i>LE RÉVEIL DES COMBATTANTS</i>	123
GRAPHIQUE 9 : TERMES LES PLUS CITÉS CONCERNANT LES HOMMES, <i>LE RÉVEIL DES COMBATTANTS</i>	123

INDEX DES NOMS PROPRES

A

Alexis Stévant, 149
André Bridoux, 15
André Le Bras, 50, 172, 206
André VAXELAIRE, 107
Andreas Reckwitz, 9
Andrée Le Duff, 41, 47, 48, 49, 58, 63, 67,
70, 71, 72, 73, 77, 80, 106, 142, 143,
158, 163, 166, 169, 170, 172, 178, 179,
185, 186, 188, 189, 206
Anita Bernard, 72
Anne-Marie Mozer, 87
Anne-Marie Stevant, 32, 49, 67, 73, 84, 85,
86, 87, 98, 148, 149, 157, 162, 166, 174,
187, 206
Annick Auger, 92
Annick Bohouon, 113
Annick Chevalier, 115
Annick Cottin, 139
Antoine Prost, 6, 22, 24, 25, 26, 28, 31, 36,
37, 42, 50, 173
Ariette Fischer, 25
Armand Fourage, 41, 180
Aurélie Bludszus, 21, 28

B

Benjamin Stora, 177
Bernard Bohouon, 113
Bernard Gerland, 191
Bernard Pouliquen, 33, 180

C

Caroline Fabre, 116
Célestin Perrigault, 53, 54, 207
Chantal Pipart, 115
Christian Grèzes, 82
Christine Cordonnier, 26, 34, 35, 39, 41,
46, 63, 64, 66, 67, 68, 71, 75, 81, 82, 86,
87, 94, 95, 106, 124, 125, 126, 127, 128,
129, 131, 134, 135, 145, 146, 151, 152,
159, 171, 175, 179, 182, 183, 184, 185,
187, 188, 189, 194, 206
Christine Guionnet, 127
Claire Mauss-Copeaux, 148, 154, 174
Claude Liauzu, 5, 6
Clémence Clos, 96
colonel Dupeyrot, 101

E

Elise Courcoul, 114
Emilienne Pic, 116
Emmanuelle Prévot, 53
Erik Neveu, 127

F

François Chouquet, 72
Frédéric Charlet, 128

G

Gabriel, 142
Gaëtane, 80

Geneviève Darrieussecq, 20
Georges Ploteau, 46, 54, 67, 80, 134
Gildas, 87
Gisèle PASQUIER, 109

I

Irène Berthonnet, 96

J

Jean Delorme, 21
Jean Le Chanu, 104
Jean Le Duff, 163, 178, 179
Jean Raffi, 24
Jean-Charles Jauffret, 10, 20, 33, 71, 139,
162, 177
Jean-François Barennes, 172, 173
Jeanne Moriceau, 40, 41, 49, 67, 68, 77,
80, 149, 150, 153, 157, 158, 164, 165,
166, 180, 181, 189, 190
Josette Henri, 116

L

LAUNAY Gabriel, 165, 200
Léon, 142
Liliane Rehby, 115
Luc Capdevila, 1, 53
Ludivine Bantigny, 16, 17

M

M. Adnet, 54
M. Charpentier, 54
M. Franceschini, 116
M. Jean Gallet, 116
M. Tendron, 54

Madame Hebert, 116
Madame Miribel, 98
Marcel, 157
Marcel Brulport, 132
Marie Sébert, 90
Marie-Antoinette Sirven, 116
Marie-Josée Cappoen, 131
Marie-Laure, 191
Marie-Thérèse Le Ménélec, 114, 115, 137,
176
Maurice Sicart, 93
Michel Dubois, 24
Michel Moriceau, 40, 41, 44, 47, 49, 69,
77, 80, 144, 145, 150, 154, 158, 163,
164, 165, 167, 170, 181, 190, 206
Michelle Perrot, 52
Mme COMBES, 79
Mme Danièle Humber, 101, 115
Mme DUPAS, 116
Mme Germain, 116
Mme Gicquiaud, 54
Mme Goueytes, 116
Mme Gougeon, 54
Mme Mercier, 116
Mme Pouget, 116
Mme Raymonde Partarrieu, 115
Mme Sauthier, 116
Mohand Hamdis, 142
Monique Hugué, 39, 45, 50, 67, 78, 80,
81, 85, 86, 97, 136, 148, 149, 157, 160,
161, 162, 165, 166, 188, 206
Monique Sellier, 26, 34, 35, 39, 41, 46, 47,
50, 64, 67, 68, 71, 74, 75, 81, 82, 86, 87,
94, 95, 124, 125, 126, 127, 128, 129,

131, 134, 135, 145, 146, 151, 152, 159,
170, 171, 175, 179, 182, 183, 184, 185,
188, 189, 194, 206

N

Nicole Bleton, 116

P

Paola Tabet, 96, 199

Pascale Molinier, 78, 200

Patrice Bernard, 128

Patrick Remmes, 132

Pierre Bellet, 131

Pierre Huguet, 149, 157

Pierre Lercier, 17

Pierre Pavageau, 165

Pierre Sellier, 145, 151, 181, 182, 189

Pierrot, 45, 78, 86, 97, 148, 160

R

R. Fischer, 26

Raphaëlle Branche, 10, 11, 16, 17, 18, 19,
20, 29, 39, 45, 46, 138, 139, 159, 164,
172, 180, 186, 191, 206

Renée Spillemaeker, 70, 150

Roger Bove, 5

Rose-Marie Antoine, 103

S

Samuel André-Bercovici, 51

Sandra Laugier, 77

Sandrine Minerva, 115

Simone de Bollardière, 125

Stanislas Hutin, 152

T

Thomas Le Guennic, 78

V

Véronique Chapelle, 106, 124, 135

vid, 23

X

X1, 18, 19, 22, 23, 25, 26, 37, 42, 43, 73,
128, 140, 149, 154, 155, 178, 206

X2, 39, 49, 50, 67, 78, 80, 97, 136, 148,
149, 160, 161, 162, 188

Y

Yves Courrière, 181, 182

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	2
TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES.....	3
INTRODUCTION.....	5
<i>Travailler sur les associations d'anciens combattants avec une perspective genre ..</i>	<i>6</i>
<i>Faire l'histoire de pratiques</i>	<i>8</i>
<i>Travailler sur les familles</i>	<i>10</i>
CHAPITRE I : LE FONCTIONNEMENT DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS	15
1. Défendre les anciens combattants de la guerre d'Algérie.....	16
1.1. Des associations qui accueillent progressivement les anciens combattants de la « guerre sans nom ».....	16
<i>Des anciens combattants « déphasés »</i>	<i>16</i>
<i>Les associations qui s'ouvrent aux anciens combattants de la guerre d'Algérie</i>	<i>17</i>
<i>Les associations propres aux « anciens d'AFN ».....</i>	<i>19</i>
<i>Aujourd'hui : la prédominance des anciens combattants de la guerre d'Algérie</i>	<i>20</i>
1.2. Les divers rôles des associations d'anciens combattants.....	21
<i>Un rôle politique</i>	<i>21</i>
<i>Une fonction sociale.....</i>	<i>22</i>
<i>Un rôle funéraire.....</i>	<i>25</i>
<i>Un rôle important dans la sociabilité des adhérent.e.s.....</i>	<i>26</i>
<i>Une fonction mémorielle</i>	<i>27</i>
2. Un monde associatif dispersé.....	28
2.1. Diversité des associations.....	28
<i>Divergences politiques</i>	<i>29</i>
<i>Des publics différents</i>	<i>30</i>
2.2. Les conflits entre associations.....	31
<i>Un conflit mémoriel : la date de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie .</i>	<i>31</i>
<i>Divers conflits entre associations et en leur sein</i>	<i>33</i>
3. Le profil des adhérent.e.s des associations d'anciens combattants.....	36
3.1. Qu'est-ce qui guide le choix de l'association ?.....	36

<i>La proximité géographique</i>	37
<i>Les connaissances dans les associations</i>	38
<i>Les convictions politiques</i>	40
<i>Le besoin de sociabilité</i>	42
<i>Les raisons financières</i>	44
<i>L'adhésion par solidarité</i>	45
3.2. Qui sont les adhérent.e.s ?	46
<i>L'âge des adhérent.e.s</i>	46
<i>La politisation des adhérent.e.s</i>	47
<i>Les classes sociales des adhérent.e.s</i>	48
CHAPITRE II : LES FEMMES DANS LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS	52
1. La place des femmes dans les associations d'anciens combattants	53
1.1. Les associations d'anciens combattants : un « monde d'hommes » ?	53
1.2. À quels événements les femmes participent-elles ?	58
<i>La participation des femmes lors des assemblées générales</i>	58
<i>La participation des femmes aux commémorations</i>	59
<i>La présence de femmes lors des voyages des associations</i>	61
1.3. Quels statuts ont les femmes dans les associations d'anciens combattants ? ...	61
<i>Les statuts au sein des diverses associations</i>	61
<i>Les profils des adhérentes</i>	66
2. Les épouses d'appelés dans les associations d'anciens combattants	68
2.1. Le vécu des épouses d'anciens combattants	68
<i>Des épouses marquées par la guerre d'Algérie</i>	68
<i>Des femmes engagées dans la guerre d'Algérie</i>	71
2.2. Pourquoi adhérer en tant qu'épouse d'anciens appelés ?	73
2.3. Places et rôles des épouses d'anciens combattants dans les associations	75
<i>Des épouses prises en compte par les associations</i>	75
<i>Des épouses qui accompagnent leurs maris</i>	76
<i>Les épouses dans un rôle de care</i>	77
<i>Le cas particulier des épouses de présidents d'association</i>	79
3. Les veuves dans les associations d'anciens combattants	83
3.1. Pourquoi adhérer en tant que veuve ?	83
<i>Qui sont les veuves ?</i>	83

<i>Adhérer par amitié</i>	84
3.2. La place des veuves d'anciens appelés dans les associations	88
<i>La proportion des veuves dans le milieu associatif combattant</i>	88
<i>Des associations qui aident les veuves d'anciens combattants</i>	89
<i>La place particulière des veuves d'anciens combattants</i>	91
CHAPITRE III : L'EVOLUTION DES RAPPORTS DE GENRE DANS LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS	95
1. Les associations d'anciens combattants : lieu de reproduction des normes de genre ?	96
1.1. Des activités séparées en fonction du genre ?	96
<i>Une division sexuée du travail ?</i>	96
<i>Des activités séparées</i>	98
1.2. Comment les associations évoquent-elles la présence et la participation des femmes ?.....	100
<i>Les adjectifs associés aux femmes</i>	100
<i>Des stéréotypes de genre</i>	103
1.3. Les familles d'anciens appelés dans les associations d'anciens combattants	104
<i>Des associations qui aident les familles ?</i>	104
<i>La place des familles dans les associations d'anciens combattants</i>	105
2. Les adhérentes : l'avenir des associations d'anciens combattants ?.....	109
2.1. L'accès des adhérentes aux responsabilités	109
<i>Les statuts des associations permettent-ils aux femmes d'avoir des responsabilités ?</i>	109
<i>Les femmes porte-drapeaux</i>	112
<i>L'accès des adhérentes aux diverses responsabilités</i>	115
<i>Pourquoi les femmes ont-elles moins souvent des responsabilités ?</i>	131
2.2. Une volonté de féminiser les associations ?.....	127
<i>Des associations en déclin ?</i>	127
<i>Les solutions avancées contre ce déclin</i>	129
<i>La féminisation des associations : l'avenir des associations d'anciens combattants ?</i>	133

CHAPITRE IV : LES FEMMES DANS LA MEMOIRE DE LA GUERRE D'ALGERIE	139
1. Le rapport des adhérent.e.s à l'Algérie et à la guerre d'Algérie.....	140
1.1. Regards des adhérent.e.s sur l'Algérie.....	140
<i>Une volonté de retourner en Algérie pour les anciens appelés</i>	<i>140</i>
<i>Les épouses face à la volonté de leurs maris de retourner en Algérie.....</i>	<i>142</i>
<i>Une méfiance vis-à-vis de l'Algérie.....</i>	<i>147</i>
1.2. Les regards des adhérent.e.s sur les Algérien.ne.s	149
1.3. Le rapport des adhérentes au récit de guerre de leur proche	156
<i>La connaissance du vécu de guerre du mari par les épouses</i>	<i>156</i>
<i>La relation avec les anciens combattants</i>	<i>160</i>
<i>La hiérarchisation des vécus des appelés</i>	<i>164</i>
2. Les adhérentes et la mémoire de la guerre d'Algérie	168
2.1. Mémoire portée par les adhérentes.....	168
<i>Mémoire du mari, mémoire du père, mémoires des frères.....</i>	<i>174</i>
<i>Les adhérentes dans le « devoir de mémoire » des associations d'anciens</i>	
<i>combattants</i>	<i>175</i>
2.2. Le rôle des femmes dans la transmission de cette mémoire.....	177
<i>Le silence des appelés</i>	<i>177</i>
<i>Les adhérentes dans la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie.....</i>	<i>180</i>
<i>La difficulté des femmes à transmettre.....</i>	<i>185</i>
<i>Le rôle des associations dans la transmission</i>	<i>187</i>
CONCLUSION.....	192
BIBLIOGRAPHIE	196
SOURCES	203
TABLE DES TABLEAUX	208
TABLE DES ORGANIGRAMMES	209
TABLE DES GRAPHIQUES.....	210
INDEX DES NOMS PROPRES.....	211
TABLE DES MATIÈRES	214